

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13201 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 9 JUILLET 1987

Bombes civiles

Un bombardier roulant. Comment qualifier autrement le véhicule — un camion d'essence — qui a semé la mort (au moins vingt-trois victimes) et la frayeur dans le centre d'une petite ville d'Allemagne fédérale ? Sans atteindre le bilan de la catastrophe de Los Alfaques — deux cent quinze morts dans un camping espagnol en 1978, — à laquelle il fait songer, ce coup du sort ranime la hantise des sociétés industrialisées et les craintes populaires : on n'est en sécurité nulle part !

Le hasard a voulu que ce fait divers ait lieu le jour même où s'ouvrait, à Tchernobyl, le procès des responsables de la catastrophe la plus grave de l'histoire du nucléaire civil. Mais peut-être le hasard ne fait-il rien... au hasard.

Si l'on se place du strict point de vue des victimes et de leurs familles, le risque technologique — lié au transport des matières dangereuses, aux pollutions chimiques, aux aléas d'un nucléaire non maîtrisé — peut s'apparenter au terrorisme aveugle. On passait par là, et on meurt, victime d'une sorte de bombe civile... Que la cause des catastrophes ne soit pas intentionnelle, non criminelle, ne change rien au sort des gens qu'elles meurtrissent.

On n'en finirait pas de dresser l'inventaire des désastres techniques. On passerait de cette usine à gaz de Mexico, explosant en pleine ville en 1984 et tuant cinq mille habitants, à l'horreur de Bhopal, où la chimie fit deux mille morts. On évoquerait des catastrophes aériennes aux causes variées, des naufrages (un ferry a coulé dimanche au Zaïre, noyant plus de deux cents personnes), des nuages toxiques, des fleuves et des mers souillés, ou plus simplement les tueries ordinaires des routes estivales (cent dix-huit morts en France le week-end dernier). Ce catalogue interminable pourrait susciter un vain lamento, toujours recommencé.

Il est plus intéressant de s'interroger sur ce que ces drames révèlent de l'état de nos sociétés. Ils soulignent une solidarité de fait dans le risque qui, sans pousser à la psychose, pourrait être mieux expliquée, et par là permettre d'éviter certaines des « discontinuités » décrites par le philosophe des mathématiques René Thom dans sa « Théorie des catastrophes ». Ces accidents mettent en lumière deux faiblesses de l'homme contemporain : l'orgueil des spécialistes qui — avant — affirment avec superbe qu'il n'y a pas de risque ; l'incompétence et l'insuffisante attention de ceux qui — chauffeur de camion ou directeur de centrale nucléaire... — oublient qu'ils sont, en quelque sorte, armés jusqu'aux dents.

La complexité de la société industrielle a tissé autour de chacun un réseau, visible ou invisible, de potentialités redoutables. Il est vain d'espérer s'en abstraire. Pour reprendre le mot de Pascal, nous sommes « embarqués ». L'inventivité humaine est si poussée que la crainte ancestrale de voir le ciel nous « tomber sur la tête » est justifiée. Aucun isolationnisme, aucun protectionnisme individuel n'est possible : le risque est l'affaire de tous.

Chaque catastrophe que recense la chronique ranime les craintes et suscite la fiévreuse recherche des coupables. Avant que dans l'esprit public un nouveau drame ne la relègue dans l'oubli. Et l'on va ainsi de frayeur en frayeur, sans progrès mesurable. Comme si nos sociétés, au total, assumaient globalement la part de l'inévitable, et la rançon de leur complexité.

(Lire nos informations page 32.)

Un entretien avec le directeur du Fonds monétaire international

Le FMI veut augmenter l'aide aux pays les plus pauvres

La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), qui s'ouvre, le jeudi 9 juillet à Genève, cherchera les moyens de stimuler une expansion insuffisante. Derrière cette quête se profile la double action du FMI en direction des pays industriels comme du tiers-monde. Directeur général du Fonds, M. Michel Camdessus nous précise sa nouvelle stratégie pour venir en aide aux pays les plus pauvres.



« Chacun doit prendre sa part d'effort »

nous déclare M. Michel Camdessus

« La croissance économique persiste, mais à un rythme si faible qu'elle aiguise les inquiétudes des pays industriels et la lassitude des pays en développement. Quel risque vous semble actuellement le plus grave, une résurgence de l'inflation ou une récession ?

— Pour l'économie mondiale, le principal risque pour le moment est celui d'un ralentissement persistant de la croissance, surtout si les pressions protectionnistes s'intensifient. Ce danger peut être écarté si des actions coordonnées sont menées à temps par les pays industriels comme ils en ont manifesté l'intention dans la déclaration de Venise (1). Cela dit, permettez-moi d'ajouter deux remarques. D'abord, évitons d'aller toujours chercher aux Etats-Unis la cause première, voire exclusive, de nos maux. S'il y a, en ce moment, ralentissement de la croissance mondiale, il est certes lié à celui, inévitable, de la demande intérieure dans un pays dont le déséquilibre de la balance des paiements est « insoutenable ». Mais il résulte aussi de la léthargie de la croissance en Europe, beaucoup moins justifiée par la situation des comptes extérieurs.

» N'oublions pas aussi qu'il nous faut rester vigilants sur le front de l'inflation, toujours prêts à rebondir. 1986 a certes été une année bénie pour les prix : la baisse du pétrole, s'ajoutant à celle des matières premières, a permis des performances inédites depuis fort longtemps, particulièrement hors de la zone dollar. Mais on s'aperçoit aujourd'hui que la plupart de pays ont encore des efforts à faire pour modérer la hausse des prix et des rémunérations nominales.

— Quels moyens le FMI préconise-t-il pour accélérer l'expansion sans raviver l'inflation et pour tenter de limiter un chômage qui touche en majorité les jeunes ?

— Le champ d'action est limité, dans la mesure où la plupart des pays n'ont guère de marge de manœuvre, ni en matière budgétaire ni en matière monétaire. Il reste que ceux qui ont d'importants surplus de balance des paiements ont une responsabilité particulière et doivent renforcer leur demande intérieure et recycler efficacement leurs surplus. Mais il ne sont pas seuls à avoir des responsabilités. Chacun — y compris les pays nouvellement industrialisés — doit prendre sa part dans cet effort de stimulation de la demande mondiale pour aujourd'hui et pour demain. On ne dira jamais assez, par exemple, que les pays aujourd'hui en déficit ou en équilibre précaire peuvent aussi apporter leur contribution en redoublant d'efforts en matière d'ajustement structurel. L'ajustement structurel, c'est plus de croissance et davantage d'emplois demain. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 16 dans le supplément « Un seul monde ».)

(1) Cette déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement a clôturé le sommet des sept principaux pays industriels à Venise, le 10 juin 1987.

M. Gandhi en échec devant le terrorisme

Soixante-seize hindous assassinés par les sikhs en quarante-huit heures

Les forces de l'ordre étaient en état d'alerte, mercredi 8 juillet en Inde. On craint, en effet, la réaction des hindous après le nouveau massacre commis, mardi, par des terroristes sikhs.

En quarante-huit heures, le bilan est de soixante-seize morts. Une grève générale a été lancée dans trois Etats du Nord-Est. Dans la capitale des affrontements avec la police ont eu lieu.

NEW-DELHI
de notre correspondant

Quarante tués lundi soir, trente-six victimes de plus dans la soirée du mardi 7 juillet, soixante-seize morts et soixante blessés en moins de vingt-quatre heures ! « Une boucherie inhumaine », commentait, mardi, le premier ministre, M. Rajiv Gandhi. Jamais depuis le réveil du séparatisme sikh, il y a cinq ans, le terrorisme enturbanné (1) n'avait fait preuve d'autant de détermination dans l'horreur. Le massacre de mardi sur une route isolée de l'Haryana, en bordure du Pendjab, s'est pour ainsi dire déroulé selon le même scénario que la tuerie de la veille près de Chandigarh, et la police n'exclut pas que le même groupe terroriste soit responsable des deux attentats. Il est un peu plus de 20 heures, sur cette route à deux voies dans le nord-est de l'Haryana. Un autocar peu chargé brinquebale entre les nids de poule du macadam. La circulation des transports en commun est interdite de nuit au Pendjab, mais pas encore dans les Etats voisins, à forte majorité hindouiste, de l'Himachal Pradesh et de l'Haryana.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

(1) Les sikhs portent un turban dans lequel ils enserrent des cheveux que leur religion leur interdit de couper.

Manipulations génétiques sur les plantes

Des bactéries au champ

Grâce au développement des méthodes de génie génétique, la recherche agronomique connaît une véritable révolution. Ces progrès suscitent aujourd'hui des inquiétudes, car les expériences des chercheurs, qui jusqu'à présent restaient confinées dans les laboratoires sont actuellement pratiquées en plein champ.

Aux Etats-Unis la firme américaine Advanced Genetic Sciences a dû affronter pendant quatre ans les écologistes et soutenir de nombreuses procédures juridiques avant de pouvoir, en avril dernier, tester des bactéries antigel sur un champ de fraisiers californien.

En Grande-Bretagne, en Allemagne et en France, de telles expériences sont en cours sans susciter autant de polémiques. Des bactéries résistantes aux antibiotiques ont été lâchées dans un champ de luzerne près de Dijon par les chercheurs d'un laboratoire de micro-biologie des sols de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Cette expérience a provoqué la colère des Verts au Parlement européen, qui demandent un moratoire pour ce genre d'essais.

Au-delà des alarmes des écologistes et des assurances des scientifiques, ne faudrait-il pas strictement réglementer les manipulations génétiques appliquées en agronomie, sans doute indispensables à l'agriculture de demain ?

Certains scientifiques laissent en effet espérer qu'en créant de nouvelles variétés de céréales ou en rendant les végétaux plus résistants, le problème de la sous-alimentation du tiers-monde serait en partie réglé.

Néanmoins ces recherches, si prometteuses et nécessaires soient-elles, demandent d'être entreprises avec prudence. Les progrès fulgurants des méthodes de génie génétique appliquées à la médecine et à la biologie humaine ont mis en évidence des risques de dérapage et conduit à la création d'organismes de contrôle tels que le Comité national d'éthique. Un exemple qui vaut sans doute pour cette autre « science de la vie » qu'est l'agronomie.

(Lire page 10 les articles de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU, JEAN-MARIE BOEHM et FRANCK NOUCHI.)

L'ENQUÊTE : référendum à risque en Nouvelle-Calédonie

Nouméa insouciante, la brousse fiévreuse...

La Nouvelle-Calédonie se prépare à vivre une fois de plus une échéance politique importante à l'occasion du référendum d'autodétermination qui y aura lieu le 13 septembre. La décision prise par le FLNKS de boycotter cette consultation et d'organiser en août, du nord au sud de la Grande Terre, une *« grande marche pour l'indépendance dans la paix »* suscite un regain de tension.

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Le calme précaire qui règne aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie fait penser à la fable de la cigale et la fourmi.

Nouméa l'insouciante n'en finit pas de s'amuser. La vie y est rythmée par les défilés de mode, les concours de beauté, les kermesses, les compétitions de planche à voile au large du Club Med. Entre l'anse Vata et la baie des Citrons, les adeptes du jogging rivalisent d'ardeur avec les fous de vélo. Au casino, les machines à sous font recette. Sur la plage, au lever du jour, les soldats en permission font la queue pour embarquer à destination du phare Amédée, haut lieu touristique du récif de corail.

Sur le front du commerce, tout va bien aussi. La fédération patronale se félicite que les investissements privés aient dépassé depuis le début de l'année la coquette somme de 71 millions de francs. Les plus heureux sont apparemment les promoteurs immobiliers. Partout on construit. La ville détient maintenant — c'est le quotidien local qui le souligne — le « record de France » du nombre de boutiques : 337 mètres carrés de surfaces commerciales pour mille habitants, « soit un équipement supérieur à trois fois celui de n'importe quel département métropolitain ».

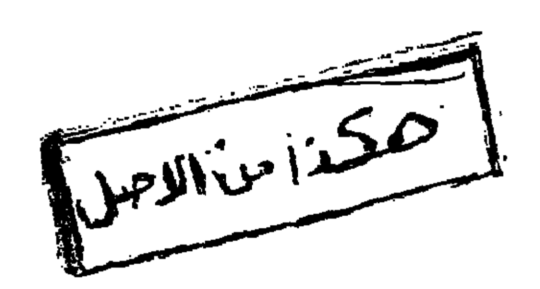
La manne de l'Etat continue de pleuvoir : la métropole a dépensé en 1986 1 575 678 886 F au service du territoire, sans compter les subventions inscrites au budget territorial proprement dit.

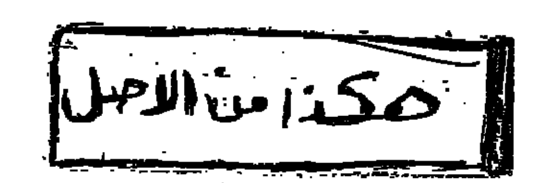
ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 7.)

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES
■ Pagaille et poussière au Louvre. ■ A Londres, le théâtre Almeida, son festival et ses ambitions. ■ Photographie : Onka Lélé à Arles, Paul Outerbridge à Beaubourg.
Pages 19 à 21

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Débats

POLITIQUE

L'action politique ne peut pas se distinguer d'une morale de l'Etat : en rendant hommage à la personnalité de Jacques Duhamel – décédé il y a tout juste dix ans – Jacques Rigaud, qui fut son directeur de cabinet, montre l'actualité de cette vision de la politique. En revenant sur le phénomène Le Pen, Philippe Sanmarco, député socialiste, évoque les risques de perversion du système démocratique de la France. Quant à Hélène Missoffe, sénateur (RPR), elle décrit les difficultés pratiques de l'exercice d'un métier d'enfer : parlementaire...

Les parlementaires et les cadences infernales

Il est devenu impossible de faire correctement son travail d'élu...

par HÉLÈNE MISSOFFE (*)

LE 19 juin, l'Assemblée nationale examinait les mesures de financement d'urgence de la Sécurité sociale. Or seuls dix-huit députés étaient en séance. Les parlementaires seraient-ils donc des irresponsables, des sans-gêne, des paresseux, alors que, dans leur circonscription, la majorité des citoyens leur font confiance ?

Le travail, dans les assemblées parlementaires, est, depuis deux années, en tout cas depuis les quatorze années que j'ai l'honneur d'y siéger, absolument impraticable. Les projets de loi, souvent déclarés d'urgence – et on se demande bien pourquoi, – se succèdent à une cadence indescriptible. Ce qui implique des séances de nuit cinq jours sur sept.

Fera-t-on vraiment croire qu'un tel afflux législatif soit indispensable ? Ne serait-il pas plus judicieux que le Parlement étudie à fond, dans des horaires « normaux », un texte réellement utile, et, de la même façon, la manière de décanter, d'élaguer, les dispositions anachroniques, dépassées, dans les différents codes où le nouveau texte doit être inséré (code électoral, code du travail, code de l'urbanisme, code des impôts, code de la santé, code de la Sécurité sociale, code des communes, etc.). Tâche qui ne saurait être confiée à une administration, si remarquable et si compétente soit-elle, mais se complaisant dans une complexité où ne se retrouvent que les spécialistes dont elle est composée.

Une cadence raisonnable de présentation des projets de loi permettrait ce double travail, indispensable pour la simplification, l'efficacité et l'application de nos textes administratifs. Mais, à l'heure actuelle, comment trouver le temps ?

Entre le travail en commission, les réunions des groupes politiques, l'appartenance à des groupes de travail (quart-monde, éducation, PME-PMI, groupes d'amitié avec des pays étrangers, etc.), le parlementaire devrait être sur place du début de la matinée jusqu'au petit matin, sans oublier sa circonscription.

Comme il est impossible de mener pendant une longue durée une vie d'enfer, le parlementaire s'organise. Il privilégie sa circonscription, le travail en commission, une cause à laquelle il se consacre, la vie de son groupe politique. Conséquence : on ne se bouscule pas dans les hémicycles, où on ne se sent pas indispensable, sauf lorsque la télévision diffuse l'image de votre présence à vos propres électeurs.

Nous qui parlons avec conviction de la remise en cause des idées reçues, des évolutions techniques, de la révolution de la communication, serions-nous incapables de mettre en place une nécessaire adaptation de la vie parlementaire.

Croyez-en mon expérience. Dix-huit heures sur vingt-quatre dans nos palais parlementaires, plusieurs jours et plusieurs nuits par semaine, cela mène tout droit à la folie, à la dépression, à l'agressivité, à l'infarctus ou à un certain absentéisme. Il faut que les gouvernements, maîtres de l'ordre du jour des assemblées parlementaires, comprennent qu'un afflux excessif de textes législatifs n'est pas synonyme d'efficacité. Si cette fringale législative était réfrénée, alors les parlementaires pourraient être plus présents, plus efficaces, plus organisés et le pays ne s'en porterait que mieux.

(*) Ancien ministre, sénateur (RPR) du Val-d'Oise.

TÉMOIGNAGE

Jacques Duhamel ou la morale de l'Etat

par JACQUES RIGAUD

IL y a dix ans, Jacques Duhamel disparaissait à l'âge de cinquante-trois ans. Sa trajectoire est très représentative de *la génération qui eut vingt ans à la* Libération. Précocement engagés dans les combats, mais trop jeunes pour en recueillir autre chose que des blessures et des concours de rattrapage, replongés aussitôt dans les études, les meilleurs de cette génération eurent, dans une phase de forte accélération de l'histoire, la volonté de marquer vite et fort leur temps.

Ils furent d'une certaine façon l'honneur de la IVe République : autour de quelques hommes politiques, les plus doués, ils surent apporter des idées neuves et faire de ce régime décrié une étape décisive de la modernisation de la France.

La maturité venue, et la Ve République sortant des controverses par la légitimité accumulée de scrutins irréfutables, on les vit accéder aux responsabilités. C'est dans cette ligne générale que s'inscrit l'aventure singulière de Jacques Duhamel, depuis ses débuts éclatants de hussard jusqu'à la fatalité d'un destin brisé.

Dès dix-huit ans, il connut la clandestinité, la prison, la guerre. Entré à l'ENA dans la première promotion, il choisit le Conseil d'Etat. Bientôt remarqué par Edgar Faure, il l'accompagna dans son ascension jusqu'à diriger son cabinet à Matignon en 1955, à l'âge de trente et un ans. Elu député du Jura en 1962, sa sensibilité de centre gauche le conduisit à participer à tous les efforts de regroupement et à soutenir, après l'échec de la « grande fédération », la candidature de Jean Lecanuet à l'élection présidentielle de 1965. Réélu en 1967 et *en 1968, il présida le groupe* parlementaire PDM (Progrès et Démocratie moderne), qui réunissait des élus issus du MRP, de la droite libérale et du centre gauche, avant de devenir président du CDP (Centre démocratie et progrès) lorsqu'en 1969 s'opposèrent non deux philosophies, mais deux stratégies du centre. Avec Joseph Fontanet, il fut le principal artisan du rapprochement avec la majorité lors des présidentielles de 1969.

Les engagements publics de Georges Pompidou sur les institutions, les libertés et l'Europe justifièrent aux yeux de cette famille de centristes un soutien résolu à l'héritier du général à l'issue de débats intérieurs d'autant plus douloureux qu'un autre centriste de bonne souche, Alain Poher, était en lice et semblait devoir l'emporter. Conscient de cet appui décisif, Georges Pompidou appela Jacques Duhamel, Joseph Fontanet et René Pleven dans le gouvernement Chaban-Delmas.

On pourrait faire un bilan de son action ministérielle pour l'agriculture, et plus encore pour les affaires culturelles. Mais au-delà des dossiers traités, c'est à d'autres niveaux que se situe le legs de Jacques Duhamel.

D'abord une conception de la politique marquée par la perception du possible sans la tentation de l'opportunisme, l'acceptation tranquille des continuités nécessaires, le refus du confort idéologique. Chef d'une des tendances de la majorité et ministre à part entière, il a su vivre cette double identité sans schizophrénie ni *états d'âme pour petit écran*, tant il était naturel, en ce temps-là, qu'un ministre fût à la fois, dans une solidarité sans faille mais non sans exigence, un homme de forte densité politique et un grand gestionnaire.

« D'abord continuer, ensuite commencer »

Il y avait aussi chez lui un style de gouvernement marqué par le sens de la continuité et le goût de la gestion. Il définissait l'action comme William James *« d'abord continuer, ensuite commencer »*. Il aimait s'inscrire dans une continuité ; si impressionnant et parfois encombrant que fût l'héritage de Malraux au ministère de la culture, J. Duhamel tint avant tout à l'assumer, concevant son apport novateur en termes de mutation plus que de rupture. De même, tout en ayant un sens aigu du geste emblématique et de l'effet médiatique, J. Duhamel croyait à la gestion et savait qu'une vraie politique s'inscrit dans le long terme. *« Je ne penserai pas au niveau de Malraux, je ne vivrai pas au niveau de Michelet, mais j'essaierai d'administrer cette maison, car c'est cela que je sais faire »*, dit-il en arrivant rue de Valois : il y avait, sous cette humilité, un sens élevé de l'Etat et du pouvoir considéré comme service.

De là découle une morale de l'Etat aussi éloignée du cynisme, que de la candeur. J. Duhamel savait d'expérience que la constance, la fidélité, l'adéquation des actes au discours, le respect des engagements ne sont pas seulement recommandables moralement, mais peuvent être le meilleur des calculs et la plus subtile des habiletés.

Il faut aussi parler de la sensibilité de l'élu. Ce bourgeois parisien, ce « jeune loup » de cabinet a été humainement transformé par l'expérience électorale, la vie de terrain, l'exercice des mandats locaux qu'il a assumés pleinement, avec une sorte de gourmandise. Conseiller général, maire de Dôle, il s'est attaché à ce Jura qui ne fut d'abord pour lui qu'un tremplin proposé par Edgar Faure. Jusque dans les épreuves de la fin, le Jura, qui n'était pas une terre facile, aura été sa référence et sa consolation, comblant sa vocation de service et nourrissant son humanisme par l'expérience de ce que la vie a d'ordinaire.

De toute sa carrière, cependant, ce sont les vingt-sept mois passés aux affaires culturelles qui restent le moment le plus fort. Mis à part le cas singulier de Malraux, dont le rôle visionnaire est le prolongement épique d'une pensée et d'une œuvre plutôt qu'un vrai projet d'Etat pour la culture, J. Duhamel est sans doute celui qui aura fixé le rôle de l'Etat en ce domaine. Une culture non cantonnée aux beaux-arts, mais sans s'étendre aux expressions les plus superficielles de la mode et de la marginalité – une attitude de l'Etat assumant sans complexe des responsabilités séculaires, mais qui inlassablement recherche des partenaires, soucieux de stimuler et d'accompagner plutôt que gérer la création et l'animation – un esprit de tolérance et de pluralisme. *« La culture, c'est ce qu'il faut pour qu'une journée de travail soit une vraie journée de vie »*, disait-il ; la formule reste actuelle.

Gaillard, Fontanet, Duhamel, combien de fois ai-je entendu déplorer que la vie publique ait été brutalement privée de ces acteurs-clés ? Est-ce un hasard s'il s'agit de personnalités qui ont incarné le centre, non le centre dérisoire des majorités d'appoint et des compromis médiocres, mais ce lieu de synthèse qui peut éviter l'opposition frontale d'une droite et d'une gauche constamment menacées par les démons de leurs propres excès ? Sans refaire l'histoire de ces dix ans, on peut penser que le rayonnement personnel et la position politique de Jacques Duhamel eussent apporté à la vie publique une part de ce qui lui manque pour conjurer la tentation du vrai déclin : le retour de la IVe République.

La perversion du Front national

Face à l'idéologie de l'exclusion, chacun doit se situer

par PHILIPPE SANMARCO (*)

LE phénomène Le Pen perturbe la vie politique française. Prenons garde à ce qu'il ne la pervertisse pas. Oui, le Front national présente un danger. Encore faut-il bien situer où se trouve ce danger. Ce n'est pas tant dans la force politique qu'il représente aujourd'hui en des circonstances exceptionnelles que dans cette manière qu'il a d'instiller une idéologie de l'exclusion qui contribue à pervertir la vie politique en réintroduisant des thèmes sur lesquels chacun se sent obligé de se situer.

On ne retient souvent du Front national que le discours sur l'immigration, l'insécurité ou, depuis quelque temps, le SIDA. Mais cela n'est que la devanture destinée à attirer la « clientèle ». Derrière, il y a toutes les idées traditionnelles de l'extrême droite historique ; celles du retour à des « formes d'authenticité » que portait le passé et que le présent a rejeté : un peuple, un territoire, un chef... ; idée du territoire qui délimite la nation et l'emmure de manière imperméable à celle des droits de l'homme... ; idée du peuple et de la nation formés par le sang et porteurs des vraies valeurs ; idée du chef qui a une mission à remplir quasi métaphysique.

Et sur la base de cette idéologie vichyste s'accroche tout un fatras programmatique, flattant l'électorat au plus près des difficultés quotidiennes que vivent nos concitoyens. C'est l'idée selon laquelle la Sécurité sociale profite trop à certaines catégories (immigrés, handicapés). C'est l'idée selon laquelle il faut, dès l'école primaire, instaurer une concurrence, etc. Or, peu ou prou, de telles idées, qui dérivent directement de l'idéologie de l'extrême droite, sont aujourd'hui reprises, bien plus souvent de manière cachée, par la droite majoritaire. Qui plus est, il arrive qu'à gauche cette perversion pénètre et conduise à considérer ce programme comme... crédible.

Comment lutter contre cette perversion ? Voilà bien la question à laquelle toutes les formations politiques attachées à la démocratie sont aujourd'hui confrontées. La situation marseillaise à laquelle certains se réfèrent peut contribuer à éclairer le débat.

Aux élections législatives de mars 1986, 85 004 Marseillais, soit 24,4 % des votants, ont voté pour le Front national. Comment en est-on arrivé là ? C'est un an avant que le Front national ne fasse son apparition sur la scène politique française, à l'occasion des élections européennes, que les idées de l'extrême droite ont pris pied sur la scène politique marseillaise à l'occasion des élections municipales de 1983. La liste « Marseille-Sécurité », qui fit exclusivement campagne sur l'insécurité et l'immigration, obtint près de 6 % des suffrages, et dans certains quartiers populaires, plus de 7 %. Signe avant-coureur : l'électorat de « Marseille-Sécurité » appartenait à toutes les familles, de gauche ou de droite. Mais, au-delà des chiffres, ce qu'a réussi « Marseille-Sécurité » c'est à contraindre toutes les forces politiques à se situer sur son terrain.

Gauche ambiguë

La gauche elle-même, ne s'est pas toujours comportée sans ambiguïtés. Elle s'est constamment située sur la défensive, en répondant sur les mêmes thèmes, oubliant d'apporter les réponses concrètes pourtant prêtes aux questions que se posaient des milliers de gens perturbés dans leur vie quotidienne et prêts à attribuer la responsabilité de leurs réelles difficultés à n'importe quelle démagogie simpliste.

Le Front national donne des réponses à des questions que les citoyens ne se posent pas en leur donnant le sentiment que ce sont les questions qu'ils se posent. C'est-à-dire qu'en leur donnant une réponse, il leur fournit sa question qui, elle, relève de la plus honteuse démagogie extrémiste. C'est ainsi qu'il pervertit la vie politique.

La gauche ne peut entrer dans ce jeu pervers au risque de se perdre. Elle n'a pas à répondre vrai à de fausses questions. Elle a à combattre la propagation de ces fausses questions-là, et à proposer de vraies réponses aux difficiles problèmes que vit une partie importante de la population.

Dès lors, le Front national ne doit pas être vu, ni nationalement ni localement, comme l'adversaire principal. L'adversaire principal, ce sont ces idées de Le Pen qui, de plus en plus, pénètrent toute l'idéologie de la droite et parfois au-delà : c'est le code de la nationalité, c'est la remise en question de certains avantages sociaux, c'est l'introduction de critères idéologiques dans les aides à la culture, c'est le retour aux idées d'ordre moral, etc.

En faisant du Front national l'adversaire principal, on lui accorde un crédit qu'il n'a pas, on en fait l'opposant essentiel, on contribue à radicaliser la droite. C'est peut-être un bon calcul électoral, quoi qu'on puisse en douter. C'est en tout cas un très mauvais calcul politique.

C'est contre la droite pervertie par les fausses réponses à des non-questions du Front national que notre combat pour les idées républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité doit être tourné. Et nous devons nous réjouir que certains, dans l'actuelle majorité, refusent cette perversion.

(*) Député PS des Bouches-du-Rhône.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

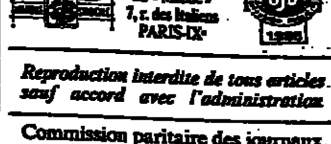

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Etranger

ÉTATS-UNIS : l'enquête sur l' « Irangate »

Oliver North affirme n'avoir jamais mis M. Reagan dans la confidence de ses activités

WASHINGTON
de notre correspondant

Pour le suspense, c'était décevant, mais peu de dramaturges auraient aussi bien su mettre en scène ce débat de tous les temps entre le centurion et les gardiens de la démocratie, entre l'exigence de vérité et l'arme du mensonge – entre la morale et le gouvernement des Etats.

Dès les premiers instants, mardi 7 juillet, de la première comparution du lieutenant-colonel North devant la commission d'enquête parlementaire sur l'« Irangate », le conseiller juridique de la Chambre des représentants, M. John Nields, pose la question à laquelle *« le peuple américain,* dit-il, *veut connaître la réponse : que savait le président du détournement au profit des « contras » du produit des ventes d'armes à l'Iran ? »*

Oliver North, organisateur de ce détournement, est l'un des très rares hommes à pouvoir dire si M. Reagan savait et a donc menti pendant des mois, ou ne savait pas et ignorait alors tout ce qui se faisait en son nom. Dans la première hypothèse, c'est grave. Dans la seconde, il se confirme seulement que le président des Etats-Unis préside peu et « Ollie », sanglé dans son uniforme des « marines », nuque droite et poitrine couverte de médailles, va disculper celui qu'il appelle – comme dans un gang ou un réseau – *« le patron ».*

« Je n'ai jamais personnellement discuté avec le président de l'utilisation des profits des ventes d'armes américaines à l'Iran pour soutenir la résistance nicaraguayenne », dit-il, en récitant ce qui n'a rien d'une improvisation. *« Je n'ai jamais soulevé,* insiste-t-il, *cette question devant lui et il ne l'a jamais soulevée devant moi. »*

Une fraction de seconde, on pourrait croire que le lieutenant-colonel va tout prendre sur lui, mais il n'en est rien. *« Dans tout ce que j'ai fait alors que j'étais en fonctions au Conseil national de sécurité,* enchaîne-t-il, *j'ai présumé que le président était au courant de ce que je faisais et l'avait approuvé auprès de mes supérieurs. J'ai demandé l'approbation de mes supérieurs pour chacune de mes actions* (et) *quand j'ai obtenu* (cette) *approbation, j'ai présumé qu'ils l'avaient demandée au président et obtenue de lui. »*

C'est peut-être exact, mais certainement très habile puisque, Oliver North laisse ainsi à l'amiral Poindexter, l'homme qui dirigeait le Conseil national de sécurité au moment du détournement de fonds en faveur des « contras », le soin de décider de ce qu'il faut dire à l'Amérique. Il ne comparaîtra pas avant la semaine prochaine, mais le choix qu'il a maintenant à faire est d'autant plus délicat que son ancien subordonné a affirmé lui avoir adressé, à partir de février 1986, non pas un, comme on le pensait jusqu'à présent, mais cinq memoranda à présenter à M. Reagan pour approbation de l'opération.

Ou bien l'amiral Poindexter a laissé ces memoranda dans son coffre – ce qu'il aurait du mal à justifier – ou bien il les a transmis



M. Reagan, qui n'a, dans cette hypothèse, jamais ignoré l'affaire. D'ores et déjà, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que rien n'avait été remis au président et cette version, bien que difficile à admettre, a au moins l'avantage de corroborer le récit d'Oliver North. Mardi matin, le lieutenant-colonel a également affirmé en effet que l'amiral Poindexter lui aurait déclaré de 21 *novembre que le président* ne savait pas – ce que M. Reagan, en personne, lui aurait confimé quatre jours plus tard.

Le Congrès défié

Lorsque Oliver North a dit cela, la première demi-heure de sa déposition était à peine écoulée et le suspense remis à huit jours ou plus, mais la journée ne faisait pourtant que commencer. Car, prudent sur la nature exacte (franc-tireur ou exécutant) du rôle qu'il a joué, cet officier n'a en revanche pas hésité à braver, à travers les membres de la commission, l'ensemble du Congrès.

Sous la lourde verrerie des lustres, face aux photographes couchés à ses pieds et aux élus dont les dignes statures dépassent les imposants pupitres de bois ciré, l'accusé se fait l'avocat de cet aspect fondamental du reaganisme qu'aura été la volonté de réhabiliter et développer les opérations secrètes, notamment pour combattre les mouvements considérés comme pro-soviétiques dans le tiers-monde.

Quand le conseiller juridique de la Chambre, qui mène l'interrogatoire, croit le piéger en lui disant que les ventes d'armes à l'Iran et l'organisation du soutien aux « contras » avaient été conçues pour rester secrètes vis-à-vis non seulement de *« nos ennemis »* mais aussi du *« peuple américain »*. Oliver North rétorque du tac au tac qu'il ne voit pas comment les ennemis des Etats-Unis pourraient être tenus dans l'ignorance d'une opération dont les Américains auraient été informés.

C'est sèchement dit, et, avant que John Nields ait eu le temps de reprendre l'interrogatoire en main. North a déjà expliqué qu'un Etat a besoin de pouvoir agir dans le secret, de pouvoir se distancer de ce qui est fait si cela vient à être connu et que le mensonge est inhérent à cette nécessité.

Pour un Européen, il n'y a pas là de *quoi écarquiller les yeux, mais* pour l'Amérique, puritaine et si sûre de sa force et de son bon droit qu'elle estime n'avoir rien à cacher, le propos est totalement provocateur. Visiblement surpris, John Nields laisse d'ailleurs percer son indignation quand il dit, avant de reprendre le fil de ses questions, qu' *« un des principaux objectifs de ces auditions est que le secret et la tromperie fassent place à l'établissement des faits et à la vérité »*.

C'est donc sur les faits qu'il interroge, sec, précis et sans jamais sourire, mais Oliver North, lui, alterne de grands regards désolés d'enfant surpris par tant d'injustice et des insolences de potache indiscipliné. Il en fait beaucoup, tellement même qu'il finit vite par paraître totalement composé dans chacune de ses attitudes. Mais, sur le fond, il ne cède rien.

Insolences et étonnement

Que John Nields évoque les masses de documents passés à la machine à déchiqueter et Ollie, menton levé, explique qu'il n'avait pas acheté cette machine lui-même, que c'est le gouvernement qui en fournit à ses bureaux pour que *« soient détruits les documents qui ne devraient pas être divulgués »* et qu'il avait commencé, pour sa part, à en détruire dès le début d'octobre, quand l'ancien directeur de la CIA et lui-même avaient senti que l'affaire allait sortir, bref que la destruction de preuves est un impératif de la raison d'Etat.

Il y a une telle conviction tranquille dans le propos qu'on se prend à réaliser que dans tout autre pays que les Etats-Unis cet homme serait de l'étoffe dont on fait les putschistes. L'action le fascine, il pense avoir le droit et la raison pour lui, et son mépris pour la représentation nationale éclate lorsqu'il lance qu'il aurait voulu que pas un seul mot de tout cela ne soit dit au Congrès, auquel il reproche avec véhémence tant le *« désastre intérieur »* que représenteraient ces auditions que l'incompréhension de la nécessité d'aider les *« combattants de la liberté »*.

Le tout pourrait friser la sédition, mais non. Les télévisions filment en *direct, les élus ne paraissent* pas autrement inquiets, John Nields en reste vaille que vaille aux faits et à côté d'Oliver North siège l'un des meilleurs avocats des Etats-Unis, *M. Brendan Sullivan*, qui mène à l'admiration de tous une bataille de procédure bien peu justifiable, arrête les questions d'une paume ouverte pour souffler des réponses à son client et utilise, en un mot, toutes les possibilités du droit.

Le spectacle est fascinant, car c'est la démocratie qui s'oppose dans toute sa splendeur à la tentation des idées courtes et du salut national et c'est aussi la discrète revanche d'un establishment politique contre ces Californiens qui ne savent pas encore que d'un point à l'autre le plus court chemin n'est pas forcément le meilleur.

L'audition d'Oliver North devait se poursuivre jusqu'à vendredi au *moins. L' « Irangate » est soudain* devenu autre chose qu'une faible parodie du Watergate.

BERNARD GUETTA.

HAITI : après la journée de grève générale

La poussée de fièvre est passée mais l'opposition n'a pas désarmé

PORT-AU-PRINCE
correspondance

La poussée de fièvre qui a secoué Haïti à quatre mois des élections législatives et présidentielles semble en voie d'apaisement. L'armée, qui avait brutalement réprimé les manifestations la semaine dernière – au moins vingt morts et plus d'une centaine de blessés, – est restée dans ses casernes depuis le week-end dernier. La mobilisation de la population contre le Conseil national de gouvernement (CNG) reste forte, mais la tension est sensiblement retombée tant à Port-au-Prince que dans la majorité des provinces.

Le *déroulement de la journée* du mardi 7 juillet est, à cet égard, révélateur. La veille, le bruit s'était répandu que trois groupes de sept jeunes gens allaient s'immoler par le feu devant le palais national et les ambassades de France et des Etats-Unis au cours du sixième jour de la grève générale. Toute la matinée, plusieurs centaines de personnes étaient massées devant le palais, tandis que des groupes de manifestants sillonnaient la capitale, brandissant des branches d'arbres et scandant des slogans hostiles au CNG.

La foule s'est finalement dispersée en début d'après-midi sans incidents, les jeunes gens ayant renoncé à se sacrifier.

Le rôle de l'Église

Le mot d'ordre de grève n'a pas été reconduit pour mercredi. Les protestations devaient cependant se poursuivre jeudi avec l'organisation de « funérailles nationales symboliques » pour les victimes de la répression, alors qu'une grande manifestation « anti-macoutes » et anti-CNG est prévue pour vendredi.

Au cours de ces neuf journées de crise, les états-majors de l'opposition ont semblé dépassés par l'ampleur de la *mobilisation populaire, étouffée* par la violence de l'armée. *« Nous avons remporté une grande victoire avec le retrait du décret sur l'organisation des élections et la levée de l'interdiction de la centrale autonome des travailleurs haïtiens, la CATH, principal syndicat »*, confiait lundi M. Jean-Claude Bajeux, *dirigeant* du CONACOM, un regroupement des partis modérés.

Mais, dès la semaine dernière, *Mgr Willy Romelus, évêque de* la ville de Jérémie, avait appelé à la démission du CNG, présidé par le général Namphy. L'aile progressiste de l'Église a joué un rôle important tout au long des événements, lançant des mots d'ordre radicaux contrastant avec la prudence des organisations politiques. *« Il faut arracher manioc macoute »* – (extirper toute trace du régime duvalliériste) – *et instaurer un gouvernement populaire et révolutionnaire »*, s'est écrié le Père Jean-Bertrand Aristide au cours de son homélie dominicale.

Très populaire dans les quartiers les plus pauvres de la capitale, le religieux salésien s'en est vivement pris à l'impérialisme américain : *« Seigneur, délivrez-nous du mal, des grands et des petits macoutes »*, scandaient les fidèles de l'église archicomble de Saint-Jean-de-Bosio. *En conflit larvé avec* la Conférence épiscopale qui affiche des positions beaucoup plus modérées, les représentants haïtiens de la théologie de la libération s'interrogent : faut-il participer plus activement aux affaires du pays ? L'exemple nicaraguayen les incite à la prudence, pour ne pas heurter de front le Vatican.

« Nous pourrions reconsidérer notre position sous la pression populaire », nous a cependant déclaré le Père Aristide après l'office. La CATH est apparue comme la force motrice du mouvement de contestation. Revendiquant cent cinquante mille adhérents, dont *les deux tiers dans les campagnes*, elle a montré sa capacité de bloquer le pouvoir par la grève générale : *« 95 % des chauffeurs sont affiliés à notre syndicat »*, explique M. Yves Richard, le secrétaire général de l'organisation, qui vit toujours dans une semi-clandestinité. La paralysie des tap-tap – les camionnettes bariolées qu'utilisent la plupart des Haïtiens pour se déplacer – suffit à bloquer le pays.

De leur côté, les cinquante-sept *organisations d'opposition* s'efforçaient toujours dans la nuit de mardi à mercredi de mettre sur pied un nouveau CNG plus proche des aspirations populaires. Rien n'indique cependant que le général Namphy soit disposé à passer la main. La crise de ces derniers jours a sans aucun doute gravement isolé le triumvirat qui dirige le pays, mais il peut toujours compter sur l'armée, qui reste, en dépit de certaines dissensions, la principale force du pays, et sur l'appui des Etats-Unis, qui veulent éviter que le processus de retour à la démocratie ne soit troublé par la pression populaire. Reste que Haïti, le pays le plus pauvre de l'hémisphère, est un baril de poudre à la merci de la moindre étincelle.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Diplomatie

La visite du président von Weizsäcker en URSS

« L'existence de deux Etats allemands est une réalité, toute autre approche est inacceptable »

déclare M. Gorbatchev

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev a répondu avec vivacité au président ouest-allemand, M. Richard von Weizsäcker, qui regrettait devant lui la division de l'Allemagne en deux Etats : *« Je ne suis pas enclin à théoriser sur cette question. L'existence de deux Etats allemands est une réalité, c'est de cela qu'il faut partir. Toute autre approche est inacceptable, et, si quelqu'un s'engage dans cette voie, les conséquences seront très sérieuses. Cela doit être absolument clair »*, a affirmé M. Gorbatchev.

Le secrétaire général s'adressait en fait par personne interposée au chancelier Kohl. Il a rappelé, comme il est de règle dans les rencontres de ce genre, le traité de Moscou de 1970, qui a normalisé les relations entre l'URSS et la RFA. *« Quand nous entendons dire que la question allemande est ouverte, que tout n'est pas clair en ce qui concerne les « territoires de l'Est » et que les conférences de Yalta et de Postdam sont illégales, nous avons un doute sur la disposition du gouvernement ouest-allemand à appliquer ce traité »*, a-t-il encore ajouté.

M. Gorbatchev a reçu, mardi 7 juillet, M. von Weizsäcker pendant deux heures et demie au Kremlin. L'échange a également été *« animé »*, selon Tass, à propos de la sécurité en Europe. Le secrétaire général a exprimé ses inquiétudes devant les projets de création de nouvelles armes conventionnelles destinées éventuellement à remplacer en Europe de l'Ouest les armes nucléaires.

Ces propos coïncident avec la révélation mardi par le magazine *ouest-allemand Stern* que le conseil national de sécurité de la RFA avait décidé en 1985 de remplacer par des explosifs classiques les têtes nucléaires actuellement sous contrôle américain des soixante-douze Pershing IA possédés par la Bundeswehr, dont la portée est d'environ 750 kilomètres. Le Bundestag a cependant décidé le 4 juin dernier de maintenir ces fusées en l'état, ce qui ne fait pas davantage l'affaire des Soviétiques, qui veulent qu'elles soient éliminées dans le cadre de l'accord global qu'ils négocient avec les Américains pour l'élimination des armes à moyenne portée en Europe.

Mathias Rust prochainement libéré ?

M. von Weizsäcker était accompagné du ministre ouest-allemand de affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, qui a plutôt bonne presse à Moscou. M. Gorbatchev a rappelé la visite de ce dernier en 1986. *« Une nouvelle page avait alors été ouverte dans les relations entre nos deux pays, mais elle est restée vierge et il y a même eu le risque qu'elle soit tournée. Heureusement cela ne s'est pas produit »*, a remarqué le secrétaire général.

Une malencontreuse comparaison par le chancelier Kohl des talents de communication de M. Gorbatchev avec ceux de Joseph Gœbbels en novembre dernier avait annulé l'effet positif de la visite de M. Genscher et suscité une violente diatribe de la *Pravda* contre le chef du gouvernement *ouest-allemand*.

M. Kohl reste un des derniers dirigeants occidentaux à ne pas avoir fait le voyage de Moscou depuis l'accession au pouvoir de M. Gorbatchev. Il ne l'avait rencontré que lors des obsèques de Constantin Tchernenko en mars 1985. M. von Weizsäcker a *affirmé que MM. Kohl et Gorbatchev* se rencontreraient à l'avenir, mais il n'a pu indiquer ni le lieu ni la date. Le président ouest-allemand a enfin révélé qu'il avait abordé avec le secrétaire général le cas du pilote Mathias Rust, mais il n'a pas donné d'autres détails sur ce sujet.

Peu après, le directeur de l'agence officieuse Novosti, M. Valentin Faline, a déclaré à ce sujet à des personnalités ouest-allemandes : *« L'affaire touche à sa fin. Vous devriez attendre quelques heures ou quelques jours, puis une solution sera trouvée »*. Mathias Rust, incarcéré à Moscou, encourt une peine de dix ans de réclusion pour violation de l'espace aérien soviétique pour s'être posé sur la place Rouge.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La réunion francophone de Bujumbura

Les Belges (et les Français) sur la sellette

En vue du deuxième sommet francophone fixé, dans moins de deux mois, à Québec, plus de trente délégations, dont les deux tiers conduites par des ministres, sont arrivées, le mardi 7 juillet à Bujumbura, où elles poursuivront leurs travaux jusqu'au vendredi 10 (*le Monde* du 7 juillet).

Les ministres doivent examiner le bilan des projets mis sur pied lors du sommet de Paris en février 1986, et préparer l'ordre du jour de la conférence de Québec. La délégation française est conduite par Mme Michaux-Chevry, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la francophonie.

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

A peine arrivées sur les bords du lac Tanganyika nombre de personnalités venues des quatre coins de l'aire d'expression française ont vu leur attention attirée par un virulent article anti-belge publié à la une de l'unique quotidien de Bujumbura, *le Renouveau du Burundi*.

« Tout le monde n'est pas content de notre stabilité, en commençant par nos « éducateurs », les Belges, qui, après nous avoir fait goûter les méfaits de la potion amère de leur colonialisme (ont) *encore des nostalgies remarquables après vingt-cinq ans d'indépendance »*, écrit l'éditorialiste gouvernemental.

Certes, l'administration coloniale de la Belgique, très paternaliste, n'a pas laissé ici que de bons souvenirs. Mais nul ne s'attendait à un tel lever de rideau d'une rencontre ministérielle à laquelle la Belgique est doublement représentée (au niveau du gouvernement central et de l'entité Wallonie-Bruxelles). Sans oublier qu'environ 150 coopérants belges (et 125 français) travaillent actuellement au Burundi.

Ce recours à un langage *« anticolonialiste »* s'explique peut-être *en fait par une irritation non maîtrisée* due à des problèmes internes. Depuis sa prise du pouvoir en 1976, le colonel Jean-Baptiste Bagaza, chef de l'Etat burundais, mène en effet, au nom de la laïcité, une lutte sans merci contre les positions de l'Eglise catholique, largement majoritaire dans la population et longtemps sa seule porte d'accès à l'éducation scolaire.

Des centaines de prêtres étrangers ont dû quitter le *« pays aux mille collines vertes »*, et ceux qui sont restés ne se voient pas épargner les tracasseries administratives. Les séminaires ont été « nationalisés ». De 600 à 800 lieux de culte chrétien ont dû fermer tandis qu'on laissait la Libye financer une mosquée aux dômes dorés aux portes de la capitale. Officiellement, 1,5 % des Burundais sont musulmans et 23 % animistes, les autres étant chrétiens.

Le lycée français de New-York

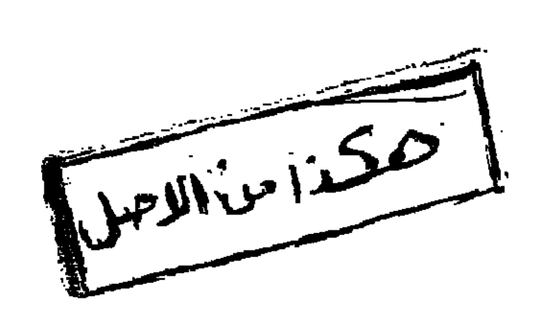
En dernier ressort, cette année, la célébration de la messe en semaine a été interdite par le gouvernement. L'an passé, le pape avait encouragé par lettre l'épiscopat burundais à *« défendre les droits de l'homme »*, rappellent volontiers ici les militants catholiques, mais aujourd'hui, malgré des libérations, trois prêtres et deux catéchistes, tous nationaux, restent incarcérés.

Dans un discours-fleuve mais, lui, réellement serein, le président Bagaza, venu en personne inaugurer la conférence, a quelque peu atténué la diatribe éditoriale en rendant hommage *« à l'effort des pays amis, en particulier francophones, en faveur du Burundi »*. Il a souhaité que le sommet de Québec soit *« une réunion politique orientée vers des décisions concrètes et non un forum d'échanges sans réalisation »*.

Le président a également émis le vœu que la francophonie ne demeure pas *« une coalition de relations bilatérales et d'intérêts nationaux »*. Cette phrase visait peut-être la France, à laquelle nombre de responsables étrangers d'expression française, notamment les Québécois, reprochent de plus en plus, sans encore oser le dire ouvertement, de mettre au compte de la francophonie des opérations bilatérales que Paris aurait de toute façon menées, mais qu'il voudrait maintenant faire financer en partie par ses rares partenaires francophones nantis, comme les Canadiens ou les Wallons.

L'exemple du *lycée français* de New-York et de l'école française internationale de Washington est cité avec insistance. Sous couvert d'un *« fonds multilatéral d'aide à la scolarisation »* dans lequel la France a mis 2 millions de francs, ce sont pour le moment deux établissements considérés comme étant surtout fréquentés par des enfants de « privilégiés » qui ont été ou vont être renfloués. Le Canada fédéral, le Québec, la Wallonie-Bruxelles et le Sénégal ont accepté, non sans maugréer, de fournir une mise en argent ou en hommes dans ce renflouement, qui est sans doute nécessaire mais n'est guère populaire parmi les francophones non français.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



Asie

CORÉE DU SUD : amnistie pour plus de mille opposants

M. Kim Dae Jung va recouvrer ses droits civiques

SÉOUL
de notre envoyé spécial

L'homme est toujours considéré comme dangereux par le pouvoir. « *C'est un démagogue qui ne respecte pas le jeu parlementaire. C'est pourquoi on ne doit pas lui rendre ses droits civiques* », estimait récemment encore une personnalité de l'entourage du président Chun Doo Hwan. Et pourtant, dans un geste qui se veut une preuve de sa volonté de s'engager sur la voie de la démocratisation, le gouvernement devrait annoncer, jeudi 9 juillet, l'amnistie et la restauration des droits civiques de M. Kim Dae Jung et de plus de deux mille personnes qui en ont été privées au cours des sept dernières années.

Cette amnistie interviendra le jour des funérailles de l'étudiant Lee Han Yol, qui, après vingt-sept jours de coma, est mort dimanche dernier. Une mort qui a introduit un élément émotionnel dans le fragile équilibre qui prévalait depuis l'annonce du programme de libéralisation. « *Je suis favorable à la marche qui doit accompagner les funérailles de Lee Han Yol et j'espère que la police n'interviendra pas*, nous dit M. Kim Dae Jung. *Ce sera un test de la sincérité du pouvoir : le droit de se rassembler et de manifester pacifiquement est à la base de la démocratie.* »

Figure symbolique de la lutte pour la démocratie en Corée du Sud, M. Kim est « *sceptique* » sur la mise en œuvre du programme de libéralisation annoncé. « *MM. Chun et Roh Tae Woo* (son dauphin) *ont été contraints à ce changement par la pression intérieure et extérieure. Mais ils agissent contre leur volonté profonde* », poursuit M. Kim qui ne cache pas ses craintes : le parti gouvernemental ne lui semble guère disposé à abandonner le pouvoir, même à la suite d'élections libres. M. Kim et favorable à la formation d'un cabinet de coalition, « *seule garantie*, précise-t-il, *pour une mise en œuvre harmonieuse du programme de démocratisation* ».

« *Cette démocratisation ne peut être réalisée sans avoir au préalable effacé les stigmates du passé. On doit faire la lumière sur le massacre de Kwangju* (en 1980) *et les tortures, et libérer tous les prisonniers politiques. Ce n'est qu'après qu'une véritable réconciliation nationale sera possible. Je suis fermement opposé à toutes représailles contre le président Chun ou les généraux qui ont commis des actes condamnables dans le passé. Et j'essayerai au maximum d'éviter de telles représailles. Mais il est important que le prochain gouvernement soit libéré des charges qui pèsent sur l'actuel. C'est important, tant pour le futur président que pour M. Chun, qui pourra ainsi quitter le pouvoir en toute sécurité.* »

Par le passé, les observateurs ont souvent avancé que l'une des craintes de M. Chun, si l'opposition accédait au pouvoir, était de se voir passer en jugement, notamment pour l'affaire de Kwangju.

Pugnacité et expérience

Depuis qu'il se présenta comme candidat à la présidence contre Park Chung Hee en 1971 et qu'il faillit l'emporter, M. Kim Dae Jung est devenu la « bête noire » des régimes militaires. Sa vie, au cours des seize dernières années, a été marquée par une succession d'événements dramatiques : il fut notamment enlevé en 1973 à Tokyo par les hommes de main de Park, et il ne dut la vie qu'à l'intervention de Washington. Il passa les années suivantes entre la prison, la résidence surveillée et un exil volontaire aux Etats-Unis. Condamné à mort en 1980 pour sédition (et en particulier pour sa responsabilité supposée dans les émeutes de Kwangju), M. Kim a vu ensuite sa peine commuée en vingt ans de prison. Sous la pression américaine, le gouvernement Chun le laissa partir aux Etats-Unis, d'où il revint en février 1985. Sa peine de prison fut alors suspendue, mais il fut toujours « barré » de la vie politique et placé cinquante-cinq fois en résidence surveillée. Aujourd'hui, c'est encore grâce à la pression américaine que M. Kim se voit restaurer ses droits civils. Pour la première fois depuis de longues années, il devait déjeuner ce mercredi chez l'ambassadeur américain.

« *Park Chung Hee me haïssait*, nous dit M. Kim, *mais ce régime a essayé de me briser politiquement et psychologiquement* ». Apparemment, il n'a pas réussi. M. Kim paraît en pleine forme, faisant preuve de la même pugnacité que par le passé, tempérée seulement par l'expérience. Rejetant avec énergie les accusations portées contre lui d'être « *procommuniste* », il rappelle que pendant la guerre, prisonnier des troupes du Nord, il fut parmi les rescapés d'un groupe de deux cents personnes exécutées à Mokpo, sa ville natale. Il fit partie par la suite d'un mouvement où étaient représentées la gauche comme la droite puis il fut un proche collaborateur de M. Chang Myon, qui devint brièvement président à la chute de Syngman Rhee en 1960. Chang Myon fut chassé du pouvoir par le coup d'Etat de Park neuf mois plus tard. Ce fut la seule expérience de démocratie, pour le moins chaotique, que connut la Corée du Sud.

« *La démocratisation est un processus délicat pour le pouvoir actuel*, commente M. Kim, *et il n'est pas impossible qu'effrayé il choisisse de nouveau la répression. Prenons deux exemples. Il n'y a pas ici de syndicats. Si on commence à libéraliser les lois du travail, il y aura une explosion de demandes de la part des ouvriers. Ce qui me paraît légitime. Ils sont dix millions et leurs conditions de travail sont très dures. Autre exemple : si on libéralise la presse, les scandales qui ont marqué ce régime vont faire surface.* »

Une fois qu'il aura recouvré ses droits civils, M. Kim ne pense pas se lancer immédiatement dans une campagne politique. « *Je ferai le tour du pays pour me rendre compte de la situation* », dit-il. Sans doute n'a-t-il pas renoncé à ses ambitions présidentielles. « *Pour l'instant je n'ai pas de projet, mais le temps venu nous présenterons un candidat unique* », ajoute-t-il, faisant référence à sa rivalité avec M. Kim Young Sam, président du Parti pour la réunification et la démocratie. Une rivalité ancienne qui remonte à 1971 et a considérablement affaibli l'opposition au cours de ces dernières années. Les deux Kim doivent aujourd'hui s'employer à constituer une alternative crédible, au prix peut-être des ambitions de l'un d'entre eux.

PHILIPPE PONS.

INDE

Soixante-seize hindous assassinés par les sikhs

(Suite de la première page.)

L'autocar est suivi depuis un moment par deux véhicules privés. A l'approche d'un pont qui permet de surveiller la plaine alentour, les véhicules doublent l'autocar et s'arrêtent. Cinq hommes descendent. Ils brandissent des fusils d'assaut AK 47 – on apprendra plus tard que les armes, comme celles des tueurs de la veille à Chandigarh, sont de fabrication chinoise – et font signe au chauffeur de stopper. Les assaillants font descendre les passagers et commencent à tirer. En quelques secondes, quatre personnes sont abattues.

Arrive alors de la direction inverse un autre autocar, bondé, celui-là. Le véhicule est à son tour obligé de s'arrêter. Les tueurs grimpent à bord et jettent un rapide coup d'œil. Pas de turbans sikhs sur les sièges ; ils enclenchent leurs armes sur « tir automatique » et arrosent les passagers. 32 cadavres seront retrouvés peu après, et 30 blessés envoyés à l'hôpital. Les assaillants disparaîtront à la faveur de la nuit, après avoir abandonné leurs véhicules et volé successivement deux camions pour regagner leur cache au Pendjab voisin.

Le pays est atterré et les politiciens ne trouvent plus de mots pour décrire leur colère : « *Ce nouveau massacre accroît notre détermination d'en finir avec le terrorisme* », déclare banalement le gouverneur du Pendjab. « *Je demande aux autorités de l'Haryana et de l'Himachal-Pradesh de renforcer leurs mesures de sécurité* », ajoute le ministre fédéral de l'intérieur. L'impuissance des mots et l'échec de la stratégie de Rajiv Gandhi face à un adversaire, d'autant plus dangereux qu'il comprend tout au plus 300 militants décidés à tuer, n'ont jamais été aussi éclatants.

Le gouvernement sikh modéré du Pendjab a été destitué en mai sous prétexte qu'il ne parvenait pas à maintenir l'ordre. Depuis la reprise en main de la région par la police et les forces paramilitaires, près de 200 hindous ont été assassinés, et le bilan pour les six premiers mois de 1987 atteint déjà celui de toute l'année 1986, 600 morts. « *Il n'y a pas de miracle* », réplique M. Ribeiro, le directeur de la police du Pendjab. « *Nous combattons les terroristes, personne ne peut dire le contraire, mais c'est vrai, ils sont encore en position de mettre leurs menaces à exécution* ». Que faire ? « *Envoyez l'armée !* », réclame le BJP, un parti hindouiste de droite. « *Cela ne servira à rien*, rétorque M. Ribeiro, *l'armée n'est pas entraînée pour ce genre de lutte.* » Il aurait pu ajouter que les soldats ont déjà été déployés au Pendjab, en 1984, pendant plusieurs mois, et que cela n'a rien résolu, au contraire...

Jeunesse, chômage et pauvreté

« *L'erreur*, selon les communistes, *a été de destituer le gouvernement sikh modéré. Avec qui allez-vous désormais négocier ?* », demandent-ils. Les « grands prêtres » du Temple d'or, La Mecque du sikhisme, à Amritsar, ne bénéficient plus, en effet aujourd'hui, du même respect auprès des jeunes qu'autrefois. L'influence des organisations politiques et civiques sikhs du Pendjab ou de New-Delhi s'arrête à leurs adhérents, dont la plupart sont adultes et prospères. Les terroristes, eux, sont jeunes, ils proviennent souvent de familles pauvres, ils sont pour la plupart au chômage ; beaucoup ont flirté avec la contrebande et jugent qu'ils n'ont aucun avenir tant que le Pendjab restera dans l'Union indienne. La majorité des 16 millions de Sikhs indiens vit, par comparaison avec le reste du pays, dans un état de relative prospérité. Et c'est pourquoi l'immense majorité de la secte, aujourd'hui encore, reste opposée à l'idée du « Khalistan » de l'état sikh indépendant rêvé par les terroristes.

Les massacres d'hindous comme ceux des dernières 24 heures n'ont d'autre objectif que de fomenter des pogroms anti-sikhs à Delhi et ailleurs, de manière à gagner de nouveaux adeptes à la cause du « refuge khalistanais ». Les autorités centrales l'ont parfaitement compris et c'est pourquoi, mercredi matin à New-Delhi, l'armée patrouillait dans les « quartiers chauds » qui, en novembre 1984, avaient été le théâtre du massacre d'au moins 2 500 Sikhs par des foules hindoues en furie. Tout rassemblement de plus de cinq personnes sur la voie publique a été interdit. Mais le BJP ayant maintenu le défilé de protestation, prévu pour mercredi devant la résidence du premier ministre, la tension dans la capitale restait contenue mais bien réelle en fin de matinée.

PATRICE CLAUDE.

Proche-Orient

LIBAN

Le gouvernement américain dément que M. Charles Glass soit un espion

Le gouvernement américain a catégoriquement démenti, mardi, que le journaliste américain Charles Glass, détenu en otage au Liban, travaille pour les services de renseignement américains et a estimé que ses déclarations lui ont été arrachées par la contrainte.

M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a souligné que l'enregistrement vidéo transmis à une agence occidentale à Beyrouth, constitue « *apparemment une nouvelle tentative cynique de manipulation de l'opinion publique. Des déclarations faites par des otages dans ces circonstances sont toujours faites sous la contrainte* », a déclaré M. Redman. « *Il n'est pas et n'a jamais été un employé du gouvernement américain. Il est une victime innocente d'un terrorisme cruel* », a déclaré M. Redman, en appelant à la libération « *immédiate et sans conditions* » de M. Glass et de tous les autres otages détenus au Liban. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a, quant à lui, suggéré que ce genre d'aveux pouvaient être arrachés sous la « *torture* ». M. Roone Arledge, président du secteur information de la chaîne de télévision ABC, à laquelle a appartenu M. Glass, a souligné pour sa part, dans un communiqué lu à l'antenne, que les déclarations du journaliste ont été faites sous la contrainte « *et ne doivent pas être acceptées comme valables* ».

A Beyrouth, le chef du Parti socialiste progressiste (PSP-druze), M. Walid Joumblatt, a affirmé mardi que Charles Glass demeurera pour lui un ami, « *qu'il soit innocent ou espion* ». – *(AFP.)*

Un double défi à Damas

BEYROUTH
de notre correspondant

Trois semaines après avoir enlevé le journaliste américain Charles Glass, et une semaine après avoir revendiqué le rapt à partir de Saïda, l'« Organisation de la défense du peuple libre » a fourni la preuve qu'elle le détenait bien par la diffusion, devenue classique à Beyrouth-Ouest, d'une cassette vidéo où l'otage lit un message en général adressé au gouvernement de son pays et à sa famille.

Dans le cas de M. Glass, la cassette rituelle comporte deux particularités importantes. Tout d'abord, au lieu de réclamer des autorités de son pays de céder aux exigences de ses ravisseurs – qui en l'occurrence n'ont jamais été présentées – le journaliste américain « avoue » être un agent de la CIA.

L'air fatigué, mais avec le style concis et la diction parfaite d'un journaliste de télévision, M. Glass déclare : « *J'ai utilisé mon statut de journaliste pour couvrir mon travail à la CIA. (...) Je suis un expert des affaires du Moyen-Orient, et c'est à ce titre que j'ai été envoyé pour des missions secrètes dans la région. Je suis revenu au Liban, envoyé par le bureau de Londres de la CIA. Je devais obtenir des informations sur les derniers développements des relations entre les Israéliens et les chrétiens libanais, et étudier le contexte politique avant les prochaines élections présidentielles libanaises. Je devais également évaluer la portée de l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest, et son impact éventuel sur la situation régionale. J'ai eu des entretiens importants avec les responsables chrétiens, notamment avec M. Dany Chamoun et le général Michel Aoun... Je me suis rendu au Liban-Sud pour évaluer la situation et les forces en présence. J'ai aussi rencontré des responsables palestiniens pour m'entretenir des derniers combats menés par eux contre les Syriens et leurs alliés.* »

Charles Glass conclut son message par un « *Je vous aime* », adressé à sa famille.

Un cas plus difficile

Dans le communiqué accompagnant la cassette, ses ravisseurs affirment : « *L'enquête révèlera peu à peu tous les projets sionistes auxquels il a collaboré, ainsi que l'identité de ses complices.* »

Tout cela signifie que le cas de M. Glass devrait être encore plus difficile à régler que celui des autres otages étrangers au Liban, alors que Damas entendait précisément obtenir sa libération en priorité. Le défi à la Syrie est clair : l'homme que vous réclamez est un espion patenté – soutiennent ses ravisseurs à l'adresse de Damas, – sous-entendu : « *Aurez-vous, après cela, la prétention de continuer à nous en réclamer la restitution ?* »

Autre défi à la Syrie : le fait même de livrer la cassette à Beyrouth en secteur musulman. Non que matériellement, dans une portion de la ville où circulent des centaines de milliers de personnes, il soit difficile d'effectuer une telle livraison. Le quadrillage des rues par des postes et barrages syriens ne peut pratiquement rien pour l'empêcher. Mais, s'ils voulaient ne pas accentuer la démonstration d'impuissance de Damas dans cette affaire, les ravisseurs auraient pu faire livrer la même cassette ailleurs, Saïda par exemple, comme pour leur premier communiqué, qui échappe au contrôle syrien. Ils ont voulu – et ce ne peut être qu'intentionnellement – que cela se fasse à Beyrouth-Ouest. Ils avaient au départ nargué Damas en y procédant au rapt, à 500 mètres d'un barrage syrien.

LUCIEN GEORGE.

La tension dans le Golfe

La protection des pétroliers koweïtiens pourrait entraîner un engagement américain plus important que prévu

La protection des onze pétroliers koweïtiens, qui doivent prochainement passer sous pavillon américain, pourrait entraîner un engagement des forces américaines plus important que ne le croit la Maison Blanche, a affirmé, mardi 7 juillet, un important membre de la Chambre des représentants. A son retour du Golfe, M. Les Aspin, président (démocrate) de la commission des forces armées, a affirmé que le Koweït avait l'intention d'utiliser ces navires pour assurer une navette jusqu'à un terminal situé hors de l'atteinte des belligérants du conflit irako-iranien, où leur cargaison serait déchargée.

Le plan présenté par la Maison Blanche, qui doit encore être adopté par le Congrès, prévoyait que les tankers continuerait leur route vers leur destination finale, après avoir traversé le Golfe sous protection américaine. Cette rotation plus rapide des pétroliers implique « *une présence accrue des forces américaines* », a affirmé M. Aspin, d'autant que les Koweïtiens auraient l'intention de faire immatriculer aux Etats-Unis deux pétroliers supplémentaires. Selon lui, le nombre de convois à protéger serait ainsi triplé. Bien qu'aucune date n'ait été annoncée officiellement, le début des opérations de protection des tankers koweïtiens était généralement prévu pour la semaine prochaine.

A Moscou, un porte-parole officiel soviétique, M. Boris Piadychev, a affirmé, mardi, que l'URSS retirera ses navires de guerre du Golfe lorsque les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France auront mis fin à leur présence militaire navale dans cette zone. Lors d'une conférence de presse, M. Piadychev, premier adjoint au chef du département de l'information du ministère des affaires étrangères, invité à préciser l'ordre dans lequel ce retrait devrait s'effectuer, a estimé qu'il serait « *juste et logique* » que les Etats-Unis commencent car ils ont été « *les premiers* » à envoyer des bâtiments de guerre dans le Golfe. Le nombre de navires déployés par Moscou dans le Golfe est « *totalement insignifiant* » par rapport à celui des Américains, a affirmé ce responsable. Seuls trois dragueurs de mines et une frégate soviétique se trouvaient dans cette zone à la fin de la semaine dernière « *exclusivement afin de garantir la sécurité des bateaux de commerce* », a-t-il indiqué.

A Genève, la situation créée dans le Golfe du fait de la guerre Iran-Irak et la présence militaire des deux superpuissances dans la région ont été longuement examinées au cours des entretiens américano-soviétiques sur le Proche-Orient qui ont eu lieu lundi et mardi « *au niveau des experts* ». La délégation soviétique était conduite par M. Vladimir Poliakov, chef du département Proche-Orient et Afrique du Nord au ministère des affaires étrangères, et la délégation américaine par M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint, chargé des affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud.

Entre-temps, les Irakiens poursuivent leurs attaques contre les objectifs iraniens dans le Golfe. L'aviation irakienne a mené mardi soir un raid « *partiel et destructeur* » contre le quai de chargement ouest du terminal iranien de l'île de Kharg, a annoncé dans la soirée un porte-parole militaire irakien. Cette attaque intervient à la suite de l'annonce de deux raids contre des « *objectifs navals* » – terme désignant généralement des pétroliers dans les communiqués irakiens – près des côtes iraniennes. L'une de ces attaques visant un pétrolier chypriote, le *Nicos Kazantzakis*, touché lundi soir, près de Karg a été confirmée par le ministère grec de la marine marchande. En règle générale, les Iraniens ripostent à ce genre d'attaques par des représailles contre des pétroliers transportant du brut koweitien. – *(AFP, Reuter.)*

La famille de M. Wahid Gordji a regagné Téhéran

La famille de M. Wahid Gordji, retranché dans l'ambassade d'Iran à Paris, a quitté mardi soir 7 juillet la capitale à destination de Téhéran à bord du vol régulier d'Iran Air. Cinq policiers ont surveillé le passage en douane de l'épouse, de la sœur et du père de M. Wahid Gordji, accompagné des deux enfants du responsable iranien. Ils ont subi un très long contrôle de police avant leur embarquement à bord de l'appareil qui a décollé avec une heure de retard.

Seul le père de M. Wahid Gordji, Nosmanallah – médecin personnel de l'imam Khomeiny durant son exil en France à Neauphle-le-Château – a répondu aux questions des journalistes présents. « *Je ne fais pas de politique, je n'ai pas de déclaration à faire* », a-t-il dit. Cependant, au cours d'un aparté avec un journaliste de Radio-Monte-Carlo, il a réaffirmé que plusieurs fonctionnaires du Quai d'Orsay avaient conseillé à son fils de rester à l'ambassade d'Iran. Selon le père de M. Gordji, qui s'est refusé à préciser au journaliste de RMC d'où il tenait ces informations, le juge Boulouque aurait entendu dimanche le diplomate Didier Destremau, chargé de l'Iran au ministère des affaires étrangères et présenté la semaine dernière par le chargé d'affaires iranien à Paris comme celui qui aurait conseillé à Gordji de rester dans l'ambassade.

Toujours selon Nosmanallah Gordji, M. Destremau aurait affirmé que d'autres diplomates auraient donné ce même conseil à son fils. Le porte-parole du ministère français des affaires étrangères a démenti l'ensemble de ces affirmations, en indiquant notamment que le juge Boulouque n'avait adressé « *aucune convocation* » à des membres du Quai d'Orsay.

A Téhéran, le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a affirmé, mardi, que la France envisageait de livrer de nouveaux avions Super-Etendard à l'Irak et a averti que l'Iran « *s'opposera à cette décision française* » et « *ne restera pas silencieuse devant ce projet* ». « *L'Iran*, a encore ajouté M. Moussavi, *est confronté à des « complots internationaux » qui touchent ses missions diplomatiques en France, en Grande-Bretagne, et en Espagne, parallèlement à l'escalade de la crise dans le Golfe.* » Il a demandé aux responsables iraniens d'« *agir avec vigilance contre ces complots* ».

[De source militaire à Paris, comme dans les milieux industriels concernés, on assure qu'il n'y a pas eu de nouveau prêt, ni de vente d'avions Super-Etendard à l'Irak. Les seules livraisons intervenues, à la suite de contrats anciens, se rapportent à des Mirage F-1, et on ajoute que ces livraisons ont toutes, à ce jour, été effectuées et qu'il n'existe pas de nouveaux contrats, ni sur des Mirage F-1 ni sur des Mirage 2000. Ravitaillables en vol, les Mirage F-1 peuvent être équipés de missiles air-air Matra Super-530 (pour le combat air-air) ou de missiles Aérospatiale Exocet (pour la lutte anti-navires). En revanche, selon ces mêmes sources françaises, il y a eu récemment des livraisons à l'Irak d'avions Mig-29, un des derniers modèles de la construction soviétique. Cependant, il ne semble pas que ces Mig-29 soient actuellement opérationnels dans l'armée irakienne.]

ient

ricain dément
soit un espion

à Damas

weitiens pourrait entrai
lus important que prév

ille de M. Wahid Gor
regagne Téhéran

Europe

L'arrestation en Espagne de trois membres présumés de l'ETA et le terrorisme au Pays basque français

Un succès pour un ministre de l'intérieur contesté

MADRID
de notre correspondant

Alors que le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo, est au centre d'une mini-tempête politique à Madrid et menace de démissionner — tout au moins pose ses conditions pour continuer à exercer ses fonctions, — la police a arrêté lundi 6 juillet trois membres de l'ETA militaire, dont un Français, qui devaient organiser un *commando* en Andalousie.

L'arrestation a été opérée en deux temps. Grâce aux barrages et contrôles mis en place en Catalogne à la suite de l'attentat du 19 juin dernier contre le supermarché Hipercor (dix-huit morts), la police a repéré une activiste de l'ETA militaire, Inès del Rio Prada, membre présumée du fameux « commando Madrid », qui a à son actif une vingtaine de morts dans la capitale espagnole. Filée jusqu'à Saragosse, la capitale de la province voisine d'Aragon, elle était finalement arrêtée dans un hôtel en compagnie d'un autre membre présumé de l'ETA militaire, Angel Luis Hermosa Urra, du « commando Gorbea ».

Pratiquement dans le même temps, un autre « *Etarra* » présumé, Jean-Philippe Casabonne de nationalité française, était arrêté à Torremolinos, sur la Costa del Sol. Casabonne devait théoriquement héberger les deux autres membres présumés de l'ETA militaire afin d'organiser la mise en place d'un commando de l'organisation séparatiste en Andalousie. Selon les documents saisis, les objectifs auraient été des supermarchés et des installations militaires.

Le fait qu'un Français soit impliqué dans les activités de l'ETA militaire est nouveau, car jamais jusqu'à présent les séparatistes basques n'avaient compté dans leurs rangs des ressortissants du pays voisin.

La bonne nouvelle pour le gouvernement de l'arrestation de ces trois activistes a toutefois été assombrie par un attentat au lance-grenades contre le siège du gouvernorat militaire de Saint-Sébastien, la capitale de la province basque de Guipuzcoa. *Cinq militaires ont été légèrement* blessés par l'explosion de deux grenades projetées depuis une voiture en stationnement, une technique que l'ETA avait déjà utilisée, notamment le 21 juillet 1986 lors de la spectaculaire attaque contre le ministère de la défense en plein cœur de Madrid.

Déjà, dans la nuit de lundi à mardi, un camion espagnol transportant des voitures Citroën avait *été* l'objet d'un attentat à la bombe dans la région de Durango.

Poussée de colère

C'est sur cette toile de fond, à laquelle il faut ajouter une certaine recrudescence de la violence au Pays basque français, que se développe depuis quelques temps la polémique autour de M. José Barrionuevo, le ministre de l'intérieur.

L'attentat aveugle de Barcelone a provoqué une poussée de colère sans précédent dans la population qui demande maintenant des comptes. *Un sondage récent* fait état d'une montée importante des partisans de la peine de mort pour les terroristes. De son côté, le patronat catalan a publié la semaine dernière un manifeste dont le sens est clair : on doit combattre le terrorisme par tous les moyens, même illégaux.

Dans une interview parue cette semaine, M. Barrionuevo se plaint de ne pas être assez soutenu, tant par la radio et la télévision, que par le Parti socialiste. Le ministre propose une série d'actions de sensibilisation au terrorisme, tout en se disant prêt à s'en aller s'il faut trouver des responsabilités politiques.

Sans attendre l'attentat de Barcelone, il était déjà clair que la question terroriste et le problème basque avaient pris une nouvelle tournure après les élections du 10 juin. La consultation a permis aux séparatistes du parti Herri Batasuna de renforcer sensiblement leurs positions, au détriment d'une formation nationaliste modérée, le Parti nationaliste basque (PNV) qui a visiblement payé le prix de sa politique de collaboration avec le Parti socialiste.

(Intérim.)

« Ce sont des gens du village »

Iparretarrak, l'organisation clandestine du Pays basque nord, a revendiqué par téléphone, auprès de plusieurs organes de presse, la responsabilité des attentats commis pendant la nuit du dimanche 5 au lundi 6 juillet contre des perceptions. L'un des poseurs de bombes avait été tué, un autre grièvement blessé. Les deux militants autonomistes interpellés après les attentats ont été remis en liberté.

BAYONNE
de notre envoyée spéciale

Patricia Lascarray est fatiguée. Dans la moiteur d'une ruelle du petit Bayonne, entourée de quelques amis, on pourrait croire qu'elle papote. Après tout, c'est l'été. Les *vacanciers sont arrivés sur les* plages, même si, en ville, on ne s'en rend pas vraiment compte tant Bayonne semble assoupi, comme anesthésié derrière ses persiennes closes. Mais la jeune femme, employée dans une imprimerie, sort d'une trentaine d'heures de garde à vue et elle n'a pas le cœur au bavardage.

Dans la nuit de dimanche à lundi, deux attentats ont été commis contre des perceptions à Iholdy et Cambo (*le Monde* du 7 juillet). A Anglet, l'*engin a explosé dans* les mains du poseur de bombe, Christophe Istèque. Patrick Lembeye qui l'accompagnait a eu, si l'on peut dire, plus de chance : brûlé, souffrant de fractures, il a dû être amputé d'un pied. Patricia Lascarray, sa compagne, a été interpellée en rendant à son chevet en compagnie d'un ami, Xan Coscarat. Le lendemain, Iparretarrak revendiquait la triple opération.

Iparretarrak, la lutte armée, le terrorisme et la clandestinité : s'agit-il d'une découverte pour Patricia ? *« J'ai eu le temps de réfléchir pendant ma garde à vue et je ne me suis jamais dit : Quel con..., ce soir-là, il aurait mieux fait de rester à la maison. »* Elle n'en dira pas plus.

Autour d'elle, ses amis font bloc. On n'a pas l'impression que le ciel leur tombe sur la tête. Ce genre de catastrophe, ils la côtoient trop pour ne pas encaisser le choc. Pourtant, le mort et le blessé sont des amis.

Christophe Istèque, vingt-sept ans, fiché depuis longtemps par les Renseignements généraux comme militant présumé d'Iparretarrak, était un militant d'EMA (1), originaire de Saint-Etienne-de-Baïgorry, et est *toujours resté au village.* Joueur de rugby, de pelote basque, musicien, il a passé un CAP de tourneur-fraiseur, puis de charpentier, avant d'entrer, il y a cinq ans, à la cave viticole d'Irulegi. Bien sûr, il était ami des frères Bidart et venait du même village. Philippe, considéré comme le chef d'Iparretarrak, en fuite depuis 1981, Betti et Babi, tous deux récemment incarcérés.

On croyait les voir partout

Patrick Lembeye, militant lui aussi d'EMA, membre de la commission antirépression, était chef d'équipe dans une entreprise de travaux publics. Lui aussi est un ami des fêtes basques et de la musique. *« En fait,* dit l'un de ses amis, *ce sont des gens du village. »* Comme si cela suffisait à tout expliquer.

Pour les enquêteurs, ces *« nouveaux terroristes »* sont une surprise inquiétante. Il y a quelques mois encore, Iparretarrak, estimait-on, se réduisait à une poignée de clandestins dont les photos, placardées au Pays basque avec plus de discrétion qu'ailleurs, *avaient fini par faire* partie du paysage.

Mais le cercle s'est élargi et les *sympathisants, les passionnés* de culture et de langue basques, ceux qu'on voit jusqu'ici dans les manifestations contre les expulsions, ont mis la main à la pâte. *« Ils ont pignon sur rue le jour, et la nuit ils sont en vadrouille »*, résume un enquêteur. En vadrouille, comme l'était Betti Bidart, menuisier de son état, lorsqu'il fut interpellé par une patrouille de police de l'air et des frontières dans des conditions tragiques, pendant la nuit du 21 au 22 juin alors qu'il accompagnait Madi Heguy, militante d'Iparretarrak — évadée quelques mois plus tôt de la prison de Pau — sur une petite route de campagne, vers le lac de Brindos.

Un policier est mort et la jeune femme a été brûlée vive dans une voiture de police coupée en deux par un train, à la hauteur d'un passage à niveau. La vision du corps ratatiné de la jeune femme ou des terribles dégâts de l'attentat manqué d'Anglet ne découragent pas ces jeunes gens et ces jeunes femmes.

Le risque, et aussi celui d'être arrêté et emprisonné, ces jeunes le prennent le sourire aux lèvres, passant, apparemment sans heurt, ni *cas de conscience*, d'un *militantisme* classique au terrorisme. *« Il n'y a plus de paliers »*, dit l'un d'eux. *« Nous ne faisons pas ce choix par plaisir, ni parce que nous sommes désespérés »*, expliquait Philippe Bidart dans une cassette diffusée au cours des obsèques de Madi Heguy, à la barbe des gendarmes...

« La reconnaissance de notre identité politique passe par le dépassement des mutilations et des souffrances. » Ces souffrances-là, à Bayonne, certains, au grand jour, vous les répètent comme l'Evangile, les yeux dans les yeux, avec une obstination déconcertante. Pourtant, tenus à distance par l'ETA, isolés au sein d'une population que les expulsions massives de réfugiés espagnols (2) n'ont pas fait broncher, ils *pourraient s'interroger sur le sens de* ces actions suicidaires ; mais ils sont placides, comme installés dans une routine qui les inspire, et c'est bien ce qui inquiète les magistrats et policiers, à qui l'on réclame des résultats.

Il est clair que, désormais, les uns et les autres ne prendront plus de gants avec la « mouvance » nationaliste, et la *récente découverte*, dans la voiture de Betti Bidart, d'une liste et de divers documents devrait leur faciliter la tâche.

AGATHE LOGEART.

(1) Eskerreko Mugimendu Abertzaleak, mouvement de gauche des patriotes, créé avant les élections de 1986 où il a présenté des candidats, obtenant des résultats autour de 3 %. Les policiers considèrent EMA comme la vitrine légale d'Iparretarrak.

(2) Depuis le 19 juillet 1986, soixante-dix Basques espagnols ont été expulsés selon la procédure d'urgence absolue. Six ont été reconduits à la frontière, et quinze sont placés sur les écrous extraditionnels.

URSS : le procès de Tchernobyl

D'abord contrôler la radioactivité des juges, témoins et observateurs...

Tchernobyl. — Un procès à Tchernobyl, celui de l'erreur humaine à l'ère de l'énergie atomique, n'a rien d'ordinaire : il débute par un contrôle de la radioactivité des cheveux et des chaussures des juges, des témoins et des observateurs.

L'acte d'accusation — plusieurs heures de lecture — est la chronologie minutieuse de la plus grave catastrophe du nucléaire civil reconstituée au dixième de seconde, cinq cents jours après.

Les accusés, six ingénieurs, reconnaissent les violations des règles de sécurité — l'indiscipline et la négligence, — mais ils mettent en cause pour leur défense la conception même du réacteur accidenté, dont la filière technique va d'ailleurs être abandonné poru les futures centrales soviétiques.

A 14 kilomètres de la centrale ukrainienne dévastée par deux explosions le 26 avril 1986, c'est la Maison de la culture de Tchernobyl, petite ville du nord de l'Ukraine, qui a été transformée en tribunal. Le décor extérieur est là pour rappeler l'ampleur du désastre : la ville a été abandonnée par ses douze mille cinq cents habitants après l'accident, qui a fait, selon le bilan officiel, trente et un morts et deux cent trente-sept blessés et a provoqué l'évaluation de cent trente-cinq mille personnes.

Seules des équipes de décontamination, en blouse blanche ou kaki militaire, circulent entre des maisons, des jardins et le cimetière envahis par des herbes folles. *Il est interdit de fumer*, d'abaisser les vitres des voitures. Il est recommandé de porter des lunettes fumées. Quelques fleurs tentent de pousser dans un parterre récemment décontaminé et les cigognes ont regagné leurs nids au sommet de perches en bois.

Les trois principaux accusés, qui risquent dix ans de prison, sont incarcérés depuis plusieurs mois. L'ancien directeur de la centrale, Viktor Brioukhanov, limogé dans la semaine qui a *suivi la catastrophe, puis aussitôt* exclu du Parti communiste, ne manifeste aucune émotion. Il feuillette inlassablement une liasse de papiers. Il scrute cette salle de tribunal si inhabituelle en URSS avec au premier rang les caméras de télévision — dont une équipe japonaise, — huit correspondants occidentaux et de pays de l'Est venus de Moscou et une trentaine de journalistes soviétiques.

Les familles des trente et un mort représentées par quelque soixante personnes silencieuses et pratiquement immobiles dans l'étuve de la salle. M. Brioukhanov se voit de plus reprocher de ne pas avoir fournir les informations adéquates sur la gravité de la catastrophe, retardant d'autant l'évacuation de la région.

Nikolaï Fomine, l'ancien ingénieur en chef de la centrale, le regard frileux, confirme avoir reçu la médaille du centenaire de Lénine et avoir été distingué de l'Ordre de l'amitié des peuples.

Anatoli Diatlov, le cheveu et la moustache blancs, était le seul de ces trois responsables présent *à l'intérieur de la centrale* au petit matin de la catastrophe. — *(AFP.)*

ROUMANIE

Un rapport sévère d'Amnesty International

Enquêter sur les droits de l'homme en Roumanie n'est pas chose facile et le rapport que vient de publier Amnesty International ne prétend pas être exhaustif : l'organisation *« connaît l'existence de douzaines de prisonniers de conscience »*, mais s'avoue incapable de fournir un chiffre exact *« en raison de la censure et d'une atmosphère de crainte et de soupçon »*.

Mais, faute d'informations en nombre et en qualité suffisants, quelques faits cités par Amnesty *sont particulièrement parlants* et montrent quels sont les crimes politiques majeurs : l'offense au maître du pays, M. Ceausescu, et les tentatives de fuir ce même pays. Ainsi un maçon de cinquante-six ans coupable d'avoir prononcé un discours et distribué des tracts critiquant le numéro un a été condamné à neuf ans de prison pour *« propagande contre l'Etat socialiste »*. La peine atteint dix ans de prison pour un électricien qui avait placé derrière son pare-brise une photo de M. Ceausescu avec cette légende : *« Nous ne voulons pas de toi, bourreau. »*

Dans un pays où tout le monde sait que ce genre de geste ne peut conduire qu'en prison pour fort longtemps, il se trouve donc tout de même des gens qui, individuellement, explosent et en paient le prix.

L'autre « solution » quand on est arrivé à ce stade de l'exaspération, *c'est de partir, « illégalement » s'il* le faut. Mais là, le risque est encore plus grand. Les gardes-frontières tirent et, assez souvent, tuent. Amnesty rapporte un certain nombre d'incidents, d'autres pourraient déjà être ajoutés à la liste. L'organisation fait aussi état de quelques cas de tortures, de décès suspects en prison. Quelques éléments positifs sont aussi relevés : un recours beaucoup *plus rare que par le passé au traite*ment psychiatrique de la délinquance politique et la fin apparente de la répression spécifiquement antireligieuse. Jusqu'à une période récente, certains croyants particulièrement actifs étaient cependant frappés de lourdes peines au titre de délits de droit commun.

L'organisation, naturellement, rapporte, dans la mesure où c'est possible, des faits isolés. Resterait à tenter de définir l'« esprit » des lois d'un régime où, par exemple, tout contact d'un Roumain avec un étranger doit théoriquement faire l'objet d'une autorisation préalable, puis d'un rapport à la police.

Moscou proteste auprès de Londres à propos des livraisons d'armes à la guérilla afghane

Moscou. — L'URSS a officiellement mis en garde la Grande-Bretagne contre la poursuite de ses livraisons d'armes à la guérilla afghane, a rapporté le mardi 7 juillet un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. L'ambassadeur du Royaume-Uni à Moscou, Sir Bryan Cartledge, a été convoqué la veille au ministère, où lui ont *été faites des représentations* sur cette question, a indiqué le porte-parole, ajoutant : *« L'attention de la partie britannique a été attirée à plusieurs reprises sur les conséquences les plus sérieuses que pourraient avoir les livraisons d'armes modernes, dont les systèmes antiaériens Blowpipe, aux bandes afghanes luttant contre le gouvernement légal de la République démocratique d'Afghanistan. »*

La démarche avait également pour but de mettre en garde Londres contre l'éventuel envoi d'*« instructeurs anglais »* chargés d'entraîner les guérilleros afghans au maniement de ces armements. Le porte-parole a accusé la Grande-Bretagne de contribuer à la poursuite de la *« guerre non déclarée contre le peuple d'Afghanistan »* et de chercher à *« saper le processus de réconciliation nationale dans ce pays »*. L'URSS se déclare *« préoccupée »* par ces livraisons et les *« éventuelles pertes humaines »* résultant de l'utilisation des Blowpipe contre des *« avions civils »*. — *(AFP.)*

[Le quotidien britannique *Independent* avait révélé le 17 juin que les services secrets britanniques et américains avaient organisé depuis 1985 la fourniture aux maquisards afghans de plusieurs centaines de missiles sol-air Blowpipe (de fabrication britannique) et Stingers (américains) utilisés contre les hélicoptères soviétiques.]

Afrique

TUNISIE : la visite surprise de M. Bendjedid à M. Bourguiba

« Réfléchir ensemble » au Maghreb

Le président algérien, M. Chadli Bendjedid, a effectué, mardi 7 juillet, une visite inopinée de trois heures à Monastir, dans le Sahel tunisien, pour rencontrer le président Bourguiba et les hauts dirigeants du pays. Le très laconique communiqué publié à l'issue des entretiens indique que ceux-ci ont porté sur les relations bilatérales et les moyens permettant d'*« aller de l'avant dans l'édification du Maghreb arabe »*.

TUNIS
de notre correspondant

Dans la déclaration faite à son arrivée, le président Bendjedid a surtout *insisté sur la nécessité de « réfléchir ensemble »* à l'édification du Maghreb et de se *« concertrer sur son avenir »*.

C'est ce volet qui semble avoir été à l'origine du déplacement du chef d'Etat algérien qui s'était déjà entretenu, dimanche dernier à Alger, avec le premier ministre tunisien, M. Rachid Sfar, venu assister aux cérémonies du vingt-cinquième anni*versaire de l'indépendance.*

Les dirigeants tunisiens adhèrent parfaitement à cette démarche. Ils avaient d'ailleurs accueilli plutôt favorablement la proposition, présentée le 30 juin devant le comité central du FLN, de création d'une *« instance législative maghrébine »* devant favoriser une harmonisation des actions de développement des pays de la région. Mais encore faut-il, selon eux, *éviter toute improvisa*tion et précipitation, avancer par étape en commençant par une coopération et une complémentarité économiques avant d'envisager d'aller plus avant et, surtout, de songer à un projet d'union, *« une œuvre de longue haleine qui n'est pas pour demain »*.

En recevant son hôte, le président Bourguiba a tracé les limites — du moins pour l'immédiat — de cette action commune. *« Il est indispensable que notre coopération soit solide. Cependant, chaque pays de la région doit conserver son propre nom »*, a-t-il dit. Evitant de se référer à la fusion mort-née tuniso-libyenne, il devait ajouter : *« Nous éviterons ainsi ce qu'avait fait Nasser lorsqu'il avait décidé d'unir son pays à la Syrie et de donner à cette union le nom de République arabe unie. »*

Tunisiens et Algériens paraissent donc décidés à relancer une nouvelle fois l'idée de *« l'édification du Maghreb »* que les premiers imaginent plutôt sous la forme d'une sorte de communauté économique à l'image du Marché commun. Encore faudrait-il régler les différends qui opposent les pays de la région.

Entre *Tunis* et *Tripoli, qui ont* rompu leurs relations diplomatiques en septembre 1985 à la suite de l'expulsion brutale de 32 000 travailleurs tunisiens de Libye, le climat, depuis quelques mois, est à la détente. Plus que jamais soucieux de briser son isolement politique en se tournant à nouveau vers le Maghreb, le colonel Kadhafi, encouragé sinon incité par Alger, multiplie les gestes de bonne volonté. Ainsi, cette semaine, la Libye a transféré le montant des retraites et rentes d'accidents du travail des Tunisiens *expulsés, dont le versement était* suspendu depuis deux ans.

Mais Tunis continue de subordonner la normalisation des rapports avec son difficile voisin au règlement de l'ensemble du contentieux financier (plus d'un milliard de *francs) né de la crise de 1985.* Les conversations bilatérales sur les différents dossiers se poursuivent, et l'entretien qu'a eu ces derniers jours à Alger M. Rachid Sfar avec le commandant Khouildi Hamidi, membre du Conseil du commandement de la *révolution, aurait permis* de lever nombre d'obstacles à la solution des questions encore en suspens.

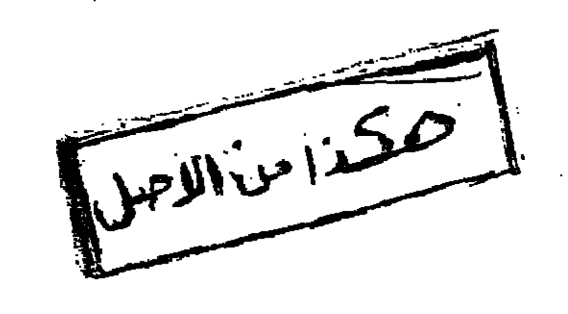
Avant la reprise des relations diplomatiques, puis l'adhésion probable de la Libye au traité *« de fraternité et de concorde »* tuniso-algéro-mauritanien signé en 1983 (1) Tunis attend l'engagement solennel du régime libyen de ne plus s'ingérer dans ses affaires et de s'abstenir de recevoir des opposants dans ses camps militaires ou paramilitaires. Le président Bendjedid, qui a reçu tout récemment la visite du colonel Kadhafi, était-il porteur d'assurances sur ces deux points ?

Quoi qu'il en soit, la Tunisie, qui a si souvent fait les frais de ces éphémères réconciliations avec la Djamahiriya, s'engage prudemment dans la voie de cette nouvelle *« normalisation »*. Une prudence qui s'accompagne toutefois d'un intérêt certain si l'on considère qu'elle se traduira par une reprise des relations commerciales et économiques traditionnellement à son avantage et peut-être même, à plus ou moins *brève échéance*, une relance de l'émigration d'une main d'œuvre affectée par le chômage, particulièrement dans les régions frontalières du sud.

MICHEL DEURÉ.

(1) Dès son retour à Alger, le président Bendjedid a dépêché à Nouakchott un émissaire porteur d'un message au lieutenant-colonel Sid Ahmed Ould Tayaa.

● **ZAIRE : des centaines de morts dans le naufrage d'un ferry.** — Des bilans de plus en plus lourds se succèdent après le naufrage, le lundi 6 juillet, d'un ferry zaïrois dans le *fleuve Luapala, qui constitue la* frontière naturelle entre la Zambie et le Zaïre. Seulement quatre-vingts passagers ont réussi à nager jusqu'aux rives du fleuve. Il y en avait cinq cents à bord du ferry. Le commandant du ferry — le *Maria* — est *sain et sauf, mais il s'est réfugié* en Zambie, craignant, selon ses propres dires, les représailles des familles des victimes du côté zaïrois. — *(AFP.)*



Dans deux mois, le dimanche 13 septembre, les électeurs de Nouvelle-Calédonie seront appelés – à condition d'y résider depuis au moins trois ans – à choisir entre le maintien du territoire au sein de la République française et son indépendance. La réponse ne fait aucun doute puisque tous les partis indépendantistes ont décidé de boycotter cette consultation.

Les deux camps commencent à mobiliser leurs troupes militantes : le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) n'entend pas laisser le champ libre au Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), qui veut organiser à partir du 23 août une série de manifestations spectaculaires. On ne saurait donc exclure jusqu'à l'échéance de ce référendum d'autodétermination le risque de nouveaux affrontements.

La préparation du référendum

Les caldoches et la tentation « ultra »

LE risque existe-t-il, en Nouvelle-Calédonie, comme le dit parfois M. Pons, de voir un jour certains « loyalistes » prendre les armes contre les indépendantistes ? Faut-il craindre, comme le soutenait M. Pierre Juquin au terme de son récent séjour dans le territoire, la mise en place d'un mouvement clandestin d'extrême droite analogue à l'OAS des années 60 en Algérie française ?

Ces questions se sont déjà posées sous le gouvernement des socialistes, à l'époque où la politique conduite par M. Edgard Pisani faisait sortir de ses gonds la communauté caldoche, invitée par ses dirigeants à la « légitime défense ». Elles pourraient se poser à nouveau si M. François Mitterrand, ou un autre socialiste, l'emportait à l'élection présidentielle de 1988.

Les divers attentats politiques commis à Nouméa de 1984 à 1986 et dirigés tantôt contre l'Etat tantôt contre des cibles indépendantistes – actes rarement revendiqués et dont les auteurs n'ont pas été identifiés par la justice – ont en tout cas montré qu'en Nouvelle-Calédonie ce ne seraient ni les hommes, ni les intentions, ni les moyens qui manqueraient si d'aventure certains « ultras » cédaient aux tentations activistes.

De mystérieuses Forces calédoniennes libres

Le FLNKS, qui s'emploie aujourd'hui à faire oublier les apprentis-terroristes qu'il envoyait naguère faire des « stages » en Libye à grand renfort de... publicité, met en accusation, pêle-mêle, tous ses adversaires politiques, à commencer par les militants du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), présidé par M. Jacques Lafleur. Mais les rumeurs et les soupçons ne valent pas preuves. Ces pistes, suivies sous l'autorité politique de M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, n'ont pas abouti à des conclusions certaines.

Deux cadres de l'état-major du RPCR, dont les noms ont été rappelés par M. Juquin à l'occasion de son passage à Nouméa, ont été mis sur la sellette : M. Serge Vanhalle, organisateur en chef des milices d'autodéfense constituées pour la protection des broussards anti-indépendantistes, au cours de la période insurrectionnelle créée par le FLNKS fin 1984 et début 1985, et son principal adjoint depuis la mi-novembre 1984, M. Bernard Deck.

Condamné en 1985 à deux ans de prison avec sursis pour détention d'explosif, M. Vanhalle, quarante-sept ans, directeur de société, a expliqué aux enquêteurs que les groupes de « vigilants » qu'il avait organisés pour patrouiller à Nouméa et assister les caldoches isolés en brousse n'avaient pour objectif que d'aider la police.

Inculpé de détention illégale d'armes, de munitions, et d'association de malfaiteurs, M. Deck, quarante et un ans, Strasbourgeois d'origine, adjudant-chef en retraite devenu forestier, était l'instructeur de ces miliciens, organisés en groupes et en sections, chacune de celles-ci comprenant une soixantaine de personnes. Il a indiqué aux enquêteurs qu'il avait été embauché par M. Vanhalle pour *« mettre un minimum de discipline »* au sein de ce « service de sécurité », entraîné dans un local de la banlieue de Nouméa, à Pont-des-Français. Il a expliqué qu'il avait initié ces hommes à l'armement et au tir, car telle était sa spécialité au RIMAP, de septembre 1980 à septembre 1982. Il a reconnu qu'il leur avait également enseigné les rudiments du maniement des explosifs, mais en précisant que ses cours n'avaient pas donné lieu à *« travaux pratiques »*.

Selon ce sous-officier en retraite, l'entretien de cette milice était financé par l'intermédiaire de diverses associations, en particulier par la section locale de Femmes avenir et le mouvement Fraternité calédonienne. M. Deck a finalement bénéficié d'un non-lieu. Comme M. Vanhalle, avec lequel il continue d'animer l'appareil du RPCR, il a déposé une plainte en diffamation contre M. Juquin.

Il n'en demeure pas moins que la tentation de constituer contre le FLNKS une organisation armée secrète existe bel et bien dans les milieux anti-indépendantistes de Nouvelle-Calédonie si l'on en juge par certains documents saisis par la police à la même époque. Il en est ainsi, notamment, d'un « Appel pour l'organisation d'un mouvement actif de résistance contre l'indépendance kanake socialiste » revendiqué par de mystérieuses Forces calédoniennes libres visant nommément, elles aussi, diverses personnalités membres ou proches du FLNKS et classées – MM. Tjibaou et Pisani en tête – au nombre des *« ennemis de la Nouvelle-Calédonie, de la liberté et de la République »*.

Cet appel reste révélateur d'un état d'esprit même si les circonstances ont aujourd'hui changé. Adressé anonymement à des Calédoniens connus pour leurs convictions « loyalistes », un document dactylographié d'une vingtaine de pages invitait à la *« guérilla »* contre le FLNKS et ses sympathisants. Chacun des destinataires était initié aux rudiments de la guerre clandestine – impératif du secret, cloisonnement des groupes, etc. – et prié de constituer, avec deux autres personnes de confiance, son propre groupe pour passer à la contre-offensive contre les dirigeants indépendantistes :

« Utilise la menace, l'intimidation, le harcèlement par lettres signées FCL, coups de téléphone, mais sans jamais te manifester personnellement. Tout doit être anonyme. La seule indication à donner est FCL (...) Tout ce qui appartient aux indépendantistes est visé : objets personnels, jardins, voitures, cases ou maisons. Tu as un choix très large entre les actions légères (destruction d'objets personnels, saccage des jardins et plantations, pneus crevés, bris de glace, détérioration des véhicules, etc.) et les actions dures (destruction totale de tout ce qui appartient aux indépendantistes par incendie, explosion...) »

Plusieurs dirigeants du FLNKS ont subi à cette époque des violences de cette nature. En revanche, depuis la divulgation de cet « appel », il n'y a pas eu à signaler de cas inspirés du troisième type d'action envisagé par ces FCL : les *« actions sur les personnes, depuis l'action mineure (passage à tabac) jusqu'à l'action totale (suppression de l'individu) »*, « l'idéal » étant, selon les auteurs de ce document, *« la disparition totale sans laisser de trace (jeter le corps aux requins) et sans revendiquer l'action, ce qui augmente l'impact par l'angoisse de l'inconnu) »*.

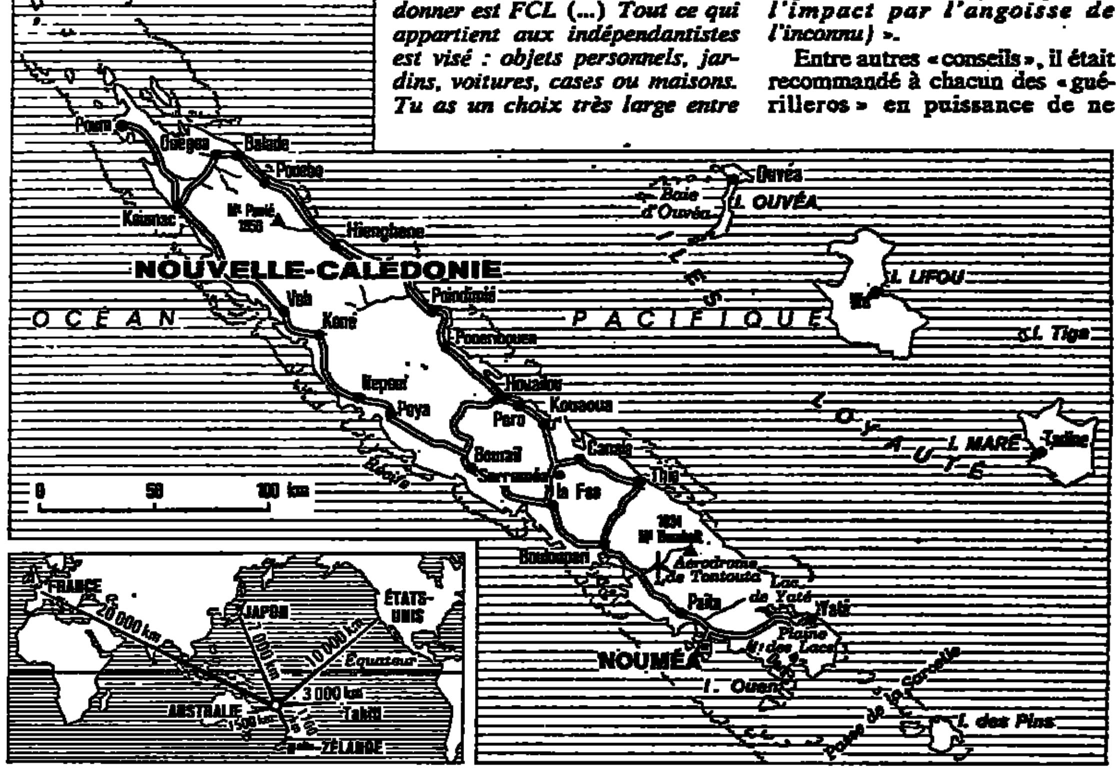
Entre autres « conseils », il était recommandé à chacun des « guérilleros » en puissance de ne jamais compromettre les dirigeants politiques du camp « loyaliste » : *« Même si notre action va dans le même sens que celle des responsables politiques et doit les aider pour leur permettre de gagner la bataille dans le cadre des institutions, tu dois bien savoir, soulignait l'« Appel numéro 1 » à chaque destinataire, que : 1) Aucun homme politique n'a suggéré cette action. 2) Aucun homme politique n'est informé de cette organisation. 3) Aucun homme politique n'appartient au groupe organisateur des FCL. »*

Une police peu zélée

Une question vient immédiatement à l'esprit : comment se fait-il que, dans ce gros village qu'est Nouméa, où tout le monde se connaît et où tout se sait, on ne découvre pas les auteurs de ce genre de littérature, ni les activistes qui s'en inspirent volontiers ? Au palais de justice, tel magistrat admet que certains des policiers locaux, qui partagent les convictions du camp « loyaliste », ne font guère de zèle quand il s'agit d'enquêter dans les milieux anti-indépendantistes : *« Il faudrait créer sur place une cellule de police antiterroriste qui puisse travailler à temps complet et en toute indépendance sous les ordres de la métropole. »* Tel autre croit à l'existence de *« quelques groupes de trois ou quatre types organisés de façon clandestine et capables de faire des coups, mais en dehors de toutes les organisations folkloriques dont tout le monde parle »*.

Le procureur de la République souligne, pour sa part, que si le fonctionnement de la justice donne parfois l'impression, à l'extérieur, d'être à deux vitesses – rapide pour frapper les Canaques, lente quand elle vise les caldoches – cela tient simplement à un constat : *« Dans le milieu mélanésien, les enquêtes aboutissent vite, en général, parce que les Canaques ne savent pas mentir et que chez eux tout le monde parle. Alors que chez les Européens le mutisme est souvent de règle... »* On en reste coi.

A. R.



Il y a officiellement, en Nouvelle-Calédonie, 145 368 habitants et 91 609 électeurs inscrits. Les Mélanésiens constituent la communauté ethnique la plus nombreuse (42,56 %) devant les Européens (37,12 %).

Comment M. Tjibaou a résisté au charme d'un colonel

Il y a actuellement en Nouvelle-Calédonie, selon les chiffres communiqués par le général Michel Franceschi, commandant en chef des forces armées présentes sur le territoire, 5 877 hommes de troupe, dont 3 403 soldats de l'armée de terre, 767 marins, 130 aviateurs et 1 577 gendarmes.

LE colonel Rousseau, commandant du 1er RIMA, qui participait alors à la force « Guépard II », voulait réussir un coup de maître : bivouaquer à Tiendanite, la propre tribu du président du FLNKS, M. Tjibaou, maire de Hienghène. Le succès d'une telle entreprise eût, en effet, fourni un atout décisif aux autorités militaires dans leur campagne de séduction engagée auprès de la communauté canaque. Mais, comme le dit un vieux proverbe mélanésien, *« ce n'est pas aux vieux sorciers qu'on apprend les tours de malice »*... Voici ce qu'il advint.

« Le colonel est venu me dire : nous voulons vous aider, raconte M. Tjibaou. *Je lui ai répondu : ça tombe bien, il y a un gros caillou qui nous gêne pour circuler sur la piste d'à côté ; si vous avez de la dynamite pour le faire sauter, ça rendra service à tout le monde. Alors le colonel et ses hommes ont profité de ça pour monter à la tribu, chez moi, faire la coutume avec ma mère et quelques membres du conseil des anciens, et leur dire que, pour faire ce travail, ils voulaient s'installer dans la tribu. On lui a répondu : faut voir le chef, Jean-Marie. Ils sont donc revenus me voir pour que je leur donne l'autorisation de rester chez moi, mais je leur ai dit : moi, je ne vis plus souvent là-haut, il faut que je consulte les gens de ma tribu, car si vous êtes polluants ce sont eux qui seront pollués ; c'est donc à eux de prendre la décision, pas à moi.*

» J'ai donc réuni les membres du conseil de ma tribu, et ils ont dit : non, nous ne voulons pas des militaires chez nous, ce sont des tueurs, et il y a eu assez de morts comme ça chez nous. Que les soldats français aillent ailleurs, par exemple au Liban. Comme le colonel était venu sur place avec un carton plein de biscuits, le président du conseil des anciens a rapporté ce cadeau à la gendarmerie. D'ailleurs, les gendarmes étaient très gênés et ils lui ont expliqué qu'ils n'étaient pour rien dans tout ça et que, s'ils aidaient les soldats, c'était uniquement parce qu'ils dépendaient du même ministère...

» Le colonel était très vexé et il est revenu me voir en me disant, cette fois : « Nous sommes » comme vous de bons chrétiens » et nous voulons bien vous aider, » mais, pour casser le gros caillou, il faut que nous logions à » la tribu où, en même temps, » nous soignerons les gosses, nous » réparerons la cuisine scolaire, etc. » Je lui ai répondu que je savais que les soldats français étaient de bons chrétiens puisqu'on peut les voir maintenant un peu partout à la messe, dans nos églises, ce qui leur permet ensuite, à la sortie, de faire la conversation aux vieux et aux femmes et de distribuer aussi des bonbons aux enfants. Mais je lui ai dit également qu'il ne fallait pas nous prendre, nous, pour des gosses et que, maintenant que la décision des gens de chez moi était prise, il n'était pas question de revenir là-dessus.

» Bref, le gros caillou encombre toujours notre piste. Mais la fête du 8 mai, organisée par les militaires à Hienghène, a été boycottée par presque tout le monde. La veille, dans la nuit, des slogans antimilitaristes avaient même été tracés sur les murs, et le colonel en était très fâché... »

Cette anecdote illustre bien la subtilité ambiguë des relations qui se sont nouées sur le terrain entre les unités militaires chargées, sous couvert de missions d'assistance, de réduire l'influence des militants indépendantistes, et les tribus canaques qui acceptent volontiers les services rendus par ces soldats d'élite soudain métamorphosés en boy-scouts, mais qui n'en conservent pas moins leurs convictions politiques.

Contre-offensive

Le général Franceschi n'aime pas que l'on parle de *« nomadisation »*, parce que ce terme a *« un relent d'Algérie »*. Ce sont pourtant les autorités locales qui ont été les premières à l'employer, au printemps 1986, quand M. Pons expliquait lui-même qu'il s'agissait de surveiller de près les tribus canaques afin de pouvoir, le cas échéant, leur *« serrer le kiki »*. Le général Franceschi préfère parler de *« normalisation »* de la vie publique à l'intérieur du territoire et de *« décentralisation »* du dispositif militaire calédonien. Il insiste aussi sur la mission de paix confiée aux unités déployées et sur leur *« obsession quotidienne : éviter la violence »*.

Mais la terminologie importe peu. Qui pourrait croire un instant que les troupes ainsi *« décentralisées »* font assaut d'amabilité auprès des Mélanésiens pour les beaux yeux des femmes canaques ?

Pour convaincre les Canaques que la présence de l'armée n'est pas synonyme de répression, comme le soutient le FLNKS, les soldats de « Guépard I » et « Guépard II » s'emploient avec beaucoup de zèle à divers travaux de relations publiques. Et il faut leur rendre cette justice qu'ils le font en général avec dévouement et très correctement.

La piste tracée à coups de bouteurs et de sabres d'abattis, entre Kaala-Gomen et Hienghène, par le 72e régiment du génie, avec l'aide de certains des jeunes des tribus à désenclaver, est devenue un chantier presque autant visité que la grande muraille de Chine. Ailleurs, on peut voir un peu partout des bérets rouges en train de repeindre des écoles, des « marsouins » construire des poulaillers ou des séchoirs à café, des chasseurs alpins escalader des clochers pour réparer les toits des églises, des pilotes d'hélicoptère se mettre en quatre pour livrer en brousse les gros appareils ménagers, tandis que les « bivouacs sportifs » permettent aux parachutistes de jouer au foot ou au volley avec les jeunes Canaques.

Tout cela aurait un air sympathique de kermesse non-stop si les postes de cantonnement de ces soldats-terrassiers ne présentaient, aux endroits jugés les plus « critiques », l'aspect de forteresses ordinaires, ce contraste suffisant à confirmer la vraie portée de toutes ces opérations de charme.

Le général Franceschi estime que l'armée a d'ores et déjà atteint son objectif. Il en veut pour preuve que la plupart des tribus canaques ont accepté, peu ou prou, les offres de service ponctuelles de ses troupes. Peu de tribus – une sur dix – ont refusé tout contact. En outre, il y a eu peu d'incidents, même si parfois on a frôlé le pire, comme ce fut le cas aux îles Belep, sanctuaire nordiste du FLNKS, où les unités envoyées sur place sans l'autorisation préalable des chefs coutumiers locaux ont dû faire demi-tour après une série de palabres.

En tirer la conclusion que l'armée française, à force de sourires, a fait reculer l'emprise du mouvement indépendantiste relèverait de la même illusion que celle qui prévalait en Algérie quand, à la vue du drapeau tricolore, les anciens combattants nord-africains réagissaient au « réflexe du clairon »... avant de continuer à aider le FLN.

Il n'en reste pas moins que le travail ainsi accompli par les militaires a obligé le FLNKS à riposter sur le même terrain. Depuis leur congrès de Goa, fin mai, les dirigeants du mouvement indépendantiste ont demandé à leurs militants d'intensifier leur propre pression sur les membres des tribus. C'est M. Tjibaou lui-même qui a donné le signal de cette contre-offensive psychologique en disant : *« Il faut que nos militants expliquent à chacun que l'objectif de l'armée française est d'amadouer les gens, de persuader qu'il n'y a plus de problèmes pour les Canaques, que tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, pour mettre ensuite tout le monde dans le sac. Il faut que nos militants travaillent davantage avec leurs propres structures coutumières pour attirer l'attention sur la signification véritable de la nomadisation, afin qu'il n'y ait plus aucun flirt avec les soldats français. »*

Au fur et à mesure que l'échéance du référendum se rapprochera, les limites de cette entreprise militaire de récupération politique apparaîtront de plus en plus manifestes.

A. R.

« Artisans » et « spécialistes » de l'explosif

Vingt-huit attentats par explosif ont été commis en Nouvelle-Calédonie entre la fin novembre 1984 et la fin février 1986 : trois au cours des deux derniers mois de 1984, dix-neuf en 1985 et six dans les deux premiers mois de 1986.

– Douze de ces attentats visaient les services publics (palais de justice, centre des impôts, poste principale de Nouméa, siège de l'Office foncier, lycées, vice-rectorat, etc) ;

– Huit visaient les biens de personnalités indépendantistes ;

– Huit ont détruit essentiellement des pylones à haute tension dans les régions de brousse, notamment à Bourail, Moindou, Houailou et Thio.

Les enquêtes effectuées sous le contrôle des autorités judiciaires ont mis en évidence que ces attentats avaient été perpétrés par des auteurs différents puisque les uns procédaient de *« méthodes artisanales »* alors que d'autres, et en particulier ceux commis contre le palais de justice, le centre des impôts et le siège des PTT, se révélaient *« extrêmement sophistiqués »*, et étaient imputés à *« des spécialistes de l'explosif opérant parfois sous la forme de commandos terroristes »*.

En outre ces derniers attentats avaient tous été commis en début de semaine, le lundi ou le mardi, et à peu près à la même heure, entre 2 heures et 3 heures du matin. Ces précisions horaires ont donné à penser à certains magistrats que les auteurs de ces attentats « sophistiqués » avaient pu quitter le territoire aussitôt après, l'avion hebdomadaire pour Paris partant de Nouméa le mardi après-midi.

et l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Un scrutin à haut risque


DANIEL LAINÉ/ACTUEL

Un territoire sous surveillance militaire.

(Suite de la première page.)

L'effort exceptionnel décidé par le gouvernement pour favoriser la relance économique portera le montant de l'aide de l'Etat au développement de la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 530 126 133 F.

Le Salon de l'audiovisuel et des arts ménagers a accueilli dix-huit mille visiteurs, et le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, s'y est montré ravi : son déplacement dans l'île d'Ouvéa, fief du FLNKS, s'était parfaitement passé. Il avait même été porté en triomphe à son arrivée : Personne n'a osé gâcher son plaisir en lui faisant remarquer que beaucoup de ceux qui l'avaient acclamé étaient venus la veille par avion, de Nouméa, à l'initiative de ses amis du RPCR...

Pendant ce temps, à la mission de Bondé, nichée au milieu des austères collines du nord-est de la Grande Terre, le Père Denis Jacquin se bat, lui, contre l'administration pour obtenir l'installation d'un téléphone à tarif réduit. Les comptes de la paroisse affichés à la porte de son capharnaüm, ouvert à tous en permanence, font apparaître un déficit de 54 252 FCFP (2 948 F). Le dénuement fait, ici, partie de l'ordre canaque des choses. Les largesses financières de la métropole n'arrivent jamais jusqu'à Bondé.

Voilà huit ans que ce missionnaire mariste d'origine européenne sert de factotum aux tribus mélanésiennes des hauteurs d'Ouégoa. Il y met tant de cœur et de foi qu'il suffit de le voir à l'œuvre un instant pour avoir envie de lui décerner le prix Nobel de la paix. « Ses » Canaques, il les aime, et ils le lui rendent bien. Il ne manque pas un seul dirigeant du FLNKS à la messe du dimanche. C'est même le délégué de l'Union calédonienne qui fait office de diacre et le maire FLNKS de Ouégoa qui donnent le ton au chœur des hommes au moment des cantiques.

Le Père Jacquin n'est pas indépendantiste. Il sait que la rupture de la Nouvelle-Calédonie avec la France risquerait d'être catastrophique pour tous les Canaques. Mais si, au printemps dernier, il a signé avec plusieurs autres prêtres catholiques un appel réclamant justice pour ses ouailles, c'est parce qu'il sait aussi que la désespérance qui étreint les Canaques, à Bondé et ailleurs, fait craindre une catastrophe bien pire. Il persiste et signe : « *C'est une imposture de vouloir maintenir une situation coloniale au nom des valeurs démocratiques.* »

Changement de stratégie

En novembre 1984, le Père Jacquin avait tiré la sonnette d'alarme à la veille du scrutin territorial qui avait dégénéré en insurrection. Personne ne l'avait pris au sérieux. Cette fois, il se montre moins alarmiste. « *La tension n'est pas aussi forte. Tout le monde a peur de la violence. Mais les Canaques sont coincés, et le mot d'ordre de boycottage sera suivi parce qu'ils n'ont pas le choix.* »

Massés devant l'église, les fidèles du Père Jacquin, jeunes et vieux, acquiescent. Deux ans et demi après la mort du « chef de guerre » du FLNKS, le portrait d'Eloi Machoro orne encore beaucoup de tee-shirts.

Le nouveau « ministre de la sécurité » du « gouvernement provisoire » de Kanaky s'appelle Aymard Bouanaoué. Il est maire de l'île de Belep, l'un des bastions les plus durs du FLNKS, et il s'enorgueillit déjà d'un premier titre de « gloire » : en janvier, il a exigé et obtenu le départ *de sa commune des parachutistes* et des gendarmes qui y avaient débarqué, impromptu, dans l'intention de « nomadiser ». C'est à lui qu'incombe principalement la responsabilité de coordonner la mise au point de la « grande marche pour l'indépendance dans la paix » (et pour le boycottage !) que le mouvement indépendantiste a décidé d'organiser à partir du 23 août avec arrivée, si tout se passe comme prévu, le 3 septembre, à Nouméa. Le long du parcours, les militants du FLNKS distribueront aux caldoches des exemplaires du « *Projet de Constitution de Kanaky* », histoire de prouver leur attachement au maintien en Nouvelle-Calédonie d'une société démocratique et pluriethnique « *fondée sur la solidarité des éléments d'origine différente qui la composent* ».

Méthodiquement, les comités locaux du FLNKS, disciplinés comme des fourmis, se sont mis au travail pour que toute la Kanaky se mette en branle à la fin du mois prochain, à travers la Grande Terre.

Le chef du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, n'ignore pas les risques de violences que comporte cette réplique stratégique, dès lors que la démultiplication de la marche en plusieurs défilés et sous-défilés se traduira sans doute par de nombreuses rencontres, entre les militants indépendantistes et les forces de l'ordre ou les groupes caldoches d'autodéfense. En particulier à Bourail, où convergeront, en principe, le 29 août, les marcheurs partis de Poum et de Pouebo.

Fini les références au FLN algérien ou au colonel Kadhafi. M. Tjibaou, aujourd'hui, s'inspire... des paysans du Larzac : « *Si violence il y a, elle ne sera pas de notre fait.* » Aux yeux de l'ONU, le président du FLNKS ne peut pas se permettre d'apparaître comme un irresponsable fauteur de troubles. Mais il est aussi conscient que M. Pons et le gouvernement tireraient un avantage politique d'un boycottage mou. Il fait donc le pari paradoxal d'une radicalisation... tranquille, en assumant les risques des débordements que l'ambiguïté délibérée de ses consignes pourraient favoriser, d'autant plus que sa propre formation, l'*Union calédonienne*, ne disposera pas de suffisamment de cadres pour contrôler complètement, partout, les militants les plus jeunes et les plus belliqueux. Et surtout si cette marche devait être interdite.

Ces choix, en tout cas, ne sont pas contestés. Parmi les dirigeants des autres composantes du FLNKS – le PALIKA, le FULK, l'UPM. – personne n'apparaît en mesure de rivaliser en influence avec M. Tjibaou. Sa position est plus forte qu'il y a deux ans, contrairement à celle de M. Lafleur, son adversaire politique numéro un, affaibli par les dissensions du camp conservateur (*le Monde* du 28 mai).

En vérité, le seul vrai changement qui soit intervenu au sein du FLNKS réside dans la prise de conscience, par M. Tjibaou et par ses partisans, que la conquête de l'indépendance n'est pas, de toute façon, pour demain. En novembre 1984, sous l'impulsion d'Eloi Machoro et en présence du pouvoir socialiste, beaucoup d'indépendantistes pensaient pouvoir l'emporter sur le terrain, par la force, à défaut de pouvoir le faire dans la légalité des urnes.

« *Aujourd'hui, avec tous les militaires présents chez nous, le rapport des forces a changé,* souligne le chef du FLNKS, *et nous devons nous adapter à ce nouveau contexte.* »

Pour empêcher M. Pons de crier victoire au soir du 13 septembre, le FLNKS va donc essayer, par tous les moyens, y compris les pressions directes, de dissuader les électeurs canaques de participer au référendum, afin que le nombre des votants soit le moins élevé possible. L'insuccès du gouvernement serait manifeste, en effet, si le taux d'abstention atteignait 50 %. M. Pons n'est pas à l'abri d'une pareille déconvenue. Si le 29 septembre 1985 tous les électeurs indépendantistes avaient boycotté le scrutin, comme ils vont le faire cette fois, le taux d'abstention aurait été de 50,39 % (1).

« Une longue et dure résistance »

Au-delà de cette échéance, M. Tjibaou prépare son mouvement à une longue résistance : « *Il faut inventer la stratégie qui va créer un nouveau rapport de forces*, déclarait-il, en janvier, au comité directeur de l'Union calédonienne, réuni à Pouebo. *Que les froussards restent dans la forêt ! Que tout autour de la Nouvelle-Calédonie on trouve des Kanaks sur la route pour dire : « On ne passe pas. » Plantez des provisions, approvisionnez les magasins, les coopératives, achetez des postes de radio pour une longue et dure résistance.* »

Sept mois plus tard, le chef du FLNKS insiste pour que dans les trois régions contrôlées par ses lieutenants les militants travaillent à « *augmenter le poids économique* » de son mouvement « *pour déstabiliser les intérêts coloniaux* ».

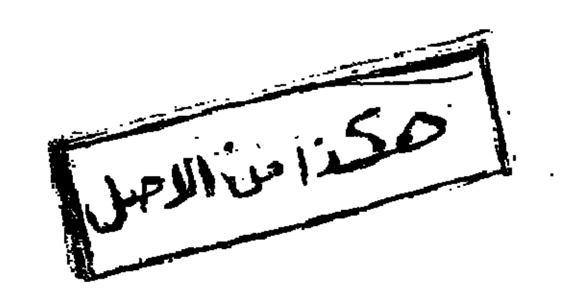
En dépit des plaintes qu'il avait exprimées après le changement de majorité intervenu en métropole en mars 1986, les présidents des régions indépendantistes ont, en effet, réussi à tirer leur épingle du jeu parce qu'ils ont exploité habilement les secteurs de compétences qui leur ont été laissés par la loi du 17 juillet 1986.

D'où la nouvelle directive donnée par le président du FLNKS : puisque l'indépendance n'est pas assurée au bout du fusil, il faut la conquérir au bout des poulaillers et des porcheries, pour donner à notre action politique un poids économique toujours plus important.

Comme les incertitudes de l'élection présidentielle de 1988 renvoient aux calendes grecques l'application éventuelle du nouveau statut d'autonomie annoncé par M. Pons, la Nouvelle-Calédonie n'est pas, elle, au bout de ses épreuves. Surtout s'il se confirme – comme le murmurent mystérieusement certains vieux des tribus de Bondé avec des angoisses dans la voix – que les chefs politiques pourraient recevoir, *en désespoir de cause*, le soutien des meilleurs sorciers, priés déjà par certains militants de « *frotter les cailloux, faire trembler les feuilles et voler les noix de coco* », pour déclencher contre les Blancs – grâces à ces rites magiques, mais au péril de leur propre vie – les forces noires de la nature...

ALAIN ROLLAT.

(1) Aux élections régionales du 29 septembre 1985 le taux d'abstention avait été en effet de 19,80 % et les voix recueillies par l'ensemble des listes indépendantes (FLNKS, LKS, OPAO) avaient représenté au total 38,43 % des suffrages.



Politique

Le Conseil constitutionnel entérine le nouveau découpage municipal de Marseille

Le Conseil constitutionnel a déclaré, le mardi 7 juillet non contraire à la Constitution, la loi modifiant l'organisation administrative et le régime électoral de la ville de Marseille. Le nouveau découpage de la cité phocéenne pour les prochaines élections municipales (*le Monde* du 6 juin) se trouve donc entériné.

Les prochaines décisions du Conseil constitutionnel (loi hospitalière, loi portant diverses mesures d'ordre social) seront aussi les premières d'un nouveau juge constitutionnel. Le successeur de Pierre Marcilhacy — décédé le 5 juillet — va être nommé dans les jours qui viennent par le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas.

Le conseil rappelle d'abord le double objet de la loi: d'une part *« tout en laissant inchangé le nombre de conseillers municipaux de Marseille qui est de 101, (...) substituer aux six secteurs électoraux délimités par la loi nº 82-1170 du 31 décembre 1982 et qui recouvraient un nombre d'arrondissements compris selon le cas entre un et quatre, huit secteurs composés chacun d'un nombre uniforme d'arrondissements »*. D'autre part, établir le *« nombre de sièges à pourvoir à raison respectivement, de 11 sièges pour le 1er secteur, 8 sièges pour le 2e, 11 sièges pour le 3e, 15 sièges pour le 4e, 15 sièges pour le 5e, 13 sièges pour le 6e, 16 sièges pour le 7e et 12 sièges pour le 8e secteur »*. Suit un résumé des arguments de la saisine socialiste (*le Monde* du 17 juin).

Le Conseil constitutionnel indique ensuite: *« considérant qu'aux termes du premier alinéa de l'article 72 de la Constitution* « les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les territoires d'outre-mer. Tout autre collectivité territoriale est créée par la loi » ; *que le deuxième alinéa du même article dispose que* « ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi » ; *qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 24 de la Constitution, le Sénat, qui est élu au suffrage indirect,* « assure la représentation des collectivités territoriales de la République » ; *que, selon le troisième alinéa de l'article 3 de la Constitution,* « le suffrage est toujours universel, égal et secret » ; *que l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 proclame que la loi* « doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse » ;

« Considérant qu'il résulte de ces dispositions que l'organe délibérant d'une commune de la République doit être élu sur des bases essentiellement démographiques résultant d'un recensement récent ; que, s'il ne s'ensuit pas que la répartition de sièges doive être nécessairement proportionnelle à la population de chaque secteur ni qu'il ne puisse être tenu compte d'autres impératifs d'intérêt général, ces considérations ne peuvent intervenir que dans une mesure limitée ;

« Considérant qu'il ressort de la loi soumise à l'examen du Conseil constitutionnel que la délimitation des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille, qui n'est d'ailleurs pas contestée par les auteurs de la saisine, a été effectuée en regroupant par deux les seize arrondissements municipaux créés, en application de la loi nº 46-245 du 20 février 1946, par le décret nº 46-2285 du 18 octobre 1946 ; que chaque secteur est composé de territoires contigus ; que demeure applicable à l'élection des conseillers municipaux un même mode de scrutin ; qu'il ressort des débats parlementaires que la répartition des sièges entre les secteurs a pris essentiellement en compte l'ensemble des habitants résidant dans chaque secteur ; que, même si le législateur n'a pas jugé opportun, pour deux des cent un sièges à attribuer, de faire une stricte application de la répartition proportionnelle à la plus forte moyenne, les écarts de représentation entre les secteurs selon l'importance respective de leur population telle qu'elle ressort du dernier recensement, ne sont ni manifestement injustifiables ni disproportionnés de manière excessive. »

« En l'espèce, affirme le Conseil constitutionnel dans son considérant final, *« il n'y a lieu (...) de soulever d'office aucune question de conformité à la Constitution en ce qui concerne les autres dispositions de la loi (...) »*

C'est pourquoi il décide que *« la loi modifiant l'organisation administrative et le régime électoral de la ville de Marseille n'est pas contraire à la Constitution. »*

Petits ballons d'essai et grands principes

MARSEILLE a donc désormais son découpage municipal à la Gaudin, comme elle eut auparavant son découpage à la Deferre. Routine. Le nouveau est moins abusivement « habile » que le précédent. Il n'est pas non plus dépourvu d'astuces prometteuses (du moins ses promoteurs espèrent-ils). Nuances.

Dans les limites de son contrôle restreint, le Conseil constitutionnel avait à connaître de la seule question intéressante surgie des débats au sujet de cette affaire très « locale », qui concerne quand même la deuxième cité française par sa population.

On avait entendu, à l'Assemblée nationale, le rapporteur de la proposition de loi, M. Pascal Clément, ainsi que le plus concerné de ses collègues de l'UDF, M. Jean-Claude Gaudin, et même le ministre chargé des collectivités locales, M. Yves Galland, soutenir deux idées nouvelles à propos des clefs de répartition du nombre de sièges de conseillers municipaux entre les secteurs.

Ici, on pourrait anticiper sur une augmentation escomptée de population (dans des zones de rénovation urbaine ou en raison de l'expansion démographique). Là, on tiendrait compte au contraire pour des ajustements à la baisse de l'importance de la population étrangère par rapport au nombre d'électeurs inscrits.

Exprimées le plus souvent sous forme de vœux (pour la distinction entre population et électeurs inscrits) ou traduites de façon limitée pour ce qui concerne les anticipations (2 des 101 sièges de conseillers municipaux), ces remarques n'ont, en l'occurrence, pas tiré à conséquence.

Les parlementaires ont *« essentiellement »* pris en compte l'ensemble des habitants résidant dans chaque secteur, dit le Conseil constitutionnel qui constate encore que là où il y a écarts de représentation, ils ne sont *« ni manifestement injustifiables ni disproportionnés de manière excessive »*.

Au-delà des prudentes formules des juges constitutionnels, la fidélité aux grands principes demeure lisible : la théorie républicaine de la représentation politique de *toute la population* ne saurait être remise en cause ; la référence doit demeurer constante à des *« bases essentiellement démographiques »* (expression utilisée depuis la décision du 8 août 1985 sur la Nouvelle-Calédonie), *« résultant d'un recensement récent »,* ajoute ici le Conseil constitutionnel.

Les jeux marseillais sont ce qu'ils sont et le resteront probablement longtemps. Si les questions ou les vœux formulés à l'Assemblée au moment de la discussion de la « loi Gaudin » devaient l'être ultérieurement à propos de scrutins nationaux, il faudrait bien alors que les juges constitutionnels se montrent plus catégoriques.

S'ils le peuvent, du moins. Il faut rappeler que les jeux électoraux français et les bizarreries de leurs changements dépendent surtout d'un personnel politique peu enclin en général à réclamer une stabilité et une netteté des règles qui ne l'arrangent pas.

Mais, d'autre part, l'on a déjà vu par le passé les juges constitutionnels, chez qui les anciens élus ne manquent pas, se montrer eux-mêmes parfois plus pragmatiques que bien inspirés quand ils abordent ces questions (par le biais du contentieux, en particulier). Dans ces conditions, qui pourrait jurer que les tout petits ballons d'essai marseillais ne seront pas un jour libérés, gonflés jusqu'à en faire éclater les fameux grands principes dans le ciel électoral français ?

MICHEL KAJMAN.

Après les déclarations de M. Messmer

Le PS et le RPR polémiquent sur le comportement de M. Mitterrand

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré, le mardi 7 juillet à Antenne 2 : *« Le président laisse le gouvernement gouverner et ce n'est pas sa faute s'il gouverne mal. »* Selon lui les attaques de la majorité contre M. Mitterrand s'expliquent *« par l'énervement que provoque la popularité du président qui remplit sa fonction et en qui les Français ont confiance, cela est peut-être aussi provoqué par les résultats des socialistes aux élections partielles. »*

Pour M. Estier, porte-parole du groupe socialiste du Sénat, l'opposition *« recourt à des arguments de bas étage »*, et M. Mermaz, député socialiste de l'Isère, demande qu'on *« laisse le président de la République au-dessus des querelles et des agitations. »*

Enfin M. François Geindre, maire d'Herouville-Saint-Clair (Calvados), a écrit à M. Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, pour affirmer que, lors de sa visite dans cette ville, M. Mitterrand n'avait *« à aucun moment »* serré les mains de manifestants qui huaient le ministre de l'intérieur, ajoutant toutefois : *« S'il y a eu quelques huées bien compréhensibles de la part de jeunes (...) elles sont toujours intervenues largement après le passage du président. »* Et M. Geindre accuse M. Messmer d'avoir proféré *« ce qu'il faut bien appeler un mensonge »*.

Le président du groupe RPR, au cours de son « point de presse » mardi après-midi 7 juillet, a estimé lui aussi que *« les socialistes n'hésitent pas à mentir »*. Il a de nouveau évoqué les incidents de Basse-Normandie et indiqué que M. Pasqua lui avait dit qu' *« il ne mettrait plus les pieds dans un voyage du président de la République »*. Pour M. Messmer *« M. Mitterrand s'est conduit de façon inacceptable en serrant chaleureusement les mains de manifestants qui avaient hué le ministre de l'Intérieur »*. Il a ajouté : *« Ces derniers temps, M. Mitterrand a été repris par le prurit du candidat. Quand un candidat est en campagne, il est normal qu'il soit traité comme un candidat et non comme un président. M. Mitterrand ne respecte pas sa fonction présidentielle. Il m'a paru très utile de mettre le président de la République en garde. Je n'ai pas les mêmes méthodes que M. Mitterrand. Moi, je dis les choses clairement et en public. »*

Auparavant, dans une déclaration à Europe 1, M. Messmer avait assuré : *« Son attitude est de plus en plus équivoque. S'il continue nous montrerons ce que nous savons faire. »*

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré qu'il *« partageait »* les reproches formulés par M. Messmer car le président de la République avait *« dépassé les limites. Car on ne peut pas se présenter comme un arbitre et adopter régulièrement des attitudes partisanes. »*

Quant à M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, il a arbitré ainsi dans une déclaration à Antenne 2 :

« ... Tout le monde est en porte à faux (...). Il se trouve que le président est un candidat potentiel pour l'an prochain et que le premier ministre est un candidat potentiel quasiment déclaré.

» Plus on va s'approcher de l'élection présidentielle, plus chacun aura tendance à aller un peu plus loin. C'est la cohabitation, on n'y peut rien et il faut souhaiter que cela cesse au mois de mai prochain. »

La session extraordinaire du Parlement

Les barristes se veulent meilleurs mécènes que le gouvernement

L'Assemblée nationale a repris, le mardi 7 juillet, la discussion en première lecture du projet de loi sur le mécénat, qui a été adopté en fin d'après-midi, la majorité et le Front national votant pour, les groupes socialistes et communistes s'y opposant.

L'examen du texte avait été interrompu le 24 juin, de vifs incidents ayant opposé le président de séance, M. Philippe Mestre (UDF, Vendée) au président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe (*le Monde* du 25 juin). Les élus socialistes s'étaient montrés particulièrement hostiles à une disposition, introduite par le Sénat et adoptée également par l'Assemblée nationale, prévoyant une extension du taux de déduction des impôts de 5 % aux dons versés aux associations cultuelles ou de bienfaisance, qui ont la capacité de recevoir *« des dons et des legs »*. Le groupe socialiste avait également exigé la présence dans l'hémicycle du ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard. Il a eu satisfaction puisque, mardi, M. Léotard était présent, aux côtés de M. Alain Juppé et de Mme Michèle Alliot-Marie.

La discussion des articles — notamment ceux concernant la délivrance du label *« fondation reconnue d'utilité publique »* — a donné lieu à plusieurs échanges assez vifs entre, d'une part, les plus assidus des représentants du gouvernement (en l'occurrence MM. Juppé et Arthuis) et, d'autre part, le député barriste M. François d'Aubert (UDF, Mayenne). Ce dernier a jugé la copie du gouvernement timorée, voire conservatrice. Ses amendements, destinés à *« libéraliser »* un peu plus ce projet de loi rédigé par M. Édouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, ont été systématiquement repoussés. C'est ainsi, par exemple, que M. d'Aubert souhaitait que le Conseil d'Etat soit contraint de rendre son avis sur la reconnaissance d'utilité publique des associations et fondations dans un délai de trois mois à compter de la transmission du projet de décret par le ministre compétent.

Le député estimait, en effet, qu'il fallait éviter l'enlisement des dossiers au Conseil d'Etat. Les rapporteurs du projet, pour les finances, M. Gérard Trémege (UDF, Hautes-Pyrénées) et pour les affaires culturelles, Mme Françoise de Panafieu (RPR, Paris), tout comme M. Juppé, ont estimé qu'il ne serait pas sage d'affaiblir le contrôle *a priori* du Conseil d'Etat, en l'empêchant de procéder, si nécessaire sur une longue période, aux vérifications qui s'imposaient.

M. d'Aubert n'a pas eu plus de chance avec son amendement tendant à associer le ministre de la culture à la procédure de reconnaissance d'utilité publique. La loi de 1901 sur les associations confère un pouvoir de tutelle sur cette procédure au seul ministère de l'intérieur. *« Il serait aventureux de modifier cette législation à l'occasion d'une loi fiscale. C'est être libéral au bon sens du terme que de respecter les institutions qui ont trouvé leur assise »*, a expliqué M. Juppé.

« Invoquer la loi de 1901 pour prouver qu'on est libéral, c'est démontrer au contraire qu'on est conservateur (...) Ce n'est pas seulement en regardant par la petite lorgnette fiscale qu'on favorisera le développement du mécénat, alors que certaines dispositions de la loi de 1901 l'entraveront », a répliqué M. d'Aubert, piquant au vif M. Juppé, qui a conclu cet échange à fleurets non mouchetés par un *« Je préfère un conservatisme de bon aloi à l'aventurisme juridique ! »*.

Jugeant *« trop répressives »* et *« peu libérales »* les dispositions de l'article 13 qui sanctionnent les groupements qui ont recouru abusivement à l'appellation de fondation, M. d'Aubert a refusé de voter cet article. En fin de débat, il passait le relais à M. Bruno Durieux (UDF, Nord).

Le député barriste a défendu un amendement cosigné par quatre-vingts députés UDF, RPR, FN, reprenant, quasiment *in-extenso*, sa proposition de loi sur la création d'un chèque-culture, s'inspirant de la formule des chèques-restaurant. La contribution de l'employeur à leur acquisition serait de 50 % du prix du titre culturel, le salarié bénéficiaire réglant le reste. Estimant que le coût de la culture était encore trop élevé et freinait la demande, M. Durieux a expliqué que cet amendement, qui reprend une idée d'une association d'entreprises du Nord et du Pas-de-Calais, *« enrichissait le texte du gouvernement, tout en préservant la liberté de tous »*.

Le rapporteur, M. Trémège, a jugé la proposition *« originale »*, tandis que le ministre, M. Jean Arthuis, oubliant sans doute qu'en d'autres circonstances le gouvernement s'était montré moins sourcilleux (1), s'est étonné de voir un amendement reprendre le texte d'une proposition de loi. M. Arthuis a estimé que cet amendement risquerait d'introduire des disparités entre les salariés des secteurs en expansion et ceux des entreprises en difficulté et que, d'autre part, en période de crise, les entreprises avaient d'autres chats à fouetter. Il en a donc demandé le rejet, ce qui fut fait, malgré les voix d'une poignée de députés barristes et de deux élus du Front national. M. Durieux n'a pas désarmé pour autant. Il a redéposé son texte sur le bureau de l'Assemblée nationale, sous forme de proposition de loi...

Malgré ces frictions entre députés barristes et gouvernement, le travail des députés a été fructueux. M. Michel Barnier (RPR, Savoie), président du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver (COJO), a fait adopter, malgré les réserves de M. Juppé, un amendement permettant aux contribuables de déduire de leurs revenus imposables les dons faits au COJO. D'autres part, et toujours malgré l'hostilité affichée du ministre du budget, les députés ont adopté un amendement de M. Jacques Toubon, président RPR de la commission des lois. Il étend les possibilités d'amortissements offertes aux entreprises pour l'acquisition d'*œuvres originales d'artistes vivants »* à celles d'artistes *« décédés depuis moins de vingt ans »*. *« Pourquoi pas dix ans ou cinq ans ? »* a ironisé M. Juppé, avant de céder.

La définition de la « fondation »

Les députés sont revenus d'autre part, sur une disposition adoptée en première lecture par le Sénat et concernant le délai imparti à tout groupement constitué avant la publication de la loi pour se mettre en conformité avec le statut de fondation reconnue d'utilité pubique. Le texte du gouvernement prévoyait un délai de trois ans ; le Sénat l'avait ramené à un an ; l'Assemblée nationale l'a porté à deux ans. D'autre part, pour permettre, par exemple, à des petites et moyennes entreprises de créer une fondation d'entreprise reconnue d'utilité publique, un amendement autorise le versement en plusieurs fractions, sur une période maximum de cinq ans, de la dotation initiale.

Enfin, l'Assemblée nationale a adopté un article additionnel de la commission des finances, sous-amendé par le gouvernement, qui donne, pour la première fois, une définition législative du statut de fondation reconnue d'utilité publique. Jusqu'à présent, il était uniquement le fait d'une pratique administrative, entérinée par la jurisprudence du Conseil d'Etat. L'Assemblée nationale a estimé que, selon le principe classique du droit pénal — *« nulla poena sine lege »* (pas de sanction sans loi), il n'était pas possible de poursuivre l'utilisation abusive du titre de fondation sans texte législatif le définissant. Les députés ont établi ainsi cette définition : *« La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes, physiques ou morales, décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources, à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.*

» Lorsque l'acte de fondation a pour but la création d'une personne morale, la fondation ne jouit de la capacité juridique qu'à compter de la date d'entrée en vigueur du décret en Conseil d'Etat, accordant la reconnaissance d'utilité publique. Elle acquiert alors le statut de fondation d'utilité publique.

» La reconnaissance d'utilité publique peut être retirée dans les mêmes formes.

» Lorsqu'une fondation, reconnue d'utilité publique, est créée à l'initiative d'une ou plusieurs sociétés commerciales, la raison ou la définition sociale d'au moins l'une d'entre elles peut être utilisée pour la désignation de cette fondation. »

PIERRE SERVENT.

(1) Le gouvernement avait, en décembre 1986, transformé purement et simplement un projet de loi de M. Séguin en amendement au projet portant diverses mesures d'ordre social. Ce fut le cas également, plus récemment, avec la réforme des études médicales.

Loi sur l'indemnisation des rapatriés adoptée

Violents échanges autour du fantôme de l'OAS

Le Parlement a voté une nouvelle loi d'amnistie pour les événements liés à la guerre d'Algérie, mais cette amnistie semble s'être arrêtée aux portes de l'hémicycle du Palais-Bourbon. Tout peut-il d'ailleurs être oublié ?

Tout aurait pu se dérouler dans le calme : l'Assemblée nationale devait simplement, mardi après-midi 7 juillet, approuver, après le Sénat, le texte du projet de loi sur l'indemnisation des rapatriés mis au point par la commission mixte paritaire. Elle l'a d'ailleurs fait, rendant ce projet définitivement adopté par le Parlement, mais après quelques échanges verbaux, qui ont prouvé que les cicatrices d'il y a un quart de siècle sont loin d'être refermées. Surtout quand le passé récent vient les rouvrir...

« Quand le premier ministre de la France serre la main à un des généraux factieux du putsch d'Alger... » Faisant allusion à la poignée de main échangée le 28 juin à Nice entre M. Jacques Chirac et le général Edouard Jouhaud, c'est M. Bernard Deschamps (PC, Gard) qui ouvre les hostilités, soutenu par son ami Guy Ducolonné (PC, Hauts-de-Seine) : *« Ils étaient contre de Gaulle, ces généraux ! »*. Les députés du Front national sont déjà au bord de l'apoplexie. M. Pierre Sergent (FN, Pyrénées-Orientales), ancien chef de l'OAS en métropole, prend la tête de ce nouveau commando. Sous les cris, M. Deschamps revient à son propos : *« Pour en revenir au geste du premier ministre, je ne saurais dire à quel point j'ai été choqué par cet éloge du terrorisme. »*

M. Pierre Descaves (FN, Oise), lui-même ancien pied-noir bondit : *« Je ne peux oublier comment le FLN a tué nombre de mes compatriotes avec les bombes contenues dans les valises que certains se flattent aujourd'hui d'avoir portées. Oui, Messieurs, il y a eu dix mille morts à cause du FLN, à cause des assassins que vous avez payés. »*

M. Ducoloné outré, l'interpelle : *« C'étaient vous les terroristes ! C'est l'OAS qui a tué ! »*. M. Descaves n'en continue pas moins : *« Il en est qui se prétendent Français, mais qui ne le sont pas et qui n'ont pas leur place dans cet hémicycle. »*

Les communistes ne peuvent laisser passer cela. M. Ducoloné revient à la charge. Après avoir évoqué l'attentat du *« Petit Clamart contre le général de Gaulle »*, et celui contre André Malraux qui a rendu aveugle une fillette, il explique : *« La France a une longue histoire et pour en parler il faut avoir les mains propres ; il ne faut pas avoir du sang de Français sur les doigts. »*

Mais quand M. Jacques Chaban-Delmas donne la parole à M. Sergent, M. Deschamps s'écrie : *« La parole est à l'OAS ! »* Le député du Front national déclare : *« Aucun pied-noir ne peut l'oublier, Messieurs les communistes : vous avez toujours tiré dans le dos des soldats français ! »* Les échanges deviennent encore plus vifs devant les députés des autres groupes apparemment indifférents. M. Sergent : *« Vous êtes le parti de la trahison ! »* M. Ducoloné : *« Et vous, vous êtes un salaud ! »* M. Sergent : *« Le parti de l'anti-France ! »*

Du haut de son perchoir, M. Chaban-Delmas ne peut que renoncer à ramener le calme : *« Le président est tenu au silence, ce qui ne signifie pas qu'il approuve ce qu'il entend. »* M. Deschamps n'en peut plus : *« Je n'accepte pas d'écouter M. Sergent dans cette enceinte »* ; les députés communistes quittent alors l'hémicycle. L'extrême droite s'en réjouit. M. Descaves : *« Les fellaghas sont partis ! »* M. Sergent : *« On respire ! »*

Triste façon d'enseigner l'histoire de la décolonisation aux jeunes générations...

THIERRY BRÉHIER.

Les anomalies comptables et les pratiques désuètes de la joaillerie Chaumet

Des pierres précieuses dans de vieilles boîtes à chaussures

Le repreneur de la joaillerie Chaumet, sous administration judiciaire depuis le 11 juin, devrait être connu le jeudi 9 juillet, date à laquelle le tribunal de commerce de Paris, que préside M. Jacques Bon, rendra sa décision. Deux repreneurs sont encore en lice : le bijoutier Alexandre Reza et le groupe américano-arabe Invest Corp., qui, tous deux, ont présenté leur plan de reprise à l'audience du tribunal de commerce le 2 juillet. Invest Corp. pourrait s'adjoindre la participation, à hauteur de quelques millions de francs, du personnel de la maison Chaumet, M. Reza a assuré qu'il ne *« saucissonnerait pas le produit »* et qu'il prendrait en charge l'ensemble des activités de la maison Chaumet. Longtemps fournisseur de la société qu'il désire aujourd'hui diriger — il a perdu 20 millions de francs dans l'affaire, — M. Reza a le soutien de la Société de banque occidentale.

De son côté, l'Européenne de banque, établissement qui fait partie du groupe du Crédit commercial de France, a fait savoir que ses créances non garanties auprès de la société Chaumet atteignaient 90 millions de francs. A cette somme s'ajoutent 40 millions à 50 millions de francs en créances garanties. *« L'Européenne de banque n'a jamais disposé de la moindre information sur les opérations délictueuses qui viennent d'être révélées »*, a assuré l'établissement bancaire qui, avec l'American Express, est le second organisme à admettre officiellement avoir été victime des agissements des frères Chaumet.

L'American Express a récemment porté plainte pour escroquerie (*le Monde* du 1er juillet).

Avec la reprise des actifs par l'un ou l'autre des repreneurs candidats à la succession des joailliers de la place Vendôme, il y aura rapidement une solution commerciale au problème Chaumet. La solution judiciaire, elle, est loin d'être acquise. Les investigations menées en France et celles qui vont l'être prochainement à l'étranger dureront de longs mois. La justice genevoise vient de répondre favorablement à une demande d'entraide judiciaire présentée par le juge d'instruction français, M. François Chaumet.

Pendant des années, banquiers et clients fortunés ont apporté leur argent ou leurs bijoux à ce qui était pour eux une institution. Personne n'a voulu voir les lézardes apparues dans l'édifice. Lorsqu'elles se sont élargies aux dimensions d'une crevasse, les yeux, tout aussi pudiquement, sont restés baissés. C'est tout juste si, au bord du gouffre, quelques timides voix se sont enfin fait entendre. *« Jacques Chaumet, c'était du solide, comme la Banque de France »*, dit aujourd'hui M. Gérard Borgognon, citoyen suisse dont les sociétés ont servi d'intermédiaires aux activités des deux Français. *« Ni vous ni moi n'aurions pu obtenir comme lui des millions de crédits sur simple demande. »*

« Opérations en échelle »

Un financier parisien invoque, lui, un *« phénomène de notabilité »* qui a empêché de voir ce qui aurait dû crever les yeux. Une fois le diagnostic porté, le même *« phénomène de notabilité »* est responsable du recours à de timides médecines pour tenter d'empêcher la catastrophe.

Autant de mois perdus pour essayer de sauver ce qui pouvait l'être. Depuis la mise sous écrou et l'inculpation, le 13 juin, pour banqueroute, abus de confiance et escroquerie, de Pierre et Jacques Chaumet, les policiers de la brigade financière ont passé l'essentiel de leur temps à interroger les dirigeants de la maison Chaumet. Tour à tour, ils se sont relayés dans les bureaux de la place Vendôme, compulsant des kilos d'archives. Ce travail, si l'on ose dire, d'orfèvre, devrait permettre de reconstituer les pratiques qui ont mené la maison à la faillite.

Un mécanisme déjà apparu dans des affaires semblables mais, cette fois, à une échelle bien plus importante, semble avoir été utilisé avec l'argent de leurs clients : les frères Chaumet achetaient des pierres qu'ils gardaient dans leur coffre. Achats effectués aux meilleurs cours, grâce à leur connaissance du marché et au volume de la commande, et sur lesquels les joaillers prenaient déjà leur bénéfice.

Un an plus tard, le client pouvait formellement vendre ses pierres au joaillier et toucher, en prime, une plus-value de 20 %. Mais il se voyait aussitôt offrir la possibilité de réinvestir le prix de la vente dans de nouveaux achats, promis eux aussi à une confortable plus-value. Système périlleux — l'un des meilleurs connaisseurs de la profession le décrit sous le nom d'*« opérations en échelle »*, qui revient à faire financer, par la clientèle les achats de pierres précieuses, en ne payant que 20 % de leur prix. Système catastrophique lorsque les coûts s'effondrent et que la rémunération ne peut plus être servie. Bientôt, les frères Chaumet en ont été réduits à chercher de nouveaux clients pour pouvoir payer les anciens.

S'ajoutent à cela d'autres activités financières dont la profession diamantaire n'a pas le monopole. Dans son rapport remis au tribunal de commerce, l'administrateur provisoire, M. Hubert Lafont, décrit l'industrie des Chaumet comme *« une activité duale »*. Les policiers préfèrent dire que les joailliers avaient une conception toute personnelle des contraintes de la gestion commerciale.

De fait, deux comptabilités distinctes semblent avoir été retrouvées : l'une, officielle, comporte les descriptifs des pierres confiées par les clients, les mouvements de leurs comptes, ceux des achats et des ventes ; l'autre, plus secrète, saisie au domicile des frères Chaumet, est constituée de *« bouts de papiers »*, portant différents noms dont les enquêteurs soupçonnent qu'ils sont ceux de clients préférant préserver leur anonymat.

Une maison de tradition

Autre anomalie : certaines opérations n'ont pas été portées en comptabilité. Il s'agit de ce que les spécialistes appellent — pudiquement — les *« opérations extérieures »*, c'est-à-dire des opérations qui pourraient témoigner d'une activité bancaire illégale, les frères Chaumet empruntant et rémunérant sans autorisation des capitaux levés auprès de leurs clients. Signe que le système avait la confiance de tous, les policiers auraient la preuve de versements qui ne seraient garantis que par un reçu de pure forme.

Chaumet côté cour, Chaumet côté jardin ; les escroqueries d'un côté, les habitudes d'une vieille maison de l'autre : si les deux bijoutiers, pris à la gorge et dans l'espoir de se « refaire », ont vendu pour leur propre compte, sans en référer à leur propriétaire, des « confiés », ils *n'ont en revanche pas touché aux* « gardes », pierres mises en dépôt dans leurs coffres par des clients.

La pratique est tombée en désuétude, mais, chez les Chaumet, on en avait encore le respect. Les policiers, stupéfaits, ont retrouvé certaines de ces « gardes » emballées dans de vieilles boîtes à chaussures, ficelées et cachetées de cire. La plus ancienne remonte à 1911 ; une autre est la propriété d'Alphonse XIII, roi d'Espagne détrôné par la République en 1931 et mort en exil, à Rome, dix ans plus tard. D'autres dépôts, enfin, ont été faits en 1940 et 1941 par des familles juives qui ne sont jamais revenues de déportation.

Tout est demeuré en place, comme si rien ne semblait devoir troubler cette vieille maison régie par deux frères qui étaient seuls au fait de l'état réel des affaires. Aucun des cataclysmes qui avaient secoué le monde durant près d'un siècle n'avait fait ciller les Chaumet. Pas même la seconde guerre mondiale, durant laquelle ils avaient obtenu l'accord des autorités allemandes pour continuer leurs activités. Quarante ans plus tard, une femme âgée de quatre-vingt-treize ans, leur mère, aujourd'hui démunie, semble faire le lien avec l'histoire. Six enfants — deux filles et un fils pour Jacques, une fille et deux fils pour Pierre — devront se forger un autre avenir que celui que leur promettait la confortable tradition familiale.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

ELF-Aquitaine et ses plates-formes de forage

Les difficultés de la maison Chaumet, dont l'un des créanciers n'est autre que M. Albin Chalandon, provoquent de vifs commentaires auprès des cadres supérieurs de la Société nationale Elf-Aquitaine, dont l'actuel ministre de la justice fut le président de 1977 à 1983.

A l'origine de ces remous, une déclaration de M. Chalandon au *Monde pour expliquer comment il* était devenu créancier des Chaumet : en 1985, l'ancien président d'ELF, déchargé de ses fonctions deux ans auparavant, avait eu besoin d'argent liquide pour créer, avec un homme d'affaires de ses amis, M. Hubert Perrodo, une société américano-française de production pétrolière (*le Monde* du 29 mai).

La maison Chaumet avait alors accepté de vendre des bijoux et des pierres précieuses, et, selon le ministre, le produit de la vente devait être réglé mensuellement, mais les Chaumet, en difficulté, n'ont payé que partiellement leur dette. La créance — M. Chalandon refuse d'en révéler le montant, mais on estime qu'elle avoisinerait les *6 millions de francs — est toujours pendante.*

Le nom de M. Perrodo ne laisse pas indifférent le personnel d'ELF. Par contrat signé en janvier 1981, et sur l'insistance personnelle de son président de l'époque, M. Chalandon, ELF *s'était en effet engagé à acheter* quatre plates-formes de forage en mer (60 à 70 millions de dollars pièce) pour les louer au groupe Perrodo, qui effectuait des forages pour le compte... d'ELF. Les plates-formes avaient été commandées à Singapour à une société du groupe Perrodo, la Perrodo Off Shore Holding SA, *société de droit panaméen.*

Une société filiale d'ELF, la Drilling Investments Limited, était chargée de faire construire les plates-formes ; une société *du groupe Perrodo*, la Techfor International Limited, était chargée des opérations de forage ; Drilling et Techfor étaient en fait domiciliées aux Bahamas, dans le même immeuble de Nassau, 83 Shirley Street.

Après 1981, la baisse d'activité *du secteur pétrolier a rendu* les plates-formes inutiles. ELF a perdu des dizaines de millions de dollars pour leur financement, alors que la baisse des cours mettaient sur le marché des engins comparables, mais à des prix très dévalués.

Après avoir quitté ELF, M. Chalandon est devenu associé de M. Perrodo dans plusieurs sociétés américaines, notamment la Petrole Engineering et la Kelt Energy, société dont il a été le président jusqu'à sa nomination au ministère de la justice.

L'affaire Perrodo, dont *le Canard enchaîné* avait déjà évoqué l'existence, n'a provoqué aucune enquête, même sous les gouvernements de gauche. *M. Paul Leca, proche collaborateur* de M. Chalandon à ELF, l'un des négociateurs du contrat des plates-formes, a lui-même quitté la société nationale en 1985 pour devenir président de Petrole Engineering, société du groupe Perrodo.

G. M. et E. P.

La situation des militants d'Action directe en prison

« Il faut resserrer un peu plus les boulons » *déclare M. Albin Chalandon à RTL*

« Il faut resserrer un peu plus les boulons pour les conditions de détention des terroristes », a affirmé, mercredi 8 juillet, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, à propos des documents découverts dans la cellule de Jean-Marc Rouillan.

Invité de Philippe Caloni sur RTL, le garde des sceaux a précisé que Jean-Marc Rouillan, l'un des chefs d'Action directe, *« avait reconstitué les moyens de communiquer ou avec Nathalie Ménigon ou avec Georges Cipriani ou avec l'extérieur »* et que le juge avait pris des mesures à son encontre : *« Pas de visites, pas de contacts entre eux. »*

Interrogé sur les moyens utilisés pour obtenir ces contacts, M. Chalandon a répondu : *« Il n'y a pas trente-six explications. Il y a, soit une complicité des gardiens de prison, soit celle de l'avocat. Je n'accuse pas, je constate qu'il y a une communication de certains détenus avec l'extérieur. » « L'avocat, par sa déontologie, n'est pas fouillé et a droit au secret, il ne doit pas en abuser, c'est aussi un devoir »*, a ajouté M. Chalandon. *« Il y a cent quatre-vingt-dix-sept terroristes actuellement dans les prisons qui sont plus ou moins dangereux. Des dispositions particulières doivent être prises à leur sujet. Cela va être fait »*, a ajouté le garde des sceaux.

Vendredi 3 juillet, Jean-Marc Rouillan avait avalé une lettre qui était destinée à l'un de ses avocats, au cours d'une perquisition des policiers qui enquêtaient sur la découverte dans sa cellule à Fresnes de cinq tampons secs de l'administration pénitentiaire (*le Monde* du 7 juillet). Les policiers ont pu retrouver l'enveloppe qui l'accompagnait et qui était adressée à Me Marie-Christine Etelin, avocate inscrite au barreau de Toulouse, l'un des défenseurs choisis par Jean-Marc Rouillan.

De plus, des perquisitions effectuées dans les cellules occupées par Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani, à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), mercredi dernier, ont permis la saisie de *« différents documents »* : des lettres *« à caractère sentimental »* chez Nathalie Ménigon, des *« correspondances avec l'Allemagne de l'Ouest »* chez Georges Cipriani. On indique que ces correspondances *« sont dans la logique de Cipriani, qui a une fille dans ce pays et de nombreuses connaissances »*. Il semble que les quatre membres d'Action directe, arrêtés ensemble le 21 février dans une ferme de Vitry-aux-Loges, étaient susceptibles de correspondre entre eux par l'intermédiaire de poèmes de Verlaine codés.

Des pistolets italiens pour les gendarmes français

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a choisi le pistolet 9 mm Beretta pour équiper la gendarmerie. Ce contrat, qui porte sur 110 000 armes livrables en huit ans, s'élève à plus de 400 millions de francs.

Deux armes de poing se trouvaient en concurrence : d'une part, la Matra Manurhin SIG P226 fabriqué par Matra Manurhin Défense, à Mulhouse, sous licence suisse, et, d'autre part, le Beretta F-92, produit par la manufacture d'armes de Saint-Etienne, établissement du Groupement indutriel des armements terrestres (GIAT), sous licence italienne. Après avoir fait tester les deux pistolets pendant plusieurs mois, à la fois par les services techniques de la délégation générale pour l'armement et par des unités d'élite de la gendarmerie, M. Giraud a finalement tranché en faveur du Beretta.

Le ministre de la défense a, cependant, cherché à établir « un partage équilibré des charges de travail » entre les deux firmes. Ainsi, Beretta s'est vu confier 60 % de la charge de travail et Matra Manurhin les 40 % restants. Le nouveau pistolet de la gendarmerie sera ainsi fabriqué conjointement par les deux firmes concurrentes.

Toutefois, M. Giraud s'est engagé à fournir des « commandes de compensation » à la firme de Mulhouse, qui connaît, en effet, de graves difficultés de plan de charge ; il s'agit de travaux d'usinage qui contribueront à maintenir l'emploi dans cette région, Matra ayant menacé de fermer son usine de Mulhouse si le contrat était perdu.

● **Nomination au cabinet de M. André Giraud.** — M. Jean Fargue, conseiller des affaires étrangères, est nommé chargé de mission au cabinet du ministre de la défense, en remplacement de M. Hubert Forquenot de la Fortelle, nommé ambassadeur de France en Corée du Sud.

[Né le 2 décembre 1941 à Boulogne-sur-Mer et ancien élève de l'Ecole des hautes études commerciales et de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean Fargue, après avoir servi à Londres, a notamment été chargé des relations internationales dans les cabinets de M. René Haby, ministre de l'éducation nationale, dans les gouvernements de MM. Jacques Chirac et Raymond Barre entre 1975 et 1977. Il était précédemment à la division politique du gouvernement militaire français à Berlin.]

A la prison de Lyon

Klaus Barbie, détenu ordinaire ?

Klaus Barbie, qui vient d'être condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, restera placé en régime de quartier d'isolement à la prison Saint-Joseph de Lyon.

« Son coût quotidien de détention varie de 130 F à 140 F. Il ne coûte ni plus cher ni moins cher qu'un autre détenu », a précisé le directeur des prisons de Lyon, M. Alain Olivier. *« Le secteur dans lequel il a été installé servait auparavant à d'autres détenus faisant l'objet du même régime »*, souligne M. Olivier, qui ajoute que l'ancien officier nazi *« bénéficie d'un lieu de détention un peu plus grand »* comprenant deux cellules et une pièce aménagée en salle d'eau pour lui éviter de se rendre à la salle de douche commune et d'être en contact avec les autres détenus.

En revanche, le lieu de promenade couvert, à l'abri des tireurs ou des photographes, est également utilisé par d'autres détenus soumis au même régime.

Enfin, Klaus Barbie, en raison de son âge et de son état de santé, bénéficie d'une attention particulière sur le plan médical.

● **Deux avocats vont comparaître devant la cour d'appel de Bordeaux.** — Mes Denys Sutter et Daniel Lalanne, les deux avocats bordelais de l'ancien candidat RPR François Korber, devront comparaître le 25 septembre devant la cour d'appel de Bordeaux, en effet, le procureur général de cette juridiction, M. Claude Jorda, a fait appel de la décision de relaxe dont ils ont bénéficié le 23 juin devant leurs pairs (*le Monde* du 26 juin). M. Jorda demande des sanctions contre ces deux avocats, qui ont, selon lui, commis un manquement déontologique. Mes Sutter et Lalanne, récusés par François Korber, avaient quitté la barre de la cour d'assises de la Gironde le 11 mai 1987, bien qu'ils aient été commis d'office. — *(Corresp.)*

Nouvelle polémique à propos de l'affaire Greenpeace

A la recherche de « Morne Vert »

Qui est M. Patrick du Morne Vert, l'auteur de *Mission oxygène* (1) ? Qui a intérêt à relancer la polémique à propos de l'affaire Greenpeace et pourquoi ? Tout n'est pas limpide dans cette histoire, mais il est clair que l'auteur, contrairement à ce qu'il affirme dans son livre, n'est pas un agent des services secrets, mais un homme de plume.

Son objectif serait double : redorer le blason des nageurs de combat qui, le 10 juillet 1985, il y a tout juste deux ans, firent couler dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande) le *Rainbow-Warrior*. A bord de leur vaisseau amiral, les militants de Greenpeace s'apprêtaient à perturber les essais nucléaires français dans le Pacifique sud. La mission des services secrets échoua piteusement. Deux agents de la DGSE furent jetés en prison par la police néo-zélandaise et, à Paris, on frôla la crise gouvernementale. Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, dut donner sa démission et le patron de la DGSE (services secrets), l'amiral Pierre Lacoste, fut limogé.

L'autre dessein de « Morne Vert » est plus prosaïque : faire de l'argent, beaucoup d'argent, en monnayant ses « révélations ». Le lancement de son livre est de ce point de vue un modèle : on a vu « Morne Vert », ou celui qui se fait passer pour tel, sur TF 1, un dimanche soir, les traits dissimulés par une cagoule rouge. Effet médiatique garanti, amplifié par deux plaintes en justice, déposées ou sur le point de l'être, contre l'auteur, qui programme avec habileté, les « confidences » téléphoniques et les interviews qu'il distille à intervalles réguliers aux médias.

Zéro pointé

L'association Greenpeace a très mal pris cette opération politico-médiatique. Mardi 7 juillet, au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Yves Lenoir, membre du bureau français de l'association, s'est dit choqué par la manière dont « Morne Vert » présente Greenpeace. M. Lenoir, qui parlait sous le portrait de Fernando Pereira, le photographe tué dans l'explosion du *Rainbow-Warrior*, s'est défendu de tout *a priori* politique : non, nous ne sommes pas une organisation anti-occidentale financée par des fonds soviétiques. Et d'insister sur les actions-commando menées depuis 1975 par l'association en faveur de la dénucléarisation et de la protection des baleines, à Leningrad, Berlin-Est et Prague en particulier.

Pour Greenpeace, M. du Morne Vert mérite un zéro pointé. Son livre serait truffé d'erreurs de faits qui le rendent suspect. Ainsi l'auteur raconte qu'en avril 1985 deux agents des services secrets français étaient venus faire un repérage du *Rainbow-Warrior* alors amarré à Amsterdam. Cette mission, racontée dans le livre avec beaucoup de détails, était destinée à préparer une éventuelle « neutralisation » du navire avant qu'il ne parte pour le Pacifique sud.

Mystérieux secrétariat

Or, affirme Greenpeace, le *Rainbow-Warrior* ne pouvait être à Amsterdam en avril 1985 puisqu'il était à quai à Jacksonville (Californie), préparant sa prochaine campagne antinucléaire. *« Le Rainbow-Warrior a fait relâche pour la dernière fois en Europe en 1981, pour ne plus y revenir »*, affirme M. Lenoir. Greenpeace voit aussi dans la parution de *Mission oxygène* la volonté de torpiller l'accord financier que l'association négocie en ce moment avec le gouvernement français. Greenpeace, qui s'est engagé à la plus grande discrétion, refuse de révéler le montant des dédommagements qu'elle réclame, mais, selon une source sûre, ce montant serait d'environ 15 millions de dollars (un dollar vaut à peu près 6 francs).

La somme allouée aux écologistes doit être décidée, selon Greenpeace, *« dans quelques semaines »* par un tribunal d'arbitrage privé composé de trois personnes. M. François Terré, professeur de droit à Paris et chroniqueur au *Figaro*, a été désigné pour cette mission par le gouvernement français. Greenpeace a choisi comme représentant un juge néo-zélandais à la retraite, M. Owen Woodhouse. Avec M. Terré, M. Woodhouse a accepté que la présidence de ce tribunal d'arbitrage soit confiée à un avocat et professeur de droit suisse, M. Claude Raymond. Les trois hommes décideront du montant des indemnités allouées à Greenpeace. Les deux parties (l'association et le gouvernement français) ont accepté par avance de se ranger à la décision du tribunal.

Les attaques de Greenpeace sont une pierre de plus dans le jardin de M. du Morne Vert qui prend dans son livre beaucoup de libertés avec la réalité. Il se présente comme un agent secret rattaché, à l'époque des faits, à un mystérieux « secrétariat réservé » dirigé, à l'Hôtel Matignon, par un non moins mystérieux colonel Halias. Cette *« cellule particulière »* était, selon l'auteur, chargée de décentraliser les informations relatives aux opérations « sensibles » menées par l'armée et plus particulièrement par la DGSE. Or, selon des sources dignes de foi, cette cellule n'a jamais existé.

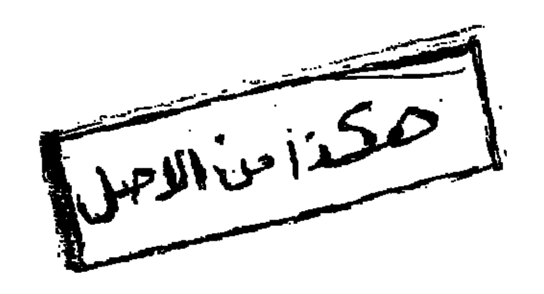
Ces contre-vérités et quelques autres n'empêchent pas « Morne Vert » d'apporter des précisions qui souvent sonnent justes sur l'opération Greenpeace. Ayant reçu les confidences de la plupart des acteurs de cette mission, il ajoute de nombreux détails à ce qu'on en savait déjà. Détails parfois invérifiables, comme le lieu où aurait été coulé, en plein Pacifique et après l'opération, le voilier *Ouvéa*, chargé d'acheminer en Nouvelle-Zélande les explosifs destinés au *Rainbow-Warrior*. Pour savoir si « Morne Vert » dit vrai, il faudrait fouiller les fonds marins à l'endroit indiqué par lui.

A lire attentivement le livre, le propos est clair. Les nageurs de combat, parmi lesquels « Morne Vert » compte des amis depuis de longues années, ne supportent pas l'opprobre dont ils sont l'objet depuis la déplorable opération *Rainbow-Warrior*. Ils continuent à reprocher à leurs supérieurs hiérarchiques de les avoir envoyés, faute d'une préparation suffisante, au « casse-pipe ». Et ils en veulent au gouvernement de l'époque de n'avoir pas assumé ses responsabilités après que l'opération eut échoué.

Cela, au moins, est clair, davantage que la personnalité de « Morne Vert » qui, dans *Paris-Match* du 10 juillet, reconnaît tardivement qu'il n'est pas un officier de la DGSE, mais un personnage *« composite »* ayant eu recours à un *« prétexte littéraire »*. On l'avait deviné.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Editions Filipacchi, 435 pages, 89 F.



Société

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Dans la roue du souvenir

Les routiers-sprinters sont enfin entrés en scène sur la route du Tour et le rapide italien Guido Bontempi, très discret depuis le départ de Berlin-Ouest, a remporté, mardi 7 juillet, la septième étape Epinal-Troyes, dont le départ avait été donné par Alain Delon. Il a devancé un peloton de quatre-vingt-dix-sept coureurs. Le Suisse Maechler conserve le maillot jaune, mais Herrera et Duclos-Lassalle, gênés par une chute à proximité de l'arrivée, ont concédé vingt et une secondes. Le Polonais Piasecki a abandonné.

TROYES
de notre envoyé spécial

A Colombey-les-Deux-Eglises, où le général serra autrefois les mains de Gastone Nencini, le porteur du maillot jaune, et du champion de France Henry Anglade au passage d'un Tour qui tirait à sa fin – c'était en 1960. Régis Clère a gagné la prime Charles-de-Gaulle, assortie d'une bonification de 30 secondes et d'un chèque de 10 000 F.

Echappé pendant 100 kilomètres, avec une avance maximale de huit minutes, il a raté la victoire d'étape mais n'a pas perdu son temps. Encore un coureur qui nous revient après avoir presque disparu de la circulation. Comme Guido Bontempi, qui avait effectué jusqu'ici une saison en demi-teinte, et comme Didi Thurau, que l'on croyait à tout jamais perdu pour le cyclisme.

Plainte contre X...

MM. Jacques Goddet, président de la société du Tour de France, et Philippe Amaury, gérant de la société, ont porté plainte contre X..., mardi 7 juillet, auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris pour *« abus de biens sociaux et de crédit, complicité et recel »*. Cette plainte porte sur des contrats passés aux Etats-Unis, d'un montant de 830 000 dollars, entre MM. Félix Levitan, ancien directeur du Tour de France, et Philippe Ricquois, directeur de la société BRIC (*le Monde* du 27 mars et du 3 avril).

Depuis qu'il a pris son élan à Berlin, au pied de la cathédrale du souvenir mutilée par les bomdardements, le Tour de France fait référence au passé. A Karlsruhe, il a défilé devant la statue du baron de Drais, l'inventeur du vélocipède au dix-huitième siècle, et tous les amoureux de la petite reine s'accorderont à dire qu'un tel pèlerinage s'imposait.

Dans quelques jours, il plantera sa tente aux Monédières, sur le théâtre des premiers exploits de Poulidor. A Bayonne, il rendra un hommmage posthume à Paul Maye, l'un des meilleurs routiers des années 30-40, qui fut aussi directeur sportif et qui vient de nous quitter. Puis, dans le massif des Cévennes, il empruntera le col du Perjuret, où tomba Roger Rivière. Il franchira ensuite le Ventoux et, en escaladant la montagne du Vaucluse, les suiveurs auront une pensée émue pour Tom Simpson, qui trouva la mort à proximité du sommet, il y aura de cela vingt ans le 13 juillet.

A Troyes, mardi soir, les vieux habitués de la caravane ont revu Marcel Bidot, le véritable régional de l'étape. Ancien directeur technique de l'équipe de France, qui conduisit à la victoire Louison Bobet, Jacques Anquetil et Roger Pingeon, le « père Marcel », quatre-vingt-quatre ans, a toujours bon pied, bon œil. Et un jugement sûr.

« Roche est mon favori, dit-il. *C'est l'homme fort du peloton et le candidat logique à la première place. Mais peut-on parler de logique à propos de cette guerilla ? »*

Marcel Bidot fait, lui aussi, référence au passé pour établir certaines comparaisons. *« En 1956, le Tour ressemblait un peu à celui de cette année. Bobet avait déclaré forfait, Anquetil n'était pas encore là. Bref, il manquait un patron. Chaque étape donnait lieu à de longues échappées totalement incontrôlées. Entre Lorient et Angers, sur un parcours présumé non stratégique. Walkowiak se classa dans un groupe qui prit un quart d'heure d'avance et c'est ainsi qu'il gagna le Tour. Le même événement peut se reproduire demain ou après-demain ».*

De fait, la plupart des coureurs s'attendent à un coup tordu, qui ferait basculer la course et condamnerait les pronostics méthodiquement élaborés. *« En l'absence d'Hinault,* font-ils remarquer, *tout est possible. Hinault faisait peur ; maintenant, le peloton est libéré de ses complexes. »*

Le départ des femmes

Une qui n'a pas de complexes, en tout cas, c'est Jeannie Longo. Elle part dans le Tour féminin qui débute le 8 juillet à Sablé-sur-Sarthe, animée par la volonté de battre enfin l'Italienne Maria Canins. *« Si je dois terminer deuxième, comme les deux années précédentes,* déclare la championne du monde, *je ne regretterai rien, car je me suis préparée avec un maximum de soins pour améliorer mes possibilités de grimpeuse. Et je crois avoir progressé ».*

Il faut rappeler que l'épreuve réservée aux dames comportera deux arrivées en altitude, l'une à Luz-Ardiden, l'autre à La Plagne... Une denière précision : Jeannie Longo avait dominé Maria Canins l'été dernier dans le tour du Colorado. Mais le tour du Colorado, autrement dit la Coors-classic, n'est pas le Tour de France.

JACQUES AUGENDRE.

● **Classement de la septième étape, Epinal-Troyes.** – 1. Bontempi (It., Carrera), les 211 km en 5 h 8 mn 17 sec. ; 2. Dominguez (Esp.) ; 3. Van Poppel (P.-B.) ; 4. Lieckens (Belg.) ; 5. Kelly (Irl.) ; tous même temps.

● **Classement général.** – 1. Maechler (Suisse, Carrera), en 22 h 19 mn 6 sec. ; 2. Lavainne (Fr.), à 36 sec. ; 3. Muller (Suisse), à 44 sec. ; 4. Perini (It.), à 1 mn 16 sec. ; 5. Da Silva (Port.), à 1 mn 35 sec. ; 6. Mottet (Fr.), à 1 mn 36 sec.

ARCHÉOLOGIE

La « découverte archéologique » de Rhodes

Une bévue colossale

ATHENES
de notre correspondant

C'est finalement une excavatrice flottante, qui draguait, il y a un ou deux ans, le port de Rhodes, et non pas Kharès de Lindos, disciple du célèbre sculpteur Lysippe, qui a sculpté avec les dents de sa pelle sur une vulgaire grosse pierre les « doigts » serrés du « poing » que l'on a trop hâtivement attribué au Colosse de Rhodes, enfin retrouvé.

Voilà du moins ce qu'affirment les journalistes du quotidien athénien *Eleftherotypia*, qui sont allés à Rhodes pour examiner l'objet et puis à Salamis où ils ont découvert l'excavatrice en question, qui s'appelle par ailleurs Titan, un nom qui rappelle encore la mythologie grecque. Il semble que les ouvriers qui la manipulent d'habitude se soient « tordus de rire » pendant tout le temps qu'a duré cette affaire du Colosse.

Les journalistes ont mesuré l'espacement des dents de la pelle et cela coïncide avec l'épaisseur des prétendus doigts. Bref, le ministère de la marine marchande a fait un « trou dans l'eau », comme on dit en Grèce, et cela ne gêne pas outre mesure les archéologues grecs, qui ont été tenus à distance de toutes les opérations *manu militari* ou presque. Quant à Mme Mélina Mercouri, ministre de la culture, elle a hier soir déclaré que la trouvaille n'était qu'un simple objet de pierre. La mer Egée gardera les morceaux du Colosse, si jamais ceux-ci lui ont été confiés.

Depuis que le reportage sur l'excavatrice a été publié, hier après-midi, le ministre de la marine marchande, M. Stathis Alexandris, est inaccessible à tout représentant de la presse.

THÉODORE MARANGOS.

SCIENCES

La recherche agronomique et les manipulations génétiques

Des bactéries sont lâchées en plein champ

Des expériences portant sur des manipulations génétiques sont en cours dans plusieurs laboratoires européens en France, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne. Elles consistent à lâcher en plein champ des bactéries aux gènes modifiés afin de savoir si elles se multiplient, si elles disparaissent ou si elles transmettent leur nouveau patrimoine génétique à d'autres micro-organismes.

Ces expériences ont provoqué l'inquiétude des mouvements écologiques, notamment du mouvement Arc-en-Ciel, qui, le mardi 7 juillet, a protesté auprès des Communautés européennes qui subventionnent en partie les recherches en cours.

Malgré les assurances des scientifiques – on lira leurs arguments pour ce qui concerne l'expérience entreprise par le laboratoire de microbiologie des sols de Dijon sur un champ de luzerne et de blé d'un demi-hectare, – des questions se posent sur l'utilisation du génie génétique en agronomie sans le contrôle, comme c'est le cas en médecine, d'organismes chargés de faire appliquer une réglementation.

Les Verts dénoncent un grave processus irréversible

« Nous accusons la Commission européenne de complicité dans des expériences dangereuses de libération dans la nature de bactéries génétiquement manipulées. » A l'occasion de l'actuelle session du Parlement européen, les élus du Ggroupe Arc-en-ciel (écologistes) viennent de mettre en garde contre *« le processus irréversible qui risque d'être ainsi enclenché ».* Et les écologistes, en demandant au Parlement européen de voter une *« déclaration d'urgence »*, dénoncent *« l'arrogance scientifique de la Commission européenne qui trompe les Etats membres en affirmant être préoccupée par leur sécurité ».*

Trois expériences sont actuellement en cours en Europe, financées en partie par la Commission européenne : en Angleterre (Rothamsted), en Allemagne (Bayreuth) et en France (Dijon). C'est sur ce dernier site que la première expérience a été engagée en mars dernier ; des chercheurs du laboratoire de microbiologie des sols de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) ont répandu des bactéries génétiquement manipulées et résistant à certains antibiotiques dans un champ de luzerne d'environ 100 mètres carrés *(lire ci-contre l'article de Jean-François Augereau) (1).*

« C'est un grave précédent, observe Benedikt Haerlin, parlementaire écologiste allemand et porte-parole du Groupe Arc-en-Ciel ; *les dangers d'une pareille expérience ne sont pas encore connus et sont très difficiles à établir ; il n'est pas prouvé aujourd'hui que la bactérie manipulée ne puisse transmettre son gène de résistance à des bactéries pathogènes pour l'homme. Le risque d'enclencher un très grave processus est énorme et cela peut nous conduire à une catastrophe effroyable que personne ne pourra maitriser. »* Et Benedikt Haerlin de souligner que les scientifiques avouent eux-mêmes ne pas connaître les conséquences de pareilles expériences qu'ils *« pensent sans danger ».*

Des contrôles volontaires

« En affirmant qu'il s'agit de manipulations in vivo, poursuit Benedikt Haerlin, *les chercheurs utilisent un artifice de language : il s'agit en fait bel et bien au départ d'un transfert artificiel d'informations d'un organisme à un autre. »* Et les écologistes de porter cette accusation contre l'INRA : *« L'Institut espère ainsi pouvoir contourner les réglementations en matière de manipulations* in vitro. »

Actuellement en France deux commissions ont en charge la limitation des risques des manipulations génétiques. La « Commission nationale de classement des manipulations génétiques » doit évaluer les risques de ce type d'expérience ; en 1985, elle a publié des normes de sécurité spécifiant que les projets de libération d'organismes manipulés doivent lui être soumis. Par ailleurs, le ministère de l'agriculture a créé, le 3 février dernier, une Commission de génie biomoléculaire. Composée de quinze membres, et présidée par M. Pierre Royer, elle doit évaluer les risques pour les produits relevant de sa juridiction (médicaments vétérinaires, semences, produits phytosanitaires...). L'INRA pour sa part vient de créer sa propre structure interne d'évaluation de risques liés à ses propres recherches.

Tout en rappelant que ces contrôles ne sont que *« volontaires »*, c'est-à-dire que rien aujourd'hui n'oblige les scientifiques à faire viser leurs projets par ces différentes instances, les écologistes regrettent que le financement de ces expériences par la Commission européenne leur apporte une caution, alors qu'elles n'ont jamais demandé d'autorisation aux autorités compétentes. Les écologistes estiment ainsi que *« la Commission européenne favorise le non-respect de réglementations nationales ».*

Le Groupe Arc-en-ciel avait préparé pour l'actuelle session une proposition de *« déclaration d'urgence »*, mais sa discussion n'a pas été admise à l'ordre du jour. Ce texte demande *« l'arrêt immédiat des expériences en cours et la décontamination totale des sites ».* Insistant une nouvelle fois sur la responsabilité dans ce dossier de la Commission européenne, il demande que celle-ci établisse un rapport sur ces expériences et qu'elle donne *« une définition précise et claire de ce qu'elle considère comme une manipulation génétique ».* Enfin, les écologistes, soulignant le caractère *« sensible et urgent du sujet »*, demandent que *« la libération dans la nature de bactéries génétiquement manipulées soit interdite dans la communauté jusqu'à ce qu'il y ait des réglementations précises pour tous les pays ».*

JEAN-MARIE BOEHM.

(1) Cette expérience avait été révélée par la revue scientifique *La Recherche* (juillet-août 1987).

L'expérience de Dijon

Que s'est-il passé au laboratoire de microbiologie des sols de Dijon dépendant de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) ? Tout simplement l'innoculation, en mars dernier, de petites quantités de bactéries dans le sol d'un champ en plein air d'environ un demi-hectare planté de blé et de luzerne. Ces bactéries d'un genre particulier sont des micro-organismes du type rhizobium, qui vivent naturellement en symbiose avec le système racinaire de certaines légumineuses (1) et favorisent la fixation de l'azote utilisé ensuite par la plante.

Jusque-là, rien que de très normal si ce n'est que les chercheurs du laboratoire de microbiologie des sols ont, sous la conduite de Mme Noëlle Amarger, introduit dans le sol des bactéries dont le patrimoine génétique a été modifié. Ce rhizobium manipulé présente, en effet, une résistance à un antibiotique – la kanamycine – que ne possède pas son homologue naturel.

Avec cette expérience de deux ans financée par les Communautés européennes et conduite conjointement en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale, les chercheurs de l'INRA espèrent connaître la manière dont le sol sera colonisé par la bactérie et mieux cerner ainsi les risques associés à la libération de micro-organismes manipulés dans l'environnement.

Le but n'est pas tant de montrer que le rhizobium modifié est présent dans le sol, mais de savoir d'abord s'il se retrouve dans les petits nodules qui se forment naturellement sur les racines de la luzerne et dans quelle proportion par rapport au rhizobium naturel. Ensuite, de se demander si les bactéries manipulées peuvent tranférer leur résistance à la kanamycine aux populations de bactéries sauvages. L'essai en cours permettrait de le savoir. Mais de telles expériences sont-elles sans danger ? Peuvent-elles être menées alors qu'il n'existe pas de réglementation sur ce type d'essais ? Les bactéries manipulées ne risquent-elles pas de transmettre leur gène résistant à d'autres dangereuses pour l'homme ? Le débat est ouvert.

Terrain stérilisé

Pour M. Alain Deshayes, secrétaire général à l'INRA de la commission génie génétique et environnement, chargée de l'évaluation de tels risques, *« l'expérience de Dijon ne présente pas de danger ».* Certes, reconnaît-il, *on ne sait pas si de tels transferts d'information entre les bactéries peuvent avoir lieu, et on ne dispose pas de données sur la dynamique d'une population bactérienne dans le sol ».* Mais, ajoute M. Deshayes, le choix de la résistance à la kanamycine est un gage de sûreté dans la mesure où il existe naturellement dans le sol des micro-organismes résistant à cet antibiotique.

« Dans ces conditions, dit-il, *on ne voit pas pourquoi, alors qu'il existe déjà de tels gènes résistants dans le sol, la fréquence de transfert de ce caractère à d'autres bactéries pourrait augmenter dans des proportions importantes du fait de l'introduction d'une petite quantité de bactéries manipulées. »* Il n'en reste pas moins vrai, en dépit de ces quasi-certitudes des chercheurs de l'INRA, que des précautions ont été prises autour du champ d'expérimentation pour éviter la contamination des cultures environnantes. Bien que les rhizobium, du fait de leur spécificité (2), ne passent guère d'une plante cultivée à une autre – les « fuites latérales » sont inférieures à 1 mètre, selon M. Deshayes, – le terrain autour du champ d'essai a été stérilisé à titre préventif.

Et l'INRA reste serein. En témoigne une autre expérience de ce genre que mène une équipe de chercheurs de Versailles avec des plants de tabac manipulés que l'on va laisser aller jusqu'à la floraison. Le but de cette opération étant de voir si le gène particulier introduit dans la plante peut se transmettre *via* le pollen à d'autres plants de tabac non manipulés ou à des végétaux d'un autre type.

J.-F. AUGEREAU.

(1) La luzerne en est un exemple, le pois en est un autre. Mais ce n'est pas le cas du blé, qui peut ainsi servir de témoin.

(2) A chaque légumineuse correspond un rhizobium spécifique.

● **Inculpation du directeur des « Annales de l'histoire révisionniste ».** – M. Pierre Guillaume, directeur des *Annales de l'histoire révisionniste*, a été inculpé le mardi 7 juillet à Auch (Gers), *« d'apologie de crimes de guerre ».* Le procureur de la République d'Auch avait été saisi par la vice-présidente de la Ligue internationale des droits de l'homme, Mme Lydie Dupuy, soucieuse de *« dénoncer les thèses des historiens révisionnistes niant l'existence des camps d'extermination nazis ».* La revue est interdite à la vente depuis la fin du mois de mai, à la suite d'une procédure intentée à Paris par la LICRA et la Ligue des droits de l'homme.

Faut-il des garde-fous ?

PEUT-ON, sans risques et sans que l'on ait au préalable établi une réglementation très stricte, introduire des micro-organismes manipulés génétiquement dans l'environnement ? La question posée par les députés écologistes européens, même si elle *n*'est pas dénuée d'arrière-pensées polémiques, est importante.

Depuis plusieurs années déjà, des équipes américaines et européennes ont réussi à intégrer un gène étranger dans le patrimoine héréditaire de quelques végétaux, de manière à les rendre plus résistants à un certain nombre d'antibiotiques, d'herbicides ou d'insecticides.

Le 24 avril dernier, la firme américaine Advanced Genetic Science décida de lâcher des bactéries « antigel » sur des plans de fraisiers pour évaluer leur effet protecteur contre les dégâts du gel (*le Monde* du 6 mai). Cette expérimentation faisait suite à quatre années de procès intentés par les défenseurs de l'environnement hostiles à ce que soient lâchées dans la nature de telles espèces modifiées.

En réalité, mais on vient seulement de l'apprendre, les premières libérations de bactéries génétiquement manipulées ont eu lieu en Europe, en RFA, au Royaume-Uni et en France, à Dijon, sous l'égide du laboratoire de microbiologie des sols de l'INRA.

Financée par la CEE, cette expérience n'a pas, avant d'être entreprise, reçu l'aval des deux commissions qui, en France, théoriquement, sont chargées de superviser ce type de travaux, la Commission nationale de classement de manipulation génétique et la Commission de génie biomoléculaire (dite Commission Royer, du nom de son président, M. Pierre Royer). Mais, à dire vrai, rien actuellement n'oblige les scientifiques à soumettre leurs projets à ces deux instances.

Apprentis sorciers

Consciente du risque qu'il y a à voir se développer des initiatives intempestives, l'INRA a créé auprès de sa direction une commission « génie génétique et environnement » chargée d'évaluer les risques de telles expérimentations.

Dès lors, plusieurs questions se posent : les écologistes ont-ils raison de s'alarmer au point de réclamer un moratoire pour ce type d'expérimentations ? Une attitude qui, soit dit en passant, rappelle celle adoptée par Jacques Testart dans le domaine de la procréation artificielle.

Les structures de contrôle, telles qu'elles existent actuellement en France, ont-elles les compétences et un pouvoir suffisants pour contrôler efficacement des expérimentations sauvages ? Le fait qu'en agronomie les chercheurs n'aient pas à soumettre leurs projets de travaux à une instance indépendante expose-t-il à terme au risque de voir les scientifiques jouer aux apprentis sorciers ? A cet égard, les commissions Royer dépendent entièrement du ministère de l'agriculture et la commission Deshayes, purement interne à l'INRA, représente-t-elle des garde-fous suffisants ?

Il n'est que temps de se pencher sur de tels problèmes : demain, ce ne sont pas de « petites » expérimentations qui seront faites, mais des manipulations d'une tout autre envergure. Aujourd'hui, s'ouvre une nouvelle ère de l'exploitation des plantes aux retombées scientifiques, économiques et écologiques considérables.

Si l'on veut qu'un jour, comme certains l'espèrent, le génie génétique appliqué aux plantes puisse régler le problème de la faim dans le monde, c'est sans doute dès maintenant qu'il faut mettre en place des garde-fous éthiques. De la même manière qu'il y a quelques années on en a mis dans les domaines de la médecine et de la biologie.

FRANCK NOUCHI.

MÉDECINE

Au tribunal de Paris

Les Teston contre le « Teston »

Le « Teston », ce produit récemment diffusé qui aurait pour principale vertu de remédier aux *« troubles passagers du désir et de l'érection »* devra changer d'appellation.

Lassés de voir leur nom assimilé dans les journaux et à la radio à des propriétés stimulantes, une famille Teston avait chargé Me Frédéric Lerner d'engager des poursuites afin d'obtenir la réparation du préjudice et, dans un premier temps, l'interdiction de l'usage de la marque litigieuse.

Pour rendre son ordonnance, M. Vengeon, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, s'est appuyé sur le fait que cette malencontreuse homonymie *« peut entraîner un risque de confusion dans l'esprit du public et avoir pour effet de dévaloriser leur nom au point de le rendre ridicule, leur causant un dommage certain ».*

M. P.



Le Monde

EDUCATION

Universités : le bricolage des statuts

Il y a les « universités Savary », les « universités Edgar Faure » et les universités « gelées ». En voulant calmer le jeu, M. Valade a entériné un incroyable imbroglio juridique.

PARMI les cinq thèmes proposés par M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, au groupe de travail qu'il vient de mettre en place pour réfléchir à l'avenir de l'Université (*le Monde* du 2 juillet), se trouve en bonne place le problème de l'organisation des universités.

La situation juridique et statutaire des établissements d'enseignement supérieur constitue en effet, depuis des années, une pomme de discorde constante dans la communauté universitaire : la composition des conseils, leur mode de désignation et leur champ de compétence représentent autant d'enjeux de pouvoir qui aiguisent les rivalités et divisent les corporations.

Ainsi, l'opposition à la réforme de l'enseignement supérieur élaborée en 1982 et 1983 par M. Alain Savary s'est-elle cristallisée en grande partie sur ce problème. L'élargissement des conseils universitaires a, en particulier, été ressenti par bon nombre de professeurs d'université — notamment ceux qui étaient proches de l'opposition de l'époque — comme une remise en cause inacceptable de leur prééminence. Et, soit par refus explicite, soit par résistance passive, de nombreuses universités ont évité d'adopter ou d'appliquer des statuts conformes à la loi de janvier 1984.

Plus de trois ans après la promulgation de cette loi — et deux ans après la fin de la période transitoire prévue par les pouvoirs publics, — vingt-sept universités sur soixante-quatorze vivent encore sous le régime de la loi Edgar Faure de 1968 : douze n'ont même pas déposé de statuts conformes à la loi de 1984, six ont déposé des statuts, mais ceux-ci n'ont jamais été signés ou publiés par le ministre de l'enseignement supérieur, neuf, enfin, ont adopté des statuts conformes à la loi Savary, mais n'ont pas eu le temps ou n'ont pas souhaité procéder à l'élection des nouveaux conseils.

Il est vrai que, entre-temps, l'approche des élections législatives de mars 1986, puis le changement de majorité avaient bouleversé le paysage. La quasi-certitude de voir remis en cause l'édifice complexe de la loi de 1984 ne pouvait que renforcer les réfractaires dans leur opposition et inciter les autres universités à geler sa mise en place. Dès avril 1986 en effet, le ministre de l'enseignement supérieur, M. Alain Devaquet, mettait en chantier une nouvelle réforme de l'Université. L'un des aspects importants de son projet consistait précisément à rétablir la place prépondérante des enseignants, et en particulier des professeurs, dans les conseils. Cette « restauration » était complétée par le renforcement de l'autonomie des différentes unités d'enseignement qui composent les universités.

On sait ce qu'il advint du projet Devaquet, retiré en catastrophe au mois de décembre 1986. Mais au plus fort de la tourmente étudiante, le gouvernement envisageait encore la position de repli suivante : réécriture, voire retrait des articles qui avaient suscité la colère des étudiants (accès à l'Université, droits d'inscription et diplômes nationaux), si cela permettait de conserver intactes les modifications de structures qui apparaissaient à beaucoup comme le cœur de la réforme.

Nicolas Vial

LOI EDGARD FAURE • LOI SAVARY • LOI DEVAQUET

Une « période expérimentale »

Dès son arrivée rue Descartes, M. Jacques Valade se trouvait donc placé dans une situation paradoxale. L'abandon du projet Devaquet levait en principe toute hypothèque sur l'application de la loi de 1984. Le nouveau ministre de l'enseignement supérieur allait-il faire respecter la légalité et contraindre des universitaires proches de la majorité à se conformer à une loi qu'ils avaient combattue? Ou bien se risquerait-il à élaborer un nouveau projet de loi, afin de mettre un terme au bricolage institutionnel et juridique qui s'est installé depuis trois ans? Ni l'un ni l'autre, répondit-il d'entrée de jeu, le 22 janvier 1987, devant la Conférence des présidents d'université.

S'appuyant sur une « *note* » établie pour la circonstance par la direction générale des enseignements supérieurs (*le Monde* du 23 janvier), le ministre proposa d'ouvrir « *une période expérimentale offrant aux différentes universités les options de fonctionnement compatibles avec la diversité de leurs situations actuelles* ». Autrement dit, un régime juridique à la carte. Du moins en apparence. Car le système proposé par le ministre — et appliqué depuis — constitue une extraordinaire pirouette. « *Les universités ayant refusé d'adopter les statuts conformes à la loi de 1984 ne se les verront pas imposer*, précise M. Valade. *Ces universités resteront pendant cette période expérimentale sous le régime de la loi de 1968 et pourront organiser les élections nécessaires au fonctionnement des établissements* » — c'est-à-dire les élections partielles destinées notamment à renouveler les représentants étudiants dans les conseils universitaires.

Deuxième cas de figure : dans les onze universités qui ont été dotées de statuts conformes à la loi de 1984, mais qui, au début de 1987, n'ont pas encore mis en place les trois conseils prévus par cette loi, « *le président d'université est juge du moment opportun pour cette mise en place qu'il peut donc différer pendant la période de gel statutaire* ». Seulement deux de ces onze universités ont décidé, depuis, de poursuivre la mise en place de ces instances conformément à la loi : Grenoble-II, qui a procédé au mois d'avril aux élections de ses trois conseils, puis au renouvellement de son président, et l'Institut national polytechnique de Nancy, qui a fait de même au mois de juin.

Quant aux quarante-cinq universités ayant, conformément à la loi de 1984, engagé ou terminé la modification de leurs structures, « *elles en expérimenteront le fonctionnement* », indique sèchement le ministère, sans leur laisser la moindre possibilité d'aménagement et de souplesse, comme l'avait demandé la Conférence des présidents d'université, lors de sa réunion du 18 décembre 1986.

Autrement dit, on a laissé la bride sur le cou aux présidents d'université qui se sont placés dans l'illégalité depuis trois ans. Et l'on a serré la vis à ceux qui ont respecté la loi. Avec cette conséquence pittoresque : tandis que les présidents légalistes qui arrivent au terme de leur mandat doivent passer la main puisqu'ils ne sont pas rééligibles selon la loi de 1984, ceux qui ont refusé d'appliquer la loi peuvent, eux, se maintenir à leur poste.

Telle est donc la situation, qui devrait rester en l'état jusqu'à l'automne 1988, puisque M. Valade a opportunément fixé à dix-huit mois la durée de cette « *période expérimentale* », soit quelques mois après les élections présidentielles. Une situation qui soulève des questions de fond.

Querelles de clocher

Tout d'abord, les querelles intestines qui divisent la communauté universitaire — et, bien souvent, les composantes internes de chaque université — expliquent pour une bonne part le découragement de nombre d'universitaires. Même si, comme le dit, fataliste, un président, « *cela ne nous empêche pas de fonctionner* », cette confusion ne va pas contribuer à mobiliser les universités.

En outre, quelle que soit l'imagination dont fera preuve la commission mise en place par M. Valade, on peut se demander quelle sera la valeur de ses propositions, fussent-elles ultérieurement traduites sous forme de loi. Le gouvernement, le ministre responsable et une douzaine d'universités à dominante juridique ne viennent-ils pas de faire la preuve que l'on peut refuser ou contourner la loi sans autre forme de procès ? La liberté que s'est accordée le gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir réglementaire de suspendre l'application d'une loi, est un précédent dangereux.

Enfin, ce bricolage permanent des statuts et des pouvoirs pour le compte d'intérêts étroitement corporatifs est doublement dommageable. Vis-à-vis de leurs partenaires extérieurs, il entretient le doute sur la crédibilité et le dynamisme des universités. A plus long terme, il détourne les énergies de réflexions plus décisives : comment assurer le recrutement d'universitaires assez nombreux pour assurer la relève à la fin des années 90 ? Comment financer un enseignement supérieur capable d'accueillir un nombre croissant d'étudiants ? Comment améliorer la qualité d'un système qui repose trop souvent sur la sélection par l'échec ? Enfin, comment préparer l'ouverture des frontières universitaires européennes ? Mais cela nous éloigne des rassurantes querelles de clocher.

GÉRARD COURTOIS.

Cinq cas de figure

Les 27 universités sous le régime de la loi de 1968 (Edgar Faure).

— Douze n'ont pas déposé de statuts « 1984 » :
Aix-Marseille-II, Aix-Marseille-III, Amiens, Bordeaux-II, Lille-II, Montpellier-I, Nancy-I, Nantes, Paris-IV, Paris-V, Paris-IX, Rennes-I.

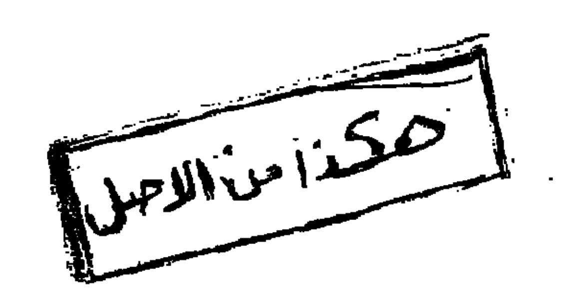
— Six dont les statuts « 1984 » n'ont pas été publiés par le ministère :
Bordeaux-III, Grenoble-III, Lyon-III, Montpellier-II, Nice, Paris-II.

— Neuf bénéficiant du « gel statutaire » (statuts 1984 adoptés, mais pas d'élections) :
Antilles, Bordeaux-I, Chambéry, Clermont-Ferrand-I, Metz, Paris-I, Pau, Strasbourg-III, Toulouse-I.

Les 47 universités sous le régime de la loi de 1984 (Savary).

— Trente et une en cours d'application :
Aix-Marseille-I, Angers, Avignon, Besançon, Brest, Caen, Corse, Dijon, Grenoble-II, Le Mans, Limoges, Lyon-I, Nancy-II, Paris-III, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI, Paris-XII, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes-II, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg-I, Toulon, Toulouse-II, Toulouse-III, Tours, INP-Toulouse, INP-Nancy.

— Seize ayant totalement appliqué la loi :
la Réunion, Clermont-Ferrand-II, Grenoble-I, INP-Grenoble, Le Havre, Lille-I, Lille-III, Lyon-II, Montpellier-III, Mulhouse, Orléans, Paris-VIII, Paris-X, Paris-XIII, Strasbourg-II, Valenciennes.



Education

Les inscriptions dans les universités parisiennes

Ouverture en douceur

Contrairement à ce que beaucoup craignaient, la première journée d'inscription s'est déroulée dans de bonnes conditions dans les universités de la région parisienne, qui avaient fixé le début des opérations le mardi 7 juillet. Si les files d'attente étaient parfois importantes dans la matinée, les candidats et leurs parents s'étant présentés de très bonne heure pour être sûrs d'obtenir une place, elles se sont rapidement résorbées à l'ouverture des guichets.

Des difficultés ont eu lieu en revanche, mercredi matin, à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) où les inscriptions en droit ont été closes, alors que deux cents candidats attendaient encore sur le trottoir. A Paris-II (Assas) seuls les candidats retenus parmi ceux qui s'étaient fait connaître par le système télématique Ravel, avaient été convoqués.

● CENSIER : Ravel conspué

« Une femme de ménage m'a dit : montez au bureau 107, ils distribuent des papiers orange. J'y ai couru, mais c'était faux. Alors, j'ai exigé d'être reçue par le président. » Pour cette mère d'un futur étudiant, l'épopée des inscriptions avait commencé, mardi matin, comme il se doit : dans l'énervement. Sitôt connu le résultat du bac, elle était accourue de la banlieue nord avec son mari, et leur fils, jusqu'au centre Censier (université Paris-III), où une petite foule de candidats faisaient déjà le pied de grue sur le trottoir derrière des barrières métalliques.

Mais il ne suffisait pas d'avoir obtenu 17 de moyenne pour s'inscrire en première année de « langues et cultures étrangères ». Un tableau planté devant l'entrée de l'université annonçait l'ouverture imminente des inscriptions pour les seuls recensés « Ravel » auxquels une convocation de couleur orange avait été envoyée par Paris-III. Stupeur parmi les quelques lycéens qui n'avaient pas reçu le précieux laissez-passer, soit que leur établissement n'ait pas participé au recensement télématique, soit que leur vœu se soit perdu dans les dédales de l'administration.

Ravel a donc été conspué devant Censier. « *L'opération minitel nous a été présentée comme une simple enquête statistique*, expliquait une jeune fille indignée. *L'université s'en sert pour sélectionner les candidats de la manière la plus absurde : ceux qui n'ont pu se raccorder n'ont pas été convoqués.* » « *C'est une escroquerie* », renchérissait un père.

La température serait montée parmi les « non ravélisés » si le président de l'université Paris-III n'était venu leur jurer qu'ils pourraient eux aussi s'inscrire.

Mais le premier contact avec l'enseignement supérieur était gâché. Persuadés qu'il n'y aurait pas de places pour tout le monde, des parents anxieux avaient commencé le siège de Censier dès 3 heures du matin... pour, finalement, n'en retirer leur dossier qu'en milieu d'après-midi, en même temps que les tenants de la tendance « cool » débarqués sur les lieux juste après le déjeuner.

Une fois nanti du précieux dossier et d'un bon précisant le jour où il devra le déposer une fois rempli, le futur étudiant se retrouve dans un grand amphi de quatre cents places où le directeur de l'UER d'anglais explique qu'aucun choix n'est irréversible à l'Université. « *Il est toujours permis de se tromper. Vous n'entrez pas à l'Université comme au Goulag* », croit-il bon de préciser. « *A l'Université, il ne faut pas attendre que l'information vienne à vous, vous devez toujours être sur le qui-vive* », complète un autre enseignant.

« *On avait compris* », murmure une étudiante exténuée...

Ph. Be.

● VILLETANEUSE : l'ambiance ou la réputation

Pas de files d'attente bruyantes et désordonnées à l'université de Villetaneuse (Paris XIII), pas de secrétaires débordées. Les syndicats étudiants ont bien monté leurs stands, mais les couloirs bétonnés restent déserts. Quelques jeunes bacheliers flânent sur les pelouses, en consultant distraitement les consignes reçues par courrier. D'autres improvisent des « pique-niques biscuits » sur les marches du bâtiment. « *Je suis allé faire un tour dans les bureaux* », explique Daniel. « *Il n'y a pas grand monde. Je n'ai pas vu une seule queue !* » Rien d'étonnant à cela : consultés par l'« opération Ravel », les élèves de terminale ne semblaient pas montrer beaucoup d'enthousiasme pour l'université de Villetaneuse : mille candidats l'avaient indiquée en premier choix, alors qu'elle peut accueillir deux mille six cents étudiants.

Au département « lettres », quelques impatients rôdent, leur collante de baccalauréat à la main. « *Je m'attendais au pire*, avoue Dominique. *Quand je suis arrivée, il y avait si peu de monde que j'ai cru m'être trompée. En fait, j'étais devant le bon bureau. Seule !* » Même soulagement étonné chez les futurs étudiants en droit qui patientent sagement en attendant la distribution des dossiers. « *Nous ne sommes pas nombreux*, explique Hélène, *mais je l'aurais parié. Villetaneuse n'a pas la réputation des facs parisiennes. On s'y précipite moins.* » « *Pourquoi l'avoir choisie ?* » « *Parce qu'elle est près de chez moi – j'habite Epinay – et parce que l'ambiance y est bonne.* »

Un seul département échappe à cette sérénité : l'UER des « sciences de l'expression et de la communication », où une cohue bon enfant se presse devant le bureau. A 15 h 15, une heure et demie après l'ouverture des inscriptions, il ne reste plus que dix-sept places. Une vingtaine de bacheliers se bousculent encore à la porte, prêts à effectuer une retraite en bon ordre du côté du droit, de l'histoire, ou des langues. « *J'attends jusqu'au bout en « communication », car je sais que, dans les autres matières, je n'aurai aucun problème,* confie Sophie. *Je me suis renseignée. Je n'aurais aucun mal à m'inscrire.* »

A.C.

● JUSSIEU : où sont passés les bacheliers ?

« *Mais où sont passés les bacheliers ?* » Sur le parvis de Jussieu, plus désert qu'un jour ordinaire, c'est la stupeur. L'administration de Paris-VII avait pourtant tout prévu : démultiplication des points d'inscription par discipline, barrières pour canaliser le flot des nouveaux bacheliers, grand amphithéâtre pour les accueillir. Quant au président de Paris-VI, il avait ouvert une salle équipée en minitels pour faciliter l'inscription de tous ceux qui n'auraient pas déjà été enregistrés sur l'ordinateur chargé de gérer les inscriptions.

A l'entrée, au pied de la tour administrative, les syndicats d'étudiants avaient installé leur table, leurs grands panneaux et leurs brochures. Mais ils n'ont guère eu à intervenir. Les candidats étudiants se sont échelonnés par petits paquets, tranquillement au fil des heures, et les files d'attente se sont écoulées en une demi-heure tout au plus. En début d'après-midi, il ne fallait guère plus de quelques minutes pour s'inscrire à Paris-VII dans un DEUG scientifique, quel que soit son bac. Et, sur le coup de 15 heures, les personnels chargés des inscriptions plaisantaient dans les amphis : « *Si ça continue comme ça, on va fermer plus tôt que prévu.* »

Et chacun dressait le compte de la journée : en SSM (sciences et structures de la matière), 150 demandes pour 300 places ; en SNV (sciences de la nature et de la vie), 60 demandes seulement, alors que les capacités d'accueil étaient saturées en deux heures l'an dernier. Pas de problèmes non plus, contre toute attente, en LEA (langues étrangères appliquées) pour anglais-allemand. Seul point noir prévisible : la filière administration économique et sociale (150 demandes pour 70 places).

G. C.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 8 juillet

TF 1

20.40 Feuilleton : Dallas. Rien n'est jamais parfait. ▶ **21.30 Feuilleton : Le gerfaut.** De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. Avec Laurent Le Doyen, Marianne Anska, Dora Doll (1er épisode). **22.45 Journal. 23.05 Série : Les envahisseurs.** Les sangsues. **23.55 Courts métrages.** Le roi blanc, de Dominique Ladoge ; Le tiers providentiel, de Gérard Frot Coutaz.

A 2

20.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Lafont. Finale de la Coupe des clubs à Antibes. **21.55 Football : Finale de la Coupe des Alpes.** A.J. Auxerre-Grasshoppers de Zurich. **23.25 Journal. 23.45 Journal du Tour.**

FR 3

20.35 Variétés : Embarquement immédiat. Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Chantal Goya, Catherine Lara, Jean-Claude Brialy, Corynne Charby, Carlos, Philippe Lavil, Viktor Lazlo, Caroline Loeb, Cecilia Noah, David et Jonathan, Richard Cocciante, l'Affaire Louis Trio, Pijon. **21.55 Magazine : Thalassa.** L'étrange idée de Blondie Hasler (rediff.). **22.45 Journal. 23.10 Cinéma : Une femme en Afrique** ■ Film français de Raymond Depardon (1985). Avec Françoise Prenant. *Un homme a rencontré une jeune femme dans un hôtel de Djibouti. Elle partage sa chambre. Amoureux d'elle, il la regarde vivre, la filme en essayant d'analyser ses propres sentiments. Un journal intime, une certaine façon de filmer une obsession.*

CANAL PLUS

20.55 Cinéma : les Pirates de l'île sauvage ■ Film anglais de Ferdinand Fairfax (1983). Avec Michael O Keefe, Tommy Lee Jones, Jenny Seagrove, Max Phipps. *Au milieu du dix-neuvième siècle, un jeune homme, accompagné d'un officier de marine, part à la recherche de sa fiancée dans les îles du Pacifique. Film d'aventures à grand spectacle fait pour le divertissement.* **22.30 Flash d'informations. 22.35 Téléfilm : Les hommes du CAT. 0.25 Cinéma : le Sacrifice** ■■■ Film franco-suédois d'André Tarkovski (1986). Avec Erland Josephson, Susan Fleetwood, Valérie Mairesse, Allan Edwall (v.o.).

LA 5

20.30 Téléfilm : Transport en commun. 22.10 Série : Mission impossible. 23.00 Série : Les cinq dernières minutes. 0.15 Série : Les évasions célèbres. 1.10 Série : Hôtel. 2.00 Série : Riptide. 2.45 Série : Les chevaliers du ciel.

M 6

20.30 Série : *Les routes du paradis.* Béni des dieux. **21.20 Série : Falcon crest.** Pour l'amour de l'argent. **22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : Le fantôme de l'Opéra.** De Robert Markowitz. Avec Maximilian Schell, Jane Seymour, Michael York. *Vengeance et tyrannie. Budapest au début du siècle.* **0.00 Série : Les espions.** Ni repris ni échangé. **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Ecrire à la Réunion, avec Axel Gauvin. **21.30 Musique :** Perspectives du XXe siècle. Portrait de Michel Decoust (1re partie). **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; La télévision (2). Télé d'hier, d'aujourd'hui, de demain. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

Les soirées de France-Musique. Concert (donné le 12 juin salle Pleyel) : Les préludes, poème symphonique n° 3 et Concerto pour piano et orchestre n° 1 en mi bémol majeur, de Liszt ; Symphonie n° 5 en mi bémol majeur, op. 100, de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Neeme Jarvi ; sol. Andrea Lucchesini, piano ; à 22.00, Cycle acousmatique ; à 23.10, Jazz-club.

Jeudi 9 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. L'amour, toujours l'amour. *14.45 Croque-vacances. Calimero ; Bricolage ; Tintin :* Le crabe aux pinces d'or ; Bleu marine ; Vidéo-Surprise ; Variétés : Rachid. **15.15 Quarté à Enghien. 15.30 Croque-vacances** *(suite). 16.25 Variétés :* **La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Colette Renard, Yves Duteil, J.-P. Réginal (rediff.). **16.55 Feuilleton : Le temps des as.** 2e épisode : L'aviation est sans utilité. *17.55* **Mini-journal,** pour les jeunes.De Patrice Drevet. **18.05 Série : Mannix.** Les portes du rêve. **19.00 Feuilleton : Santa Barbara.** *19.30 Jeu : La roue de la fortune.* **20.00 Journal.** ▶ **20.35 Feuilleton : Le Souffle de la guerre.** De Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk. Avec Robert Mitchum, Ali Mac Graw, Jan Michael Vincent, John Houseman. **22.00 Variétés : Une nuit Satori à l'Olympia.** Etienne Daho interprète : Satori Thème, Signé Kiko, Le grand sommeil, Quatre mille années d'horreur, Swinging London, Arnold Layne, Paris le Flore, Duel au soleil, Et si je m'en vais avant toi, Tombé pour la France, Pop égérie, Week-end à Rome, Epaule Tatoo (spectacle enregistré à l'Olympia en octobre 1986). **23.00 Journal. 23.30 Série : Les envahisseurs.** La Genèse.

A 2

13.45 Série : Rush. Au feu. **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été.** Tour de France : rétrospective ; en Eurovision de Rénazé, 9e étape : Orléans-Rénazé ; A chacun son tour, par Jacques Chancel ; Jeux européens handisports à Paris. **18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; Xor ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : *Merveilleuse* Angélique** □ Film français de Bernard Borderie (1964). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Claude Giraud, Jean Rochefort, Jean-Louis Trintignant. *Réfugiée à la cour des Miracles, emprisonnée au Châtelet, puis aubergiste, en butte aux intrigues de Monsieur, frère du roi, Angélique s'avance peu à peu sur le chemin de Versailles. Mais « la merveilleuse » n'est que la reine des tartes.* **22.15 Le dossier d'Alain Decaux.** Champollion et le mystère des hiéroglyphes. **23.30 Documentaire : Le corps vivant.** Le flot de la vie : tension artérielle et circulation du sang. **0.00 Journal. 0.20 Journal du Tour.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les livres de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Carte postale. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Douce France. 16.15 Le tube de l'été. 16.25 Sélection Miss France. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Le bel été. 18.20 Série : les Robinsons suisses. 18.30 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.04 Jeux : La classe. 20.35 Cinéma : l'Arme à l'œil** ■ Film anglais de Richard Marquand (1980). Avec Donald Sutherland, Kate Nelligan, Christopher Cazenove, Ian Bannen. *En 1944, un espion nazi infiltré en Angleterre depuis le début de la guerre a découvert le secret du débarquement. Poursuivi par le chef du contre-espionnage, il se réfugie dans une île où vit une femme avec son mari infirme. Film à suspense tiré d'un roman touffu de Ken Follett et dominé par l'interprétation de Donald Sutherland.* **22.25 Journal. 23.00 Magazine : Décibels.** Avec Joe Jackson,The Blow Monkeys, Died Pretty, Mac and the Boys, Anches Doo Too Cool, Bollock's Brothers. **23.45 Prélude à la nuit.** La moto, par l'Orchestre de contrebasses.

CANAL PLUS

13.30 Série : Malou. 14.00 Cinéma : Terreur dans le Shanghai Express □ Film anglo-espagnol de Gene Martin (1972). Avec Christopher Lee, Peter Cushing. **15.30 Série : Rawhide. 16.15 Cinéma : le Débutant** ■ Film français de Daniel Janneau (1986). Avec Francis Perrin, Julien Guiomar, Dominique Lavanant. *17.45 Cabou cadin. 18.10 Série :* **Flash Gordon. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu été.** *19.55 Flash d'informations.* **20.00 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : la Nuit du risque** □ Film français de Sergio Gobbi (1986). Avec Stéphane Ferrara, Christiane Jean. *Un boxeur, garde du corps d'un parti politique de droite, est, au moment des élections de mars 1986, accusé d'un crime qu'il n'a pas commis. L'intrigue policière vient assez tard dans un mauvais film dit « d'actualité », qui montre des personnalités du RPR.* **21.50 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Neuf semaines et demie** ■■ Film américain d'Adrian Lyne (1985). Avec Mickey Rourke, Kim Basinger, Margaret Whitton, David Margulies (v.o.). **23.55 Cinéma : les Magiciens** ■ Film franco-italo-allemand, de Claude Chabrol (1975). Avec Jean Rochefort, Franco Nero, Gert Froebe, Stefania Sandrelli. **1.20 Boxe :** En direct de New-York. **2.15 Série : Captain Nice.**

LA 5

13.45 Série : Hôtel. 14.30 Série : Les évasions célèbres. 15.30 Série : Les cinq dernières minutes. 16.40 Série : Les chevaliers du ciel. 17.05 Série : L'île mystérieuse. 17.55 Feuilleton : Le temps des copains. 18.20 Série : Happy Days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Riptide. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Cinéma : la Tulipe noire ■ Film français de Christian-Jaque (1964). Avec Alain Delon, Virna Lisi, Don Addams. *En juin 1789, un jeune aristocrate joue, par intérêt personnel, au justicier masqué. Mais il est obligé de se faire remplacer par son frère jumeau, qui prend la Révolution au sérieux. Film d'aventures historiques marqué d'humour, inspiré d'un roman d'Alexandre Dumas. Souvent diffusé.* **22.20 Série : Mission impossible. 23.15 Série : Les cinq dernières minutes. 0.25 Série : Les évasions célèbres. 1.20 Série : Hôtel. 2.10 Série : Mission impossible.**

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.) **14.20 Musique : Clip fréquence FM.** Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit Hit Hit hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** Le Pérou. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** L'idylle de Mr. Edward. **19.05 Série : Chacun chez soi.** L'initiatrice. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** L'instinct du crime. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Marcus Welby** Vicky Thorson chirurgien. **21.20 Série : Falcon Crest.** Réunion de famille. *22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Maciste en enfer* ■ Film italien de Riccardo Freda (1962). Avec Kirk Morris, Hélène Chanel, Angelo Zanolli, Andrea Bosic. *En Ecosse, au milieu du dix-septième siècle, Maciste descend aux enfers pour briser la malédiction lancée par une sorcière jadis brûlée vive. Un scénario très intéressant, une utilisation étonnante du décor naturel et de la couleur.* **0.00 Série : Marcus Welby** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Léonard de Vinci, d'Ermanno Maccario (dernière partie). **21.30 Musiques.** Perspectives du XXe siècle : Portrait de Michel Decoust (2e partie). **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; La télévision (3). La télé des spectateurs. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Les soirées de France-Musique. Concert (en direct de la Stiftskirche d'Assiach) : Quatuor à cordes en sol mineur, op. 74, n° 3, de Haydn ; Quatuor à cordes n° 4, de Bartok ; Quatuor à cordes en ut majeur, op. 59, n° 3, de Beethoven, par le Quatuor Bartok.

Audience TV du 7 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	25.9	Santa Barbara 7.6	Chiff. et lett. 9.7	Actual. région. 3.2	Vie de rêve 1.1	Riptide 2.7	Chez soi 1.6
19 h 45	30.8	Roue fortune 12.4	Journal Tour 9.7	Actual. région. 4.3	Jeu été 0.5	Riptide 2.7	Hulk 1.6
20 h 16	47.8	Journal 22.2	Journal 16.2	La classe 4.3	Stalag 13 2.2	Robotech 1.1	Hulk 1.6
20 h 56	55.7	Champ. rire 18.9	Le Bal 16.2	La belle tue 8.5	20000 lieues 2.2	Salut l'ami 9.2	Au-delà planes 3.2
22 h 08	53.0	Champ. rire 19.5	Le Bal 14.6	La belle tue 5.4	20000 lieues 3.2	Salut l'ami 9.2	Maîtres valets 2.2
22 h 44	31.4	Hist. natur. 4.9	Débat 11.9	Soir 3 3.8	Flash 2.2	Mission imp. 7.0	Maîtres valets 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Communication

Pour une relance de « la Tribune de l'économie »

Le « Wall Street Journal » prend une participation dans le groupe Expansion

M. Jean-Louis Servan-Schreiber, PDG du groupe Expansion, devait annoncer le mercredi 8 juillet deux événements : l'entrée dans le capital de son groupe, à *hauteur de* 14 %, de la société américaine Dow Jones – qui a donné son nom au fameux indice boursier et qui édite le *Wall Street Journal* – et l'entrée de nouveaux partenaires au sein du quotidien *la Tribune de l'économie.* Ce dernier sera relancé, dès cet automne, sous la houlette de M. Jean Boissonnat, directeur et éditorialiste, qui assume aussi les fonctions de directeur de l'ensemble des rédactions du groupe Expansion.

L'auteur de *l'Art du temps* a gagné son pari : M. Jean-Louis Servan-Schreiber, après la prise de contrôle mi-mars des journaux *l'Agefi, la Vie française* et *la Tribune de l'économie* par le groupe Expansion dont il est le PDG, avait indiqué qu'il fournirait à ces trois titres des moyens de relance avant l'été. C'est chose faite. Mercredi 8 juillet, M. Servan-Schreiber a rendu public l'accord signé entre le groupe Expansion et l'éditeur américain Dow Jones, qui publie notamment le quotidien financier et économique le *Wall Street Journal* (WSJ). Dow Jones détient dorénavant 14 % du groupe Expansion, au terme d'une augmentation de capital dans lequel M. Jean-Louis Servan-Schreiber et les dirigeants du groupe conservent la majorité.

Les négociations avec l'éditeur américain du WSJ étaient engagées depuis de longs mois. « *Dow Jones nous avait fait part de son intérêt,* confie M. Jean-Louis Servan-Schreiber ; *nous étions nous-mêmes attirés par un partenariat de ce type sur le marché – nouveau pour nous – des quotidiens économiques et financiers. Plusieurs partenaires étaient possibles, mais Dow Jones, par sa puissance, était prioritaire.* »

Dow Jones, c'est en effet le *Wall Street Journal*, premier quotidien américain par sa diffusion (2 040 000 exemplaires en 1986), dont la puissance de feu est alimentée par une rédaction de cinq cents personnes dont cent correspondants à l'étranger, qui enrichissent aussi ses éditions asiatique et européenne (68 000 exemplaires). C'est aussi le principal hebdomadaire financier et boursier américain, *Barron's* (deux cent cinquante mille exemplaires), des services d'informations économiques et financiers diffusés par télex dont le fil Associated Press - Dow Jones) ou par ordinateur (Telerate), très prisés par les banques et les analystes financiers. Bref, une entreprise performante qui bénéficie outre-Atlantique d'une réputation flatteuse. Figurant entre le centième et le deux centième rang des sociétés américaines, Dow Jones a réalisé un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de francs en 1986 et un bénéfice net de 1,3 milliard de francs.

« *Nous partageons avec le groupe Expansion les mêmes valeurs,* explique M. Peter R. Kann, vice-président exécutif de Dow Jones qui représentera sa compagnie au conseil d'administration du groupe Expansion. *Les deux sociétés ont une même approche de la nécessaire qualité de l'information économique et financière et une vision identique de l'importance de ces informations sur le plan mondial.* »

L'ensemble des rédactions du groupe Expansion bénéficiera du réseau d'informations américaines et internationales de Dow Jones. Mais les trois quotidiens l'*AGEFI, la Lettre de l'Expansion* et *la Tribune de l'économie* seront particulièrement renforcés par cet appui sur les plans commercial et technique.

Le quotidien *la Tribune de l'économie* en avait bien besoin. Son déficit – 2 millions de francs par mois – posait un réel problème aux dirigeants du groupe Expansion, la relance du titre nécessitait un accord de cet ordre. Mais M. Jean-Louis Servan-Schreiber annonce également l'entrée de nouveaux partenaires dans le capital du quotidien : Moët-Hennessy, la Compagnie générale des eaux, y entrent à hauteur de 10 % chacun, la Société lyonnaise de banque à hauteur de 13 %. Le reste du capital est détenu par le groupe Expansion. Des embauches de journalistes, une refonte de la maquette, le renforcement de la cote financière devraient, dès cet automne, donner une nouvelle dynamique à *la Tribune.*

« *L'objectif est de doubler les ventes, actuellement de l'ordre de 35 000 exemplaires avec* la Tribune de la Bourse *diffusé l'après-midi* », indique M. Jean-Louis Servan-Schreiber. Le PDG du groupe Expansion estime en effet que la France « *demeure sous-équipée en matière d'informations économiques et financières* ». La comparaison avec les autres pays industriels, il est vrai, parle d'elle-même : au Japon, le *Nihon Keizaï Shimbun* diffuse 2,4 millions exemplaires par jour (sans compter son édition de l'après-midi vendue à 1,7 million d'exemplaires) ; en Grande-Bretagne, le *Financial Times* diffuse 264 000 exemplaires en moyenne ; en Italie, *Italia Oggi* tire à plus de 200 000 exemplaires, etc.

Premier groupe de presse économique et financière en France, le groupe Expansion met donc les bouchées doubles. Outre l'accord conclu avec Dow Jones et l'entrée de nouveaux partenaires au sein de *la Tribune de l'économie*, il va rénover dès la rentrée les formules du bimensuel *l'Expansion* et de l'hebdomadaire *la Vie française.* Il ouvrira en fin d'année un service télématique et négocie entre-temps avec TF1 un magazine économique et financier qui pourrait être diffusé tôt chaque matin dès le mois d'octobre.

YVES-MARIE LABÉ.

Pour améliorer sa réception

M 6 signe une charte avec les professionnels

Les difficultés de réception restent au cœur des préoccupations des nouvelles chaînes. Métropole télévision (M 6) lançait, il y a deux mois, une campagne de sensibilisation auprès des syndics et administrateurs de biens, des installateurs d'antennes et revendeurs de télévision (*le Monde* du 20 mai). La chaîne vient de parfaire son action, en signant, le mercredi 7 juillet, une « charte » avec les organisations professionnelles concernées.

M 6 s'engage « *à tout mettre en œuvre* » pour « *promouvoir* » sa réception, et obtenir des conditions de diffusion satisfaisantes de TDF et de la DGT ainsi qu'une extension « maximale » de sa zone de couverture. Ses interlocuteurs se sont, de leur côté, engagés à résoudre les obstacles de leur ressort (difficultés techniques ou conflits de copropriété, par exemple). Seize pour cent des 24 millions de Français susceptibles de recevoir la chaîne (estimation M 6), n'ont pas encore fait adapter leur installation de réception.

Une filiale de la DGT entre au capital de l'Office d'annonces

L'Office d'annonces (ODA), filiale à 97,6 % de l'agence Havas, réalise environ un milliard de francs de chiffre d'affaires en exploitant les pages jaunes des annuaires téléphoniques et l'annuaire électronique en tant que supports publicitaires.

Une convention avec la Direction générale des télécommunications (DGT) avait été signée par Havas, qui prolongeait l'accord concernant l'ODA jusqu'en 1991. Le 30 juin, un nouvel accord a été signé entre Havas, l'ODA et la DGT, qui le prolonge finalement jusqu'au 31 décembre 2003, soit pour douze ans de plus...

Ce dernier accord stipule en outre que la Compagnie générale des communications (Cogecom), une filiale de la DGT, prendra 34 % de l'ODA. Par la suite, la Cogecom pourra détenir 50 % de l'ODA et celui-ci sera introduit en Bourse. Enfin, le nouvel accord « *de coopération à long terme* » indique qu'Havas et la DGT pourront étendre ultérieurement leurs activités communes.

La vente des actions de TF 1

Plusieurs associations tentent de fédérer les petits porteurs

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, et M. Gérard Longuet, ministre des P et T, ont apporté le 7 juillet leur contribution personnelle à la privatisaion de TF 1 en achetant, à la grande poste du Louvre à Paris, respectivement dix et cinq actions de la chaîne. Geste de « *confiance et d'espoir* » pour M. Léotard qui se dit « *tout à fait serein* » sur les résultats de l'offre publique de vente qui doit se clore à la fin de la semaine.

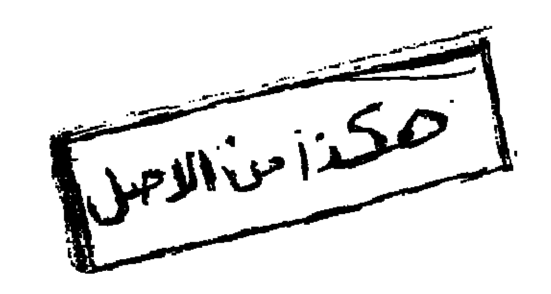
Cette sérénité semble partagée par les agents de change qui constatent une demande « *normale pour une OPV relativement difficile* ». Les investisseurs paraissent pourtant très sensibles aux rumeurs. Les uns s'inquiètent de l'entrée de la 5 et de M 6, concurrents de la Une, dans le club de l'Union européenne de radiodiffusion, malgré l'opposition de M. Francis Bouygues. Les autres spéculent sur de futures OPA que pourraient tenter Hachette ou M. Rupert Murdoch sur le capital de la chaîne. « *Folklore habituel des privatisations* », dit-on dans les milieux boursiers.

On ne sait rien, en revanche, sur la vente des actions au large public des téléspectateurs, le silence étant de rigueur dans les établissements bancaires. Mais quelques associations tentent déjà de fédérer les nouveaux actionnaires de TF 1 pour leur donner un plus gand contrôle sur la chaîne. C'est le cas de l'Union fédérale des consommateurs qui a acheté trente actions de TF 1 au nom des 300 000 lecteurs du magazine *Que choisir ?* « *L'information, l'éducation et le loisir,* déclarent les animateurs de l'UFC, *restent des missions d'intérêt général et ne doivent pas être soumis aux seules lois du marché et du rendement boursier.* »

Le collectif Média-Liberté-Solidarité (142, rue de Flandre, 75019 Paris) qui s'était prononcé contre la privatisation, invite maintenant ses adhérents à acheter des actions et à déléguer leurs pouvoirs *de représentation en assemblée* générale au collectif.

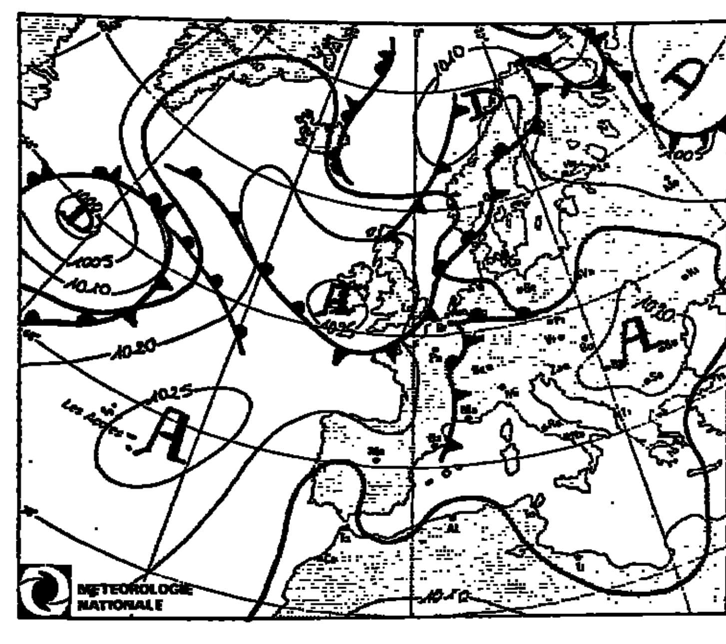
Pour l'association « Les amis de TF 1 » (5, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris), « *40% du capital, cela doit signifier 40% des pouvoirs, y compris au sein du conseil d'administration* », M. Jacques Lhomet, *président de cette association,* militant du PS et ancien candidat à la reprise du *Matin de Paris,* ne s'en tient pas là. Il vient d'assigner en référé M. Bouygues, le ministre de la culture et de la communication et le ministre des finances. Motif : la vente des actions de TF 1 se déroulerait d'une manière irrégulière, les notices d'information de la Commission des opérations de Bourse n'étant pas disponibles chez tous les intermédiaires financiers. De plus M. Lhomet reproche à M. Bouygues d'avoir incité les Français à acheter des actions TF 1 lors de l'émission « 7 sur 7 » du 26 jui, alors qu'il n'est nullement propriétaire des titres à vendre.

J.-F. L.

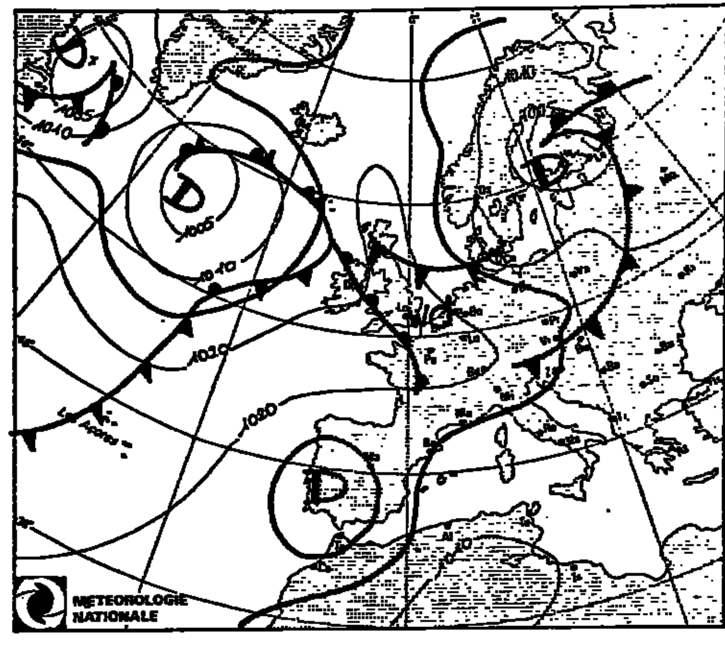


Météorologie

SITUATION LE 8 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET A 0 HEURE TU



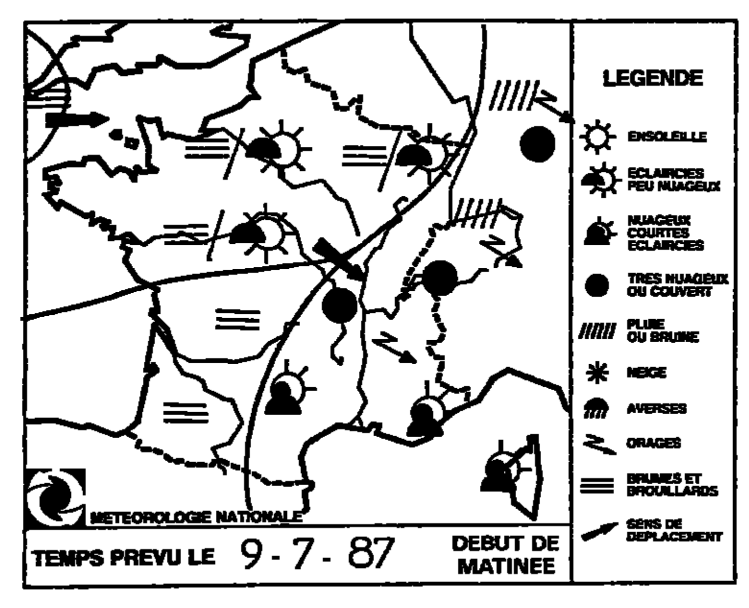
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 juillet à 0 h TU et le jeudi 9 juillet à 24 h TU.

Le temps lourd et orageux qui intéressait encore mercredi une moitié sud-est du pays va régresser vers la Méditerranée. Il sera suivi d'un temps généralement bien ensoleillé et plus frais. Toutefois, jeudi après-midi, de l'air plus humide pénétrera sur le Nord-Ouest.

Jeudi, des Vosges à la Bourgogne à l'est du Massif Central, aux Pyrénées orientales à la Méditerranée et aux Alpes, la matinée sera nuageuse avec des orages locaux parfois forts sur le relief. En cours de journée, ce temps orageux régressera vers le Sud-Est pour ne plus intéresser en soirée que les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse. Sur les autres régions, les éclaircies deviendront plus larges et il fera moins lourd.

De la Bretagne au Nord à la Lorraine au Limousin au Midi-Pyrénées et aux régions atlantiques, au lever du jour, le temps sera brumeux avec des bancs de brouillards locaux. Puis en cours de journée, nuages et soleil se partageront le ciel. En fin d'après-midi, les nuages deviendront plus abondants de la Bretagne au Cotentin.

Les températures minimales seront en baisse sur la moitié nord, 9 à 12 °C, sauf en Alsace où elles avoisineront 16 °C. Sur la moitié sud, elles seront comprises entre 18 et 20 °C. Les maximales seront de saison : 20 à 25 °C de la Bretagne à l'Alsace, 25 à 30 °C de l'Aquitaine à la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 7-7 à 6 heures TU et le 8-7-1987 à 6 heures TU — le 8-7-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	29	19	D
BIARRITZ	22	20	C
BORDEAUX	27	17	C
BOURGES	28	18	B
BREST	21	13	D
CAEN	25	15	P
CHERBOURG	19	13	P
CLERMONT-FERR.	26	19	N
DIJON	27	18	B
GRENOBLE St-M-H	26	19	B
LILLE	29	15	P
LIMOGES	25	14	N
LYON	27	20	P
MARSEILLE-MAR.	31	22	C
NANCY	27	17	O
NANTES	27	15	C
NICE	29	22	O
PARIS-MONTS.	29	17	D
PAU	24	19	C
PERPIGNAN	31	21	C
RENNES	25	13	C
St-ÉTIENNE	27	18	C
STRASBOURG	26	18	O
TOURS	28	14	N
TOULOUSE	26	18	C
POINTE-A-P.	32	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	29	23	O
AMSTERDAM	26	13	C
ATHÈNES	27	20	D
BANGKOK	31	27	C
BARCELONE	29	19	N
BELGRADE	27	14	D
BERLIN	30	17	C
BRUXELLES	27	14	O
LE CAIRE	32	28	D
COPENHAGUE	23	15	D
DAKAR	31	26	C
DELHI	38	28	D
DJERBA	32	22	D
GENÈVE	27	17	A
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	22	15	D
JÉRUSALEM	25	17	O
LISBONNE	34	19	D
LONDRES	25	13	D
LOS ANGELES	22	16	N
LUXEMBOURG	23	17	C
MADRID	33	11	D
MARRAKECH	32	18	N
MEXICO	26	14	A
MILAN	29	20	C
MONTRÉAL	30	19	C
MOSCOU	23	12	N
NAIROBI	20	15	O
NEW-YORK	27	18	O
OSLO	22	12	D
PALMA-DE-MAL.	33	20	D
PÉKIN	30	22	D
RIO-DE-JANEIRO	29	19	D
ROME	29	21	N
SINGAPOUR	32	26	N
STOCKHOLM	24	15	D
SYDNEY	17	10	D
TOKYO	32	23	N
TUNIS	32	23	D
VARSOVIE	27	15	D
VENISE	26	19	D
VIENNE	28	15	N

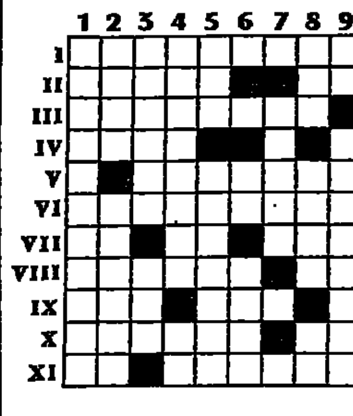
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Mots croisés

PROBLÈME N° 4523



HORIZONTALEMENT

I. Il n'y a pas qu'à Noël qu'on la met dans les chaussons. – II. Allume des feux et fait naître des flammes. Tête de série. – III. Bête ou partie de bête. – IV. Chez des voisins. – V. Meurent quand on cesse de les nourrir. – VI. Qui ne se sont pas encore mouillés malgré le fait qu'ils flottent. – VII. Conjonction. Sont bien ancrés. Ouverte à la suite d'un choc. – VIII. Se séparent au moindre mot. Tel qu'on a pu accomplir son devoir. – IX. Auquel la campagne fut donc fort profitable. Dessous qui ne vaut certes pas le dessus. – X. Partie d'une île. Aide à faire le point. – XI. Où certains se font mener en bateau. Sur lesquels on a donc eu le dessus.

VERTICALEMENT

1. Vole souvent en compagnie d'un rossignol. – 2. Ne se déplaçait pas pour rien. Nombreux sont ceux qui y mettent les pieds avant de se retrouver dans de beaux draps. – 3. La bombe le fait exploser. Concernés par une « distinction ». – 4. Espèce de fouine. Facilite la tâche. – 5. Moteur à explosion. Si c'est un étrier, on ne saurait mettre le pied dessus. – 6. A tendance à charrier. Etait heureux comme un roi. – 7. Permettait d'en savoir plus sur certaines sources. – 8. Peut se diriger vers une étoile. Dont on s'est donc servi pour « jouer ». On peut s'en servir pour jouer. – 9. Adverbe. Certains de ne pas avoir des mots avec autrui.

Solution du problème n° 4522

Horizontalement

I. Epigramme. – II. Palier. AP. – III. In. Tartre. – IV. TSE. Série. – V. Hérisson. – VI. Grutier. – VII. Lu. Aras. – VIII. As. Satins. – IX. Mit. Nie. – X. ENA. Comme. – XI. Eugène.

Verticalement

1. Epithalame. – 2. Panse. Usine. – 3. Il. Erg. Tau. – 4. Gît. Iras. – 5. Réassurance. – 6. Arrestation. – 7. Troisième. – 8. Marine. – 9. Epée. Rossée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 8 juillet 1987 :

UN ARRÊTÉ

● Du 25 juin 1987 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part au concours ouvert en 1987 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure (section des sciences, groupe D).

DES LISTES

● Des officiers de réserve des trois armées admis à l'Ecole de formation des officiers de gendarmerie (concours 1987).

● D'admission à l'Ecole militaire de la flotte (section officiers de marine) en 1987.

● **PUBLICATIONS : un nouvel outil économique : le « Dictionnaire des décideurs ».** – Le *Dictionnaire des décideurs de l'économie française,* édition 1988, paraîtra en novembre. Pour la première fois, l'accent sera mis dans cet ouvrage sur les décideurs et non pas sur les entreprises. Cette publication originale rassemblera les dirigeants des entreprises françaises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions de francs. Cet ouvrage d'ordre pratique comprendra non seulement le classement alphabétique des décideurs, mais aussi un index des sociétés et un index régional.

★ Renseignements : SEPP, 10, rue Chauchat, 75009 Paris.

loterie nationale
TRANCHE N°68 DU



TIRAGE DU MERCREDI 8 JUILLET 1987

LE NUMÉRO 207295 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 536 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Le Carnet du Monde

Naissances

– Boulogne. Amherst. Massachusett.

– Hélyette et Donald GEMAN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Nathanaël,

le 1er juillet 1987.

– Madeleine GAUTHIER,
Yves HÉNAFF,
Lucile,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 23 juin 1987.

13, chemin de la Fontaine-des-Saules,
78750 Mareil-Marly.

– Margie et Daniel AGHION,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Zacharie Joseph.

New-York, le 28 juin 1987.

Décès

– Ses enfants, petits-enfants,
Ses frères et ses sœurs,
Ses neveux et nièces
ont la tristesse de faire part du décès de

Louise BENICHOU,

née à Sidi-bel-Abbès.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 5 juillet 1987.

– M. Antoine Campana,
Mme Juliette Bressler-Campana,
Mme Marie-Jeanne Campana,
Mme veuve Juliette Campana,
Pierre-François Reymond de Gentile,
Elisa et Frédéric Bressler,
Charles-François Reymond de Gentile,
M. Jean Bayard,
M. Jacques Bressler,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Colomba CAMPANA,
née de Peretti,

leur épouse, mère, belle-fille, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-mère,

survenu le 2 juillet 1987, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial à Levie (Corse).

– Le Chesnay (78). Is-sur-Tille (21). Roussillon (38). Essertenne (71). Dijon (21).

M. Charles Cayot,
son époux,
Jean-Paul et Michèle Cayot,
Jérémie et Olivier,
Jean-François et Simone Cayot,
Alexis, Sophie et Anaïs,
Michel et Agnès Cayot,
Thomas, Julie et Paul,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Mestre,
Dominique, Bruno et Christophe,
leurs épouses et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Les familles Beringer et Mallard,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Charles CAYOT,
née Marie-Andrée Mestre,

survenu dans sa soixante-septième année.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

9, avenue de Villars,
78150 Le Chesnay.
6, rue du Docteur-Bruiet,
21120 Is-sur-Tille.
78, rue de la Chapelle,
38150 Roussillon.
Essertenne,
71510 Saint-Léger-sur-Dheune.
2, rue Philippe-Pot,
21000 Dijon.

– Mme Louis Deschizeaux,
Les familles Deschizeaux, Grangeon et Dussaud
font part du décès, survenu le 3 juillet 1987, à l'hôpital Foch, à Suresnes, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de

Louis DESCHIZEAUX,
ancien député
et conseiller général de l'Indre,
ancien maire de Châteauroux,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité familiale, sans fleurs ni couronnes.

L'inhumation s'est faite dans le caveau familial de Grenoble-La-Tronche.

Suivant le désir du défunt, il ne sera pas envoyé de faire-part.

– M. et Mme Michel Gérard,
Pierre-Yves, Laurence et Bénédicte,
M. et Mme Michel Affholder,
Véronique, François, Marie-Odile et Sophie,
M. et Mme Jean Paliard,
Dominique, Vincent, Magali et Bruno,
M. et Mme Jean-Pierre Gérard,
Stéphanie, Delphine, Antoine, Alexandra, Cédric et Sixtine,
Docteur Philippe Gérard,
Mlle Catherine Gérard,
M. et Mme Régis Duval,
Benjamin, Maylis et Jérémie,
M. et Mme Thomas Sibille,
Barbara et Renaud,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le Révérend Père Jacques Plassard (s.j.),
son frère,
M. et Mme Pierre Plassard,
Mme Jacques Vallette,
Mme Gérard de Cathelinean,
Le docteur et Mme Pierre Etienne,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère et sœurs, beau-frère et belle-sœur, neveux et nièces
Mlle Jeanne Gérard,
sa belle sœur,
ont la tristesse de faire part de la mort, le 7 juillet 1987, à l'âge de quatre-vingts ans, de

Mme Eugène GÉRARD,
née Jeanne Plassard,

La cérémonie religieuse aura lieu le 10 juillet, à 15 heures, en l'église de Châtillon-en-Michaille (Ain).

Selon son souhait, les fleurs seront celles de la montagne et une collecte sera effectuée au profit de la recherche médicale.

Ses enfants vous demandent d'associer dans vos prières le souvenir de

Eugène GÉRARD,

son époux et leur père, et de

Françoise GÉRARD,

sa fille et leur sœur.

Rue Aimé Bonneville,
Châtillon-en-Michaille,
01200 Bellegarde.

– Marseille. Ile Rousse.

Mme Mathieu Giannoni,
Ses enfants,
Son petit-fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mathieu GIANNONI,

survenu le 29 juin 1987.

Les obsèques ont eu lieu à Marseille, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Robert Huwart,
son épouse,
M. et Mme François Huwart,
ses enfants,
Olivier et Harold,
ses petits-fils,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert HUWART,
maire de Nogent-le-Rotrou,
ancien président du conseil général d'Eure-et-Loir,

survenu le 7 juillet 1987.

Une chapelle ardente sera dressée salle des Colonnes de l'hôtel de ville, le jeudi 9 juillet, de 17 heures à 21 heures.

Les obsèques civiles se dérouleront le vendredi 10 juillet 1987.

La réunion aura lieu salle des Colonnes vers 10 h 30, suivie de son inhumation au cimetière de Nogent-le-Rotrou.

4 *bis*, rue de la Puye,
28400 Nogent-le-Rotrou.

– Le conseil municipal de la ville de Nogent-le-Rotrou,
a la douleur de faire part du décès de

M. Robert HUWART,
médaille d'honneur
départementale et communale,
maire de Nogent-le-Rotrou
depuis mars 1965,
conseiller municipal depuis 1953,
premier adjoint au maire
de 1958 à 1959,
conseiller général du canton
de Nogent-le-Rotrou de 1967 à 1985,
président du conseil général
d'Eure-et-Loir de 1979 à 1985,
président du conseil d'administration
de l'hôpital de Nogent-le-Rotrou,
président du conseil d'administration
de l'Office municipal d'HLM
de Nogent-le-Rotrou,
président du centre communal
d'action sociale de Nogent-le-Rotrou,
président du syndicat intercommunal
de ramassage et de destruction
des ordures ménagères,
président de la caisse des écoles
de Nogent-le-Rotrou,
président de l'Entraide
de Nogent-le-Rotrou,
membre du conseil d'orientation
et de surveillance de la Caisse d'épargne
de Nogent-le-Rotrou.

Une chapelle ardente sera dressée salle des Colonnes de l'hôtel de ville, le jeudi 9 juillet, de 17 heures à 21 heures.

Un registre de condoléances sera à la disposition du public.

La levée du corps aura lieu le vendredi 10 juillet 1987, à 10 heures, à l'hôtel de ville et sera suivie des obsèques civiles au cimetière de Nogent-le-Rotrou.

– Mme Meyson,
Catherine et Jacqueline,
ont la douleur de faire part du décès de

Léonce MEYSON,
sous-préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 juin 1987 à son domicile, à Caromb (Vaucluse).

76, avenue Gambetta,
83400 Hyères.

– Mme Hubert Renaud,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
Et tous ses proches
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hubert RENAUD,

dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 juillet 1987, à 17 heures, en l'église de Cergy-Village.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La municipalité
Et le conseil municipal de Cergy,
Christian Gourmelen,
président de Cergy-Pontoise,
Les membres du comité du syndicat d'agglomération nouvelle,
Le conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement,
Le conseil d'administration du syndicat mixte de la base de loisirs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hubert RENAUD,
ancien déporté de guerre,
maire de Cergy depuis 1953,
premier vice-président
du syndicat d'agglomération nouvelle,
président de l'établissement public
d'aménagement de Cergy-Pontoise,
président de la base de loisirs
de Cergy-Neuville,
membre de nombreux organismes
et associations.

survenu le 6 juillet 1987, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 9 juillet, à 17 heures, en l'église de Cergy-Village.

Une chapelle ardente sera dressée de 9 h 30 à 16 heures, à la mairie de Cergy-Village.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice REYNIER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Germaine Salvanet-Duval,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur mari, père et grand-père,

Roger SALVANET,
docteur en pharmacie.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 juillet 1987, en l'église de Talcy (Yonne), dans l'intimité familiale.

Les Erables,
55, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

– Mme Joseph Soussa,
son épouse,
M. et Mme Jean-Hubert Demeulenaere,
ses enfants,
Gilles, Francine, Pierre, Florence,
ses petits-enfants,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Joseph SOUSSA,

survenu à Paris dans sa quatre-vingt-quinzième année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons pour l'orphelinat grec catholique de Bikfaya (Liban).

8, avenue Vion-Whitcomb,
75016 Paris.

Anniversaires

– Il y a deux ans, à l'âge de dix-sept ans,

Frédéric JEARSAIN

nous quittait.

« Vous tous passants, regardez et voyez, s'il est une douleur pareille à ma douleur ».

Lamentations I-12.

– Il y a neuf ans mourait

Jean TEYSSANDIER,
ancien élève
de l'école supérieure des PTT.

« Le temps n'efface rien car il appartient à l'immortalité, pas à l'éternité. »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

• LE SOIR BRUXELLES • LA PRESSE TUNIS • Le Monde PARIS • LE DEVOIR MONTRÉAL • EL DIA MEXICO • DAWN KARACHI • le soleil DAKAR •

朝日新聞 ASAHI SHIMBUN TOKYO

朝鮮日報 The Chosun Ilbo SÉOUL

N° 25

UN SEUL MONDE

Supplément mondial pour un nouvel ordre économique international

Avec la collaboration des organisations du système de l'ONU et d'associations françaises pour le développement

« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

• FORUM DU DÉVELOPPEMENT NEW-YORK • 经济日报 JINGJI RIBAO ECONOMIC DAILY PÉKIN • ŻYCIE WARSZAWY VARSOVIE • ПОЛИТИКА POLITIKA BELGRADE • Magyar Nemzet BUDAPEST • EL PAIS MADRID •

Le SOS du Pérou

De tous les pays d'Amérique latine écrasés par un endettement astronomique de plus de 368 milliards de dollars, le Pérou est l'un de ceux dont la situation est la plus précaire. Alan Garcia, son jeune chef d'Etat charismatique, *s'efforce désespérément d'y consolider le retour de* la démocratie et de sortir de sa misère séculaire une population croissante. Une population qui par dizaines de milliers *fuit quotidiennement la région des Andes vers Lima, la capitale* (plus de huit millions d'habitants aujourd'hui) et vers la côte Pacifique désertique, en cours d'industrialisation.

Les efforts du président Garcia se déploient dans des conditions économiques, sociales et politiques particulièrement difficiles (dette, violence...), dont les journalistes du supplément « Un seul monde » ont voulu se rendre compte sur place. C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés à Lima en avril dernier pour écouter les experts des affaires étrangères et de la planification du Pérou et les représentants de nombreuses organisations *non gouvernementales* péruviennes de développement.

Au-delà des divergences et des *méfiances réciproques*, ces interlocuteurs ont tous dénoncé avec la même vivacité la loi privée du créancier qu'institue l'endettement dans les pays débiteurs, loi qui compromet leur indépendance et déshumanise les relations Nord-Sud. Tous aussi ont souligné l'absurdité et l'iniquité d'un endettement qui se nourrit de lui-même et qui fait de l'Amérique latine une exportatrice nette de capitaux vers le Nord — 85 milliards de dollars depuis 1981... Autant dire que les plus pauvres, priés de se serrer toujours davantage la ceinture au risque de créer des situations explosives, subventionnent aujourd'hui le *haut niveau de vie des pays riches*, leurs excès de consommation et leurs gaspillages. Dans le même temps les pays créanciers, si déficitaires soient-ils, ne s'imposent aucune *rigueur*.

La situation des pays du tiers-monde est *« inacceptable et dangereuse »*, a déclaré en avril dernier à Washington le chef du gouvernement français, qui a ajouté qu'il ne pleurerait pas sur les banques... Celles-ci, d'ailleurs, multiplient les accords de rééchelonnement, de troc et de participation pour éviter le pire. Mais ce ne sont là que des palliatifs dérisoires au regard du problème que pose un endettement qui dépasse désormais 1 000 milliards de dollars et face aux besoins immenses en argent frais de ces pays à la dérive pour investir, moderniser leurs économies et relever des niveaux de vie aux confins de la misère.

C'est pourquoi le secrétaire général de l'ONU avait adressé aux chefs des sept pays les plus riches du monde qui se sont *réunis le mois dernier à Venise un nouvel appel* en faveur des pays du Sud. Les Sept se sont surtout rappelé à ce sujet leur engagement d'il y a plus de vingt ans de consacrer au développement *0,7 % de leur produit national brut*... Mais cet engagement a été très mal suivi lors des années d'exceptionnelle croissance. Pourquoi en serait-il autrement à *l'heure de la récession, sauf peut-être pour les Japonais, qui* ont fait des promesses pour 1990 ?

Comment les pays en développement trouveront-ils *l'argent abondant et bon marché dont ils ont besoin aussi* longtemps que les Etats-Unis par exemple ponctionneront l'épargne mondiale pour couvrir leurs gigantesques déficits et *maintiendront ainsi des taux d'intérêt élevés ?*

L'histoire s'étonnera un jour que des chefs d'Etat disposant des plus grands moyens soient restés si obstinément aveugles et sourds aux appels au secours qui fusent de toutes parts dans le monde. Le SOS du Pérou est particulièrement alarmant et poignant. Sait-on que 52 % des Péruviens aspirent à quitter leur pays pour fuir la misère et la violence, et que, parmi eux, nombreux sont les jeunes qui affirment n'avoir d'autre « solution » pour l'avenir que de devenir brigand, trafiquant de drogue ou terroriste du Sentier lumineux ? Tandis que s'accroît sans cesse le nombre de paysans péruviens qui, pour survivre, *cultivent* la coca sous la protection de terroristes et de trafiquants de drogue.

En vérité, la démocratie péruvienne est menacée, comme bien d'autres d'ailleurs, notamment en *Amérique latine*. Aucune police, aucune armée, ne sauraient arrêter le processus d'une telle déstabilisation. En revanche, les dirigeants politiques, économiques et médiatiques des pays industriels les plus puissants le pourraient, s'ils avaient la vision globale et la double volonté politique nécessaire pour lutter contre la vague d'avidité et de brutalité qui déferle à l'Ouest et pour instaurer avec les pays du tiers-monde des rapports authentiques de solidarité et de coresponsabilité.

Les dirigeants du Sud eux-mêmes le pourraient si, tirant *la leçon des épreuves interminables que traversent leurs peuples*, ils se décidaient enfin à coopérer étroitement entre eux, et plus encore à associer très concrètement leurs populations *aux projets de développement* du pays.

On se prend à rêver et même espérer que, dès maintenant, les hommes ayant les plus grandes responsabilités spirituelles sur la planète et ceux qui dirigent les plus grandes organisations internationales — ONU, FMI, Communauté européenne — s'enhardissent et bousculent ceux qui les ont élus pour les inviter avec force à dépasser leurs égoïsmes nationaux et sociaux.

Il faudrait toutefois qu'ils reçoivent alors l'appui des médias. De ceux du moins qui, sachant résister à la fascination de la puissance que leur apporte désormais l'explosion *des moyens de communication, n'oublient pas que leur première* mission est d'éclairer les hommes et de défendre leurs droits vitaux.

JEAN SCHWOEBEL
(Coordonnateur).

LA PRESSE DE TUNISIE *(Tunis)*

Main basse sur la manne pétrolière

La question demeure posée depuis le début de l'actuelle décennie : quelle est la responsabilité directe ou indirecte des pays pétroliers dans l'aggravation de la crise de d'endettement ? Il était, en effet, entendu que les banques internationales avaient décidé de « brader » l'argent aux pays du tiers-monde à partir de 1973, dans le but de recycler massivement les excédents commerciaux des pays exportateurs de pétrole.

La réalité est cependant beaucoup plus nuancée. Certes le flux massif des pétrodollars vers les banques occidentales, après le « choc pétrolier » de 1973, a été à l'origine de la question du surendettement des pays en *développement*, mais il n'est pas moins réel que les pays pétroliers n'ont pas été ceux qui tiraient les ficelles de cette grosse *affaire ni ceux qui en profitaient* le plus.

Il est vrai que les treize pays de l'OPEP ont vu leur revenu pétrolier passer de 15 milliards de dollars par an en 1972 à 90 milliards par an en 1973. Au début de l'actuelle décennie, ce revenu a atteint la moyenne de 200 milliards par an. Ce chiffre *colossal*, qui dépasse largement les besoins propres des pays concernés, a incité les banques internationales à se bousculer pour résorber les pétrodollars et parvenir, de la sorte, à contrôler financièrement les deux tiers des revenus pétroliers. *Les chiffres le montrent bien.* En 1962, les dépôts saoudiens dans les banques occidentales se montaient, d'après *The Economist*, à 180 milliards de dollars, ceux du Koweït à plus de 86 milliards et ceux des Emirats arabes unis à 40 milliards... Soit un total de 500 milliards de dollars de l'ensemble des revenus pétroliers au cours des dix dernières années.

Un tel gaspillage financier, ajouté à l'inflation, a *fini* par engloutir à peu près le tiers des revenus accumulés par l'OPEP depuis 1973. Plus significatif encore : l'*internationalisation* des *structures* bancaires gérant les pétrodollars a privé le tiers-monde d'un soutien matériel qui aurait pu être très efficace, et a *« consolidé l'orientation des revenus pétroliers au service des pays industrialisés »*, comme l'a souligné Georges Corm, dans une étude exhaustive sur les capitaux pétroliers. D'après ce même auteur, il est certain que, sur le plan monétaire et financier, si l'ensemble des capitaux *pétroliers disponibles étaient utilisés* massivement au service de l'accroissement des échanges entre pays du tiers-monde, la hausse des prix pétroliers aurait joué son rôle historique véritable.

Il apparaît clairement de ce constat que la responsabilité des pays pétroliers dans l'accumulation de la dette du tiers-monde ne vient qu'au second plan. *Elle résulte de* leur mauvaise gestion financière et du fait d'avoir permis, avec une certaine irresponsabilité, aux banques internationales de faire main basse sur la manne pétrolière et de l'exploiter à leur propre profit.

Aujourd'hui, on assiste chez les pays pétroliers à une véritable prise de conscience de l'erreur de leur politique monétaire. Leurs dirigeants veulent maintenant investir et s'associer à la prospérité des firmes occidentales. Ils cherchent ainsi à exercer un pouvoir économique et financier, et se montrent plus ambitieux et plus *entreprenants*.

Les chiffres sont éloquents : les pays pétroliers ont déjà acquis 4,9 % du capital de dix-huit principales banques américaines. Même sort pour une bonne partie des actions de Eastern Airlines, Texaco, Mobil, Esso, Volkswagen-Brésil... sans oublier d'importantes participations dans des entreprises japonaises.

L'économiste français Roger Priouret a eu à ce propos un pronostic très pertinent : *les pays pétroliers guettent l'échéance qui* ne manquera pas d'arriver dans les années 90 ; la mutation technologique va exiger d'énormes investissements dans les pays occidentaux, et ils sont les seuls à avoir des ressources à la dimension de ces besoins.

SLAH MAAOUI.

Paysans oubliés des Andes

A 3 500 mètres d'altitude, là où l'air raréfié essouffle le nouvel arrivant au moindre effort, la Sierra andine, toute verte en cette saison des pluies, « demeure des dieux » *dont l'immensité des paysages et la* puissance des formes narguent la misère des hommes. Le pays des Indiens.

Après des kilomètres de virages et de routes caillouteuses creusées dans la terre rouge, le hameau de Chaquepay (au nord de Cusco) apparaît enfin. *Un groupe de maisons de terre sèche* aux toits roses, encerclé de verdure. En contrebas, la pampa, à perte de vue. Un lac offre ici, à portée de main, une chance aux hommes de ce bout du *monde. Devant le « dispensaire »*, modeste maison de terre semblable aux autres maisons du village, à côté des champs de maïs, une rangée d'hommes, assis tranquillement sur le banc traditionnel.

Tous portent le chapeau — le soleil est sans pitié. Tous ont les pieds craquelés *au contact de leur terre. Ils nous* voient arriver sans surprise. Aujourd'hui est le jour de passage du « centre ». Le centre, c'est CADEP (1), l'ONG qui suit ce hameau depuis qu'une grave sécheresse l'avait menacé de faim, il y a deux ans. Ils reçoivent les félicitations de la « promotrice » pour avoir commencé la réunion malgré notre retard. Tout le monde serre la main de chacun. Et la promotrice se met au travail. Il s'agit d'organiser le calendrier de *travail de la terre, collectivement.*

Des prix décuplés

Debout, devant le groupe, articulant ses propos comme devant une assemblée de sourds, elle lance quelques questions-clés. Combien récolteront-ils de pomme de terre cette année (cette communauté vit presque exclusivement de cette culture), combien en consommeront-ils, combien en *vendront-ils... Elle parle de la sécheresse*, du président qui a dit à la radio que les prix allaient augmenter du fait de la très mauvaise récolte à attendre (40 % à 70 % de perte selon les zones). Elle dit que le prix des semis va décupler. Elle demande ce que l'on doit faire dans ces cas-là. Le « président » du groupe répond, calmement. *Les* questions de la promotrice fusent, en forme de leçons, ponctuées par le bras qui indique celles dont elle attend la réponse, pour un public rompu à la formule. Elle dit que même si l'ingénieur du centre ne vient pas, il faudra gérer le fonds de roulement (capital apporté par *CADEP pour aider la communauté* à l'achat des matières premières nécessaires et pour répondre aux coups durs)... Qu'il faudra remplir le cahier, en double, pour ne pas le perdre comme l'année dernière. Elle dit qu'il faut tirer les leçons des erreur passées. « *Oui compañera* », casent les plus attentifs *devant le blanc qu'elle* ménage de temps en temps pour laisser libre cours aux réactions. Elle dit encore *« si vous travaillez mal, CADEP s'en ira »*. Elle demande si c'est ça qu'ils veulent. « *Non compañera.* » Les Indiens pensent, le regard perdu dans la pampa. Quelques rares *femmes passent avec leur enfant sur le* dos, calé dans une couverture de toutes les couleurs.

La promotrice poursuit... Les justificatifs de la banque, qui va les réclamer ?... *Ne savent-ils pas comment la* banque traite les paysans ? « *Si compañera* »... Sur le même ton pédagogique, une autre femme du centre poursuit le dialogue, en quechua. Mais le temps presse et l'attention finit par se relâcher. Le groupe se dissout.

Certains paysans, pleins d'espoir, insistent pour que je parle pour eux au président. Ce qu'ils veulent surtout, c'est de quoi *travailler* pour vivre mieux. Ils aimeraient manger du pain. Mais ils ne produisent pas de farine à cette altitude, et n'ont pas de quoi en acheter. Ils ne mangent jamais de *viande non plus. Ils mangent* des pommes de terre, des fèves, du maïs...

Les femmes ont peu de lait avec un tel régime (800 calories par jour sur les 3 000 jugés nécessaires par la FAO). Alors les *enfants vivent peu. Un sur* deux meurt avant trois ans (un sur cinq disent les plus optimistes). Les camions ne peuvent pas venir jusqu'ici pour acheter les pommes de terre en surplus. Ou bien ils le font à des prix dissuasifs. Les paysans voudraient bien que le gouvernement les aide à prolonger *la route*, à *amener l'eau courante*, l'électricité. Mais jamais les aides de l'Etat ne permettent de tels investissements. Ils voudraient bien aussi qu'un médecin passe dans le dispensaire de temps en temps... Ils ont déposé une requête auprès des autorités locales, par la Fédération des paysans. Mais ils *ne se font guère d'illusions*. Elle permettra au mieux de faire reconnaître la région zone d'urgence.

Mais ce genre de décision se prend à Lima. A Cusco, personne ne se hasar*derait à déclarer de telles mesures qui* impliqueraient des aides que l'Etat n'est pas forcément prêt à donner. Ils voudraient bien un tracteur aussi. Mais c'est un rêve. Ici, les hommes poussent encore le soc. Ils aimeraient bien qu'on les écoute. Ils aimeraient bien compter dans les décisions, les politiques. Mais ils savent qu'ils ne comptent pas. Pas plus maintenant qu'« avant ». Les « avant » et les « après », c'est un distinguo que les gens des villes utilisent pour désigner les élections démocratiques (*présidentielles, en 1985*). *Mais* eux, dans leur bout du monde, ils n'ont pas vu de différence. Tout au plus ont-ils vu un représentant du gouvernement quelques jours avant les dernières élections municipales, venu leur apporter un chèque. Un chèque de 75 000 intis (environ 2 500 dollars). Une fortune (*le revenu moyen de ces paysans* est de l'ordre de 70 dollars par an). Mais ils ne pourraient l'encaisser qu'en cas de victoire de l'APRA, le parti au pouvoir.

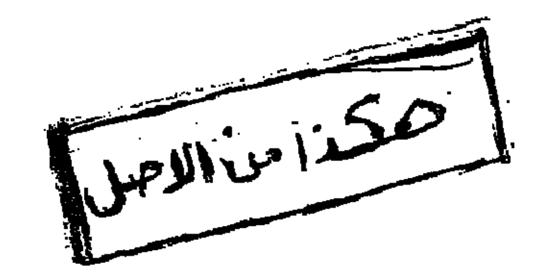
Les « chèques électoraux »

Les témoins s'accordent pour reconnaître que le gouvernement fait néan*moins des efforts de développement*, mais essentiellement en direction des villes, des régions côtières, industrielles, plus rentables. Le « SMIC » péruvien a, par exemple, augmenté récemment de 30 %. Mais qui dans la Sierra touche le SMIC ? Quand les paysans de Chaquepay vendent un sac de 12 *kilos de pommes de terre en ville*, ils n'ont aujourd'hui pas de quoi acheter un paquet de 2 kilos de pâtes alimentaires... L'activation commerciale lancée de Lima par le gouvernement n'a pas encore atteint les hauts-plateaux andins. En revanche, l'écho étouffé d'une vie moins dure en ville est *venu jusque-là. D'août à septembre*, lorsque la sécheresse se fera sentir, lorsque les femmes auront épuisé les stocks de maïs, les hommes partiront vers la grande ville, plusieurs mois, gonflant jusqu'à l'éclatement ces bidonvilles où affluent sans cesse des milliers de paysans en quête de survie (2), *entretenant malgré* eux la légende selon laquelle dans la « demeure des dieux », les hommes ne sont que des « oiseaux sans nid », à la recherche d'un coin de terre pour vivre.

CÉCILE GUIOCHON
(Coordination).

(1) CADEP : Centre andin d'éducation et de promotion.

(2) *Les populations rurales* continuent d'affluer vers les bidonvilles de Lima à un rythme de 3 000 personnes par mois.



LE FLÉAU MONDIAL

FMI : UN ENTRETIEN AVEC M. CAMDESSUS, DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Une nouvelle stratégie pour la croissance des pays pauvres »

(Suite de la première page.)

— Le FMI dispose-t-il de moyens de rétorsion à l'encontre des « mauvais élèves » qui refuseraient d'amender leur gestion si le besoin international s'en faisait sentir ?

— Un grand progrès vient d'être fait à Venise. Il est remarquable que des gouvernements d'Etats souverains, finalement seuls responsables de leurs décisions devant leur Parlement et leur opinion publique, acceptent de se soumettre à un tel système de surveillance multilatérale et de coordination de leurs politiques économiques.

» Quel est donc le rôle du FMI en tout cela ? Certainement pas celui du maître d'école qui donne de bonnes ou de mauvaises notes à ses élèves. Soit dit en passant, ce sont parfois les excellents élèves qui, par l'importance de leurs excédents, posent des problèmes au système ? *A fortiori*, le FMI n'a ni les moyens ni le goût des représailles. Il ne détient pas non plus une vérité économique révélée qu'il faudrait coûte que coûte faire partager à des Etats, trop prompts à revenir à leurs idoles nationales. Je conçois plutôt le rôle du Fonds comme consistant à analyser, à informer et à faciliter la coopération internationale. De fait, le Fonds peut seulement faire œuvre de persuasion. Son rôle est cependant important à un triple égard. D'abord parce que chaque pays, quelles que soient sa taille ou sa force, peut tirer grand profit d'un jugement extérieur, objectif, compétent, amical et serein, riche d'une expérience unique des évolutions économiques des quarante dernières années. Ensuite il est important que *quelqu'un soit là pour rappeler* les exigences du bon fonctionnement du système, par-delà les convenances de chacun de ses membres. Enfin il est essentiel que, lorsque les responsables des sept principales puissances industrielles se réunissent, ils entendent quelqu'un leur rappeler les intérêts et les aspirations du reste du monde.

— Pensez-vous qu'il est normal que les pays en développement remboursent davantage à leurs créanciers qu'ils ne reçoivent de nouveaux capitaux ?

— Ce n'est pas normal. Loin de là. Il n'était pas normal non plus qu'un tel volume de prêts bancaires soit consenti souvent à l'aveuglette, à la fin des années 70, à des pays à solvabilité limitée. Et nous voici donc dans une situation elle aussi « normale », où certains pays doivent faire face à des échéances de remboursement en capital, et même parfois simplement en intérêts, qui dépassent leur capacité d'épargne et où les banques, *échaudées, ne sont guère enclines* à accroître leurs risques. C'est à cette situation qu'il faut faire face. Ce qu'il importe d'assurer, c'est le rétablissement de relations entre débiteurs et créanciers telles que les investissements productifs ne soient pas compromis par une insuffisance de fonds. Ce sera long, mais c'est possible : il n'y a pas de solution plus raisonnable que de s'acharner à y parvenir.

Une critique injustifiée

— L'évolution des taux d'intérêt ne constitue-t-elle pas une menace supplémentaire pour les pays endettés ?

— Ma réponse est oui, assurément. Nous devons tenir le plus grand compte de ce nouvel élément négatif dans nos négociations avec les pays en difficulté. Simultanément, nous appelons l'attention des grands pays sur le signal d'alarme que *cette hausse des taux représente. Elle* signifie clairement qu'eux aussi doivent mettre de l'ordre dans leurs affaires. La stratégie d'ajustement pour la croissance ne s'impose pas seulement aux pays qui appellent le FMI au secours, mais à *tous*.

— La mise en œuvre de politiques d'ajustement parfois rudes au détriment de la croissance a donné au FMI une réputation de fauteur de récession dans les pays débiteurs au début de la crise de la dette en 1982. L'ajustement dans la croissance, dont vous êtes ouvertement l'avocat, a fait certains progrès depuis l'automne de 1985, mais les résultats concrets sont lents à apparaître. Avez-vous une nouvelle stratégie à prôner dans ce domaine ?

— Le Fonds monétaire n'est pas, et n'a jamais été, un « fauteur de récession ». De fait, le Fonds a joué un rôle crucial, en ce sens que son action a permis de maintenir des niveaux de croissance plus élevés que cela n'aurait été le cas s'il n'était pas intervenu. C'est la réduction brutale des financements extérieurs enregistrée depuis 1982 qui a rendu l'ajustement inévitable. Le Fonds monétaire a aidé les pays à mettre au point des programmes qu'il a appuyés au moyen de ses propres ressources pour un montant de plus de 40 milliards de dollars au cours de la période 1982-1986. Par son effet de catalyse financière, il a permis de mobiliser des nouveaux prêts pour environ 37,5 milliards de dollars auprès des banques sans parler de son action en matière de rééchelonnement de dettes à l'égard de créanciers officiels et bancaires. Dès lors, l'ajustement a pu être rendu bien moins pénible qu'il ne l'aurait été si ces financements n'avaient pu être mobilisés. Il reste que, comme vous le notez, la croissance n'a pas été satisfaisante. Pour faire mieux, nous avons besoin tout à la fois d'une amélioration générale de la situation économique mondiale et d'une plus grande détermination à supprimer les obstacles à la croissance dans les pays en développement eux-mêmes. Dans le même temps, des flux de prêts bancaires nets, fût-ce à un rythme modéré, sont plus que jamais nécessaires pour appuyer le processus d'ajustement et de réforme structurelle dans les pays à revenu intermédiaire. J'ai la conviction que l'octroi de tels prêts correspond vraiment à l'intérêt bien compris des banques, car c'est la meilleure façon, en renforçant l'économie de leurs clients, de renforcer leurs propres créances.

Reconnaissons aussi qu'il faut un grand courage aux gouvernants des pays endettés pour mettre en place de vraies politiques de croissance et de restructuration. *Cela dit, je ne vois pas de bonne* alternative à cette politique d'ajustement pour la croissance.

— Comment répondre aux problèmes très différents des pays les plus pauvres, fondamentalement tributaires de l'aide publique au développement, et des pays surendettés qui, un jour, devront retrouver accès aux marchés internationaux de capitaux ?

— Les problèmes de ces deux groupes de pays sont, en effet, très différents. Dans le cas des pays les plus pauvres, un accroissement de l'aide concessionnelle est nécessaire. Tout le monde en convient. Nous avons mis au point une nouvelle facilité pour répondre à leurs besoins, la facilité d'ajustement structurel (FAS), et la Banque mondiale mène des opérations de prêts parallèles.

» J'ai pris l'initiative de demander aux chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Venise de se prononcer en faveur d'un effort concerté visant au moins à tripler la dotation de la FAS pour les trois prochaines années. La réponse reçue *m'encourage beaucoup à poursuivre en* cette direction ; nous allons donc au cours des tout prochains mois prendre contact avec tous les pays qui peuvent contribuer à cet effort pour que les pays les plus pauvres puissent déployer à partir du début de l'année prochaine une stratégie d'ajustement pour la croissance beaucoup plus efficace.

— Comment cette nouvelle stratégie pour les plus démunis se dessine-t-elle ?

— Elle devrait comporter trois volets :

» 1) *Un effort durable d'ajustement du pays lui-même pour recréer les bases d'une croissance saine.* Les programmes d'ajustement structurel élaborés avec l'assistance du FMI et de la Banque mondiale constitueront la pierre d'angle de cette stratégie. Ils devront clairement résulter de l'initiative des pays eux-mêmes et les gouvernements devront s'engager à les appliquer durablement. Ce point est essentiel.

» 2) L'octroi, en conséquence, par le FMI d'un *financement dans le cadre de la* facilité d'ajustement structurel (FAS), ouvrira la voie à des opérations de rééchelonnement de dette dans le cadre du Club de Paris à des conditions beaucoup plus douces que celles pratiquées jusqu'ici. Elles pourront aller jusqu'à dix ans de grâce et vingt ans de délai total de remboursement — un premier exemple a été donné par l'accord du 17 juin avec le Mozambique.

» 3) Enfin, des conditions de financement beaucoup plus satisfaisantes de balance des paiements. Cela pourrait résulter notamment du triplement proposé au sommet de Venise des ressources mises à la disposition de la facilité d'ajustement structurel du FMI : 9 milliards de DTS au lieu d'environ 3 milliards actuellement. Cette facilité permet d'assurer une partie des financements indispensables à des conditions très douces de taux d'intérêt (0,5 %) et pour des durées assez longues (dix ans, dont cinq de grâce) : ses remboursements n'interviennent donc qu'après les délais nécessaires pour qu'ils commencent à porter leurs fruits.

» Dans un tel contexte de coopération internationale, il est légitime d'espérer que les banques commerciales qui ne sont, dans l'ensemble, que faiblement engagées sur ces pays (environ 15 à 20 % de la dette totale) accepteront d'alléger les conditions normales de financement de leurs clients.

Aux gouvernements de choisir

— Et les pays « intermédiaires » autrement dit relativement développés ?

— Je suis encouragé aussi par le réalisme qui se fait jour en ce qui concerne la dette extérieure des pays à revenu intermédiaire. La solution des problèmes d'endettement de ces pays demandera certainement du temps, et elle exigera un engagement durable de tous les partenaires intéressés.

» Comme vous le voyez, une bonne part de notre travail consiste à convaincre chacun qu'il est de son intérêt de coopérer avec les autres.

— *Comment éviter que les orientations du FMI ne conduisent pas à une aggravation du sort des groupes les plus défavorisés des pays endettés et ne contribuent pas à une déstabilisation sociale et politique ?*

— Permettez-moi d'être très clair, car il s'agit là d'un problème très grave. Il ne faut pas confondre les maux et leurs remèdes. Les maux, ce sont des développements externes ou internes tels que de mauvaises politiques économiques qui peuvent conduire des pays à des situations quasi désespérées, spécialement lorsque le concours du Fonds n'est demandé qu'*in extremis*. A ce moment-là, les mesures d'assainissement ne peuvent être que sévères. Mais deux points méritent d'être soulignés : le plus grand mal pour un pays pauvre, c'est qu'une mauvaise politique économique s'ajoute à sa pauvreté. Il faut donc corriger ce mal, quoi qu'il en coûte. Même, et surtout, lorsqu'il s'agit de corriger une politique économique mal orientée, il y a toujours plusieurs options possibles, et suivant l'option choisie, les catégories les plus pauvres de la population seront plus ou moins épargnées.

» Les choix difficiles entre les dépenses à couper doivent être faits par le gouvernement du pays, et non par le Fonds. Malheureusement, dans beaucoup de pays, les populations pauvres des régions rurales ont déjà beaucoup souffert de politiques d'abaissement artificiel des prix agricoles, les groupes bénéficiant d'intérêts acquis s'opposent aux changements susceptibles de les affecter et certains pays sont très peu efficaces dans leur assistance aux plus pauvres. De meilleurs moyens de protéger les populations pauvres au cours du processus d'ajustement doivent donc être trouvés, et nous encourageons les effort de tous ceux qui s'y emploient.

» Mais c'est aux autorités des pays membres, elles-mêmes, qu'il incombe, en définitive, de faire ces choix, et ce sont elles qui doivent juger leurs implications pour la justice et pour la stabilité politique et sociale de leur société. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE CROUIGNEAU.

ZYCIE WARSZAWY *(Varsovie)*

Rechercher scientifiquement les solutions

DANS les années 70, l'Assemblée générale de l'ONU adoptait le « nouvel ordre économique international », dont l'objectif principal était de créer des conditions plus égalitaires sur le marché international des biens et des capitaux, et d'apporter une aide effective au développement industriel des pays du tiers-monde. Ce programme n'a jusqu'à ce jour pratiquement pas été appliqué.

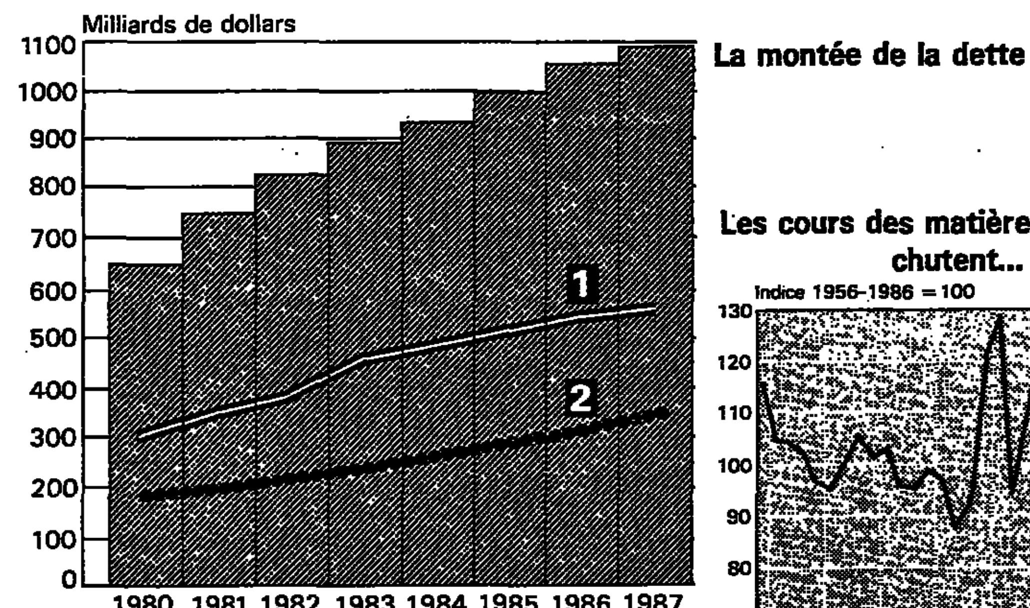
Aujourd'hui, le mot d'ordre à la mode est la « politique d'ajustement ». Mais sa définition est très vague et elle est comprise différemment par les pays créditeurs et par les pays débiteurs. La contradiction fondamentale porte sur la question de savoir qui, des pays débiteurs ou des pays créditeurs, doit supporter les frais de cette « politique d'ajustement ». Ou bien doivent-ils les assumer conjointement ? La réponse n'est pas simple puisqu'il est impossible de mener simultanément une politique d'ajustement orientée sur le remboursement des dettes et de maintenir une croissance économique adéquate. La deuxième hypothèse (les deux parties supportent conjointement les frais) se heurte à une très ferme résistance des banques privées. La seule solution raisonnable serait pourtant l'établissement d'une coopération large et durable entre les protagonistes.

L'université Jagellon à Cracovie, l'une des meilleures écoles supérieures en Europe, entendait justement s'intéresser aux facteurs de croissance économique des pays endettés, au-delà du seul aspect financier. C'est ainsi que le Centre de recherche sur l'endettement et le développement fut créé, le 1er janvier 1987. Il souhaite procéder sans entraves à de larges échanges de vues et élaborer des propositions avec les partenaires polonais et étrangers qui l'auront rejoint : centres scientifiques, et économiques, organisations du système de l'ONU... *Nous espérons que cette offre de* coopération ne restera pas sans écho.

HAB. BOGUSLAW JASINSKI,
directeur du Centre sur l'endettement et le développement, université Jagellon (Cracovie).

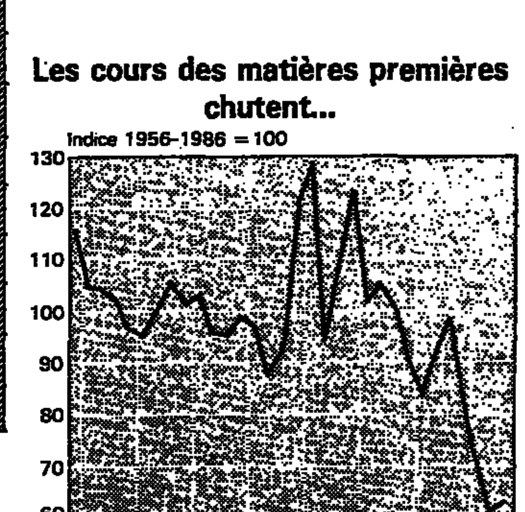
Le piège de l'endettement

La montée de la dette



(1) Dette contractée auprès de sources privées.
(2) Dette contractée auprès de sources publiques.
Source : Banque mondiale

Les cours des matières premières chutent...



Source : FMI

50 %
40
30
20
10
0
1980
1986
Asie
Moyen-Orient(1)
Afrique(2)
Amérique latine

(1) *Egypte et Libye comprises*
(2) *Egypte et Libye non comprises*
Source FMI

...les remboursements en fonction des recettes à l'exportation augmentent.

CHOSUN ILBO *(Séoul)*

Future donatrice ?

QUE faut-il faire des importants excédents commerciaux que connaît la République de Corée depuis son récent boom économique ? La question suscite de nombreux débats. Pour certains, ces fonds devraient servir à rembourser les dettes non encore amorties. Pour d'autres, il conviendrait de les affecter à des investissements nationaux et à des prêts publics dans d'autres régions du tiers-monde.

De tels débats peuvent surprendre, quand on sait que la Corée du Sud détient la place peu enviable de quatrième pays le plus endetté du monde (47 milliards de dollars en 1985) !

Ceux *qui insistent pour que l'on affecte* en priorité les excédents au remboursement de la dette soulignent que le seul paiement des intérêts coûte à peu près aussi cher au pays que son budget de défense.

Leurs adversaires privilégient la santé à long terme de l'économie sud-coréenne. De nombreux chefs d'entreprise partagent ce point de vue ; certains *affirment même* que la Corée du Sud doit se montrer plus solidaire avec les autres pays débiteurs d'Asie du Sud-Est, d'Amérique centrale et d'Afrique. Ils suggèrent d'accorder des prêts publics à ces pays et déplorent que la Corée ne se soit pas encore davantage intéressée au sort des autres pays débiteurs. En s'y employant aujourd'hui, elle améliorerait du même coup ses relations avec les pays créditeurs.

Maintenant qu'elle a amorcé avec succès la réduction de sa dette, la Corée du Sud stimule son peuple à l'idée de devenir une nation donatrice.

YONK SUK SHIN.

JINGJI RIBAO *(Pékin)*

Réfléchir avant d'emprunter

DEPUIS que la Chine applique une politique d'ouverture pour construire son économie, elle doit faire appel à des prêts étrangers. Mais avant d'emprunter, les responsables de l'économie réfléchissent aux conditions qui leur permettront de rembourser cette dette. Si les conditions ne leur semblent pas satisfaisantes, ils décident de ne pas emprunter. Depuis la libération chinoise (1949) et surtout ces huit dernières années, la Chine a connu de cette façon un développement stable et continu, qui lui permet de réaliser les quatre modernisations (industries, agriculture, science, *armée*). *L'équilibre de la balance financière* des crédits a été un élément important de cette politique. La Chine a adopté par exemple cette année une série de mesures, correspondant à l'état du pays, pour éviter la persistance du déficit apparu l'année dernière ; elles visent surtout à accroître la production agricole, augmenter les revenus et réduire les dépenses. Cette politique est le trésor de la construction de notre économie. Les masses sont invitées à se mobiliser largement dans ce sens, dans un esprit de modération économique, contre le gaspillage. De cette façon, notre tradition pourra s'épanouir. Le travail consciencieux est la force motrice qui guide notre pays vers le développement de la productivité sociale.

La Chine s'intéresse beaucoup à la situa*tion économique difficile des pays* du tiers-monde. Elle est persuadée que s'ils mettent en place des politiques adaptées à leurs propres conditions, leur lutte acharnée sera efficace, et le problème, bien que très complexe, sera peu à peu résolu.

LI NINGLAL

POLITIKA *(Belgrade)*

A propos des prêts, des maisons et des bœufs

D'APRÈS un vieux dicton, un exploitant agricole contractera un prêt pour acheter des terres ou un bœuf, mais *jamais pour construire* sa maison. Un économiste moderne en conclurait que toute somme empruntée devrait être investie dans une opération productive, de façon à pouvoir rapporter un revenu qui couvre le service de la dette et si possible qui permette une certaine accumulation de capital.

Ce principe né d'une sagesse ancestrale a-t-il jamais retenu l'attention des pays surendettés ? Les créanciers y ont-ils réfléchi avant d'exporter des capitaux vers ces pays ? Les deux questions amènent malheureusement une réponse négative. Sinon, comment expliquer le fait que les pays en développement aient atteint le niveau critique d'endettement qu'ils connaissent aujourd'hui, les deux cinquièmes de leur produit national brut cumulé ?

La politique des pays en développement qui consiste à réduire leurs importations et à protéger leurs économies apparaît aujourd'hui périmée. Au contraire, ils doivent s'attaquer au problème, d'abord en augmentant leurs exportations et en développant leur *taux de croissance* : ensuite en réduisant l'inflation ; ainsi, ils pourront rembourser les prêts à long terme. Procéder dans un ordre inverse serait absolument inacceptable, tant pour les débiteurs que pour les créditeurs.

Dr SRBOLJUB JOVIC.

DE L'ENDETTEMENT

LE SOIR *(Bruxelles)*

La grande braderie

EXTRAORDINAIRE évolution de la situation : de nombreux pays du tiers-monde ont tenté de s'industrialiser, recourant pour cela à l'emprunt extérieur. *Les prêts qui leur étaient* accordés étaient souvent liés à l'achat d'équipements, voire d'usines clés en main. Aujourd'hui, que ces entreprises fonctionnent ou non, soient ou non rentables, il s'agit de rembourser. Pris à la gorge, les pays emprunteurs, qui consacrent au remboursement une part croissante de leurs exportations, ont résolu de... revendre le capital lui-même, c'est-à-dire les usines en question. Mais revendre à qui ? Aux organismes financiers occidentaux, évidemment. Autrement dit : retour à l'expéditeur...

Certains pays, Chili, Argentine, Philippines, Mexique, *ont pris la tête du mouvement*. Ils proposent une conversion de leurs prêts bancaires en fonds propres d'entreprises nationales. Chacun s'y retrouve : le *débiteur voit diminuer le montant total* de sa dette et donc les intérêts à payer, et le prêteur peut, s'il le souhaite, soit vendre des créances à une société qui envisage un investissement dans le pays en question, soit obtenir des actions susceptibles de produire des gains en capital.

Séduisantes en apparence, de telles opérations se heurtent cependant à des obstacles politiques : au Mexique, si cette pratique se développait, 45 % du PNB pourraient à la limite passer entre les mains d'établissements financiers étrangers. Au Chili, le projet de « privatisation » et de revente de la compagnie nationale des téléphones (CTC) s'est heurté à l'opposition violente des syndicats : les travailleurs ont refusé de racheter eux-mêmes des actions de leur entreprise, sachant bien que cela ne *leur donnerait pas le pouvoir pour autant*.

Au-delà du rachat pur et simple, il existe encore un autre schéma, appelé Debt Equity Conversion. Par ce biais, les créditeurs étrangers peuvent présenter leurs créances libellées en devises et obtenir leurs transformations en monnaie locale. Celle-ci devra être investie localement, éventuellement dans des entreprises nationales, qui seront ainsi privatisées.

Si les créanciers étrangers acceptent de jouer le jeu, (ce qui est loin d'être évident *lorsque ces entreprises ne sont pas performantes*), un tel processus pourrait réamorcer un minimum d'accumulation de capital dans les pays endettés. Et comme l'écrit *Conjoncture*, le bulletin mensuel de la Paribas (avec un humour peut-être involontaire) *« pour avoir oublié qu'il faut du capital pour faire fonctionner une entreprise capitaliste, le monde s'est engagé dans une grave crise financière. Dans ce contexte, tous les moyens pour y porter remède, même les plus modestes, sont dignes d'attention »*.

Le troc

Parmi les moyens dits modestes, il en est un autre qui prend une importance croissante : le troc, aussi appelé « opérations de compensation commerciale ». Cette pratique est familière aux pays de l'Est et aux pays du tiers-monde à économie planifiée. Selon le FMI, elle ne couvrirait que 1 % des échanges internationaux, mais d'autres sources estiment qu'en réalité elle représenterait de 20 % à 40 % des échanges. Si l'acheteur manque de liquidités, un paiement en nature vaut mieux qu'une interruption totale ou partielle des paiements. *On a vu ainsi, par exemple, des moutons* néo-zélandais être échangés contre du pétrole iranien, par un exportateur européen...

Cependant, une telle solution n'est pas une panacée, pour aucune des parties. Ces opérations bien souvent consistent à tenter d'écouler à l'étranger des produits difficiles à vendre. Pour le producteur de produits de base dont le marché est saturé, le troc peut être un moyen de réduire les prix de manière occulte en tournant des accords *internationaux régulateurs. Il peut s'agir* aussi de véritables opérations de dumping de la part de pays nouvellement industrialisés, qui cherchent avant tout à s'assurer *des parts* du marché.

Enfin, le développement de ces ventes de « produits de compensation », avantageux dans un premier temps pour les pays en développement, ne peut, à moyen et à long terme, que mener à la perturbation des marchés, des mécanismes de fixation des prix et donc à de nouvelles baisses du prix des matières premières. Sans oublier le fait que les produits de base obtenus, grâce au troc, par des entreprises occidentales, et commercialisés par elles, risquent de se retrouver en concurrence avec des matières premières provenant du même pays, mais ayant, eux, suivi la voie normale de commercialisation.

Etranglés par leur dette extérieure, les pays du tiers-monde tentent ainsi de trouver des solutions à court terme, au risque de brader leurs propres entreprises nationales, et de faire baisser plus encore les prix de leurs produits d'exportation. Chacun, vendeur et acheteur, risque ainsi de faire les frais de ces opérations précipitées. Comme lors des braderies, ce qui est bon marché revient finalement trop cher.

COLETTE BRAECKMAN.

EL PAIS *(Madrid)*

De nouvelles formules, de nouveaux espoirs

LA seule réponse globale qui pourrait déboucher sur une véritable solution à l'endettement du tiers monde n'a toujours pas été retenue. Une telle réponse ne pourrait résulter que d'une action résolue, de la part des Etats-Unis, en faveur du développement des pays endettés, comme l'a souligné le sénateur démocrate du New-Jersey, Bill Bradley : *« Si nous ne recommençons pas à promouvoir la croissance économique en Amérique latine et dans le tiers monde, le problème de l'endettement restera sans issue. »* Pour l'heure, les solutions partielles servent à atténuer les effets de l'effroyable marasme qui frappe ces nations.

D'un côté, il y a les nouvelles sources de fonds. Maintenant que les grandes banques commerciales d'Amérique du Nord (et d'ailleurs), sévèrement touchées par les impayés et les moratoires, ont « fermé le robinet », on s'intéresse, en Amérique latine, à l'apparition ou au maintien *d'autres bailleurs de fonds dont* la présence commence déjà à avoir des effets. C'est ainsi que de l'argent frais arrive de Hollande et de Scandinavie : le dernier prêt *important reçu par le Pérou* – et le premier depuis plusieurs années, – qui s'élève à 70 millions de dollars et est destiné à financer de nouvelles installations industrielles, a été consenti par la Banque interaméricaine de développement (BID) et diverses banques suédoises.

Plus significative est l'ouverture d'une nouvelle ligne de crédit de 5 milliards de dollars en faveur de l'Amérique latine par le Japon. C'est en effet la première fois que *ce pays consent un crédit qui ne devra pas* nécessairement être consacré à l'achat de produits fournis par lui, mais pourra être utilisé librement par ceux qui en sont les bénéficiaires. De la même manière, le vice-président du gouvernement espagnol, Alfonso Guerra, arrivant en mai à Buenos-Aires, a souligné que le gouvernement argentin pouvait disposer comme il l'entendait des 130 millions que l'Espagne accor*dait à l'Argentine. La flexibilité concer*nant l'emploi des fonds a été réclamée à maintes reprises par les gouvernements des pays endettés.

Au mois de mai, les Péruviens ont fait un pas important : alors qu'ils n'avaient réalisé jusque-là d'opérations de troc qu'avec des pays de l'orbite soviétique, ils ont alors réussi à conclure avec l'entreprise nord-américaine Textron (avions et hélicoptères) un accord qui leur a permis d'éponger une dette de 35 millions de dollars en fournissant en argent des produits manufacturés.

Cela dit, le plus difficile pour le Pérou *sera de parvenir à faire de même en* ce qui concerne une partie de la dette contractée auprès des banques étrangères, laquelle s'élève à près de 15 milliards de dollars. *Les banques sont sceptiques quant* aux possibilités de troc : d'une part, elles ont déjà déclaré « irrecevables » nombre des créances en suspens ; d'autre part, elles n'envisagent pas avec enthousiasme l'idée de devoir commercialiser des produits représentant des milliards de dollars afin de récupérer leur argent. Il est clair, en effet, que ces solutions ne sont que partielles. La véritable issue devra être cherchée ailleurs...

VICTOR DE LA SERNA.

MAGYAR NEMZET *(Budapest)*

S'adapter à tout prix

LA procédure de faillite en Hongrie n'est pas, comme dans beaucoup *de pays capitalistes, chose* courante. Il arrive cependant que des entreprises travaillant à perte soient mises en liquidation. Entre 1980 et 1985 par exemple, sept entreprises d'Etat ont fermé leurs portes.

Il ne faudrait pas en conclure que les *entreprises hongroises mal gérées* sont de plus en plus nombreuses. Simplement, une économie orientée vers le profit met davantage en évidence les secteurs travaillant à perte et élabore progressivement un ensemble de mesures juridiques pour les liquider ou les réorganiser.

Mais l'économie hongroise doit faire face à des dettes importantes, alors que les équilibres sont rompus : un déficit budgétaire en hausse, une balance commerciale détériorée, sans qu'une réelle amélioration soit en vue. Or la moitié du revenu hongrois vient de son commerce extérieur, avec l'Union soviétique d'abord puis avec la RFA, un tiers des échanges se faisant avec les pays capitalistes.

Cette implication de la Hongrie dans *l'économie mondiale se traduit égale*ment par une coopération très active avec les établissements bancaires internationaux. Depuis 1982, ils ont, en effet, renforcé la structure de l'économie du pays et soutenu des secteurs compétitifs sur le marché mondial. Mais les faiblesses structu*relles du pays n'ont pas permis* à ces plans de donner les meilleurs résultats ; si bien que ces crédits, joints aux emprunts antérieurs, portaient à 7,9 milliards de dollars la dette hongroise à la fin de 1986.

*Le gouvernement s'efforce de mainte*nir sa solvabilité à court et à long terme, de rester à jour dans le paiement de ses échéances et d'éviter de demander le rééchelonnement de la dette. Mais la seule solution durable consiste à transformer les structures elles-mêmes de l'économie en *privilégiant les secteurs de pointe* faciles à commercialiser. Même si, jusqu'à maintenant, les efforts de la Hongrie pour s'adapter au marché mondial n'ont pas été très concluants.

Ce choix conduit à un autre dilemme : que faire des travailleurs dont on aura *fermé* l'usine pour manque de rentabilité ? Il serait illusoire d'imaginer que la modernisation puisse se faire sans conflits sociaux. Aujourd'hui, les divergences d'intérêt sont plus grandes que par le passé.

Une nouvelle vague de réformes pour*rait affecter des milliers de salariés, mais* l'expérience récente montre bien, que même au prix de tensions temporaires, il n'y a pas d'autres solutions pour moderniser le pays.

D'ailleurs, des exemples dans l'économie mondiale – du Japon à la Grande-*Bretagne*, de Singapour à l'*Argentine*, c'est-à-dire aussi bien au « centre » qu'à la « périphérie » – montrent que des sacrifices amers produisent avec le temps de bons résultats.

JOZSEF MARTIN.

Dessin paru dans le « Chosun Ilbo ».

EL DIA *(Mexico)*

Des sacrifices qui appellent la violence

LES pays latino-américains ne pourront pas payer leur dette ; le seul remboursement des intérêts correspondants représente un coût social qui grève déjà lourdement l'avenir de leurs peuples. Les mesures imposées par le Fonds monétaire international (FMI) pour garantir le paiement des intérêts ont *imposé des sacrifices aux catégories* les plus pauvres des pays endettés atteignent des extrêmes terriblement dégradants. Sous le gouvernement militaire de Moralès Bermudez au Pérou par exemple, les plus déshérités ont dû consommer des aliments prévus pour les volailles. Il n'est pas rare, dans les pays soumis au régime du FMI, qu'une partie de la population en vienne à se nourrir de déchets ramassés dans les décharges publiques des grandes *villes*.

Au cours des années 70, les pays d'Amérique latine s'inquiétaient de la pénétration des sociétés transnationales dans leur économie et des atteintes qu'elles pourraient porter à leur souveraineté. Aucun signe ne permettait alors de déceler les *risques graves que représen*taient les mouvements de capitaux vers ces pays en développement, sous forme d'endettement.

Il est clair aujourd'hui que ces flux de capitaux vers les pays pauvres sont la nouvelle image de la domination coloniale : la dette qui écrase les peuples et les gouvernements les assujettit aux diktats extérieurs et ronge toute perspective de développement aux pays débiteurs.

Les pays créanciers doivent comprendre que le problème de la dette en Amérique latine ne peut plus se poser en termes purement financiers. Ils doivent comprendre qu'on ne peut pas sacrifier la vie de millions d'hommes pour entretenir un système économique déséquilibré qui a fait la preuve de son *inefficacité*.

JOSÉ LUIS CAMACHO LOPEZ.

LE SOLEIL *(Dakar)*

Pas d'alternative pour l'Afrique

PARCE qu'ils s'étaient collectivement engagés, à l'occasion de la ses*sion* spéciale de l'ONU sur la crise africaine (en 1986), à réformer profondément leurs politiques nationales dans le sens d'une grande libéralisation, bien nombreux ont *été les* gouvernements africains qui se sont lancés sur cette piste dans l'espoir de recevoir l'aide promise. Douze mois après, alors qu'à quelques exceptions près les partenaires étrangers se confinent dans l'attentisme, les Africains les plus confiants et les plus patients cachent diffi*cilement l'angoisse qui les étreint et agite* les couches sociales.

Devant la banqueroute des Etats incapables d'honorer leurs engagements extérieurs et leurs obligations nationales, les conseillers internationaux ont invariablement prescrit la même thérapeutique aux *dirigeants désemparés, qu'ils gouvernent* des pays sahéliens partageant le dénuement naturel du Sénégal, des pays pétroliers comme le Nigéria, ou miniers comme le Zaïre.

En clair, il s'est agi de limiter la consommation et d'engranger le maximum de ressources, *non point pour investir* et relancer l'activité économique, mais davantage pour faire face à l'encours de la dette extérieure.

En même temps que s'opérait cette saignée organisée, les sources de financement se tarissaient sur les marchés internationaux affectant les services publics et l'investissement.

Ni le Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne, ni les plans de cofinance*ment de l'Agence multilatérale de garantie* des investissements, ni le plan Baker, encore balbutiant et trop sélectif, n'ont pu restituer au continent cette sève vivifiante que *lui retire* le lourd service d'une dette qui n'aspire pas moins du tiers de ses recettes d'exportation.

Reste à savoir si nos créanciers (gouvernements occidentaux notamment) trouveront leur compte dans cette absence d'alternative pour l'Afrique...

SIDY GAYE.

DAWN *(Karachi)*

La surdité occidentale

PRESQUE tous les dirigeants des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine arrivent à Bruxelles porteurs d'un message essentiel : *« Ouvrez vos marchés à nos importations industrielles et agricoles, pour que nous puissions commencer à rembourser notre dette extérieure et que nos économies affaiblies par la crise redémarrent. »*

Mais, inévitablement, les dirigeants du tiers-monde quittent Bruxelles les mains vides. Ils s'entendent dire que les douze pays de la CEE traversent «la pire crise *économique*» qu'ils aient connue, que les taux de chômage sont élevés....

«Le protectionnisme» : un mot que les responsables de la CEE prétendent haïr. La Communauté est le groupe le plus important de nations commerçantes, beaucoup moins protectionniste, dit-elle que les *Etats-Unis ou le Japon. Elle adhère* entièrement aux efforts de libéralisation du commerce tentés par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) lors des dernières négociations d'Uruguay.

Mais en fait, il devient de plus en plus difficile de vendre en Europe, protégée par son arsenal redoutable et toujours *croissant* de mécanismes «anti-invasion», de quotas, de réglementations anti-dumping et autres clauses de surveillance...

En mars dernier, la CEE a décidé d'interdire unilatéralement l'importation de linge de literie en provenance du Pakistan, après qu'elle eut observé ce que les fonctionnaires de la Communauté décrivent comme «une croissance spectaculaire» des exportations pakistanaises vers la CEE.

Cette décision, conforme selon eux aux accords bilatéraux conclus entre les protagonistes en 1986, a provoqué des ravages dans l'industrie textile au Pakistan. Des milliers d'emplois *risquent* d'être supprimés dans un secteur relativement nouveau et en expansion. La CEE est restée sourde au plaidoyer d'Islamabad. Le Pakis*tan s'est même vu recommander par* Claude Cheysson, commissaire des Communautés pour les négociations Nord-Sud, de «diversifier son économie», dans laquelle le textile tiendrait une trop grande place...

Le Pakistan menace donc à son tour de freiner ses importations de matériel et de machines en provenance de la CEE si celle-ci ne lève pas l'interdiction. Il n'est sûre*ment pas le seul pays en développement* à connaître de telles difficultés avec la CEE. En effet, malgré les relations commerciales préférentielles qu'ils entretiennent avec elle, les 66 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont du mal à vendre leurs produits, surtout agricoles, sur les marchés européens.

L'année 1986 a été, selon les estimations du GATT, particulièrement difficiles pour les exportations des pays endettés. L'excédent global des échanges pour les 16 pays les plus endettés est tombé en un an de 29 à 13 milliards de dollars. La cause en est la brusque diminution des recettes d'exportation et un volume à peu près inchangé des importations.

Pourtant, de plus en plus d'entreprises qui ont des marchés en Asie, en Afrique et en Amérique latine demandent aux écono*mistes de la CEE de considérer* les questions d'importation à plus long terme. Des recettes d'exportations moindres, expliquent-ils, risquent d'encourager le tiers-monde à mettre en place à son tour des barrières contre les produits européens.

Ces mises en garde pourraient bien aboutir là où d'autres tactiques ont échoué...

SHADAHA ISLAM.

LE DEVOIR *(Montréal)*

Le Canada, un exemple non suivi

LE Canada a été l'un des premiers Etats, en 1977, à effacer les dettes contractées par les pays africains dans le cadre de l'aide au développement, à l'instigation des Nations unies.

En mars 1986, la même mesure s'étendait aux autres pays les plus défavorisés du globe, tels le Bangladesh, Haïti, le Népal... Le Canada ne consent donc plus aucun prêt au développement, mais les sommes correspondantes sont désormais disponibles sous forme d'aide « non liée ».

Par ces dispositions, le Canada espérait bien enclencher un mouvement analogue dans les pays industrialisés. Mais le ministre Monique Vézina s'est en fait retrouvée isolée, aucun autre pays n'acceptant de suivre cette voie.

Or, le problème restera entier tant que des mesures globales ne seront pas adoptées partout, comme le reconnaissent certains grands argentiers préoccupés. Le président de la Banque impériale de commerce, M. Donald Fullerton, a ainsi déclaré en avril dernier devant le Canadian Club de Montréal que les banques devront faire preuve de bonne volonté, tout comme les autres parties impliquées. Et peut-être accepter que certaines créances soient effacées.

Le gouvernement canadien aimerait bien conserver le leadership qu'il a exercé sur la scène internationale dans la « question africaine ». Ainsi, une récente étude de l'Institut Nord-Sud d'Ottawa propose *quelques changements aux règles compta*bles pour encourager les ventes de créances escomptées. L'inspecteur général des banques a d'ailleurs adopté une mesure dans ce sens l'année dernière, augmentant le volume des sommes disponibles pour l'aide aux pays endettés de 10 %.

Les principaux acteurs du pays, les banques, n'ont en effet aucun intérêt à ce que la situation perdure. Tête de file, la Banque de Montréal, à laquelle le Brésil doit 1,4 milliard de dollars, est passée à l'offensive et a décidé de convertir 100 millions de dollars de cette somme en participation dans l'économie brésilienne, misant ouvertement sur le potentiel de développement du pays.

JEAN-PIERRE LEGAULT.

Coopérer au développement

Qu'as-tu fait de ton frère ? Inspirée par cette *interpellation biblique*, la commission française Justice et paix entend bien réveiller la communauté chrétienne, c'est-à-dire un quart de l'humanité (dont la moitié vit dans le tiers-monde), sur *« l'impératif de solidarité »* avec les pays en développement.

Dans un petit ouvrage (1), elle démonte sans complaisance les responsabilités respectives des gouvernements du Nord et du Sud dans la dégradation actuelle du tiers-monde. Elle dénonce le *« désengagement de l'Etat français »* dans l'aide au développement, regrettant que celui-ci *« se défausse sur la générosité privée »*.

(1) *Coopérer au développement aujourd'hui*, commission Justice et paix, édité au Centurion.

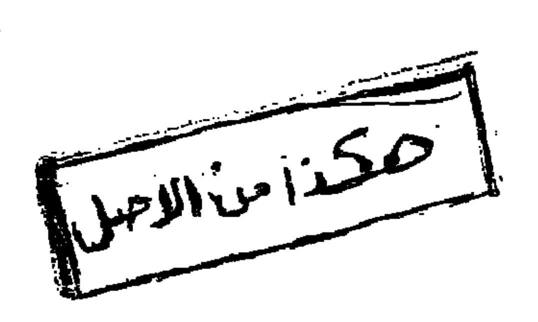
ASAHI SHIMBUN *(Tokyo)*

Le dilemme japonais

EN tant que créancier majeur, le Japon connaît un terrible dilemme. S'il veut que ses banques gardent des finances saines, il ne peut se permettre de rester magnanime envers des pays en développement. Mais, en même temps, du fait de sa position de prêteur mondial, il ne *peut pas non plus rester indifférent aux dif*ficultés de ces pays. Voilà ce qui explique l'ambivalence du gouvernement japonais. Pourtant, le comité spécial de restructuration économique, au conseil économique, a récemment présenté un rapport sur les orientations à suivre. Il apparaît que *« le rôle du Japon dans les efforts visant à faciliter la circulation de capitaux dans le monde ne fera qu'augmenter. Il est nécessaire de répondre de manière appropriée aux demandes de fonds de pays en développement et d'alléger le fardeau du paiement des intérêts... »*.

Le gouvernement japonais s'efforce d'atteindre avec deux ans d'avance l'objectif qui consistait à doubler le montant de l'aide publique au développement en sept ans, à compter de 1986. Il essaie également d'accélérer les apports de capitaux aux pays en développement. Dans un même esprit il a décidé récemment d'élargir le système d'assurance des investissements à l'étranger. Quant au secteur public, il devrait renforcer son rôle d'intermédiaire pour faciliter l'investissement privé dans les pays en développement par toute une gamme de solutions ingénieuses.

NOBUHIKO MAKINO.



LA PAGE DES ONG

Un autre financement pour un autre développement

LE problème de la dette n'intéresserait-il que les puissances financières et les Etats concernés ? Proches des populations les plus vulnérables du tiers-monde, les principales associations françaises de développement qui *ont réalisé cette page sont particulièrement bien placées pour* exposer les conséquences économiques et sociales de l'endettement dans certains pays. Mais elles sont également capables, à leur échelle, de formuler des propositions – ce que fait aussi André Postel-Vinay, après avoir dénoncé les pratiques des milieux d'affaires. Certains projets mis en œuvre par des organisations non gouvernementales avec des partenaires du tiers-monde offrent des alternatives crédibles aux politiques conduisant à l'accroissement de la dette nationale et à de pénibles – en raison notamment de leur coût social – mesures d'ajustement. Somme toute, peut-on financer autrement un développement et introduire une dimension humaine et morale dans un domaine où l'emporte généralement la technique économique et financière ?

La « première » de Lima

LES ONG accompagnent par vocation la créativité multiforme des sociétés civiles du tiers-monde. Mais quel sens garde leur action si tous ces *efforts sont constamment limités* par des contraintes nationales et internationales qui ne leur permettent aucun débouché ? Il faut inlassablement continuer à travailler sur le terrain, bien sûr. Mais les ONG ont aussi d'impérieux devoirs tout aussi cruciaux : témoigner et proposer. C'est-à-dire, donner la parole aux sans-voix *qui sont* à *la fois* les premières victimes et les premiers payeurs. Montrer que, avec de l'épargne et de la solidarité, on peut financer du développement, du vrai développement, parce qu'il profite à tous et se fonde sur les potentialités et la culture de ceux qui la mettent en œuvre, et non pas sur des modèles étrangers inadaptés. *Il s'agit de* proposer des pistes de solutions concrètes aux problèmes actuels du remboursement de la dette antérieurement accumulée – notamment publique – basée sur la coresponsabilité des parties, le partage des sacrifices, la négociation égalitaire, la dérivation des remboursements vers des investissements enfin productifs ; financer des projets de groupes de base organisés – dans les campagnes et dans les zones urbaines.

C'est ce qui s'est passé à Lima du 6 au 10 avril 1987. Soixante ONG européennes et andines se sont exprimées devant des autorités gouvernementales et *internationales et les représentants des* quinze grands journaux mondiaux qui participent au supplément « Un seul monde ». Elles se sont aussi retrouvées entre elles pour préparer une rencontre *mondiale d'ONG sur* la dette et le développement qui se tiendra en janvier 1988 à Lima (Pérou).

Actuellement, il existe au sein des ONG européennes un large consensus sur quelques positions fondamentales : l'acceptation du concept de coresponsabilité Nord-Sud dans la situation actuelle des pays endettés ; la nécessité de diminuer les contraintes macro-économiques qui pèsent sur les pays endettés ; la nécessité de renverser le flux financier dans un sens positif Nord-Sud...

Ne pourrait-on pas imaginer, dans les pays du tiers-monde qui bénéficient du rééchelonnement de leur dette, la création d'un fonds, alimenté grâce aux sommes épargnées par le rééchelonnement – qui financerait des projets de développement productifs intéressant les populations dites marginales des campagnes et des bidonvilles ?

Il n'est en effet ni moralement ni politiquement envisageable *que l'incapacité* de la communauté internationale à sortir de la situation actuelle conduise à la constitution d'une dette perpétuelle des pauvres envers les riches.

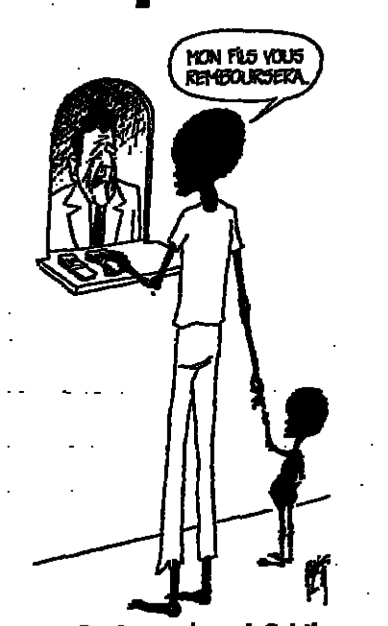
CLAUDE DALBÉRA,
représentant des ONG françaises auprès de la CEE.

La banque ou la vie

TRÈS proches des milieux défavorisés, les ONG ont été les premières à observer et à dénoncer ce que d'aucuns appellent les « coûts sociaux » des mesures d'ajustement : ici plus d'essence pour des tournées en brousse, là des écoliers sans cahiers, ailleurs des dispensaires où il pleut comme dehors. On les accuse souvent de ne voir que le petit ou le mauvais côté des choses. A tort, semble-t-il, dans le cas présent.

De *1979* à *1983*, un grand nombre de gouvernements ont lourdement amputé le budget éducation : deux sur trois en Amérique latine, un sur trois en Afrique et un sur cinq en Asie. Des mesures semblables ont été prises côté santé : les deux tiers des Etats latino-américains, la moitié des Etats africains et le tiers des Etats asiatiques ont fortement diminué les dépenses de ce secteur porteur d'avenir.

Tantôt ambulance, tantôt brigade d'intervention monétaire, le FMI est de plus en plus souvent accusé d'être le ministre international des finances que les pays riches ont mis en charge de corriger les éclopés et de faire payer les récalcitrants. Les peuples pauvres du Sud ne l'aiment guère. Quand ils en ont le droit, c'est contre lui qu'ils lèvent la voix et le poing. Les manifestations populaires innombrables sont parfois *matées dans le sang.*



Dessin paru dans « le Soleil ».

Certes, le FMI ne peut être chargé de tous les maux de notre Terre. Sa volonté de voir mieux payées les productions locales peut favoriser une amélioration des conditions de vie des petits paysans. Il reste que la sensibilité à la misère n'est pas son point fort. Le blocage des salaires, la diminution des budgets sociaux, la suppression des subventions publiques à certains produits de première nécessité, la levée de toutes les entraves au libre-échange, à la libre entreprise et à la libre concurrence peuvent théoriquement rétablir une forme de croissance et surtout dégager les devises nécessaires au remboursement de la dette.

Il reste que le prix à payer par les secteurs les moins favorisés de la population est *devenu* insupportable. Et que certains dirigeants du Sud ont, de gré ou de force, adopté la maxime de M. Frieman selon laquelle un gouvernement n'a rien de mieux à faire pour les pauvres que de les laisser tranquilles.

« *Devons-nous laisser nos enfants mourir de faim pour payer nos dettes ?* », demande pourtant J. Nyerere. « *La vocation d'un gouvernement,* répond Alan Garcia, président du Pérou, *n'est pas de se plier à des conditions mutilantes pour notre développement. Notre devoir d'hommes et de chrétiens est de faire triompher la justice et de combattre la faim. On peut tout sacrifier. Tout, sauf le droit fondamental à la vie.* » La banque ou la vie, il faut donc choisir. Les raisons humanitaires ne sont pas les seules à pouvoir dicter le choix de la sagesse. Les dépenses sociales sont aussi des investissements pour le développement économique. Ne pas effectuer aujourd'hui ces dépenses serait, selon certains calculs, s'exposer à devoir payer demain une somme quinze fois supérieure pour les traitements de ces maladies.

Et l'homme vit aussi de liberté. Jamais en Amérique latine, par exemple, les gouvernements issus d'élections relativement démocratiques n'ont été aussi nombreux. Le risque est grand que le manque de pain ne vienne ensevelir les fragiles pousses de liberté qui parsèment aujourd'hui le continent de Bolivar.

Le pain et la liberté

Certes, les ressources pourraient et devraient être *mieux utilisées.*

Dans les pays en développement à faible revenu, de 1972 à 1982, les dépenses militaires ont plus que décuplé. Et lors de la réunion de la Banque mondiale à Séoul, le ministre pakistanais des finances pouvait à bon droit interroger : « *Lorsque nos enfants pleurent au milieu de la nuit, devons-nous leur donner des armes ou bien du lait ?* Ceci sans oublier que, très souvent encore, les dirigeants du Nord et du Sud continuent de préférer les usines clés en main aux artisans locaux ; les grands hôpitaux aux dispensaires de brousse et les cargos de blé aux charrettes chargées de mil ou de niébé.

Il reste que, sans un accroissement immédiat des ressources financières disponibles sur place, ni le présent ni l'avenir ne seront viables, au sens littéral du mot.

A l'UNICEF, au BIT, à l'OMS et même à la Banque mondiale, l'idée d'un « ajustement à visage humain » est en train, semble-t-il, de prendre corps. Il est grand temps. A la fin des années 70, les pays débiteurs déboursaient 2 % de leur production nationale pour payer leurs dettes aux banques étrangères. En 1988, ce pourcentage aura doublé !

CHARLES CONDAMINES,
Frères des hommes.

Rien n'est dérisoire

NOUS parlons de milliards de dollars, *ils* parlent de centaines de roupies ou de cruzados.

Ils, ce sont ces femmes d'Ahmedabad *en Inde qui ont constitué en 1971 la* SEWA, la Self Employed Women's Association. La plupart des 23 000 femmes qui en font partie aujourd'hui sont illettrées, elles habitent les bidonvilles et travaillent « au noir ». En 1974, elles créent une banque autonome, la Mahila SEWA Cooperative Bank : 4 000 femmes versent alors 20 roupies (7 F) pour constituer le premier capital. Aujourd'hui, plus de 20 000 femmes y ont un compte et peuvent obtenir un crédit à 12 % au lieu des 18 % de la Bank of India, et en tout cas échapper aux usuriers. Comme d'autres coopératives de crédit en Thaïlande, en Colombie, en République dominicaine et dans quarante autres pays, la Mahila est soutenue par la Women's World Banking (1).

Ils, ce sont ces paysans zambiens de Mulanga qui depuis plus de quinze ans ont créé un réseau de caisses de crédit mutuel qui compte maintenant 5 800 adhérents. Les projets individuels ou collectifs peuvent aussi trouver un appui : ainsi une coopérative de jeunes agriculteurs a pu lancer une banque de semences, un groupe de jeunes filles créer une unité artisanale de savon, un village se procurer un moulin à maïs (2).

Ils, ce sont ces *paysans bengalis qui ont* pu depuis cinq ans acheter 20 000 pompes à ramer (ainsi dénommées à cause du mouvement des bras qu'elles demandent). Grâce à la récolte ou aux deux récoltes annuelles supplémentaires, les agriculteurs peuvent rembourser en deux ans le crédit initial qui couvre 75 % du prix d'achat de la pompe. C'est tout un artisanat de production et de maintenance qui se met en place (3).

Ils, ce sont ces agriculteurs rwandais qui ont tissé un large réseau de caisses populaires regroupé aujourd'hui dans une fédération nationale.

Ces expériences, et mille autres, sont autant de preuves de la capacité d'initiatives et d'organisation des groupes marginalisés (mais non marginaux car ils sont la majorité). Bien sûr, ces processus de collecte d'épargne et de distribution de crédit n'échappent pas aux rapports de pouvoir. Bien sûr, l'épargne rurale sert souvent la construction ou le commerce avant la production agricole... N'empêche, cet argent est celui des démunis, ils en connaissent la valeur-travail ; ces prêts seront remboursés.

HENRI ROUILLE D'ORFEUIL (*).

(1) *Cf.* Femin'autres, B.P. 418, 75527 Paris Cedex 11.

(2) *Cf.* Frère des hommes, 20, rue du Refuge, 78000 Versailles.

(3) *Cf.* CCFD, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris.

(*) Président du Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET), auteur de *Coopérer autrement, l'engagement des organisations non gouvernementales aujourd'hui,* Ed. L'Harmattan, 1984, et de le Tiers-Monde, Ed. La Découverte, 1987.

UNE INITIATIVE DU CRID

Un code international de conduite entre créanciers et débiteurs

LES organisations non gouvernementales (ONG) estiment que le règlement de la dette appelle un cadre, un certain nombre de règles fondamentales, *un code international de conduite entre créanciers et débiteurs* auquel devraient satisfaire les différentes mesures techniques envisagées. Ce code étant une sorte de grille de lecture permettant de juger des mesures proposées.

Un tel code ne peut être que le produit d'un consensus qui s'établirait autour de quelques principes fondamentaux :

1. Le problème principal n'est pas de savoir quand et comment la dette sera *remboursée, mais comment les pays* débiteurs pourront continuer à vivre et maintenir un niveau normal d'activité économique leur permettant de couvrir les besoins de leur population et de se procurer, à travers un courant d'échange correspondant, les frais et services qu'ils ne produisent pas eux-mêmes ;

2. Quelles que soient les mesures proposées, elles devront permettre de maintenir un flux net positif de transferts financiers des pays riches vers les pays du tiers-monde et un taux de croissance positif dans ces pays ;

3. L'établissement d'une proportionnalité, définie dans un accord contractuel, entre le service de la dette et l'évolution des recettes extérieures est nécessaire pour atteindre cet objectif ;

4. Il ne faut considérer comme légitime que la dette contractée pour des investissements réellement productifs. D'un autre côté, une part importante de la dette du tiers-monde ne correspond à aucune opération de développement, même erronée, mais provient d'une collusion frauduleuse entre des affairistes des pays industrialisés et des responsables corrompus dans les pays pauvres. *(Voir l'interview d'André Postel-Vinay).* Il n'y a aucune raison pour que les peuples de ces pays en fassent les frais. Cette partie de la dette doit être considérée comme illégitime ;

5. Il importe d'atténuer au plus vite le poids de la dette pour les pays du Sud les plus vulnérables et d'accorder une attention toute particulière, dans les mesures proposées, à l'amélioration des *conditions d'existence des couches* les plus défavorisées des populations des pays concernés ;

6. Les mesures à prendre ne se limitent pas au problème de la dette : elles devront porter simultanément sur l'établissement et le financement de programmes de développement économique à long terme, sur *la* base des besoins fondamentaux (nourriture, santé, logement, éducation) et des priorités définies dans chaque pays.

La réflexion sur la dette ne peut pas être dissociée d'une discussion générale sur les mécanismes internationaux du financement, des échanges et de la monnaie qui en conditionnent le dénouement. Ces problèmes ne peuvent pas être résolus dans le cadre restreint des négociations bilatérales imposées par les institutions monétaires internationales et les pays créanciers. L'élaboration d'un code de bonne conduite favoriserait cette confrontation.

Ces principes et les mesures qui en découleraient sont conformes aux intérêts des populations du tiers-monde comme des pays économiquement développés, mais ils sont contraires à des intérêts particuliers très puissants de part et d'autre. Tout progrès dans ce domaine, même partiel, suppose donc une conscience et une pression accrue de l'opinion publique sur les couches dirigeantes, aussi bien dans les pays débiteurs que dans les pays industrialisés.

Conscientes de ces enjeux et de la nécessité d'amener les décideurs, les élus et l'opinion publique à la reconnaissance de cette coresponsabilité sur le problème de l'endettement international, trois organisations ont décidé d'unir leurs efforts pour promouvoir l'idée d'un tel code dans le cadre d'un colloque (1). Ce sont :

– Le CRID (Centre de recherche et d'information *pour le développement),* qui regroupe une trentaine d'organisations de solidarité internationale et de développement (CIMADE, Collège coopératif, CCFD, Centre Lebret, Frères des hommes, IRAM, IRFED, Medicus Mundi, Terre des hommes, Vie nouvelle, etc.) ;

– Justice et paix ;

– La CSEI (Commission sociale, économique et internationale) de la Fédération protestante de France.

(1) Ce colloque aura lieu à Paris, le 13 novembre 1987.

Le cri d'alarme d'André Postel-Vinay

André Postel-Vinay est inspecteur général des finances honoraire, ancien directeur général de la Caisse centrale de coopération économique.

« D'où vient, selon vous, le surendettement d'un grand nombre de pays du tiers-monde ?

– Il s'explique en grande partie par la puissance de l'affairisme. Il existe, dans les pays occidentaux, des systèmes de garanties qui mettent à la charge de la collectivité l'essentiel des risques de non-paiement des exportations vers le tiers-monde. Or l'affairisme est si fort, dans ces pays, que ces garanties à l'exportation peuvent y être distribuées, même pour des ventes à des pays gouvernés d'une façon désastreuse ou virtuellement en faillite. La plupart des grandes banques occidentales ont abondamment prêté pour ce genre d'affaires ; et elles n'en sont pas restées là. Pour soutenir ce mauvais commerce, elles en sont venues à faciliter les paiements extérieurs de nombreux pays sous-développés en leur prêtant sans garanties sérieuses.

» Ces crédits bancaires se sont considérablement développés pendant les années 70 et les premières années de l'actuelle décennie. Leur rythme d'attribution n'a commencé à se réduire que lorsque l'importance du surendettement est devenue tout à fait évidente. Ce sont ces crédits qui ont le plus contribué – et de loin – à la formation et aux charges de la dette abusive du tiers-monde. Leur distribution a été déterminée en forte proportion par un affairisme aveugle.

– Quelles solutions préconisez-vous pour réduire les dettes des pays en voie de développement ?

– Il faudrait procéder, le plus rapidement possible, à un réaménagement d'ensemble de ces dettes, en tenant compte, bien plus que cela n'a été fait jusqu'ici, de la misère des populations et des dangers sociaux et politiques de cette misère, qui risquent de grandir très vite. Sauf de rares exceptions, les banques occidentales pourraient supporter les pertes correspondantes.

» Si les pays occidentaux n'opèrent pas assez rapidement cette révision générale, peut-être les pays sous-développés se décideront-ils à réduire eux-mêmes les engagements excessifs qu'ils ont eu l'inconscience de prendre. Ce ne serait pas la pire solution.

– Vous estimez donc qu'une partie de la dette du tiers-monde est illégitime ?

– Certainement. Cette dette n'a d'ailleurs pas été seulement viciée par l'affairisme, mais par des complaisances politiques en faveur de gouvernements détestables ou pires. Même les prêts des organismes d'aide – même ceux des institutions internationales – sont plus ou moins déviés par ces mauvaises influences...

– Le « code de conduite » proposé par le CRID vous paraît-il constituer une approche intéressante pour résoudre le problème de la dette ?

– Oui. Je me permettrai pourtant une critique. C'est que ce « code » ne fait pas assez ressortir l'extrême gravité des facteurs de déséquilibre ou de désagrégation dont souffrent de très vastes secteurs du tiers-monde : croissance démographique beaucoup trop rapide ; misère du plus grand nombre ; inégalités sociales criantes ; inconscience et corruption largement répandues ; problèmes écologiques souvent dramatiques ; exode rural continuel ; progression presque fatale du chômage ; développement d'agglomérations géantes, ingérables, inhumaines... Si les drames déterminés par ces facteurs et par les fautes commises se prolongent et s'aggravent – comme c'est à craindre – les peuples pauvres n'en seront pas les seules victimes, les pays riches en subiront durement le contrecoup. Leur stabilité sociale serait dangereusement ébranlée par la progression des *conflits* du tiers-monde, les prolongements des fanatismes et des terrorismes et le développement massif de l'immigration clandestine. De tels périls sembleraient justifier un grand cri d'alarme plutôt qu'un « code de conduite ».

– Peut-on espérer parvenir à une meilleure prise de conscience de ces problèmes ?

– Il faut essayer désespérément de faire voir les périls qui nous menacent ; il faut s'efforcer désespérément d'obtenir que les relations Nord-Sud soient dominées par le souci de combattre la misère et la faim... »

Propos recueillis par
ANNE JEHLE (CFCF)
et GABRIEL VERGNE (CRID).



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Pagaille et poussière au Louvre

Trois jours au Louvre, trois jours d'enfer. « Le plus beau musée du monde » a de grandes ambitions pour l'avenir, mais n'a manifestement pas les moyens de faire face aux impératifs les plus élémentaires du présent. Les visiteurs, les pieds dans la poussière, cherchent vainement, qui l'entrée, qui la sortie...

« *CE que j'ai fait, aucune bête au monde ne l'aurait fait* », laisse dire Saint-Exupéry à Guillaumet dans *Terre des hommes*. Depuis notre visite au Louvre, que nous avons parcouru du vendredi 4 au dimanche 6 juillet, contrefaisant l'innocence du touriste qui visite pour la première fois l'illustre institution, nous savons en effet que seul un touriste ou un aviateur sont capables d'autant de volonté, d'intelligence et de persévérance. Encore que la situation du personnel de cette machine à broyer les consciences ne soit guère plus enviable et qu'il y réponde, comme on le verra, avec un égal courage. Pour ne rien perdre des inquiétudes ou des étonnements formulés par les visiteurs étrangers, très largement majoritaires en pareille saison, nous nous sommes fait accompagner durant notre visite par deux traducteurs qui, en simultané, nous ont rapporté le sens de chaque grimace et onomatopée, qu'elles soient exprimées en caractères latins, cyrilliques ou chinois (1).

Pour accéder au musée du Louvre, dont tout le cœur, cette cour Napoléon devenue fameuse depuis l'intervention de Ieoh Ming Pei, est un formidable chantier, mille chemins, mais deux ou trois stations de métro seulement (Louvre, Palais-Royal, Tuileries), sont théoriquement empruntables. Heureux celui qui viendra par la station Louvre ! Celui-là seul, si du moins il ne fait pas attention aux panneaux et se laisse guider par les signaux naturels de l'architecture, parviendra aisément à l'entrée principale du palais, celle que surmonte la colonnade de Perrault et qu'encadrent les deux fossés de Malraux. Elle est dite porte Saint-Germain-l'Auxerrois. A l'intérieur, *dans un obscur* volume tapissé de planches fatiguées, un peu comme ces installations provisoires qui servent chaque année lors des festivals, il apprendra cependant, s'il se fie à d'autres plans, que l'entrée principale, la « vraie », est quelque part à l'autre bout du palais. Et s'il a suivi avec attention les développements de l'affaire du Grand Louvre, il doit déjà savoir que cette entrée manifestement principale sera dans l'avenir remplacée par une pyramide dont les échafaudages sont déjà en place dans la cour Napoléon permettant une bonne réflexion sur la physionomie future de l'endroit.

En attendant, dans notre humble et secondaire entrée, nous commençons à découvrir ce que seront les deux constantes de notre calvaire : d'une part, un extraordinaire désordre, une prodigieuse confusion qui rendrait le musée totalement invisitable si, d'autre part, le personnel d'accueil, tel que nous l'avons testé à dix-huit reprises, ne se montrait d'une constante courtoisie et d'une parfaite disponibilité, au point qu'il semble impossible d'atteindre les limites de sa patience.

Finies les amabilités

On est loin, en tout cas, de la caricature du gardien grincheux, du fonctionnaire hargneux qui faisaient jadis la triste réputation des musées français.

Ah ! quel doux émoi devant l'infinie patience, vérifiée et revérifiée à chaque « point d'information » *rencontré ! Ici, sous* la colonnade, deux Australiens sont à la recherche du musée d'Orsay... Rodé à ce type de demande, le jeune homme de service, ne parvenant manifestement pas à se faire comprendre par mots, se saisit d'une pancarte de carton surchargée d'indications gribouillées, mais proprement soulignées, et recouverte d'un plastique protecteur et ramolli. Au dos, un joli dessin du musée d'Orsay avec toutes les indications nécessaires pour s'y rendre. Apparemment, nos Australiens ne sont pas les seuls à préférer les musées finis aux charmes des travaux.

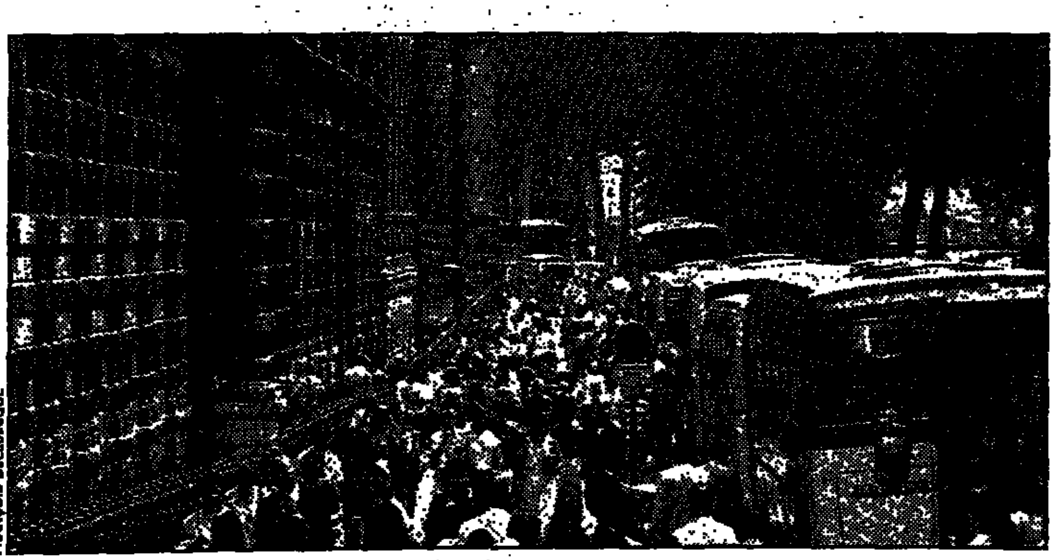


FRANÇOIS DELEBECQUE

Mais finies aussi les amabilités. Car le même jeune homme – ni aucun de ses confrères – ne se dessaisira pas du précieux sésame qui chaque matin est distribué aux *points d'information sous* forme d'une misérable photocopie hachurée de stylo bille. C'est la grille des salles ouvertes ou fermées, au demeurant incompréhensible au commun des mortels, les salles y étant représentées par des chiffres, mais qui porte une indication de valeur : « *Taux normal de fermeture : 20 %. Taux de fermeture du jour : 37 %.* » Ce chiffre est celui du vendredi 3 juillet. Nous ne pourrons savoir ce qu'il en est du lendemain qu'en téléphonant le matin même, théoriquement à partir de 9 h 45 au 42-86-99-00. Lundi 6, à 10 h 30, on ne connaissait encore avec certitude que la fermeture des cabinets nord et sud. Il faudra (cela dit toujours avec la même politesse) rappeler un peu plus tard.

La maison reste ouverte pendant les travaux

La fermeture tournante et imprévisible d'un tiers du Louvre, et souvent plus, est un des trois aspects les plus inadmissibles du désordre qui règne là. Cela signifie qu'une *fois de plus le gouvernement* attendra le dernier moment pour créer les postes nécessaires au bon (?) fonctionnement du Grand Louvre. Cela *signifie* donc, curieusement, que le « Petit Louvre » actuel et ses visiteurs sont considérés comme de moindre valeur, comme si les œuvres et le regard qu'on y porte allaient changer du tout au tout avec l'ouverture du mégamusée. Au fait, a-t-on vraiment l'intention de donner à ce mégamusée de véritables moyens humains ? On sait qu'à juste titre l'établissement public dirigé par M. Biasini a longuement travaillé sur les moyens d'automatiser la surveillance. Cela peut expliquer une volonté de ne pas augmenter le nombre des gardiens. Mais créer aujourd'hui des postes pour le Louvre n'exclut pas qu'ultérieurement ces postes soient attribués à d'autres établissements culturels : le Louvre n'est pas le seul à souffrir d'une pénurie du personnel de surveillance.


FRANÇOIS DELEBECQUE

Autre possibilité : casser les barrières qui séparent les gardiens des personnels d'accueil ou d'accompagnement. Le nombre de ces derniers devra nécessairement *être accru* pour le futur musée car on voit mal comment il pourrait être informatisé. Or, s'il *n'est dès aujourd'hui formé*, sera-t-il prêt pour l'ouverture du Grand Louvre ? Et ne pourrait-il, dès à présent, contribuer à une ouverture plus régulière des salles ?

Acceptons, à titre provisoire, la fermeture actuelle des salles. Il *reste inacceptable qu'il faille* attendre le matin pour savoir à quelle sauce on sera mangé le jour même. Si le Louvre de demain doit bénéficier d'une gestion sans aucun doute admirable, on ne voit pas ce qui empêche la direction actuelle du « Petit Louvre » de demander *conseil à son grand* frère. Mais, si l'un et l'autre nagent en fait dans la pagaille, rien ne peut légitimer cette pagaille, sinon l'incompétence des gestionnaires actuels ou, ce qui est au moins aussi probable, le désintérêt du ministère de tutelle.

Car le désordre n'affecte pas seulement l'ouverture des salles. Et c'est là qu'il faut rejoindre et suivre les malheureux qui se rendent au musée par d'autres voies que ce bon métro Louvre. Les panneaux alentour ? Que ce soit dans les jardins des Tuileries, *place* du Palais-Royal, sur les quais de la Seine, ils sont tous périmés, indiquant des entrées disparues ou changeantes depuis le commencement des travaux. Par exemple, venant du Palais-Royal et vous fiant à un beau plan tout *design* et tout frais d'apparence, mais peu au fait de l'évolution des travaux, vous vous dirigez allègrement vers la porte Denon, *celle qui fut si* longtemps la porte principale, dans la cour Napoléon.

A la recherche de Mona Lisa

Gentiment, des flèches « Entrée » vous font faire le tour des infectes barricades qui masquent le chantier. Un excès de naïveté vous fera grimper sur le belvédère d'où l'on peut contempler la construction en cours. Comme ce fut, samedi, le cas d'une *famille éplorée* d'Italiens à la recherche de Mona Lisa. Qui que vous soyez, la logique vous conduira vers les constructions provisoires qui vous indiquent dès à présent et de manière très claire l'« entrée » du Louvre. Mais ce Louvre-là n'expose que les projets du Grand Louvre, et il est d'ailleurs fermé (avec à propos, les étudiants en médecine ont barbouillé le tout de « *Non au projet* » qui paraissent s'adresser tout autant à Ieoh Ming Pei qu'à Mme Barzach).

Surtout, surtout, ne regardez pas alors les panneaux durablement implantés pour éviter aux visiteurs de se perdre. Vous risqueriez de chercher vainement l'entrée du pavillon de Flore, et peut-être, comme nous l'avons fait en jouant les imbéciles, de vous engouffrer dans l'énorme souterrain qui sera un jour le parking des autocars. *Il est vrai* que ce trou béant est le seul qui ait l'allure de conduire quelque part.

L'entrée de Flore, à dire vrai, n'est pas loin : il faut juste aller la chercher de l'autre *côté du bâtiment*, côté Seine, et c'est celle que nous recommanderons à qui ne souhaite pas s'épuiser définitivement dans les aller-retour à l'intérieur du musée que les escaliers condamnés, les passages provisoirement ou durablement fermés ont transformé en véritable labyrinthe. Car il est totalement impossible de visiter la totalité du musée – ou ce qui en est ouvert – *sans repasser deux, trois, quatre* fois sur ses pas. Cette entrée, si du moins vous n'avez rien à laisser au *vestiaire, vous évitera* quelques dizaines de mètres de marche supplémentaire. C'est là, aussi, que vous trouverez les Esclaves de Michel-Ange, remontés des souterrains désormais inaccessibles, et qui sont, avec le Scribe accroupi, la Vénus de Milo, la galerie d'Apollon, le code d'Hammourabi et devinez-qui, les six merveilles plus ou moins balisées du *musée*.

Balisées? Comme il se doit *pour un musée de cette classe*, toutes les indications à l'extérieur comme à l'intérieur du musée sont en français pur et dur. La perplexité des Japonais devant la floraison énigmatique des flèches accompagnées de caractères à l'évidence barbares (« Entrée », « Toilettes », « Mona Lisa », « Cafétéria », « Point d'orientation »...) n'a d'égale que la surprise de *ces Scandinaves anglophones*, devant les deux panneaux d'explication qui, de part et d'autre de la Vénus de Milo, viennent en étayer l'histoire et la réputation. Les deux panneaux portent un texte identique et sont l'un et l'autre en français.

Langouste à la cafétéria

Atrocement servis, et nous vous en passons le détail, les étrangers, pourtant, ne ronchonnent pas : ils sont gênés, un peu étonnés, mais subissent patiemment le plus insupportable des désordres. Les Italiens, tout de même, sont souvent consternés par les *installations* provisoires, le design des panneaux, l'inélégance des entrées. Il est vrai qu'en matière de provisoire, leurs propres musées savent travailler dans *le* définitif ! Les Anglais s'étonnent de trouver de la langouste à la cafétéria, qui a, notons-le, fait de considérables progrès dans la présentation et la qualité de ses victuailles (nous ne nous y sommes pas risqué, nous contentant d'en interroger les clients), même si elle reste, notamment par sa taille, à la limite du ridicule. Les *Américains constatent avec* flegme qu'ils se sont encore une fois perdus. Une groupe d'Allemands, habitués à l'ample confort des brasseries, se lamentent, piétinant, de devoir faire la queue devant les toilettes sordides de la porte dite Barbet-de-Jouy.

Sordide, l'ensemble de l'actuel musée du Louvre l'est. Même s'il est certain que le « maximum » *est fait pour son entretien*, il est tout aussi certain qu'une impressionnante couche de poussière apportée par des fenêtres stupidement ouvertes (nous en avons repéré trois, et pas des mieux placées), ou par les chaussures des visiteurs sature l'air et se dépose sur les œuvres et objets. Quelle poussière ? Celle des Tuileries, celle de la ville, mais celle aussi des travaux, avec son *inévitable* pourcentage de ciment. Même régulièrement retirée, quel effet, à *long terme, aura-t-elle sur* les trésors du Louvre, sur les couleurs des vases grecs, les bois des statues, les ors des sarcophages, les peintures, dont on connaît déjà le peu de goût pour l'haleine de leurs admirateurs ? Peut-être aucun, comme semblent le penser les conservateurs. Mais, à défaut de la mesure radicale qui consisterait à fermer l'ensemble du palais pour la durée des travaux, quelques précautions aux entrées, « principales » ou « secondaires », du musée, ne seraient-elles tout de même pas dignes de notre futur Grand Louvre ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Nous remercions l'Institut de communication appliquée (INCA), pour l'aide précieuse et bénévole qu'il nous a apportée en ces circonstances.

PHOTO

18es Rencontres d'Arles

Mademoiselle Ouka Lélé



« Si tu vas à la boucherie, demande au boucher si la viande est moins chère en noir et blanc », 1984, Ouka Lélé.

PHOTOGRAPHE depuis 1976, Ouka Lélé, trente-deux ans, invente des scènes en noir et blanc qu'elle développe en grand format (50 × 60) et qu'elle repeint en des couleurs primaires, irrationnelles et criantes avant de les rephotographier.

Inspirée aussi bien par la pub, les séries B ou le photo-roman que par la grande peinture, son esthétique, portée par des titres aussi décapants qu'accrocheurs, est parfaitement représentative de l'esprit post-moderniste et néosurréalisant de la « Movida » madrilène d'où sont issus les nouveaux imagiers espagnols.

Entre gag et provocation, elle imagine avec une ironie grinçante des personnages énigmatiques, étranges ou inquiétants, aux prises avec leurs angoisses et leurs fantasmes, mais aussi avec des objets insolites qui créent des situations absurdes et souvent drôles.

Nés d'associations inconscientes, provoquant le malaise ou bien l'hilarité, ces tableaux composés.– dont l'original est le tirage peint – ont moins pour objet de dire une vérité que de suggérer une ambiance. Sous ses airs rangés de jeune fille de bonne famille, qui donc l'imaginerait tirant de sa boîte à malices une entrecôte saignante, telle une Alice adulte pervertie par la géniale causticité de Bunuel ?

P. R.

★ Ouka Lélé, petite rétrospective, 35 photographies dont 5 originaux, Maison de la Roquette, jusqu'au 15 août. Parution à la rentrée d'un album aux Éd. Crapule, intitulé *Mademoiselle Ouka Lélé*.

Paul Outerbridge à Beaubourg

Un puriste pervers

Élégant, maniaque et raffiné. La première rétrospective en Europe du photographe le plus cher du monde, virtuose de la couleur, spécialiste des natures mortes et du nu fétichiste.

REDÉCOUVERT lors d'une exposition posthume en 1976, Paul Outerbridge fait partie de ces artistes méconnus dont l'œuvre porte en germe toute l'histoire de l'art de leur temps tout en étant pourtant résolument personnelle.

Né en 1896 à New-York, c'est en 1921 qu'il débute en photographie après avoir étudié la peinture et la mise en scène de théâtre. Son premier essai est un coup de maître. Il s'agit du célébrissime *Col empesé* (1922), posé sur un échiquier, qui, par le contraste de la circularité du col amidonné et du damier incliné, contient d'emblée les caractéristiques essentielles de son univers. Prenant le statisme comme base de la composition, son but, en magnifiant la magie des données élémentaires, est moins de décrire que de transcender la fonction des objets dont il étudie maniaquement le caractère. Publié dans *Vanity*, ce *« ready made »* enchanta Duchamp qui en punaisa l'image au mur de son atelier.

Il est adepte de la forme pure, et c'est l'abstraction des sujets austères (cruche, lampes électriques, lys dans un vase) qui motive son regard. Traitant des préoccupations analogues à celles de Zielke et de Kertesz – pour qui la réflexion sur la beauté des choses était abordée sans signification objective, – ce sens spartiate de l'épuration inspire aussi ses vues de villes qui le fascinent par leur linéarité.

Sensualité et indolence

Mais s'il bâtissait son monde à partir d'éléments symboliques élémentaires, ce ténor de l'abstraction cubiste avait une personnalité au moins aussi antagoniste que les structures géométriques qu'il se plaisait à opposer. Vers 1924, il réalise ses premiers nus, encore influencés par Steichen dont il caricature à l'occasion les œuvres *(The Triumph of the Egg)*. Palpables, pulpeuses et perruquées, des femmes sensuelles et faussement indolentes, sorties de Rops ou de Rubens, posent sans prêter attention ni désir de séduire. Tirées au charbon sur de ravissants petits formats d'une suavité étrange, il serait aisé de déceler derrière leurs courbes moelleuses l'affranchissement d'une mère dictatoriale et protectrice qui obligeait son fils à jouer du piano et ne l'autorisa à se rendre à l'école qu'à l'âge de dix ans.

Venu en Europe en 1925, Outerbridge débarque à Paris en 1927. Il s'imprègne de l'effervescence avant-gardiste des années 30 et devient l'intime de Man Ray, Brancusi, Duchamp, Picasso. Silhouette bizarre et dérangeante, un autoportrait de l'époque le représente papillonné, chapeauté, ganté, masqué et affublé d'un faux nez. Laissant percer l'être occulte derrière l'intellectualité de surface, ce clergyman perfectionniste était en vérité un redoutable bon vivant. Moustachu et gominé, l'œil charbonneux, sosie de Walt Disney et de Raymond Loewy, cet esthète élégant, amateur de gin fizz et de foie gras, qui parlait sans passion, d'une voix éteinte, visitait l'Europe en Bugatti, et dilapidant ses deniers dans les casinos espagnols.

En 1929, contre toute attente, il rentre en Amérique. Et entame en pleine crise une lucrative carrière de photographe commercial pour *Vogue* et *Harper's Bazaar*. Appliquant à la publicité le langage visuel des avant-gardes, il consacre ses principes de méticuleuse exactitude à vanter la beauté des parures féminines. Maniaque, chic et subversif, c'est avec la même précision de laboratoire, en des images-chocs et attractives, qu'il utilise avec art le médium photographique pour montrer ce qui ne pourrait l'être par aucun autre support. Et surtout, à force d'expérimentation, il devient un maître de la couleur dans ses extraordinaires épreuves au platine, si chères et difficiles à réaliser qu'il les tire au compte-gouttes, d'où leur extrême valeur sur le marché.



MNAM

Paul Outerbridge : « Œuf sur un socle », 1923.

Stupéfiantes de relief, sublimées par des éclairages hollywoodiens, les *« meilleures couleurs jamais faites par quiconque au monde »* sont moins utilisées comme une adjonction de la forme que comme un langage visuel novateur : *« La forme peut être trouvée dans l'obscurité,* disait-il. *Tandis que la couleur dépend de la lumière pour exister. »*

Grâce à elles, jamais la femme ne fut plus splendidement photographiée. Nourri par ses études d'anatomie et d'esthétique, le regard expressionniste et caressant d'Outerbridge se fait palpable, la photographie s'érige en art tactile. Il exhibe la nudité comme seul Newton y parvient aujourd'hui. Mais nous sommes en 1936.



MNAM

Paul Outerbridge : « *Nu à sa table* », 1936.

Natures mortes énigmatiques

Par provocation contre l'hypocrite pruderie de la société de son temps, Outerbridge libère son mauvais goût, porte sur le devant de la scène fantasmes et interdits, affublant ses modèles, avec un délice macabre et sarcastique, d'attributs fétichistes (loups, haut-de-forme, gants, bas résille). Comment ne pas être séduit, emporté par ces compositions hardies, la luminosité provocante de la chair, ces bustes bleutés au teint ivoire ou marbré que le maître détourne de leur pose classique par l'ajout d'ingrédients suggestifs ou inconvenants ?

Proches de Bellocq et de Bellmer par l'esprit, ces visions d'enfer, conçues dans le studio perché sur le toit de sa maison à partir d'esquisses au crayon, ne visent plus uniquement à créer une image idéale de la perfection. Mêlant beauté, sexe et séduction, elles reposent pourtant sur la même troublante harmonie des contraires comme le prouve *Woman with Claws*, aux gants munis de phalanges d'acier, confectionnés spécialement, qui menacent de lacérer le corps de leurs griffes.

Décryptant l'identité des objets avec les mêmes pincettes de plasticien distant, Outerbridge réalise encore en couleur d'énigmatiques natures mortes comme *Images de Deauville*, où s'épanouit formellement l'opposition symbolique des matières (cône, sphère chromée, coquillage, dé à jouer).

Installé en 1945 à Hollywood, il y fomente son vieux rêve de faire du cinéma, approché à Berlin dès 1928. Il abandonne la photo commerciale, tombe dans l'oubli et meurt en Californie, sans un sou, d'un cancer du poumon, à soixante-trois ans. Splendidement présenté dans un écrin noir, un éclairage ponctuel isolant les cinquante-deux *vintages* (tirages d'époque réalisés par l'auteur), même si le Metropolitan Museum thésaurise quelques pièces de première importance *(le Col empesé*, les clichés fétichistes), il était temps que Beaubourg, en lui tirant son haut-de-forme, rende hommage à l'étincelant génie pervers de Paul Outerbridge.

PATRICK ROEGIERS.

★ « Paul Outerbridge », galerie du Forum, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 6 septembre.

EXPOSITIONS

Aux Galeries contemporaines

Quelques modernes

Durant l'été, le Musée national d'art moderne présente une sélection de ses acquisitions récentes. L'éclectisme contemporain règne en maître.

A L'AIDE d'achats, de dons, de dations ou de legs, le *Musée national d'art moderne* augmente en permanence ses collections. Régulièrement, ses *Cahiers* publient la liste des dernières acquisitions, et l'on apprend alors que telle commission a décidé d'enrichir les collections d'un Hélion ou de quelques dessins de Giacometti. Mais ce travail, quoique essentiel, passerait inaperçu si, de temps à autre, le Musée n'exposait un échantillon qu'il estime exemplaire.

Celui que l'on voit aujourd'hui privilégie délibérément le contemporain, aux dépens des modernes dits « historiques », sans doute trop connus pour mériter d'être exposés une fois de plus.

Et ce contemporain est celui, éclectique, contradictoire même, de ces tendances qui se combattent sans s'annuler, se succèdent sans se remplacer et font, d'apothéoses en renaissances, l'actualité immédiate.

Des minimalistes comme André ou Judd y ont leur place, mais également des experts en collages et citations à la Erro ou à la Salle, des géométriques ascétiques et des dessinateurs faussement enfantins.

Nul ne peut s'étonner de trouver rassemblés ici bon nombre des artistes dits « importants » des quinze dernières années. Jugée à l'aune de la faveur générale, la politique du Musée semble même irréprochable, tant elle met de zèle à enregistrer les variations de la mode.

Mode internationale

Exception faite de rares Français retenus bien qu'ils ne jouissent pas d'une réputation aussi solide à New-York qu'à Paris, tels l'excellent Gasiorowski ou Martin Barré le puriste, le choix du Musée s'inspire étroitement des inflexions d'une mode internationale qu'il s'interdit de démentir. Peut-être le doit-il.

Mais il reste à se convaincre qu'agir de la sorte ne revient pas à reproduire l'erreur trop souvent dénoncée des conservateurs du siècle dernier qui, par souci de prudence et respect de leurs « responsabilités », achetaient la peinture au goût du jour et « manquaient » le vrai moderne ou le vrai éternel.

PHILIPPE DAGEN.

★ « *Voies diverses* », Galeries contemporaines, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 30 août.



MUSIQUE

Un théâtre indépendant et son festival, face au Beaubourg londonien

Almeida : Alamo ?

A Londres, la musique contemporaine trouve asile, chaque été, au Théâtre Almeida : salle « alternative » faiblement subventionnée, lieu de création, d'ouverture, de liberté. Mais à la tête du South Bank Centre, de sa galerie d'art et de ses trois salles de concert officie désormais l'ex-bras droit de Pierre Boulez. Aussitôt soupçonné de visées impérialistes sur la musique vivante. L'épisode, dix ans après l'ouverture de l'IRCAM, rappellera quelque chose aux Français...

C'EST de loin le moins connu des grands festivals de musique contemporaine du monde entier. Le moins sectaire dans son esprit, le plus inattendu dans son contenu. Sa particularité : être né il y a sept ans dans un théâtre, dans la chaude et tolérante curiosité des gens de scène pour les nouvelles sonorités. Sa supériorité : vivre sur une terre où la musique est correctement enseignée, où les chanteurs savent jouer et chanter plusieurs répertoires, où le contemporain n'est pas une vocation rare. *« Un tel festival ne peut exister qu'en Grande-Bretagne,* dit Pierre Audi, son directeur. *Les musiciens ont non seulement la volonté, mais le niveau nécessaire. Et ils coûtent dix fois moins cher ! »*

Vous connaissez le Théâtre Almeida. C'est dans ses murs qu'ont été co-produits *les Possédés*, mis en scène par Lioubimov, dont héritèrent il y a deux ans l'Odéon et le Piccolo. C'est d'ici que partira vers le prochain Festival d'automne le *Hamlet machine*, de Heiner Müller, qu'auront retravaillé à Londres Bob Wilson et ses quinze étudiants new-yorkais. C'est sur une commande de Pierre Audi que Bernard-Marie Koltès a écrit *Dans la solitude des champs de coton*, finalement créé cet hiver aux Amandiers. Formé à Oxford, mi-Libanais, mi-Français, Pierre Audi a mis en scène Wenzel, accueilli Jourdheuil et Deschamps. Il compare volontiers son établissement à un *« Nanterre sans les subventions ».*

« De l'argent, nous n'en n'avons jamais eu. Et nous avons toujours répugné à faire notre publicité. C'est la presse londonienne qui nous a découverts : elle n'a plus jamais cessé de nous soutenir à l'unanimité.

» Je suis considéré ici comme Français, dans un pays qui a toujours ressenti pour la culture française une méfiance instinctive. Je tente donc d'infiltrer l'art français pour rendre un partenariat possible. Je me méfie des échanges culturels, de leurs lourdeurs structurelles, de leurs arrière-plans politiques. Si nous sommes aidés par la France, c'est toujours sur une de nos initiatives, pour une de nos idées. »

Ils sont aidés. Par Robert Abirached d'abord. Puis par Maurice Fleuret et son successeur. Dans un climat de « maturité des rapports » qui n'a pas toujours été, selon Pierre Audi, le style de l'Action française d'action artistique, mais qui, grâce à l'intermédiaire de Daniel Durney, ambassadeur de la rue Saint-Dominique pour la musique contemporaine, a permis une grande souplesse dans l'élaboration du programme musical de cette année. *« Nous avions proposé,* dit celui-ci, *le* Faust balinais *d'Aperghis, avant Avignon, et* Anâhata, *de Jean-Claude Eloy. L'Action française d'action artistique n'a pas suivi lorsque Almeida n'a programmé qu'une soirée Radulescu,* la Légende d'Eer, *de Xenakis, et deux quatuors français, joués par les Arditti. Le financement du ministère a, lui, triplé cette année : l'important n'est pas que des interprètes français jouent de la musique française à l'étranger, mais qu'un festival important ne se fasse pas sans la France. »* Mais Daniel Durney ajoute, dans un sourire : *« Notre aide aurait quintuplé si les projets initiaux avaient été réalisés. »*

Important, l'endroit où loge Almeida. Quartier d'Islington, à dix bonnes minutes en taxi de Soho. Façades lépreuses et antiquaires, *clochards* et *skinheads* : faubourg prolo peu à peu colonisé par les intellos. Une enseigne au néon sur une façade de presbytère. Sous le porche, on boit du vin français. Le programme du jour est écrit à la craie sur un tableau noir posé sur le trottoir. On ferme boutique après le concert, dans un grand bruit de rideau métallique : si le snobisme existe ici, il est bien caché.

Comme est discret le charme de cet ancien « collège littéraire et scientifique » tour à tour reconverti en music-hall et en centre de l'Armée du Salut. Dix marches et l'on aperçoit un mur à l'antique, flanqué de tribunes élizabéthaines : drôle de mélange de Bouffes du Nord et de temple baptiste. On ne se sent pas au spectacle, même lorsque la salle est pleine (elle l'est presque tous les soirs pour la musique contemporaine). Les musiciens plaisantent et s'ébrouent, plutôt qu'ils ne saluent.



Pierre Audi.

SARAH AINSLIE

« Nous ne sommes pas des promoteurs, dit Pierre Audi. Nous ne spéculons pas sur les créations comme sur des valeurs. La musique est faite, à nos yeux, pour être achetée chez l'éditeur et pour être jouée. » Vérifier en un seul concert et trois grandes œuvres qu'Horatiu Radulescu méritait sa réputation de génial agitateur : aucun festival français ne s'y était jusqu'alors risqué. Almeida y ajoute la participation des Arditti. Et Radulescu, pour une fois, ne peut se plaindre d'avoit été mal joué *(lire ci-dessous)*. Aux mêmes Arditti, pilier du festival et gloire nationale, de défendre Rihm et Ligeti, Carter et Cage, Mâche et Aperghis : le ton libéral est donné. Oliver Knussen, successeur de Britten à la tête du Festival d'Aldeburgh, rêve de former un jeune ensemble, sur le modèle du London Sinfonietta ? Qu'à cela ne tienne : l'Ensemble Almeida marche déjà sur les traces de son aîné. Et pour que les droits du théâtre ne soient pas oubliés, on mêle dans un même programme l'Américain Nancarrow et l'Anglais Finnissy, on confie à des chanteurs-acteurs un mélodrame de poche, qu'on donne dans la foulée des pages instrumentales, et Pierre Audi met ce *Vaudeville* en scène, en un seul après-midi de travail.

Huit articles dans la presse britannique pour le seul spectacle d'ouverture cette année *(Jacob Lenz*, de Rihm) : Royan, Avignon même, n'ont jamais, chez nous, été aussi bien traités ! Pourtant, Pierre Audi est inquiet : l'avenir de son festival lui semble menacé, ses chances définitivement condamnées d'obtenir une subvention convenable — en sept ans, celle-ci n'a pas bougé — de l'Arts Council, *équivalent de la Rue de* Valois au royaume de sa majesté. Sa réaction, on la connaît : nombre de créateurs français, de diffuseurs non institutionnels de la musique contemporaine, eurent à *peu près la même* lorsqu'il y a dix ans, avec Beaubourg, l'IRCAM est née : tous les œufs allaient se retrouver dans le même panier ; les plus faibles seraient éliminés.

The Guardian du 3 janvier dernier a consacré toute une page à la soudaine concentration des moyens publics sur le South Bank Centre, le Beaubourg londonien. Ou plutôt, à la nécessité de sauvegarder le pluralisme des initiatives et des interventions culturelles de type plus léger face à cette institution gigantesque, un peu à l'abandon depuis dix ans, et dont le redressement est désormais entamé.

A la charge directe du gouvernement, *depuis l'abolition du* Grand Londres par Mme Thatcher, en avril 1986, ce complexe construit dans les années 60 au *bord de la Tamise*, comprend le Théâtre national (Peter Hall en a la responsabilité jusqu'en 1988), la cinémathèque britannique, un musée de l'image en construction, une galerie d'art moderne (elle accueillit la grande exposition Le Corbusier en avril dernier (*Le Monde* daté 8-9 mars 1987). Enfin, trois salles de concert : Festival Hall, Elizabeth Hall, Purcell Room, dont la jauge alarmante coïncide avec la baisse de niveau des trois orchestres rattachés : Philharmonia, London Philharmonic, Royal Philharmonic.

L'un des deux directeurs généraux préposés au coup de balai est Nicholas Snowman, l'ex-bras droit de Pierre Boulez à l'IRCAM, qui ne cache pas ses ambitions pompidoliennes *(lire notre encadré)*. Saine émulation pour tous, disent les uns. Risques de représailles assurées pour les indépendants qui, comme Almeida, feraient à moindres frais aussi bien ou mieux, rétorquent les plus méfiants. Formule tout simplement plaquée, selon Pierre Audi : *« Contrairement à la France, la Grande-Bretagne ne mêle jamais culture et civisme. Tout ce qui est global, volontariste et centralisé n'est pas dans l'esprit anglais. Ça ne peut pas marcher. »* On parle même à mots couverts d'une mafia de la musique contemporaine, dont Snowman tirerait les ficelles grâce à ses liens anciens avec le London Sinfonietta et auprès des imprésarios anglais spécialisés.

La polémique, aujourd'hui plus ou moins calmée, s'est déclenchée à propos de ce 7e Festival et autour de Ligeti qui en était le principal invité. Pierre Audi avait retenu directement, sans passer par les agents, les frères Bonaventura et le London Sinfonietta pour la création britannique du *Concerto pour piano*, le 22 juin. Mais les œuvres nouvelles du compositeur austro-hongrois deviennent de plus en plus rares : Snowman comptait sur ce même concerto, et sur les mêmes interprètes, pour couronner ses « Perspectives 89 » (future version londonienne du Festival d'automne), précisément centrées dans deux ans sur Ligeti.

Les intermédiaires intéressés ne manquèrent pas de faire valoir l'« intérêt du compositeur ». Le London Sinfonietta, placé entretemps sous contrat d'exclusivité par Snowman, se retrouva quelque peu coincé. Immobilisé par sa *maladie de cœur, Ligeti se fit*, en fin de compte, excuser auprès d'Almeida cet été. En 1989, il sera peut-être en meilleure santé...

ANNE REY.

Les projets pompidoliens de Nicholas Snowman

IMPÉRIALISTE, lui ? Tout juste prêt à appliquer à Londres des méthodes qu'il a expérimentées à Paris. *« Animer une politique à travers trois salles de concert et une galerie d'art, en liaison avec un théâtre national et une cinémathèque* dit Nicholas Snowman. *Comme au Centre Pompidou, la synergie s'effectuera périodiquement sur de grands thèmes. Nous encouragerons les trois orchestres qui nous sont rattachés, le Philharmonia, le London Philharmonic et le Royal Philharmonic, à se plier à cette thématique : nous leurs assurerons en échange une priorité sur nos salles et des répétitions plus nombreuses. Nous nous sommes également attaché trois ensembles résidents : le Quatuor Alban Berg, le London Sinfonietta et l'Orchestre Saint-Martin-in-the-Fields, qui participeront à nos actions pédagogiques. Nous tenterons d'ouvrir un vrai studio expérimental à partir de l'IMAS qui existe déjà. Il entretiendra avec le London Sinfonietta les mêmes rapports que l'IRCAM avec l'EIC. Reste à trouver des financements publics et privés. »*

L'ère Snowman du South Bank Centre ne s'ouvrira effectivement qu'en avril 1988, avec la représentation groupée des trois derniers Shakespeare juste avant le départ de Peter Hall et, dans la foulée, un grand florilège de *late works* (ultimes symphonies de Beethoven, Bruckner, Mahler et Chostakovitch, « Late films » de Buñuel, Bergman, Chaplin, « Late *Picasso Exhibition* »...) *Suivront,* en décembre, le quatre-vingtième anniversaire d'Olivier Messiaen et celui d'Eliott Carter. De janvier à *avril 1989, un hommage à l'esprit* d'innovation de l'art français, *la Révolution revisitée* (tournée des orchestres National et de Lille *grâce à l'AFAA, grande exposition* de photos, hommage à l'IRCAM). Des festivals Haydn, Szymanowki. Et la même année, *cette grande rétrospective Ligeti* dont Nicholas Snowman a déjà assuré qu'elle ne visait, pas plus qu'aucun de ces projets, à *« l'exclusion des indépendants ».*

A. R.

Les prodiges Radulescu

UNIQUE, c'est bien la qualité de sa musique. Musique au-delà du beau et du laid. Aussi homogène et pourtant aussi variée qu'une masse humaine vue de loin ou que le ballet organisé des cellules vivantes. Laissant donc l'auditeur incertain sur l'échelle adoptée, perplexe sur la bonne façon d'accommoder : micro ou macroscopique ?

Des instruments sont là, joués à peu près normalement. Nous les connaissons bien, personne ne les a *trafiqués*. Pourtant, des sons extraordinaires nous en parviennent. Quand ont-ils été émis, comment exactement ? Par quelle technique de jeu, doigté, traitement inédit mais fructueux, le violon, le saxophone, la clarinette ont-ils ainsi changé de voix, changé de peau ? L'oreille s'égare immédiatement : l'œil a cessé de lui porter secours. Rien qui permette de définir, de situer, d'aimer ce son inouï à la source incertaine. *« Regardez un arbre, vous ne sauriez dénombrer ses feuilles,* dit Radulescu. *L'art divin de la nature ne dit, lui non plus, ni la cause ni l'effet. »*

« Fais des prodiges d'abord », écrivait Beethoven pour s'encourager à ce qu'il appelait plutôt « action » que « composition » *(« c'est ton action que tu donnes »)*. Et Radulescu : *« C'est la beauté de l'idée qui compte. »* L'idée, ce prodige dont personne, de cette façon, n'aurait même imaginé l'existence, prodige arraché pour Radulescu à la nature des sons. Pacifique Attila, ce Roumain de quarante-cinq ans s'en tient ainsi à une définition stricte de son métier — composer : n'avancer qu'en terrain vierge — qui donne à l'ensemble de la profession des airs un peu timorés.



Horatiu Radulescu

MICHEL CORMIER

« Tortionnaire », a crié un jeune spectateur après l'une des œuvres données lors du concert qui lui était entièrement consacré par le Théâtre Almeida. C'est vrai qu'un tel despotisme sonore donne parfois envie de se rebeller. Vrai aussi qu'il enlève beaucoup d'intérêt à toutes les musiques « installées », d'ailleurs qualifiées par ce tyran de *« glouglous post-post-post-sériels »*. Il reconnaît néanmoins que *« Grisey et Murail sont doués »*. Accorde à Xenakis le titre de pionnier. Ainsi qu'au Stockhausen de *Sternklang* et de *Stimmung*, même si celui-ci *« se croyait aux limites de la musique alors qu'il n'était qu'à l'entrée »*.

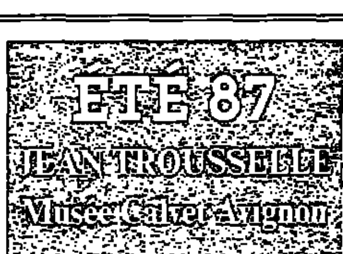
Puis il ouvre sa mémoire, et son armoire, sur ses œuvres jamais jouées. L'une pour neuf orchestres : il garde espoir. L'autre irréalisable : une pure idée, l'inscrustation de *Stimmung* dans *Gruppen* — ou le contraire peut-être. La dernière, toujours sur le papier : un hommage à Beethoven à exécuter sur des cailloux, des cloches, et par douze pianistes, quatre quatuors, des avions écrivant dans le ciel de Bonn...

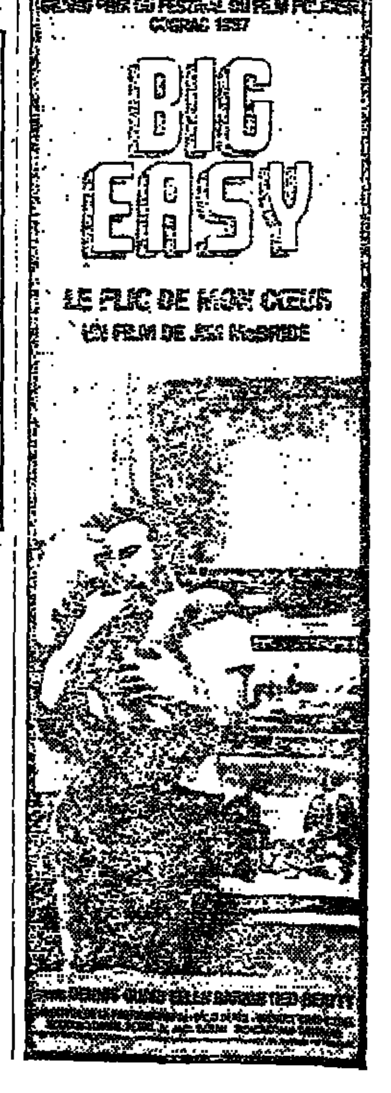
La commande d'Almeida créée à Londres est son opus 33, au titre intimidant *(Infinite to be cannot be infinite, infinite not to be can be infinite)* et au dispositif imposant : huit quatuors, soit cent vingt-huit cordes accordées chacune différemment. Quel mécène rendra possible son exécution acoustique ? Car « l'idée », c'était bien, à l'origine, de réunir autour du public seize instrumentistes vivants pour obtenir de cette armée le son le plus irisé, le plus transparent, le plus méticuleux, le plus scientifiquement dosé que l'on puisse rêver : autre marque de *fabrique* de Radulescu *que* ce contraste entre l'énormité des moyens et la minutie du résultat.

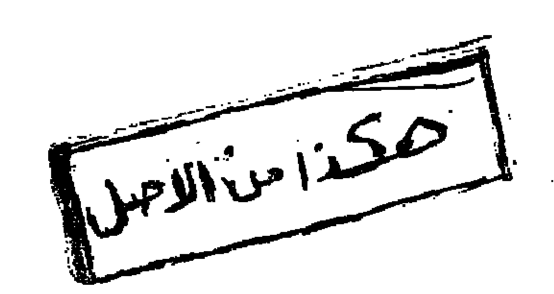
Mais il fallut, comme toujours, se plier — un peu — à la réalité et faire enregistrer au préalable sept quatuors sur huit, l'infini se réduisant ainsi, pour l'œil en tout cas, aux acrobaties sans cesse renouvelées du Quatuor Arditti.

The Inner Time, pour cinq clarinettes (l'une en solo, les autres dans son prolongement ou son reflet), a la particularité d'être perchée le plus souvent dans un aigu de rayon laser (la torture dénoncée par le spectateur, c'était ça). Mais aussi de se déployer à intervalles réguliers en mobiles virevoltants, grandes ailes folles, ouvertes, refermées, à nouveau suspendues sur leur *fil* éthéré. Rituel de jubilation totale, d'une énergie extrême. Splendide objet.

A. R.







EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

L'ÉPOQUE, LA MODE, LA MORALE, LA PASSION. Musée, 3e étage : Grande Galerie, 5e étage. Jusqu'au 17 août.

ANTONIN ARTAUD. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 11 octobre.

VOIES DIVERSES. Acquisitions récentes du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines, r.-de-ch., mezzanines. Jusqu'au 30 août.

NOUVELLES TENDANCES : Les avant-gardes de la fin du XXe siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

ILES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 21 septembre.

PAUL OUTERBRIDGE. Galerie du Forum, r.-de-ch. Jusqu'au 6 septembre.

HUGH FERRISS : METROPOLIS. Dessins d'architecture. CCI. Jusqu'au 14 septembre.

IL CORSO DEL COLTELLO. Claes Oldenburg : Coosje Van Bruggen : Franck O. Gehry. Forum. Galeries contemporaines. Jusqu'au 5 octobre.

Musées

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. *Grand Palais, avenue Winston*-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

TANIS. L'or des pharaons. Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F.

DEUXIÈME SALON INTERNATIONAL DE L'AFFICHE. Les plus belles affiches du monde. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-45-33), tous les jours de 11 h à 18 h : samedi et dimanche, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 juillet.

***LES PRIMITIFS ITALIENS DU* MUSÉE FRESCH D'AJACCIO.** Jusqu'au 5 octobre. **ORNEMANISTES DU XVe AU XVIIe SIÈCLE, gravures et dessins de la collection Edmond de Rothschild.** Jusqu'au 21 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, face au pont Royal (42-60-39-26). De 9 h 45 à 17 h.

PICASSO VU PAR BRASSAI. Musée Picasso (42-71-25-21). Sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 septembre.

PARIS 37. Cinquantenaire de l'exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du *Président-Wilson (47-23-61-27)*. Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 30 août.

L'ART INDÉPENDANT. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 août.

KALTEX EN CHINE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

LUCIANO FABRO. Etat ; **JOHN ARMLEDER.** ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris. (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 septembre.

LA MARINE DE 1937 : OCÉANS DES HOMMES. Musée de la marine. Palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 septembre.

IMAGES DE JARDINS. Musée national des monuments français, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Jusqu'au 1er octobre.

L'INVITATION AU VOYAGE. Autour de la donation Louis-Vuitton. Jusqu'au 30 août ; **GILBERT LESSER. Affiches de théâtre.** Jusqu'au 31 août. Musée des arts *décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de* Rivoli (42-60-32-14). Du mercredi au samedi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F.

***RARES AFFICHES 1900* des collections du musée.** Musée de la publicité. 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

WOU TSO-JEN ou la modernité dans *la tradition de l'encre ; SIAO CHOU-FANG* et les fleurs de Chine. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 12 juillet.

DEMEURES DES HOMMES, SANCTUAIRES DES DIEUX : l'architecture tibétaine. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Jusqu'au 13 juillet. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 57, rue Cuvier (43-36-19-09). Sauf mardi, de 11 h à 18 h 30 ; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de *Chaillot* (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR, 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h : le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

PARIS. COUTURE ANNÉES 30. Palais Galliera, Musée de la mode et du costume, 10, avenue *Pierre-Ier-de-Serbie* (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 septembre.

FABERGE, orfèvre à la cour des tsars. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (45-62-39-94). Jusqu'au 31 août.

MARBRES DE RODIN. Collection du musée. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août. **MERKADO. Centre bicentre.** Jardin du musée. Jusqu'au 14 septembre.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à *17 h. Jusqu'au 12 octobre.*

LES CHARTREUX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

LE FEUILLETON OU LES MYSTÈRES DU REZ-DE-CHAUSSÉE. Bibliothèque nationale. Galerie Mansart. 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). Jusqu'au 31 juillet.

FIGURES D'UN TEMPS : LA *IIIe RÉPUBLIQUE.* *Musée Hébert*, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

LE MARAIS. Mythe et réalité. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de *10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.*

ÉLÉPHANTILLAGES. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

ZOLA PHOTOGRAPHE. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 août.

ILS S'EXPOSENT ! Les mécaniciens de l'imaginaire. Jusqu'au 30 août. **Michel Verjux, *morceaux choisis.*** *Cité des* sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

MERMOZ. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (45-66-13-65). Jusqu'au 5 septembre.

PEINTURES POPULAIRES DU SÉNÉGAL. SOUWERES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 14 septembre.

PROJETS DE DUFY POUR LA FÉE ÉLECTRICITÉ. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 septembre.

DIEUX ET DÉESSES. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

Centres culturels

CORBU VU PAR. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 novembre.

COUP DE MISTRAL A MARSEILLE. Un été pour les arts plastiques. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Jusqu'au 25 septembre.

KENZO TANGE, 40 ans d'urbanisme et d'architecture. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 septembre.

MORANDI, peintures et œuvres sur papier. Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean. Jusqu'au 20 août.

LES VITRAUX DU MUSÉE DE CLUNY. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 juillet.

LE MUSÉE D'IXELLES A PARIS. Centre Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-*Martin (42-71-26-16). Tous les jours de* 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

JEAN MESSAGIER, rétrospective 1937-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h. Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 septembre.

9 SCULPTEURS CANADIENS EN TOSCANE. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine. Sauf dimanche et *lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.*

SIX NOUVEAUX REGARDS MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Entrée libre. De lundi à vendredi, de 10 h à 18 h, et le samedi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 juillet.

LE PEINTRE DEVANT SON MIROIR. 222 autoportraits. Collection Gérald Schürr. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). *Jusqu'au 5 septembre.*

AUDUBON, sa vie, son œuvre. Pavillon des arts du Parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). Jusqu'au 6 septembre.

FONDATION WHANKI 1987. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Jusqu'au 27 juillet.

ÆTHIOPIA, VESTIGES DE GLOIRE. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Juqu'au 3 octobre.

Galeries

MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLE. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

AUTOUR DU SYMBOLISME : Carrière, Hawkins, Henner, Klimt... Galerie du Cygne, 5, rue Princesse (43-26-00-59). Jusqu'au 31 juillet.

LES TROIS DUCHAMP. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-51-44). Jusqu'au 29 juillet.

DESSINS GRANDS FORMATS. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 25 juillet.

ALINE GAGNAIRE ; BERNARD DEJONGHE. Galerie l'Aire de Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 1er août.

MARTINE ABALLEA. Librairie-galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Jusqu'au 24 juillet.

ANDRZEJ BAKOWSKI, peintures, gouaches. Galerie Blum, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 15 juillet.

JAMES BROWN. Peintures, sculptures et dessins. Galerie Maeght-Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusque fin juillet.

VICTOR BRAUNER. *Galerie Patrice* Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 juillet.

CALDER. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15).

FABIAN CERREDO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrand (45-48-84-28). Jusqu'au 8 août.

DAN FLAVIN. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 31 juillet.

DERAIN. Sanguines et dessins. Maeght éditeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18).

DUBUFFET. Galerie Di Meo, 5, rue des *Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au* 15 juillet.

JULIO GONZALEZ (1876-1942). Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 31 juillet.

NICOLE GRENOT. Galerie du Jour, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 27 juillet.

JEAN HELION, peintures. Galerie Louis Carré, 10, avenue de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 25 juillet.

JEAN-CLAUDE LE FLOCH. *Galerie* La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 14 juillet.

ROBERT LONGO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 18 juillet.

JOAN MIRO, les dernières estampes. Galerie Maeght-Lelong, 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 juillet.

JOAN MITCHELL. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 13 juillet.

ANTOINE REVAY. Galerie Nikki Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 31 juillet.

TAL COAT. Dessins. Galerie Clivages (42-96-69-57), 46, *rue de l'Université.* Jusqu'au 25 juillet.

VLAMINCK. Galerie de la Présidence, 90, rue du Fg-Saint-Honoré (42-65-49-60). Jusqu'au 18 juillet.

ROBERT S. ZAKANITCH. Watercolours. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 18 juillet.

En région parisienne

BRETIGNY-SUR-ORGE. Dedans, dehors, propositions VI. Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 3 octobre.

EVRY. Pierre Tual. Jardins du Conseil général d'Evry (64-97-23-34). Jusqu'au 31 août.

FONTAINEBLEAU, Ambroise Dubois. Château de Fontainebleau. Jusqu'au 15 août.

JOUY-EN-JOSAS. « Hommage à Ferrari ». Fondation Cartier pour l'art contemporain. Jusqu'au 26 juillet.

MONTROUGE. Olivier Gagnère, meubles et objets. Galerie Adrien Maeght, 11, place Jules-Ferry (45-48-45-15). Jusqu'au 21 juillet.

PONTOISE. Œuvres sur papier du Musée de Pontoise. Dessins et gravures du XXe siècle. Musée Tavet-Delecour, 4, rue *Lemercier. **Maximilien Luce**, musée Pis*sarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). Jusqu'au 13 septembre.

SÈVRES. Porcelaines de Sèvres au XXe siècle. Musée de céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Jusqu'au 31 août.

VIGNY. La médecine de la préhistoire au Moyen Age. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Jusqu'au 2 août.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Vieira da Silva et Arpad Szenes. Musée Granet, place St-Jean-de-Malte. Jusqu'au 15 septembre.

ANGERS. Qu'est-ce qu'ils trament ? Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 30 septembre.

ANTIBES. Hans Hartung. Musée Picasso. Château *Grimaldi (93-33-67-67)*. Jusqu'au 15 septembre.

ARLES. Jean Le Gac : Un artiste dans mon genre. Eglise St-Martin-de-Méjan. Passage du Méjan (90-96-30-35). Jusqu'au 31 juillet.

AVIGNON. Gilles Aillaud, Edouard Arroyo et le théâtre. Grande chapelle du Palais des papes. Jusqu'au 30 septembre.

BAYONNE. Quand la religion inspirait les dessins. Musée Bonnat (59-59-08-52). Jusqu'au 1er septembre.

BORDEAUX. Mario Merz. CAPC, Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 13 septembre ; **« Italie, histoire d'une collection ».** Musée et *galerie des beaux-arts*, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 1er septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Georges Noël : New-York/Paris, 1976-1987. Musée de Brou, salle capitulaire, 63, bd de Brou. Jusqu'au 15 septembre.

CAEN. Symbolique et botanique : le sens caché des tableaux de fleurs au dix-septième siècle. Musée des Beaux Arts, rue des Fossés-du-Château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 octobre.

CALAIS, Auguste Rodin : le monument des bourgeois de Calais et ses photographes. Musée de Calais, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 15 septembre.

CASTRES. Picasso chez Goya. Musée *Goya, place de la République* (63-59-92-44). Jusqu'au 29 août.

CERET. Ben ; B. Pagès. Musée d'Art moderne, rue Joseph-Parayre (68-87-27-76). Jusqu'au 15 septembre.

CHAMBORD. Œuvres de la Collection Maeght. Château (54-20-34-86). Jusqu'au 30 août.

CHARTRES. Vlaminck : Le peintre et la critique. Musée des beaux-arts, 29, Cloître-Notre-Dame. (37-36-41-39) *Jusqu'au 28 octobre.*

COLMAR. Alberto Magnelli. Musée d'Unterlinden (89-41-89-23). Jusqu'au 27 septembre.

DUNKERQUE. Luciano Castelli. Musée d'art contemporain. Avenue des Bains (28-59-21-65). Jusqu'au 28 septembre.

GINALS. Abbaye de Beaulieu. (63-67-06-84). Nouvelles tapisserie, broderies, sculptures textiles et tentures. Jusqu'au 13 septembre.

GRENOBLE. Cesar Domela. John Armleder. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 14 septembre.

LILLE. Turin 1965-1987 : Arte povera, l'art pauvre dans les collections publiques. Musée de l'hospice Comtesse. Jusqu'au 30 août.

MARSEILLE. Le Corbusier et la Méditerranée. Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92) ; **Louis Soutter.** Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75) ; Jusqu'au 27 septembre.

MONTAUBAN. *Ecrivains-artistes et artistes-écrivains du XXe siècle.* Musée Ingres. Jusqu'en septembre.

MONTBELIARD. Vladimir Skoda. Jusqu'au 26 juillet ; **César : Les championnes.** Jusqu'au 8 novembre. Centre d'Art contemporain (81-91-37-11).

MORLAIX. Jean Deyrolle, 1911-1967 ; Peintures Paul Serusier, 1864-1967. Rétrospective. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98-88-38-96). Jusqu'au 6 octobre.

MONTPELLIER. Jacques de la Villeglé. Galerie Christian-Laune, impasse Broussonnet (67-66-25-87). Jusqu'au 15 juillet.

MULHOUSE. Helmut Middendorf. *Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume*-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 2 août.

NEVERS. Quatre siècles de faïences françaises. Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin (86-36-14-05). Jusqu'au 3 août.

NICE. Karel Appel. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 15 juillet. ***Giambattista Tiepolo.*** Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (93-53-17-70). Jusqu'au 30 septembre ; ***Marc Chagall. Œuvre gravé.*** Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (93-81-75-75). Jusqu'au 5 octobre ; ***Claudio Parmiggiani. A lume spento.*** Villa Arson, 20, avenue Stepen-Liégeard (93-84-40-04). Jusqu'au 13 septembre ; **Art jonction international. 2e foire de l'Art Contemporain.** Palais des expositions, Esplanade de Lattre de Tassigny (93-52-02-02). Du 10 au 14 juillet.

NIMES. Italie hors d'Italie. Musée des *Beaux-Arts, rue Cité-Foulc* (66-67-38-21). Du 10 juillet au 30 septembre.

POITIERS. Romaine Brooks (1874-1970). Musée Sainte-Croix, 61, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'à fin septembre.

RENNES. Première idée : œuvres préparatoires/œuvres inachevées, de la Renaissance à nos jours. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 14 septembre.

ROCHECHOUART. Le regard du dormeur. Château (55-77-42-81). Jusqu'au 20 septembre.

SAINT-ETIENNE. « Günther Förg ». Maison de la culture (77-25-35-18). *Jusqu'au 12 juillet.*

SAINT-PAUL-DE-VENCE. A la rencontre de Jacques Prévert. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 4 octobre.

SARREBOURG. Fragments. Inscription du corps. *Musée*, 13, avenue de France. Jusqu'au 14 août.

STRASBOURG. Le Corbusier et l'esprit nouveau. Musée d'art moderne. Ancienne douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 13 septembre.

TANLAY. « Formes Rituelles II ». Centre d'art contemporain du château de Tanlay. Jusqu'au 27 septembre.

TARASCON. Madeleine Lalca. Cloître des Cordeliers (90-91-00-07). Jusqu'au 30 août.

THONON-LES-BAINS. Actu'Art 87. Galerie Petersen, place du Château (50-71-78-97). Jusqu'au 12 septembre.

TORNAC. Jean Hugo : l'Art d'être... peintre. Fondation le Ranquet, Centre d'art contemporain (66-77-51-63). Jusqu'au 25 juillet.

TOULON. Louis Cane inédit ; Jean Budz. *Musée, 113, boulevard du Général*-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 9 septembre.

TOURCOING. Antoine Semeraro 1976-1987. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 16 novembre.

VAL-DE-VESLE. Gloria Friedmann. Centre de création contemporaine, 3, rue Roculot. Jusqu'au 30 août.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON. Animal 1 ; Paysage du Sud : la montagne, photographies d'A. Gas ; Peintures récentes de P. Mabille. Centre international de recherche, de création et d'animation. La chartreuse (90-25-05-46). Jusqu'au 6 août.

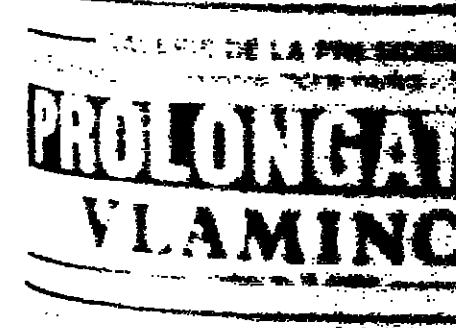
VILLEURBANNE. François Perrodin. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 31 août.

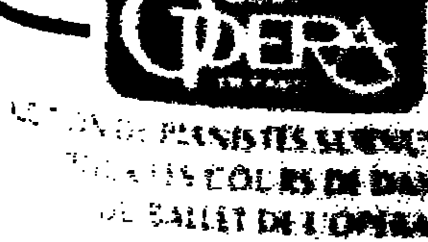
GAUMONT AMBASSADE
SAINT-MICHEL
GAUMONT ALÉSIA
GAUMONT OPÉRA
A PARTIR DU 8 JUILLET :
"L'OXYGÈNE DE L'ÉTÉ !"
JOUR DE FÊTE
UN FILM DE
JACQUES TATI

GAUMONT AMBASSADE
SAINT-MICHEL
GAUMONT ALÉSIA
GAUMONT OPÉRA
A PARTIR DU 8 JUILLET :
"L'OXYGÈNE DE L'ÉTÉ !"









THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) : mer., ven., dim. à 19 h 30 : Don Carlo, de Giuseppe Verdi, dir. musicale : Maximiano Valdes ; ballets, jeu. et lun. à 19 h 30 : Spectacle de ballets (Raymonda ; la Pavane du Maure ; Quatre derniers lieder, dir. musicale : André Presser ; sam. à 19 h 30 et mardi (matinée gratuite et entrée libre à 15 h) : Don Carlo.

SALLE FAVART (42-96-06-11), jeu. et lun. à 19 h 30 : Idoménée, de Mozart ; sam. à 19 h 30 : la Clémence de Titus.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), (lun. et mar.) 20 h 30, dim. 14 h 30 : *Monsieur chasse !*, de Feydeau.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32). (lun.) 20 h 30, dim. et mar. à 15 h : le Bourgeois gentilhomme (mardi, représentation gratuite + la Marseillaise).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), relâche annuelle à partir du 20 juillet.

BEAUBOURG (42-77-12-33), *Cinéma-Vidéo*, mar. : Salle garance : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque (l'époque ; la mode ; la morale ; la passion) ; *Vidéo-Musique*, à 13 h : la Rose de Wou-Ker, de Fang-Ying ; 16 h : Falstaff, de Verdi ; 19 h : Maria Callas, de Guy Seligman.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPETRIÈRE, les 8, 9 à 17 h, 20 h 30, 21 h 30 : le Dit du vieux moulin.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D., L., Mar.), 20 h 30 : le Misanthrope.

DIX-HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 20 h, 22 h 15 : Au secours !, tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : Carmen cru.

GRAND HALL DE MONTORGUEIL (42-96-04-06) (Dim. soir, L.), 20 30, dim. 18 h 30 : Barouf à Chioggia.

HOTEL LUTETIA, Espace Jean Cocteau (45-44-38-10) (L.) 20 h30, dim. 17 h : Mensonge.

GREVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.L.), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : La mégère apprivoisée (dern. le 10).

MONTPARNASSE (43-22-77-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D.), 21 h, sam., 18 h, le 14 mat. à 16 h : Vingt ans de piano forcé (dern. le 14).

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 : l'Éprouvette.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), (D.) 20 h 30 : Arrêt sur images.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, le 23 à 17 h, dim. 15 h : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L.), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? (D., L.), 22 h : Suivez c'qu'on fait.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), mer., jeu., ven., sam. 22 h : l'Écume des jours ; mer., jeu., ven., sam. 22 h : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74) (D.), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone (dern. le 11) ; mer., ven. 20 h 30 : Electre (dern. le 10 ; ven., sam. 18 h 30 : Deux larmes pour un sourire (dern. le 11).

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 18 h 45 : Journal intime de Sally Mara.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.) ; 21 h : l'Été africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (mar.) 23 h 30, dim., lun. 22 h 15 : Fou comme Fourcade ; *(D) 22 h 15*, lun. 20 h 30 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek ; lun. 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CLUB DES POETES (47-05-06-03), (D.) 22 h : Hommage à Saint John Perse et Blaise Cendrars.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), *21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30* : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (L.), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), *21 h, dim. 15 h 30* : L'accro-habitation.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) (D.), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Cabaret.

Le music-hall

AUBER (station RER), le 13 à 16 h 30 : Extraordinary Student of America.

BATACLAN (43-55-55-56) (D), 21 h 30 : Salut les Sixties.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 21 h ; dim., 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 17 h : Grand music-hall de Pologne (à partir du 9).

La danse

MAIRIE DU 9e ARRONDISSEMENT (42-58-60-56), 21 h ; ven. et sam. : Les ballets historiques du Marais.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 8 JUILLET

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Les Trompettes de Versailles (Bach, Haendel, Vivaldi...).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Ensemble Instrumental J. W. Audoli (Vivaldi, Telemann).

Eglise Saint-Louis en l'Isle, 21 h : Orchestre de Chambre J. J. Wiederker (Bach, Corelli, Mozart).

Sorbonne, Amphithéâtre Richelieu, *21 h* : Chœur National, E. Durand, J.-M. Bonn (Brahms).

JEUDI 9

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 8.

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Vivaldi, *Telemann*).

Musée d'Orsay, 20 h 30 : P. Bianconi (Brahms, Ravel, Liszt).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 h : Chœur national, Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne, Dir. J. Grimbert (Brahms).

VENDREDI 10

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre de chambre Ars Floreat d'Amsterdam. Dir. J. Grimbert (Brahms).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 : Quatuor Helios (Haendel, Haydn, Bach). 21 h : Ensemble instrumental J.-J. Wiederker (Vivaldi, Haendel, Corelli).

Musée de Cluny, 17 h 30 : Camerata de Paris (Musique et danse du Moyen-Age et de la Renaissance).

SAMEDI 11

Eglise Saint-Merri, 21 h : Duo Garrouste-Ruzec (Scarlatti, Brouwer, Dodgson, Debussy).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, *21 h* : Quatuor Helios (Haendel, Bach, Vivaldi).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : Ens. instrumental J.-J. Wiederker (Vivaldi, Haendel, Corelli).

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir le 10.

DIMANCHE 12

***Basilique de Montmartre**, 17 h : T. James* Tikker (Messiaen).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Guyard.

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 17 h et 21 h : voir le 11.

Eglise Saint-Merri, 16 h : M. Terashi (Bach, Chopin, Debussy).

***Musée de Cluny**, 17 h 30 : voir le 10.*

Notre Dame, 17 h 45 : Tauno Aikaa. (J.-S. Bach, Parviainen, Salonien, Merikanto).

LUNDI 13

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 : Ensemble Serenata (Vivaldi, Zelenka, Haendel). 21 h : B. Sargent, J.-P. Vasseur, *M. Cook (Mozart, Haydn)*.

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Concert pour deux trompettes, grandes orgues et timbales (Bach, Haendel, Telemann, Vivaldi).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 17 h 30 : G. Fumet, J. Galard (Vivaldi, Adagios du dix-huitième siècle, pour flûte et orgue).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : S. Ciaravolo.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique du temps de Saint-Louis, musique élisabéthaine).

MARDI 14

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 : Ensemble Serenata (Haendel, Bach, Couperin, Vivaldi). 21 h : B. Sargent, J.-P. Vasseur, M. Cook (Mozart, Haydn).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : Voir le 13.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique G. de Machaut, italienne du dix-septième siècle.)

Madeleine, 18 h 30 : F. H. Houbart (Buxtehude, Dubois, Widor, Pierné, Vierne).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 h : Chœur national, Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Brahms).

Opéra

THÉATRE DE VERDURE DU PRÉ-CATALAN (42-81-23-44), les 11, 12 à 17 h 30 ; le 8 à 19 h 30 : Apollon et Hyacinthe.

En région parisienne

BRETEUIL, château (46-60-07-79), cour d'honneur à 16 h, salon doré à 17 h, grande galerie à 18 h : le 12, le Trio d'argent (Rameau, Gervaise, Haydn, Mozart, Beethoven).

CHAMARANDE, château (60-82-24-54), le dim. à 15 h : Voyage au cœur de la paix.

LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71) (D., L.), 20 h 30 : Coiffeur messieurs. Place de Verdun, de 11 h à 19 h : Levallois au temps des Gaulois (dern. le 14).

MEAUX (64-34-90-11), cour du Vieux Chapitre, vendredi et samedi à 21 h30, Meaux en marche vers la liberté.

ORSAY, (69-41-66-12), le 8 à 21 h, UREPS : concert des stagiaires ; le 9 à 21 h 30, église d'Orsay : concert de clôture des stagiaires.

RUEIL-MALMAISON, (46-60-07-79), le 14 : cour d'honneur du château ; le 14, parc du Bois-Préau, 21 h : Orchestre de chambre de J.-F. Paillard.

THOIRY, château (34-87-40-67), le 11 à 21 h : Chœur des chanteurs de Phoenix (Country music) ; le 13 à 21 h : Michael O'Neal Singer.

VERSAILLES, (39-02-23-13), terrasse du château, le ven. à 22 h 15 : Les jardins de Versailles aux lumières.

Jazz, pop, rock, folk

AUBER, station, le 9 à 17 h : le 10 à 16 h 30 : R. Guerin Big Band.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Bobby Holmes (dern. le 12) ; le 13 : Soultrain ; le 14 : Jazz Fusion.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 21 h 30 : le 8 Les Stars du Makossa.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h, le 8 : Chance Orchestra. Le 9 : Guida Da Palma and le Band. Le 10 : Tremplin. Le 11 : Zebra. Le 12 : S. Finn Band. Le 13 : P. Breslin. Le 14 : FM Band.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Les 8-9 : Yesterday Papers. Les 10-11 : Johnny Thunders. Le 13 : 7TH Story Underground. *Le 14 : Xantusia.*

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h les 8, 9, 10, 11, 14 : C. Smith, B. Towsen.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30, le 8 : Rendez-vous Quintet. Les 10, 11, 12 : Art Lewis, A. Jean Marie, J. Gregg. Les 12, 13 : L. Meschini.

***MÉRIDIEN** (47-58-12-30), 22 h, le 12 :* Middle Jazz Quintet.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : 8, 9, 10, Trio R. Urtreger. Du 10 au 14 : Quartet Stardust.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : les 9, 10, 11 : D. Bertrand. Le 12 : A. Marcais. Les 13, 14 : S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 8 : Phil Woods. Les 9-10 : Irakere. Les 11-12 : G. Russel Orchestra. Le 14 : R. Mantilla.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : S. Vaughan et D. Gillepsie. Le 9 à 19 h et 22 h : Fats Domino.

PASTEL (42-77-08-27) 22 h : Gregg Hunter, le 10.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h, Mer. : A. Larche. Jeu. : D. Soulat Big Band. Ven. : Dixie Stompes. Sam. : L. Saltiel. Lun. : Relâche. Mar. : Relâche.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, mer. : Watergate Seven One ; jeu. : Slapseau ; ven. : J. P. Gelineau et Middle Jazz Quartet ; sam. : Swing Combo ; lun. : Relâche ; mar. : Relâche.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : les 8, 9 : Tiemko ; les 10-11 : Quartet G. Champegne.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30, les 8-9 : T. Marlow et les privés ; les 10-11 : O. Franc Quintet.

SUNSET (42-61-46-60) (D.), 23 h : G. Ferris Quartet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), le L. à 22 h : Gomina ; Dim. à 22 h : Cameleon trio ; jeu. 9 à 19 h : A. Cohen, S. Lastier, O. Frappier.

ZENITH (42-45-44-44) 20 h, le 9 : Marillion.

Les festivals

Auvergne

VICHY, casino, (70-32-17-64), le 10, 16 h : J.-P. Torrent (chant).

Bourgogne

BEAUNE (80-22-24-51), **Hospices**, le 10, 21 h : L. Valentini-Terrani (mezzo), E. Lanza (piano), (Rossini-Schumann) ; le 11, 21 h : Les Arts Florissants (Monteverdi, Gesualdo) ; le 13, 21 h : Chœur Christ Cathedral Oxford, Collegium Instrumentum de Bruges (Haendel, Le Messie).

LE CREUSOT (85-55-37-28), **Plaine des Riaux**, 21 h 30 : Dracula (dern. le 18).

SAINT-FARGEAU (86-74-05-67), **Château**, le 12 à 20 h 30 : A. Queffelec (piano), E. Schumsky (alto), M. Lethiec (clarinette), (Mozart, Schubert, Poulenc, Bruch).

Bretagne

LANNION (96-37-07-73), **Eglise St-Jean-du-Baly** ; le 10, 21 h 15 : A. Isoir, Quintette de Cuivres des Pays de Vilaine (Gabrielli, Haendel, Bach) ; le 17, 21 h 15 : M.-C. Alain (Bach).

RENNES, **Festival des Tombées de la Nuit** (99-28-55-74) le 9, 21 h : Orchestre de Rennes, dir. : C. Schnitzler, (Krier, Ropartz, Beethoven).

SAINT-MALO (99-56-51-28), **Cathédrale**, le 12, 21 h 15 : A. Isoir (orgue), (Cabanilles, de Grigny).

Centre

NOIRLAC (48-96-23-64), **Abbaye**, le 11, 21 h, Ensemble Venance Fortunat (chants sacrés au temps des capétiens).

SULLY-SUR-LOIRE (38-53-05-95), **Château**, le 10, 21 h : Les Cordes de l'Orchestre philharmonique de Berlin, (Mozart, Mendelssohn, Beyer) ; le 12, *19 h : M. Mesplé (mezzo)*, D. Baldwin (piano) ; le 13, 21 h 30 : D. Lockwood Uzeb Campo-Santo d'Orléans ; le 11, 21 h 45 : Giselle. **Basilique de Cléry-Saint-André**, le 14, 20 h : F. Clidat (piano).

TOURS (47-22-97-08), **Hôtel-de-ville**, le 10, 21 h : M. Voskressensky ; le 11, 21 h : Quatuor Borodine, E. Virssaladze ; les 14, 15, 17 : Orchestre symphonique d'URSS. **Eglise St-Saturnin**, le 12, 21 h : Chœur Minime.

Champagne

BRAUX-SAINTE-COHIÈRE (26-60-83-51), **Château**, le 11, 21 h : Trio *Rivière (Brahms)*.

Languedoc-Roussillon

MONTPELLIER, **Festival de danse** (67-66-08-28), **Cour des Ursulines**, les 9, 10, 22 h : D. Bagouet (Assaï) ; les 11, 12, 22 h : Ballet Folklorico de Mexico. **Opéra** : les 10, 11, 21 h : *F. Verret (La Maison). Cour J. Cœur :* les 8, 9, 22 h : Ballet national de Caracas. **Festival international de musique** (67-52-86-16). **Cathédrale**, le 12, 10 h : Messe solennelle de Vierne ; le 16, 21 h 30 : Chœur Krsmanovic de Belgrade (musique orthodoxe). **Place de la Comédie**, le 13, 22 h : Ecole de samba (le mystère bouffe). **Salle** *Molière, le 15, 19 h : Quatuor à cordes* ; le 16, 19 h : Hu Kun (violon), A. Nemecz (piano) (Tartini, Brahms, Prokofiev). **Esplanade** ; le 15, 20 h 15 : Xamahal Quintet. **Cour J. Cœur**, le 15, 22 h : Orchestre national de France, Chœurs de Radio-France (Beethoven, Roussel). **Jardin de Pétrarque** ; les 15, 16, 21 h 30 : Les Arts du récit (Rabelais). **Cour des Ursulines** ; le 15, 22 h : Art Zoyd.

***ARLES**, le 13, 22 h : I. Xenakis (Taurhiphanie)* ; le 16, 22 h : Fats Domino.

ASSAS, **Château**, le 16, 21 h 15 : S. Ross (clavecin) (Bach, Haendel).

NANT, le 15, 21 h : O. Bailleux (orgue) (Titelouze, Couperin, Du Mont).

PÉZENAS, le 16, 22 h : Art Zoyd.

ST-GUILHEM-LE-DÉSERT, **Abbaye** ; le 15, 21 h 15 : A. Isoir (orgue) (Haendel, Dufay, Buxtehude).

NIMES, **Festival de Jazz** (66-67-28-02), **Arènes**, le 15, 21 h : Dexter Gordon, le 16, 21 h : D. Gillepsie.

Midi-Pyrénées

SAINT-CÉRÉ (65-38-29-08), le 15, 20 h 30 : E. Guy-Kummer (mezzo), Quatuor à cordes de Lille (Dvorak, Debussy, Gounod), le 11 à Marcilhac ; le 12 à Assier ; le 16 à Carennac.

Normandie

PONT-L'ABBÉ, **Salle municipale**, le 10, 21 h : C. Cebro (piano) ; le 15, 21 h : G. Joy, M. Bléyer (piano quatre mains).

Nord-Pas-de-Calais

Festival Côte d'Opale.

BERCK (21-30-40-33), **Agora**, le 10, 20 h 30 : Art Zoyd.

BOULOGNE-SUR-MER, le 11, 20 h 30 : J.-L. Barbier, C. Marcadé.

LE PORTEL, le 12, 21 h : Nuit du piano.

LE TOUQUET, le 15, 20 h 30 : Canada, Carmel.

BRAY-DUNES (20-54-67-00), **Eglise**, le 10, 20 h 30 : Orchestre national de Lille, dir. : J.-C. Casadesus (Lalo, Beethoven).

HARDELOT, **Country Club**, le 13, 20 h 30 : Orchestre national de Lille (Beethoven).

Poitou-Charentes

SAINTES (46-92-51-35), **Crypte St-Eutrope**, le 8, 20 h 30 : Sequentia Köln ; **Cloître St-Pierre**, le 8, 22 h 30 : J.-Ph. Audoli (violon), J. Cohen (piano) (Turina, Villa-Lobos, Mompou) ; **Abbaye aux Dames**, le 9, 20 h 30 : Diabolus in Musica ; les 9, 10, 21 h : Hesperion XX (musiques du Siècle d'or) ; le 13, 21 h : Mosaïques, dir. : C. Coin (Boccherini) ; le 14, 19 h : Collegium Vocale de Gand (Vittoria) ; le 15, 21 h : Collegium Musicale de Gand, Ensemble La Chapelle royale, dir. : Ph. Herreweghe ; **Hôtel-de-ville**, le 9, 22 h 30 : P. Hantaï (clavecin), J. Hantaï (viole de gambe) ; **Château du Douhet**, le 12, S. Ross : C. Coin, B. Rannou...

Provence - Côte d'Azur

AIX-EN-PROVENCE (42-23-37-81), **Théâtre de l'Archevêché** ; les 8, 10, 12, 15, 20 h 45 : Le Chevalier à la rose, opéra de Strauss ; les 9, 11, 13, 21 h 15 : l'Enlèvement au sérail, opéra de Mozart ; le 17, *21 h 15* : Iphigénie en Aulide, opéra de Glück ; **Cathédrale**, le 12, 18 h : Chœur The Sixteen (Duruflé) ; le 13, 18 h : Orchestre philharmonique de Strasbourg (Mozart) ; **Cloître St-Sauveur** ; les 9, 18 h ; 13, 12 h : G. Hornik ; les 10, 18 h ; 17, 12 h : R. Broitman ; le 15, 12 h : A. Monoyios ; le 15, 18 h : M. Devia ; le 16, 12 h : H.-P. Blochwitz ; le 16, 18 h : T. Dahl.

APT, Duo Blaszczyk (flûte, orgue) (Haendel, Bach, Sweelinck).

AVIGNON (90-82-67-08). **Cour d'Honneur du Palais des papes**, du 9 au 21 : Le Soulier de satin, mise en sc. : A. Vitez ; **Chapelle des Cordeliers**, du 11 au 19 : Le Harnais, mise en sc. : J.-M. Patte ; **Chapelle des Pénitents blancs**, du 11 au 19 : L'Hypothèse, mise en sc. : J. Jouanneau ; à partir du 15 : Le Discours aux animaux ; **Cloître des Carmes**, du 12 au 21 : Feuilleton radiophonique, de R. Pinget, Autres horizons, mise en sc. : B. Murat ; **Théâtre municipal**, à partir du 15 : Les Petits pas, mise en sc. : J. Deschamps ; **Salle Benoît XII**, du 10 au 18 : Y'a bon Bamboula, mise en sc. : Tilly ; **Hospice St-Louis**, à partir du 12 : La Sentence des pourceaux ; **Cour du Lycée Aubanel**, à partir du 13 : Noticias del Caribe ; **Eglise de la Chartreuse**, à partir du 15 : Oedipe à Colone, mise en sc. : B. Bayen ; **Gare SNCF de Villeneuve-lez-Avignon**, à partir du 15 : Figuren ; **Sous chapiteau**, à partir du 15 : Zingaro ; **Chartreuse de** *Villeneuve-lès-Avignon, les 10, 11, 12 :* Penthésilée ; les 15, 16 : Catherine de Heilbronn ; **Cloître des Célestins**, à partir du 10 : Les acteurs de bonne foi, La conquête du Pôle Sud ; **Eglise St-Pierre**, à partir du 15 : Le chemin de croix des enfants.

HYERES (94-66-13-20), **Hippodrome**, le 15, 21 h : Chet Baker Trio ; le 16, 21 h : *Phil Woods Quintet.*

MARTIGUES (42-42-11-10), **Place Blanche**, le 15, 20 h 30 : Casting ; **Hôpital de l'île** ; le 16 : Les adieux au théâtre : Hamlet.

ORANGE, **Chorégies** (90-34-24-24), **Théâtre antique**, le 11, 21 h 40 : Le Hollandais volant, opéra de Wagner, Chœurs et Orchestre de Radio-France, mise en sc. : *N. Joël.*

SIX-FOURS, **Collégiale**, le 10, 21 h : Chœur de Chambre de Moscou (Bavikin, Rachmaninov, Stroumski).

Rhône-Alpes

FLAINE (50-90-80-01), le 16, 19 h 30 : X. Gagnepain (cello), M. Gagnepain (piano) (Schubert) ; *21 h 30* : A. Kremski (piano et bois thibétains).

VOLLONE (73-53-71-27), **Eglise de Courpière**, le 9, 21 h : Quatuor Johannes (Weber, Mahler, Schumann) ; **Château d'Aulteribe**, le 12, 18 h 30 : Duo Wright (piano quatre mains) (Mozart, Schubert, Onslow, Dvorak) ; **Eglise**, le 15, 21 h : Trio Tchaïkovsky (Mozart, *Brahms, Tchaïkovsky*).

La sélection « *Festivals en France* » a été réalisée par Caméra-Presse.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 8 JUILLET

16 h, Fanfan la Tulipe, de R. Leprince : Episodes 7 et 8 ; 19 h, Rébellion, de Masaki Kobayashi (vostanglais) ; 21 h 30, L'homme de la plaine, de A. Mann (v.o.).

JEUDI 9 JUILLET

16 h, Jean Chouan : 1 : La patrie en danger, de Luitz-Morat ; 19 h, Rebecca, de A. Hitchcock (v.o.) ; 21 h 30, La charge des tuniques bleues, de A. Mann (v.o.).

VENDREDI 10 JUILLET

16 h, Jean Chouan, de Luitz-Morat, 2 : La bataille des cœurs ; 3 : Sur le pont de Pymil ; 19 h, Viridiana, de L. Bunuel (Vostf) ; 21 h, Sérénade, de A. Mann (Vostf).

SAMEDI 11 JUILLET

15 h, Jean Chouan, de Luitz Morat ; 4 : L'Otage ; 5 La Citoyenne Maryse Fleurus ; 17 h, Le Chemineau, de H. Krauss ; 19 h, Cote 465, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, Du sang dans le désert, de A. Mann (Vostf).

DIMANCHE 12 JUILLET

15 h, Jean Chouan, de Luitz Morat ; 6 : Le Comité de salut public ; 7 : La Grotte aux fées ; 17 h, Education de Prince, de A. Esway ; 19 h, Le Petit Arpent du Bon Dieu, de A. Mann (v.o.) ; 21 h 15, La Ruée vers l'Ouest, de A. Mann (v.o.).

LUNDI 13 JUILLET

Relâche.

MARDI 14 JUILLET

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 8 JUILLET

15 h, Don Juan et Faust, de M. L'Herbier ; 19 h, The Bamboo, de A. Mann (v.o.).

JEUDI 9 JUILLET

15 h, l'Inondation, de L. Delluc ; 17 h, Cagliostro, de G. Ratoff (v.o.) ; 19 h, Rail Roaded, de A. Mann (v.o.).

VENDREDI 10 JUILLET

15 h, Tire au flanc, de J. Renoir ; 17 h 15, Au nom du peuple italien, de D. Risi (v.o. s.t.f.) ; 19 h 15, Marché de brutes, de A. Mann (v.o.).

SAMEDI 11 JUILLET

15 h, Always, de H. Jaglom ; 17 h, Waiting for the moon, de J. Godmilow et The Haircut, de T. Hoffs ; 19 h, le Livre noir, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, Incident de frontière, de A. Mann (v.o.).

DIMANCHE 12 JUILLET

15 h, The Boy who could fly, de N. Castle (v.o. s.t.f.) ; 17 h Broken Noses, de B. Weber ; 19 h, la Rue de la mort, de A. Mann (v.o. s.t.f.) ; 21 h, la Porte du diable, de A. Mann (v.o.).

LUNDI 13 JUILLET

15 h, le Diable dans la ville, de G. Dulac ; 17 h, l'Echiquier de la passion, de W. Petersen (v.o.s.t.f.) ; 19 h, les Furies, de A. Mann (v.o.).

MARDI 14 JUILLET

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Salle Garance (42-78-37-29)

L'époque, la mode, la morale, la passion

MERCREDI 8 JUILLET

14 h 30, La femme de l'aviateur ou On ne saurait penser à rien (Comédies et proverbes 1), d'E. Rohmer ; 17 h 30, L'ange de Bokanowski ; 20 h 30, Sauve qui peut la vie, de Jean-Luc Godard.

JEUDI 9 JUILLET

14 h 30, Voyage à Cythère, de Théo Angelopoulos ; 17 h 30, La vengeance est à moi, de Shohei Imamura ; 20 h 30, Stalker, d'Andreï Tarkovski.

VENDREDI 10 JUILLET

14 h 30, Les enfants, de M. Duras ; 17 h 30, Le pont du Nord, de Rivette ; Shoah, de Claude Lanzmann (première partie).

SAMEDI 11 JUILLET

14 h 30, L'année des treize lunes, de Rainer Werner Fassbinder ; 17 h 30, Les enfants, de M. Duras ; 19 h 30, Shoah, de Claude Lanzmann (deuxième partie).

DIMANCHE 12 JUILLET

14 h 30, Coup de cœur, de Francis Ford Coppola ; 17 h 30, Travail au noir, de Jerzy Skolimowski ; 20 h 30, L'île des amours, de Paulo Rocha.

LUNDI 13 JUILLET

14 h 30, Broadway Danny Rose, de Woody Allen ; 17 h 30, L'état des choses, de Wim Wenders ; 20 h 30, Stalker, d'Andreï Tarkovski.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A., vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

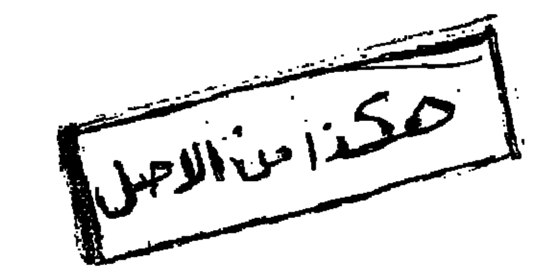
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC *Odéon*, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).



CINEMA

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit. v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A. v.o.) : Racine, 6e (43-29-19-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.). – V.f. : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Imperial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DOWN BY LAW (A. vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77). ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÊLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Berry, 20e (43-57-51-55).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NANOU (Fr.-Brit.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All. RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

3 AMIGOS (A.) : V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEN HUR (A. v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CARMEN JONES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CORBEAU (Fr.), Champo, 5e (43-54-51-60).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TETE (Bostw., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

GANDHI (Angl., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; (v.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) : 1re époque : mer., ven., dim., mar. ; 2e époque : jeu., sam., lun ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76). 1re idem, 2e idem.

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy, 18e (45-22-46-01).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TONNERRES LOINTAINS (Ind., v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76). h. sp.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

TOUCH OF ZEN (Hongkong, v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Les festivals

W. ALLEN (v.o), Champo, 5e (43-54-51-60), mer., dim. Comédie érotique d'une nuit d'été ; jeu. Prends l'oseille et tire-toi ; ven. Broadway Melody ; sam., mar. Tombe les filles et tais-toi ; lun. Zelig. + St-Lambert, 15e (45-32-91-68), en alternance : Prends l'oseille et tire-toi ; Broadway Danny Rose ; Tombe les filles et tais-toi.

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, Tristana, los Olvidados, Nazarin, El.

CARNÉ, Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), les Portes de la nuit, les Visiteurs du soir.

C. CHAPLIN, Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), les Temps modernes, les Lumières de la ville.

J. EUSTACHE, Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer., jeu., dim., mar., 21 h : Le Père Noël a les yeux bleux + les Mauvaises Fréquentations ; sam., dim., 15 h : la Maman et la Putain.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : Pierrot le Fou, Masculin-Féminin, Je vous salue Marie, Sauve qui peut la vie, Deux ou trois choses...

L. JOUVET, Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), dim. : Hôtel du Nord ; lun., mar. : Volpone.

B. KEATON (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40), sam. 15 h : le Dernier Round ; 17 h : les Lois de l'hospitalité ; Dim. 15 h : Fiancées en folie.

FILMS MUSICAUX (v.o.), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16), mer., Dieu merci, c'est vendredi ; jeu., Pink Floyd the Wall ; ven., Autour de minuit ; sam., Sid and Nancy ; dim., This is Elvis ; lun., Staying Alive. Salle 2 : mer., le Tournant de la vie ; jeu., la Belle au bois dormant ; ven., Roméo et Juliette ; sam., le Lac des cygnes ; dim., That's Dancing, lun., le Soleil de minuit ; mar., les Chaussons rouges.

PROMOTION DU CINEMA, (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu : l'Eté en pente douce, ven., sam. : La messe est finie ; dim., mar. : Stand by Me.

ROHMER Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : la Marquise d'O, Pauline à la plage, le Beau Mariage, la Femme de l'aviateur.

TARKOVSKY, (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : Nostalghia, Solaris, Andreï Roublev, le Sacrifice, Stalker, l'Enfance d'Ivan.

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01) : l'Argent de poche, Jules et Jim.

HOMMAGE A M. SIMON, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34) : mer., l'Atalante ; jeu., l'Ibis rouge ; ven., sam., Pierrot la Tendresse ; dim., les Disparus de Saint-Agil ; lun., mar., Circonstances atténuantes.

Les séances spéciales

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 22 h, dim., mar 18 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 22 h 10.

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h 45.

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 17 h 55.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.

LABYRINTHE (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., dim., lun. 13 h 45.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar. 12 h 10.

LES NUITS ET LES JOURS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 20 h.

RAN (Jap., v.o) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) : mer., ven., dim., mar. 14 h.

LES FILMS NOUVEAUX

***LES BARBARIANS.** Film américain* de Ruggero Deodato, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e, (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA BEAUTÉ DU PÊCHÉ. Film yougoslave de Zivko Nikolic, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76)* ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? Film américain de Philippe Mora, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EVIL DEAD 2. Film américain de Sam Raimi (*), v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06 ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

***LES GRAVOS.** Film néerlandais* de Dick Maas, v.f. : Rex, 2e (42-36-88-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (45-74-94-94) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS. Film français de Patrick Schulmann : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PIVOINE ROUGE. Film japonais de Kato Tai, v.o. : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Informations « services »

PARIS

Les conséquences de la loi Méhaignerie

La mairie lance une campagne d'information sur les loyers

Comment persuader neuf cent mille locataires parisiens que la loi Méhaignerie libérant les loyers a été votée *« pour leur bien »* et qu'elle ne *se traduira pas par une flambée* des prix ? Tel est le défi que va tenter de relever la mairie de Paris. Au cours d'une conférence de presse, M. Yves Galland, secrétaire d'Etat aux collectivités locales et adjoint de M. Jacques Chirac, *maire* de Paris, chargé du logement, s'est en quelque sorte « jeté à l'eau » en annonçant le lancement d'une *« grande campagne d'information »*. Il s'agit de faire savoir aux locataires quels sont leurs droits face aux prétentions éventuelles des propriétaires.

Comment ? Il y a quelques mois déjà, le Conseil de Paris avait décidé la création, dans chaque arrondissement, d'un bureau d'information sur le logement qui aurait pu remplir ce rôle. Malheureusement, neuf mairies seulement sur vingt disposent d'un tel service. En outre, ces bureaux ne sont ouverts que certains jours, à certaines heures et selon un calendrier changeant avec chaque arrondissement. La complication est telle que la mairie a dû ouvrir un centre d'informations téléphoniques dont le répondeur indique les horaires de chacun. (Centre d'information logement : 42-45-50-50). On assure que les vingt arrondissements seront pourvus d'un service d'information logement d'ici à la fin de l'année.

Ce retard est d'autant plus surprenant que certains locataires d'immeubles sociaux viennent de subir des augmentations à compter du 1er juillet. Ces hausses, a indiqué M. Galland, ne devraient pas dépasser 3 à 4 % par an, en plus du réajustement ordinaire calqué sur l'évolution des prix de la construction.

Pour les loyers « libres », dont 50 000 vont être renouvelés le 1er octobre prochain, il faut faire savoir aux locataires qu'ils peuvent refuser les propositions du propriétaire. C'est alors à ce dernier qu'il appartient de saisir la commission départementale de conciliation. A Paris, elle reçoit déjà trente dossiers par jour. Compte tenu des affaires déjà accumulées – plusieurs centaines – il faudra sans doute étoffer les moyens de cet organisme dont les dix membres risqueraient d'être débordés. En tout cas, aucune augmentation ne peut être imposée tant *que la* commission n'a pas tranché.

Un « observatoire »

Pour fixer le « juste loyer », la commission se fonde sur les prix pratiqués à proximité du cas litigieux c'est-à-dire dans l'immeuble même et dans ceux d'alentour. La difficulté vient de ce qu'il existe pour l'instant à Paris aucun organisme indépendant chargé de relever les *tarifs de location et de suivre* leur évolution. On travaille donc actuellement dans un brouillard d'incertitude et d'approximation. C'est pourquoi M. Galland a annoncé que la mairie allait participer avec les *professionnels et les représentants* des locataires à la création en région parisienne d'un *« observatoire des loyers »* dont les travaux offriront, espèrent-on, une base de discussion sérieuse pour les discussions entre propriétaires et locataires.

L'adjoint au maire, qui prend ainsi tous les risques, se dit assuré qu'il n'y aura pas de flambée des loyers à Paris. Il espère donc que la hausse, contrôlée et voulue par M. *Chirac et son gouvernement,* redonnera confiance aux promoteurs contribuant ainsi à réduire l'acuité du problème du logement dans la capitale.

M. A.-R.

Des bureaux au-dessus de La Coupole

La célèbre brasserie parisienne La Coupole, située sur le boulevard du Montparnasse, sera bientôt entourée de 7 000 mètres carrés de bureaux. La société immobilière Cogedim a en effet déposé une demande de permis de construire un immeuble de bureaux à côté et au-dessus de ce lieu de rencontres des artistes et des intellectuels.

La brasserie et le dancing ne subiront «aucune modification», *indique le promoteur. Les* poteaux centraux de la grande salle seront simplement renforcés pour recevoir des charges supérieures. Les cuisines et parties annexes seront refaites et *modernisées ; quant à la façade,* boulevard du Montparnasse, elle rappelera «l'esprit de la brasserie.» La construction pourrait débuter en septembre 1988.

LES VISITES GUIDÉES

JEUDI 9 JUILLET

« Au musée d'Orsay », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

« Le musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris Passion).

« Chefs-d'œuvre du musée d'Orsay », 13 h, 1, rue de Bellechasse (E. Romann).

« L'Opéra », 13 h 45, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Ars Conférences).

« Notre-Dame de Paris, naissance de l'architecture gothique », 14 h 30, portail central (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels du Marais, *place des* Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« La manufacture des Gobelins au travail », 14 h 45, 42, avenue des Gobelins (I. Hauller).

« Les Haniwa », 14 h 50, Grand Palais (L'Art pour tous).

« Evolution d'une architecture : Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, entrée principale de l'église (Monuments historiques).

« La cathédrale Saint-Alexandre-Newsky », 15 heures, 12, rue Daru (Monuments historiques).

« Exposition Marais », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Les petites synagogues dans le quartier du Marais », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« Le quartier du Palais-Royal à travers ses passages et ses galeries marchandes », 15 heures, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Monuments historiques).

« L'UNESCO, miroir du monde d'aujourd'hui », 15 heures, 9, place Fontenoy (Pygma).

« La donation Vuitton au musée des Arts décoratifs », *15 heures, 109, rue de* Rivoli (Paris et son histoire).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Résurrection du passé).

« Tanis, l'or *des pharaons* », *16 h 30,* Grand Palais, entrée de l'exposition (Hauts Lieux et découvertes).

« Le quartier de l'Yvette et l'atelier du sculpteur H. Bouchard », 14 h 45, métro Jasmin (V. de Langlade).

Le Monde

EMPLOI-9

Les parcs de loisirs

Une vitrine pour les services de demain

Plus que créateurs d'emplois, les parcs de loisirs pourraient bien devenir créateurs de compétences. Leurs gestionnaires, cadres et employés utilisent dès aujourd'hui des méthodes de travail jusqu'alors réservées au secteur industriel, mais qui devront se généraliser dans les activités de service de demain : dans le tourisme et l'hôtellerie tout particulièrement.

LES parcs de loisirs à l'américaine, de Eurodisneyland à Astérix, en passant par Mirapolis, ou celui des Schtroumpfs, seront-ils réellement créateurs de dizaines de milliers d'emplois ? et de quelles qualifications ? Après une période d'euphorie, suscitée par la signature du contrat Eurodisneyland en mars dernier, l'ouverture du premier parc français, celui de Mirapolis (*le Monde* du 17 juin 1987), permet pour la première fois de confronter les estimations avec la réalité. Tant en termes quantitatifs que qualitatifs.

Car si certains chiffres sont revus à la baisse *(voir encadré)*, les parcs de loisirs pourraient bien devenir en revanche des pôles de compétences, en insufflant des méthodes industrielles dans un secteur traité jusqu'à présent en France de façon plutôt artisanale : *celui des services. « Si les parcs américains marchent bien*, estime M. Gaffner, *directeur des services* techniques de l'industrie hôtelière, à son retour d'un voyage d'étude sur les parcs de loisirs aux Etats-Unis, *c'est parce que ce sont des produits finis, très pensés, très élaborés. Ils sont gérés de façon constante, tenace, et maintiennent une qualité permanente. »*

Pour assurer cette qualité, tant au niveau de la création qu'à celui de l'exploitation d'un parc, de nouveaux métiers sont à créer, de nouvelles alliances de compétences à imaginer et un nouveau comportement à faire admettre de la part de tout le personnel.

Pour un parc de loisirs, la constitution de l'équipe de conception réclame déjà un minimum d'esprit de créativité. La composition de l'équipe du parc Astérix, projet qui devrait voir le jour au printemps 1989, en Picardie, *illustre bien la diversité des* compétences nécessaires pour *mener à bien une telle réalisation.* A sa tête un financier, Eric Licoys, directeur général de la Compagnie financière Barclays, et un spécialiste de l'immobilier, Patrice Tournier, président de la Sferg. Une direction bicéphale que l'on retrouve aussi du côté des architectes, où Jean-Michel Ruols, un concepteur de parcs aquatiques, et Michel Kalt, expert dans la construction de villes nouvelles en « site vierge » (il a construit en particulier la ville de Kourou), animent en ces heures de « charrette » *finale* une équipe de quarante architectes.

Avec Uderzo et Pierre Tchernia

Mais, tout comme un décor de théâtre ne peut être conçu sans le metteur en scène, les bâtiments d'un parc ne peuvent être dessinés sans une étroite connaissance des spectacles qui les animeront. Tout au long du projet, les architectes se font donc fait aider d'une équipe on ne peut plus pluridisciplinaire. Jugez-en plutôt. Au côté d'Albert Uderzo, co-auteur avec René Goscinny du personnage d'Astérix, planchent simultanément : Pierre Tchernia, l'auteur et réalisateur de télévision et de cinéma bien connu, mais aussi Raoul Franco, réalisateur de clips publicitaires et dont le savoir-*faire est nécessaire pour mettre* au point des messages perceptibles en quelques fractions de seconde. Tandis que des dessinateurs humoristiques comme Gotlieb et Fred intègrent gags et clins d'œil au scénario initial. M. D'Ouidio, qui a longtemps travaillé pour Robert Hossein, conçoit les décors.

A intervalles réguliers, ils remettent leurs travaux à deux consultants américains, spécialistes de la gestion des flux de foules dans les parcs de loisirs. Un métier inconnu en France ! « Bisons futés es parcs de loisirs », *ils décèlent les attractions susceptibles* de provoquer des bouchons, *remettent en cause l'emplacement* de tel restaurant qui interromprait de façon inharmonieuse le flux des visiteurs, ou la taille de telle boutique, ou encore la disposition des parkings. Sans jamais intervenir sur le contenu des attractions, ils mettent en évidence tout ce qui pourrait nuire à leur exploitation. *« Ils nous ont déjà fait refaire le parc plusieurs fois »*, commentent Marie-Françoise Laget, responsable de la communication pour le parc Astérix.

La créativité continue d'être nécessaire pour recruter et former les équipes d'exploitation. Car, en France, considérer que la vente d'un service doit être assurée en respectant un niveau de qualité codifié, normalisé, tout comme peut l'être un produit industriel, est loin de faire partie des mœurs. Le Club Méditerranée fait figure de pionnier en la matière. Raison pour laquelle Paris Parc, société assurant la gestion de Mirapolis, a fait appel aux compétences du Club pour la sélection de ses animateurs et la formation de tout le personnel du parc *(voir encadré)*.

Du vendeur au serveur de restaurant, en passant par le personnel d'entretien, jardinier ou électricien, *« tous doivent travailler en respectant les mêmes standards de qualité : qu'il s'agisse de la qualité de l'accueil, de la sécurité, de la propreté, de l'animation »*, insiste Jean-Louis Pello, responsable des relations humaines de Mirapolis. *« Nous devons viser le zéro défaut, c'est-à-dire la satisfaction à 100 % des visiteurs »*, ajoute-t-il, utilisant un langage plus proche de la production de machines-outils que de la promenade en balançoire !

Du personnel qualifié et motivé

Si aucun cursus scolaire précis n'a été exigé lors de la sélection du personnel d'animation de Mirapolis, il n'en sera sans doute pas de même pour Astérix. Dès aujourd'hui, c'est-à-dire près de deux ans avant l'ouverture, les responsables du parc négocient des conventions de jumelage avec des lycées de la région, à Senlis, Creil, La Chapelle-en-Serval et Nogent-sur-Oise. Des promotions d'élèves formées en fonction des besoins spécifiques du parc en matière de robotique, mais aussi d'habillement, pourront ainsi dès l'ouverture assurer le fonctionnement des 1400 automates, la confection de leurs costumes, ainsi que ceux des 2000 employés.

Peu souvent évoqué, car peu important numériquement (il représente 10 % à 20 % des effectifs d'un parc), *« le personnel d'encadrement devra aussi être très motivé. C'est l'un des ingrédients essentiels dans la réussite des parcs américains »*, observe G. Gomez, responsable du projet Eurodisneyland, à la Banque Indosuez. Ils devront eux aussi faire preuve d'innovation, puisque, à la différence d'activités traditionnelles, 80 % des employés de parcs seront des saisonniers, des étudiants en particulier. Ils devront les convaincre, comme le fait Jean-Louis Pello aujourd'hui, *« qu'un emploi dans un parc, plus qu'un job de passage, apporte une réelle expérience professionnelle, qu'il est possible de faire fructifier dans d'autres activités de services »*.

La réussite des parcs, et donc des créations d'emplois, en dépend.

ANNIE KAHN.

Des transferts et des créations

CHIFFRER les créations d'emplois liées à la construction de parcs de loisirs est une activité particulièrement hasardeuse. En effet, ces emplois sont de trois types : emplois liés à la construction du parc, *emplois liés à son exploitation*, emplois induits lors de ces deux phases. Or il était jusqu'à présent considéré que les créations d'emplois devaient provenir pour l'essentiel des emplois induits. Une étude publiée en janvier 1986 par la DATAR estimait en effet à 15000 environ le nombre d'emplois qui pourraient être directement créés par *l'ensemble des parcs en France* dans leurs phases d'exploitation, et à 100000 les emplois indirects.

Un « coefficient d'essaimage » de 6, qui était également celui *utilisé par Eurodisneyland lors de* ses premières estimations. *Il était alors dit que les* 6000 emplois créés par le parc *en généreraient* 30000 environ dans la région. Ces estimations sont aujourd'hui révisées à la baisse. Les derniers chiffres fixent à 4682 le nombre d'employés nécessaires par Eurodisneyland lors de son ouverture et à 6292 le nombre d'emplois induits (en équivalent temps plein), 65000 emplois (12000 emplois directs et 53000 emplois *induits*) étant prévus « à terme ». D'où vient la *différence ?*

Comme l'explique Pascal Perez, consultant pour le parc des Schtroumpfs, *« le calcul du coefficient d'essaimage prend en compte quatre phénomènes :*

— l'augmentation de la demande issue des dépenses de fonctionnement du parc (par exemple l'achat d'aliments pour les divers restaurants du parc);

— l'augmentation de l'investissement consécutive à l'augmentation de la demande (c'est-à-dire le renouvellement accéléré des équipements nécessaires à la fabrication des aliments en question);

— l'augmentation de la demande provoquée par la population résidente nouvellement installée près du parc (création de commerces, par exemple, pour les employés du parc);

— l'activité des entreprises qui s'installent à proximité du parc (création de zones de bureaux). »

Or il semble que, dans le cas d'Eurodisneyland, ce dernier point ait été particulièrement surévalué. *Les* 23000 emplois « de bureau » figurant dans les *premières estimations sont* ramenés à 1000 aujourd'hui. En outre, peut-on réellement parler de créations puisqu'il s'agit d'emplois liés à l'installation d'entreprises à proximité du parc, entreprises attirées par les commodités (transports en commun, commerces) suscitées par *le parc mais qui se seraient ins*tallées ailleurs dans d'autres circonstances ?

Plus que de créations, il s'agirait donc plutôt de transfert d'emplois; un transfert certes *intéressant au niveau de la région* concernée, mais qui n'a plus guère de signification à l'échelle nationale. De 6 il y a un an et demi, le coefficient d'essaimage utilisé aujourd'hui dans la plupart des estimations est compris entre 1 et 2, ce qui ramènerait à moins de 30000 le nombre d'emplois induits par les parcs de loisirs. Ajoutés aux *15000 emplois directs, on* obtiendrait ainsi pour la France un bassin potentiel de 45000 emplois.

A. K.

Animateur à Mirapolis

VÉRONIQUE, Patricia, Antoine et les autres sourient obstinément. Animateurs au parc de loisirs de Mirapolis, leur mission va au-delà de ce qu'on attend des hôtesses stéréotypées d'un congrès ou d'une exposition. Ils sont là pour *renseigner « gentiment »* les visiteurs du parc, les aider *« courtoisement »* à s'installer dans les manèges, les accompagner *« chaleureusement »*. Ils sont en fait les prototypes d'une nouvelle profession : les salariés du loisir.

On leur demande, en effet, non seulement d'être polis et accueillants, mais encore d'aimer et rire et faire rire, *« d'être enthousiastes »* et *« positifs »*, de *« s'adapter à toutes les situations »*, d'être assez psychologues pour *désarmer le client* agressif, d'être polyvalents. Bref, Paris Parc a recruté ses salariés sur des critères de *« générosité humaine »*. Ils doivent même être capables, selon M. Marc Tombez, psychologue, ancien du club, de *« créer le bien-être des visiteurs par des gestes d'amour ordinaire »*. Symbole de leur *« gentillesse »*, de leur spontanéité, de leur patience. Ils porteront le badge où leur nom est inscrit du côté gauche : *« sur le cœur »*...

Pour autant les responsables des parcs exigent aussi un bon niveau de culture générale : 70 % des salariés de Mirapolis ont au moins le bac, la plupart des autres ont passé un BTS de tourisme.

Ce recrutement particulier va *de pair avec une formation spéciale*. Pas question de sourire à la chaîne pendant huit heures par jour. *« Les salariés doivent être gais, mais je veux qu'ils affichent un sourire de qualité »*, affirmait récemment M. Robert Fitzpatrick, directeur d'Euro-Disneyland, qui ajoute : *« Même le jeune qui passe sa journée à ramasser des mégots doit penser qu'il fait autre chose que le ménage »*. Ainsi, durant sa formation à l'université de Disney, chaque salarié apprendra qu'il est le membre indispensable d'un groupe, ou plutôt *d'« une troupe de théâtre »*. Le client-roi qui vient vivre une journée de joie et de rêve dans le royaume enchanté a autant besoin des salariés qui sont sur scène (personnel d'accueil, vendeurs, etc.) que de ceux qui agissent en coulisse. La formation continue assure la qualité des prestations : chaque jour le salarié consigne par écrit le bilan de sa journée.

M. Tombez sait qu'il n'offre à ces jeunes ni un salaire mirobolant (6 000 F par mois) ni la sécurité de l'emploi, les contrats à durée déterminée s'achèveront en octobre. *Mais il veut s'enorgueillir* d'avoir su mobiliser les salariés du parc. Sans doute l'attrait de retrouver un travail lors de la prochaine saison joue-t-il, de même que l'exemple de Disney où des jeunes étudiants entrés billettistes dans l'entreprise occupent aujourd'hui des postes de cadre. *Mais est-ce possible à Mirapolis* où l'entreprise ne comptera *jamais qu'un millier de salariés ?* Marc Tombez répète inlassablement : *« Nous offrons à des jeunes la possibilité d'entrer dans la vie sociale et professionnelle. Nous leur donnons de l'assurance. Bref, nous les armons pour l'avenir. »* La moitié d'entre eux n'ont-ils pas trouvé ici leur premier emploi.

M.-C. R.

Ingénieur et stratège

« L'INGÉNIEUR de demain sera un homme qui réfléchit en termes d'avenir de l'entreprise. Un homme capable de motiver ses équipes. Mais aussi un innovateur déterminé et serein. » L'étude menée auprès de mille cinq cents ingénieurs par la revue *Industries et Techniques* (1), en collaboration avec le Centre de communication avancée (CCA), montre à quel point les ingénieurs souhaitent désormais sortir de leurs laboratoires ou de leurs bureaux d'études pour être associés aux décisions stratégiques de l'entreprise. Un souhait qui semble néanmoins être rarement exaucé : 90 % des ingénieurs interrogés s'avouent pris de *« lassitude devant la passivité ambiante »*.

Mais s'ils sont unanimes sur ce point, les ingénieurs seraient loin de former une population homogène. Fidèle à la tradition du CCA, Mike Burke les a regroupés en quatre populations. « Dédale », « Mercure », « Prométhée » ou « Cadmos » : il a cette fois-ci choisi quatre dieux de la mythologie grecque pour décrire leurs comportements. Les ingénieurs Dédale, version européenne des yuppies d'outre-Atlantique, rassembleraient 18 % des ingénieurs d'aujourd'hui. Agés de moins de trente ans, ils sont *dynamiques*, ambitieux, et n'ont pas peur de prendre des *risques. Entrepreneurs*, ils sont aussi difficiles à encadrer.

Les ingénieurs Mercure sont plus proches de la quarantaine. Souples d'esprit, ils sont aussi de fins diplomates. Ambitieux et énergiques, ils n'ont pourtant pas le goût du risque. 28 % des ingénieurs se situeraient dans cette catégorie.

La famille la plus nombreuse est celle des Prométhée : elle réunit 46 % des ingénieurs. Ils ont avant tout l'esprit d'équipe, car, pour eux, *« la réussite de l'entreprise se situe bien au-delà de l'innovation technologique et de l'initiative personnelle »*.

La tradition est bien gardée par les Cadmos. Ils ne rassemblent que 8 % de la population considérée. *Effrayés par les nouvelles* technologies et l'innovation sociale, *« prudence - austérité et* rigueur » sont leurs maîtres mots.

(1) « Les hommes de la technologie », numéro spécial de *Industries et Techniques*, 194 pages, éd. CEP - Informations et Technologies, prix : 50 F.

EN BREF

● **L'emploi résiste mieux en Ile-de-France.** — Selon une enquête publiée par l'Observatoire économique de Paris, *l'emploi a diminué* de 0,9 % entre 1982 et 1985 en Ile-de-France contre 1,6 % dans les autres régions. Cette différence est essentiellement due à une moindre baisse dans le secteur du bâtiment et du génie civil et agricole. A noter néanmoins : l'emploi dans le tertiaire augmente moins vite à Paris qu'en province (+ 2,6 % en Ile-de-France contre + 4,4 % en province).

● **Electronique professionnelle.** — L'étude sur l'emploi dans le secteur de *l'électronique professionnelle* (voir « le Monde Emploi » du 16 avril) est désormais disponible. Editée en quatre volumes, elle peut être retirée au service d'information et de documentation du CEREQ, 9, rue Sextius-Michel, 75015 Paris, tél. : 45-75-62-63, poste 218, ainsi qu'au Centre d'études de l'emploi, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, tél. : 42-85-72-07.

A NOS LECTEURS

La parution du « Monde emploi » sera interrompue pendant l'été. Le prochain numéro paraîtra début septembre.

INTERNATIONAL

Le Monde CADRES

BANQUE PARIS recherche

Directeur de la comptabilité

- Dans le cadre d'une organisation générale décentralisée, il assume la responsabilité d'ensemble des questions comptables, fiscales et réglementaires.
- Assisté d'une équipe de cadres, il a la charge de l'établissement des résultats mensuels, des comptes annuels et comptes consolidés.
- *Le candidat devra avoir une formation supérieure, être* titulaire du diplômé d'expertise comptable et avoir une *expérience d'au moins cinq ans en cabinet.*

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 2495 M à Sources qui transmettra.

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 paris *qui transmettra en toute confidentialité.*

Dans le cadre de son expansion, filiale d'un Groupe Multinational anglo-saxon, fabriquant des composants de cablage, implantée BANLIEUE OUEST, recherche pour **SA DIVISION AUTOMOBILE**

ingénieur commercial h/f

PROFIL :
- *Devra justifier d'une connaissance de la vie professionnelle* d'au moins 3 ans et desirer orienter sa carrière vers la vente.
- Niveau ingenieur, ou expérience plus BTS (si possible dans le domaine des matieres plastiques).
- Ses qualités de creativite/curiosite techniques et d'esprit d'équipe seront primordiales.
- Pratique de l'anglais.

ROLE :
Dans le cadre de cette création de poste il (elle) secondera le responsable du marché chez les constructeurs et sous-traitants, visitera les bureaux d'études, étudiera les applications spécifiques.

NOUS OFFRONS :
Remuneration attractive, voiture de fonction, poste évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. 27736 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Chef de publicité recrutement

Pour un quotidien national de premier ordre - *La notoriété de ce journal* est désormais incontestée et ses pages de publicité d'offres d'emploi remportent un vif succès. C'est pourquoi la direction des annonces classées renforce son équipe en intégrant un jeune chef de publicité notamment pour sa rubrique technologies de pointe. Basé à Paris, il sera responsable à part entière, de la gestion de son activité: promotion du support, développement des contacts avec les entreprises, suivi des agences et cabinets de recrutement. Ce poste s'adresse à des candidats de formation supérieure (ESC, MSG...), débutants ou possédant une première expérience de la vente de services aux entreprises. Ouverture et motivation aux technologies nouvelles sont indispensables. La rémunération saura retenir un candidat de valeur. Ecrire à *Sylvie LOTS en précisant* la référence A/D2872M. (PA *Minitel* 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

INTERNATIONAL

RIJKSOVERHEID VRAAGT

MINISTERIE VAN BUITENLANDSE ZAKEN

hoofdafdeling Vertalingen, bureau Frans

vertaler frans (v/m) *vac.nr. 7-1007/2507*
voor 24 uur per week

Vereist: moedertaal Frans; universitaire of hiermee vergelijkbare (taal)opleiding; een goed gevoel voor nuanceringen (zowel in de moedertaal als in het Nederlands); een redelijke leesvaardigheid in het Engels en Duits. Ervaring als vertaler en een goede kennis van Nederland, zijn volk, geschiedenis en maatschappelijke structuur strekken tot aanbeveling.
Standplaats: Den Haag.
Salaris: max. *f* 5221,- per maand (bij volledige werkweek).
Kandidaten dienen bereid te zijn deel te nemen aan een vertaaltoets.
Sollicitaties inzenden voor 25 juli 1987.
Functie-informatie telefonisch aanvragen bij dhr. R.F. Kraemer, onder no. (070) 48 55 26.

Een psychologisch onderzoek kan deel uitmaken van de selectieprocedure.

Schriftelijke sollicitaties, onder vermelding van het vacaturenummer (in linkerbovenhoek van brief en enveloppe), zenden aan de Rijks Psychologische Dienst, Postbus 20013, 2500 EA 's-Gravenhage. Een mededeling van ontvangst van uw sollicitatiebrief wordt u door het ministerie toegezonden.

De rijksoverheid wil meer vrouwen in dienst nemen. Bij gelijke geschiktheid van kandidaten genieten vrouwen de voorkeur.

شركة تطوير حقل زاكوم (زادكو)
ZAKUM DEVELOPMENT COMPANY (ZADCO)

ZADCO, a leading Oil Producing Company in Abu Dhabi - U.A.E. invites qualified personnel to apply for the positions of:-
SR. INSTRUMENT TECHNICIANS (off shore)
Ref : ZDC/ZAK/MTN/2 (I)/ 87

The job will be to carry out maintenance, calibration and repair work on site and in workshop on a variety of electrical and pneumatic instrumentation and equipment.

The candidates should have completed Secondary technical education plus 2 years training in instrumentation systems and have 5 years related experience with some computer background.

Salaries will be equivalent to approx. 2000 $ US Dollars per month.

Other benefits include free board and lodging on bachelor status, 4 weeks off with salary and return air ticket to country of domicile after every 4 weeks work.

Applications should be handwritten in English, quoting the job title and refence number with detailed C.V. and certificates copies of education, training and oil industry experience plus passport photocopy and a recent photograph, to be sent to :

SR. RECRUITMENT SUPERVISOR
ZADCO, P.O. BOX 6808,
ABU DHABI, U.A.E.

Copy to : The Secretary,
Consultative Committee, for Employment,
P.O. Box 9, Abu Dhabi, U.A.E.

General Manager for West Africa

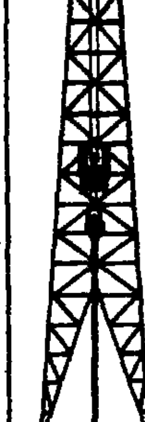
Our client seeks to recruit an energetic manager to take charge of a company engaged in the importation, manufacture and distribution of a range of specialised products.

The successful candidate, ideally aged 38-50, married and probably a graduate, will have previous managerial experience in West Africa and the ability to develop the business profitability and to lead and motivate an enthusiastic team. Fluent in French and a working knowledge of English essential.

This challenging and demanding position offers an attractive remuneration and fringe benefits.

Written applications in French together with full c.v. should be sent to :

The Managing Director
Clarence International Limited
P.O. Box 567
GIBRALTAR.



SALES/SERVICE ENGINEERS

NL Treating Chemicals, an oilfield specialty chemical firm seeks sales and service engineers to be involved in technical services and product sales in Europe, Africa, Middle and Far East.

Candidates should have a college degree in Chemistry and be fluent in English plus one additional appropriate language. We offer a competitive salary plus allowances dependent upon country assignment.

The normal work schedule will be a rotating 5/3 weeks between the home location and assignment location.

Please apply in English with full personal and career details including salary requirements to:



W. F. Aimone
Director of Employee Relations
NL Treating Chemicals
P.O. Box 60020
Houston, Texas 77205, U.S.A.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES recherche un

Directeur Adjoint

pour une filiale située dans le

PACIFIQUE

PROFIL :
- âge minimum 32 ans,
- formation grande Ecole de Gestion,
- expérience de gestionnaire confirmé dans le secteur des services et particulièrement dans le commerce des denrées alimentaires,
- connaissance et pratique de la langue anglaise.

Logement et voiture de fonction fournis.

Merci de bien vouloir adresser un dossier de candidature complet comprenant lettre manuscrite, C.V., photo récente et copie des diplômes et certificats professionnels, s/réf. 11900 à PIERRE LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE FOURNITURES EN GROS, POUR HABILLEMENT recherche

REPRÉSENTANTS

EXCLUSIFS
Paris Sentier, province se prés. MILGRON, 35, rue du Caire, 75002 Paris.

Membre du Premier Groupe Mondial d'Inspection et de Contrôle SGS QUALITEST Département Contrôle Construction *recherche (H.F.) pour renforcer* ses Agences en France et territoire d'outre-mer

INGÉNIEUR

de formation ECL, ECP, P. et Ch., ETP, ENSAIS, INSA ou similaire.
Il sera chargé d'assurer la vérification des plans et documents techniques des affaires traitées, de suivre les chantiers.
Une expérience de 2 à 5 ans en Bâtiment (B.E., B.E.T., B. de Contrôle) est souhaitée.

Merci d'adresser C.V., photo, prétentions.

SGS QUALITEST
16, rue du Louvre, 75001 PARIS.

SATEM, société de distribution du groupe DANZAS, recheche *pour l'encadrement magasins* et transports région parisienne

COLLABORATEURS

Niveau BTS ou DUT, logistique transport gestion.
Débutant accepté.
Formation et développement de carrière assurée.
La rémunération sera en fonction des qualifications.

Env. c.v. et prét. sous réf. 27 647 à CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

SATEM, société de distribution du groupe DANZAS, recherche pour ses services comptables et informatiques *en région parisienne*

JEUNES GENS

Titulaires B.P. comptable ou BAC G2.
Contrat à durée indéterminée.

Env. c.v. et prét. s/*réf. 27 653* CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SATEM, société de distribution du GROUPE DANZAS *recherche pour dépôts* région parisienne

CARISTES

Préparateurs commandes.
Contrat à durée indéterminée.
La rémunération sera fixée en *fonction des qualifications.*
Env. c.v. et prét. s/réf. 27 650 CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

IMPORTATION ET DISTRIBUTION AUTOMOBILE PARIS

recherche

DIRECTEUR APRÈS VENTE

FONCTIONS :
- Relations avec l'usine et la clientèle ;
- Ecole après vente ;
- Garanties.

FORMATION :
INGÉNIEUR dans la branche AUTOMOBILE.
Parfaitement bilingue ANGLAIS.
Ecrire avec c.v., photo et prétentions à n° 3 246 M. JONCTION, 32, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

Sté secteur alimentaire recherche son GÉRANT DE COLLECTIVITÉ pour centre d'exploitation Strasbourg.
Profil : 32 ans, filière hôtelière ou commerce/gestion, expérimenté, actif, dispo.
Adressez CV s/réf. 8735 à P. LICHAU SA 16, rue J.-Guerber, 67100 STRASBOURG.

Editeur marketing/vente cherche

RÉDACTEURS

Free-Lance spécialisés vente, distribution. Ecrire avec c.v. Bremont 74320 Sevrier BP 25.

Société japonaise

IMPORT-EXPORT

à Paris
recherche pour son DÉPARTEMENT « TEXTILES »

ASSISTANT

Moins de 30 ans, connaissant le domaine du textile, anglais courant.
Adresser CV, photo et prét. à : SUMITOMO FRANCE 15, r. de Berri, 75008 Paris.

Société recherche pour son siège parisien un

INGÉNIEUR ELECTRICIEN

Min. 2 années d'expérience professionnelle.
Bonne connaissance en distribution BT — MT et automates programmables.
Mobilité pr déplacements à l'étranger. Disp. rapidement.

Adresser lettre manus. + CV + photo s/réf. 3427 à Lévi Tournay Asscom, 31 bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris (qui trans.)

MUTUELLE de fonctionnaires centre payeur de sécurité *sociale recherche*

DIRECTEUR

Il est cadre ou technicien supérieur de la sécurité sociale ou de la mutualité.
Il possède une solide expérience (5 ans) de la législation et des prestations séc. soc., la *pratique de la gestion* administrative et comptable, connaissance de la saisie informatique, apte au CDT, études et *diplômes universitaires, âge* minimum 35 ans. Candidature manuscrite et C.V. au D.L. n° 52715, BP 10X, 38040 Grenoble.

Demande professeur informatique pour BTS, lycée rég. parisienne.
Tél : 43-74-79-52.

Bureau d'études recherche pr son siège parisien une

ASSISTANTE D'INGÉNIEURS

ayant de bonnes connais. et la prat. de la microinformatique *(multiplan, Lotus D Base III)* disponible rapidement.

Adresser lettre manuscrite + CV, photos s/réf. 3428 à Levi Tournay Asscom, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris (qui trans.).

DEMANDES D'EMPLOIS

Technicien 34 ans cherche emploi maintenance SAV commercial en mécanique, hydraulique, pneumatique, Paris ou région parisienne. Libre rapid. Tél. 42-63-00-89. Jean-Jacques Brugevin, 3, rue Thouin, 75005 Paris.

Infirmier D.E. 76 rech. emploi 1 mois, août 87, centres ou clubs de vacances. Tél. 45-66-51-68. Ecrire Mme Berthomieu, *4, impasse de l'Astrolabe,* 75015 Paris.

Resp. organisation profes., *expérience communication-*information, 47 ans, bil. angl., rech. poste simil. ou en rapport. Rég. ind. Tél. (16-1) 46-22-27-14 (assoc. Gier-cadres).

15 ans d'expérience en action sociale : animation, gestion, sécurité.
Je sais convaincre, entraîner, mais aussi prévoir et organiser.
Je recherche un poste de direction dans une STRUCTURE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES.
Contactez-moi au 91-50-11-86 ou 91-52-09-61.

capitaux propositions commerciales

La Francession, vous connaissez ? Vous êtes cadres. Devenez votre propre patron avec un apport minimum au sein d'une structure établie avec un produit performant. *Daniel WATRELOOS,* tél. : 46-05-49-69.

Dans le cadre de son développement rapide, de son *expansion internationale* et de son *programme de diversification* de produits,

LE GROUPE

alain manoukian®

société cotée en Bourse, cherche hommes/femmes, 30 ans environ, ambitieux, décideurs, ayant le goût des responsabilités, pour chaun des postes suivants :

- **DIRECTION CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT** réf. DD1
- **DIRECTION CCIALE FRANCE ET EXPORT** réf. DC2
- **DIRECTION DES ACHATS** réf. DA3
- **DIRECTION DES FILIALES ÉTRANGÈRES** réf. DE4

Il ou elle aura obligatoirement le diplôme d'une grande *école de commerce et une bonne maîtrise de l'anglais.*

Adresser c.v., prétentions et photo à :

ALAIN MANOUKIAN
domaine de Blanchelaine
Mercurol, 26600 TAIN-L'HERMITAGE.

LE CENTRE NATIONAL UNIVERSITAIRE SUD DE CALCUL recrute

2 INFORMATICIENS

DUT ou équivalent
PARIS-5e
Contrat 1 an

- 1 DUT pour assurer l'assistance logiciel et matériel d'un parc de 60 micros, connaissance réseau appréciée.
- 1 DUT pour assurer le développement de logiciels et la formation sur micros.

Pour les 2 postes :
Avoir une bonne connaissance de base III.
Rémunération : 90 KF/an.

Envoyer un C.V. au : CNUSC
950, rue de Saint-Priest
BP 7229
34083 MONTPELLIER Cedex
à Monsieur le directeur du CNUSC.

Pour 17e, entreprise de réassurance

recherche
pour son service comptabilité générale

CONTROLEUR DE GESTION

- DECS
- Première expérience souhaitée dans la pratique de la comptabilité générale ainsi que du contrôle de gestion dans le secteur tertiaire (secteur assurances de préférence).

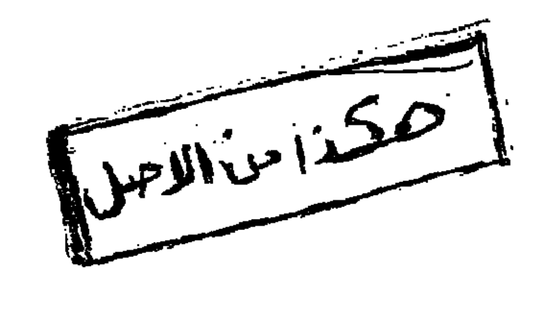
Envoyer lettre manuscrite + c.v. + prétentions sous le n° 8 728
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

La rubrique

« LE MONDE DES DIRIGEANTS »

ne paraîtra pas aux mois de juillet et août

Prochains rendez-vous début septembre.



L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

CONTIGU PL. DES VOSGES dans hôtel particulier 18e, propriétaire vend 4 pièces à restaurer, 2 entrées indépend., clair, calme. T. 46-33-37-79.

HOTEL DE VILLE grenier aménagé plein ciel 32 m², cheminée, tt cft. Karin de Rosen 42-72-40-19.

DANS HOTEL PART.

Près ctre POMPIDOU duplex 116 m², caract., 3.000.000 F. A.M.I. 47-42-80-22.

5e arrdt

SAINT-CLOUD

Grand studio, vue sur Paris, salle de bains, cuis., balcon. 42-80-64-74, p. 233 le matin.

6e arrdt

MOLITOR, séj. 40 m² 2/3 ch. lux.

5e ÉT., ASC., SOLEIL

parking. 47-03-32-44 matin.

SAINTS-PÈRES

145 m², magnifique 5 pièces, étage élevé, balcon, terrasse. EXCLUSIVITÉ GARBI 45-67-22-88.

BOULEVARD RASPAIL chbre individuelle, 185.000 F. A.M.I. 47-42-80-22.

7e arrdt

DUROC Pierre de t., étage élevé, 7 P., tt cft, triple récept. + 4 chbres, 2 bains, 3 serv. 6.300.000. 43-35-18-36.

8e arrdt

MALESHERBES-SAINT-AUGUSTIN *Récent studio 28 m², parking.* 900.000 AMI 47-42-80-22.

Tronchet, 80 m², refait neuf, luxueux, conv. prof. libér., descriptif et plan. (16) 93-43-61-12.

9e arrdt

3 PCES TT CFT

420.000 F. Refait neuf. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

CONDORCET Bon imm. 2 P., ent., cuis., w.-c., 42 m², poss. bns, 400.000 F. 43-35-18-36.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE PRÈS GD LIV. + CHBRE, bains, 2e s/rue. REFAIT LUXE. 530.000. 45-26-99-04.

12e arrdt

Mo DAUMESNIL appt 6 P., type maison constr. récente, r. de ch. s/cour, 150 m² habit., calme, clair, bonne affaire, 2.700.000 F. ANIDEP 43-45-26-26.

Fg St-ANTOINE-ALIGRE

500.000 F. Gd 2 p. à aménag., imm. rav. Pptaire. 45-87-33-34.

13e arrdt

Mo GLACIÈRE imm. récent, dble living, 2 chbres, gde cuis. équipée, bains, w.-c., 89 m², balc., calme, sol. 43-35-18-36.

14e arrdt

PLEIN CIEL terrasse superbe 2 pièces avec park. 1.200.000 F. 42-72-40-19.

XIVe Général-LECLERC

ref. neuf, liv. dble + 2 chbres, cuis., bains, w.-c., bal., soleil.

C.I.G.I. 45-48-72-36.

MAIRIE 14e Bon immeuble GD 2 P., tt conft + bureau 62 m² PARFAIT ÉTAT 1.020.000 F – 43-35-18-36.

ALÉSIA 6 PIÈCES

Bains. 1.850.000. 45-26-99-04.

15e arrdt

VAUGIRARD, 6 p. en duplex s/cour et rue, imm. anc., exposition nord-est. 340.000 F. ANIDEP - 43-45-26-26.

16e arrdt

AV. DE VERSAILLES gd et beau 2 p. 65 m² avec chbre serv., imm. pierre de t. GARBI 45-67-22-88.

IÉNA - 150 m², 5 P.

Profess., lib., poss. gd stand. « Malesherbes 73 », 45-22-05-96.

TROCADÉRO

2 PIÈCES 66 m², cuis., bains, park., balcon, s/jard., imm. récent, stand. ISIS.

45-04-39-39

FAISANDERIE 185 m²

Pierre de t., gd stand. sur rue et cour-jard., chbre serv. (asc.), park., professions libérales autorisées. 4.800.000 F. FRANCE CONSEIL. 48-28-00-75.

IÉNA CHAILLOT

130 m² + balcons + box dble, duplex 7e et 8e ét., imm. 82. TRÈS GRAND STANDING. FRANCE CONSEIL. 48-28-00-75.

17e arrdt

PRÈS PL. PEREIRE

DANS BEL IMM. ASC., 4 P., TT CFT. TÉL. : 43-36-33-62.

DUPLEX TT CFT

3 pces. Av. de Saint-Ouen. Prix 575.000 F. 42-62-01-82.

MAIRIE 17e

S/RUE. 2 PIÈCES, cuisine, sal. d'eau, w.-c., ascens., chauffage électrique – ÉTAT NEUF.

M.G.N. 43-87-71-55.

SQUARE BATIGNOLLES

(PRÈS) 3 PCES, cuis., sal. bns, w.-c., 1er ét. s/rue – SOLEIL.

M.G.N. 43-87-71-55.

ÉPINETTES

ent., cuis., dble liv., 3 chbres, 2 sal. bains, w.-c., asc., stand.

MGN 43-87-71-55.

POUCHET, pierre de taille, 2 p. rénovées : 380.000 F. 1er ét., cuis., s. de bns, w.c., chauffage central au gaz. Tél. : 46-27-44-16 le soir.

19e arrdt

RUE DE ROMAINVILLE

Studio tt cft, imm. standing, balcon, park., 400.000 F.

PLACE DES FÊTES

4 pces, 83 m² + terrasse, jard. 80 m², box, 1.260.000 F. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

CLICHY (92). 3 p., cuis., salle de bains, w.-c., sur rue, 49 m², 4e étage, chauffage individuel, refait neuf, 3 000 F + charges. Tél. : 47-37-73-35, le soir.

NEUILLY-S/SEINE. 6-7 p. en duplex, imm. pierre de t., s/cour et rue dble vitrage, chff. indiv. gaz bon état. PRIX 3.800.000 F. ANIDEP - 43-45-26-26.

94 Val-de-Marne

ST-CLOUD - 2 mn GARE VAL D'OR, appt séjour dble, 3 ch. + 12 m², loggia, tr. calme. 1.300.000 F. 47-41-79-79.

ST-MANDÉ, proche bois, beau 2 p., très clair, imm. ancien, 1er ét. s/rue, EXPOSITION SUD, chauff. individ. gaz. Prix 520.000 F. ANIDEP - 43-45-26-26.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN

(400 m) vue superbe résidentiel, 10e et dernier étage
2 P. 54 m² + balc. 320.000
4 P. 85 m² + balc. 550.000
6 P. 139 m² + balc. 820.000
Propriétaire : 42-60-29-61.

Part. vd appt 112 m² Cergy centre ville, 6 pces, 5 chbres, 2 s. de bns, cuis. amén., asc., cave, park., gar. 580.000 F. 39-97-59-80.

Province

ALSACE

Dans un bourg touristique au pied des Vosges moyennes, propriété exceptionnelle de grand caractère ds imm. ancien, luxueusement aménagé et décoré, avec piscine couverte. Fair offre s/réf. 586 à Agence HAVAS, 17, r. du Vieux-Marché-aux-Grains, 67082 STRASBOURG Cedex.

06 COTE D'AZUR

VILLENEUVE-LOUBET 5 mn ANTIBES, 10 mn NICE INVESTISSEMENT SÉRIEUX Construisons 42 appts, tt cft, balc., park., du studio au 3 pces, à partir de 215.000 F. Vue panoram. exceptionn. 1re tranche livrable début 88. C.D.S. - 45-23-10-96 ou 45-23-27-81. 29, r. Bergère, 75009 PARIS.

Combloux, Mt-Blanc, vds F2, centre, vue sens., balcons, park. VIDAL, tél : (16) 93-63-52-27.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

IMMO MARCADET

Rech. immeubles ou appts ttes surfaces même à rénover. 42-52-01-82, 42-23-73-73.

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
ACHÈTE COMPTANT
HOTEL PARTICULIER
APPARTEMENTS
BUREAUX – LOCAUX
USINES – TERRAINS

RECHERCHE URGENT

Logements ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS recherche à l'achat ou en location APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de stés multinationales.

TÉL. : 45-62-16-40.

GROUPE O.R.P.I.

M.G.N. (32e ANNÉE)
43-87-71-55

RECH. SUR PARIS APPTS HOTELS PARTICULIERS av. ou sans travaux, solution rapide chez votre notaire.

locations non meublées offres

Paris

FRANKLIN-ROOSEVELT

Importante société loue sans commission dans TRÈS BEL IMMEUBLE DE CARACTÈRE pierre de taille, très bon standing, 2 PIÈCES 76 m², loyer 7 600 F, charges hors chauffage 648 F. S'adresser à la gardienne, 29, av. Franklin-Roosevelt, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ou téléphoner pr r.-vs 45-63-48-87.

PORTE MAILLOT

calme, récent 3 P., 92 m² + loggia, park., loy. 10.000 F. 47-42-80-22.

R. DE VARENNE imm. mod. résidentiel s/parc

3 PIÈCES 80 m²

cave, park., 12.060 F ch. comp.

MARABEL SA
43-31-11-75.

16e PRÈS ÉGLISE D'AUTEUIL Maison sur 4 nivx 300 m², salon, s. à m. + 4 ch., état neuf, grand stand. 25.000 F + charges. ISIS - 45-04-39-39.

UNIVERSITÉ BOURDONNAIS

DOUBLE LIVING + CHAMBRE, REF. NEUF, BALCON. 5.800 F + ch. 40-24-29-98.

RUE LOGELBACH

DS IMM. PIERRE DE TAILLE 120 m² ENV. 4 PCES, CUISINE ÉQUIPÉE. BALC. 10.000 F + ch. 40-24-29-98.

PASSY

DS IMM. PIERRE DE TAILLE DBLE LIV. + 2 CH., CALME. 8.500 F + CHARGES.

40-24-29-98

Mo PELLEPORT imm. briques – 1er ét. : 70 m² en 3 pces, cuis., w.c., bns. 3 900 TTC. Tél. 42-36-98-23.

PARC MONTSOURIS

DS IMM. PIERRE DE TAILLE, 4 P. TT CFT. REFAIT NEUF. 5.000 F + ch. 40-24-29-98.

VAUGIRARD, dans bel imm. moderne, 4e ét., cft, 5.500 F + 1.000 F ch., chauff. et eau chaude inclus + poss. location boxe 550 F par mois. Tél. le matin SEGECO : 45-22-89-92.

GLACIÈRE, dans bel imm. mod., 1er ét. s/jard., très calme, séj. + 3 ch., cuis., s. de bns, w.c., rang., 90 m², 10.000 F + ch. 1.250 F. Tél. le mat. SEGECO. 45-22-89-92.

Région parisienne

NEUILLY

récent 3/4 P., 88 m² + jard. 13.110 F net. 47-42-80-22.

COURBEVOIE, derrière CNIT, 3 p. tt cft, dans imm. récent, cave et park. 3.800 + ch. JACAR - 45-63-60-20.

VERSAILLES, proche gares, ancien refait neuf, 2 p. + mezz. 50 m², calme et ensoleillé. 3.850 F charges comprises. Tél. : 39-53-64-46.

CLICHY (92). 3 p., cuis., salle de bains, W.-C., sur rue, 49 m², 4e étage, chauff. indiv., refait neuf, 3 000 F + charges. Tél. : 47-37-73-35, le soir.

NEUILLY-SABLONS

Dans imm. stand., 3e ét. TRÈS BEL APPART. 95 m² tt cft, parfait état, soleil, calme, chbre serv., box fermé, cave. Loyer 12 500 F mens. Tél. : 47-90-94-59.

Région parisienne

CHARENTON, face égl., mo à 2 mn, jam. occup., stud. 27 m² 2 800 F + ch., park. comp., 2 p. 58 m² 4 000 F + ch. + box 300 F. Libre de suite. POP : 43-20-12-07.

CLAMART CENTRE

Liv. + 3 chbres, 110 m² env. REFAIT NEUF. PARKING. 5.000 F + ch. 40-24-29-98.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE

Location, vente, gestion. 5, rue Berryer, 75008 PARIS. Rech. APPTS vides ou meublés, pour sa clientèle, loyer garanti.

42-89-12-52.

locations meublées offres

Paris

ÉTOILE, studette confort, kitchen., s. d'eau, w.c. 1.950 F/mois. 45-22-05-96.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

maisons individuelles

LE PERREUX près Marne et centre. Mais. ancienne à rénover. 5 p. sur terrain 400 m², 650 000 F. Ag. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94 Le Perreux, 43-24-17-63.

Cause départ retraite STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (GARE) s/ 410 m² jardin maison s/2 niv. 150 m² ha., compr. dble liv., 3 ch., 2 cuis., 2 bains, 2 w.-c. + garage cellier, chaufferie, combles aménagés. Tél. 43-35-18-36.

LA VARENNE PPTÉ STYLE Mansard 310 m² habitable, TERRAIN BOISÉ de 980 m², prestations de qualité, garage 4 voitures. 3 800 000 F. ANIDEP 43-45-26-26.

pavillons

VIROFLAY (78) très bien situé pav. séj. dble, cuis., 2 chbres, bains, gar., jard., possib. agrandissement. 1.250.000 F. Agence : 30-24-06-72.

89 AUXERRE - St-Georges Quartier résidentiel Facilité de stationnement. Pavillon sur terrain 660 m², 5 pces, tt cft, avec garage et 2 pces annexes. Conviendrait profession libérale. Prix 530.000 F. RUFFINI IMMOBILIER Tél. : 86-52-49-78.

villas

VENTEROL (Drôme) maison provençale avec jardin, 520 000 F, urgent. AIX-LES-BAINS, studio, parking, près thermes, 270 000 F, urgent. Tél. 45-41-15-69 ou (16) 50-02-40-85.

CAP-D'ANTIBES résidentiel ouest, 40 m de la mer, propriété grand standing, maison gardien, piscine, prix justifié. OFI (16) 93-34-10-76.

12 km Paris, villa 1980, 190 m² hab., 710 m² terrain, piscine chauffée, séjour, 3 ch., 105 m² + 1er ét., 1 p., 93 m² + ss-sol. 1 850 000 F IGNY 60-19-18-85 le soir.

fermettes

Sarthe, 2 h de Paris, vd ferm. tt cft, séjour (cheminée), 2 ch., grenier aménagé, dépend., 1 700 m² clos, 250 000 F. 45-87-18-05, (43) 29-31-68.

VALLÉE DE L'EURE

76 KM AUTOROUTE OUEST FERMETTE restaurée, cuisine éq., séj. 35 m², cheminée, poutres, 1 chbre 35 m², salle de bains, w.-c. + grenier, dépend. indépend., 2 chambres, dche, w.-c., 900 m² arbres séculaires. Prix 653 000 F.

M.G.N. NOGENT-LE-ROI

(FACE ÉGLISE)

37-51-44-34 et 37-83-73-73.

manoirs

SUPERBE MANOIR BOURBONNAIS XVIIIe s., Paris 300 km, tt cft, écuries, logt de service, dépendances, tt groupé parc clos 1,5 ha, limite forêt 15 000 ha, parfait pour cheval, 1 200 000 F. M. Pezet expert 03500 Saulcet, 70-45-35-70.

immeubles

CLAMART CENTRE

Pptaire VEND IMMEUBLE briques, bon état, rez-de-ch. + 3 étages 355 m² utiles dont 93 m² libres s/terrain 505 m². Ecr. MAZET, 104, R. Réaumur, 75002, s/réf. 78215, qui tr.

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES PARIS

ET PROCHE BANLIEUE

J. MESTAT & Cie

140, BD HAUSSMANN (8e)

45-62-41-28

fonds de commerce

Achats

OPÉRA PAS-DE-PORTE ts comm. poss. 90 m². 4.000 F/m., idéal agence de voyages. Px 750.000 F. 42-33-12-29 matin.

Ventes

Part. vd superbe affaire – SUPER MARCHÉ, bon chiffre d'affaires situé à ANFA. Plage à Casablanca (Maroc). Ecrire sous le no 8.693 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PONTOISE, rue piétonne, empl. no 1, magas. PRÊT A PORTER mixte, 100 m², C.A. 3.200.000 F. 42-33-12-29 mat.

LES HALLES

APPT PROF. LIBÉR. 117 m² CAB. DENTAIRE murs libres pr investis. Px : 1 800 000 F. Tél. : 42-33-12-29.

Local cciel 250 m² + fonds de commerce prêt-à-porter Hme, Fme, Enft. Parking 50 voit. Très gros chiffre d'affaires. 10 km de Périgueux. Axe Bordeaux-Périgueux. Tél. : (16) 53-54-60-25.

terrains

OPEDE LUBÉRON Terr. panoramique 8 800 m², bergerie à rest., 90-72-27-59.

A vdre terrains constructibles de grandeurs différentes dans sud Lubéron avec pins ou oliviers, 90-72-82-44/90-76-65-01.

94 VILLECRESNES centre ville. Opération terr. + constr. s/860 m², faç. 22,50 m viabil. Prix terrain 390 000 F HT. CONSTR. LAURENT 45-89-74-30.

94 SUCY proche RER. OPÉRATION TERRAIN + CONSTRUCTION S/500 m² façade 17 m. Px terr. 550 000 F HT. Constr. Laurent 45-89-74-30.

91 BRUNOY quartier résidentiel OPÉRATION TERRAIN + CONSTR. s/700 m², faç. 18 m, 390 000 F HT. Constr. Laurent 45-89-74-30.

94 BOISSY proche RER OPÉRATION TERRAIN + CONSTRUCTION sur 500 m², façade, 17 m. Prix terrain 410 000 F H T. Constr. Laurent 45-89-74-30.

91 YERRES quartier pavillon. OPÉRATION TERRAIN + CONSTR. s/570 m², faç. 19 m., viabilisé. Px terrain 345 000 F hors taxes. Constr. Laurent 45-89-74-30.

TERRAIN A VENDRE

Possibilité Micro-Central 500 KWA Prairie + bois en bordure d'un torrent à ALLOS, ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE. S'adresser à M. BOYER, tél. : (16) 94-34-34-51, heures de repas.

chasse-pêche

A vendre très belle chasse en Sologne, 100 ha env., 15 000 l'ha. Tél. (16) 22-74-82-50.

immobilier information

CRÉTEIL, magasin rapport POUR INVESTISSEUR 47.700 F assurés par an. « Malesherbes 73 », 45-22-05-96.

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
ACHÈTE COMPTANT
HOTEL PARTICULIER
APPARTEMENTS
BUREAUX - LOCAUX
USINES - TERRAINS

A.C.I.

PARLY II
– 4 p. (T.I), 2 ch., ét. élevé, excellent état. 740.000 F.
– 4 p. (T.II), 2 ch., balcon filant. 900.000 F.
– 5 p. (T.I), 3 ch., jardinet, ouest. 950.000 F.

ROCQUENCOURT
– Duplex, séjour 40 m², 2 ch., balcon. 1.360.000 F.
– Séjour, 3 ch., ét. élevé, plein sud. 1.520.000 F.

BAILLY
– Séj. dble, cuis. équipée, 2 ch., vue dégagée. 770.000 F.
– Séj. 45 m², 4 ch., jardin ouest. 1.370.000 F.

NOISY-LE-ROI
– Séjour 35 m², 3 ch., 2 bains. 945.000 F.
– Séjour 45 m², 3 ch., s/square. 1.100.000 F.
– MAISON, SÉJOUR, 3 CHAMBRES, jardin. 760.000 F.
– MAISON, 4 CHAMBRES, s/500 m² terr., frais réd. 2.100.000 F.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
– Séjour 45 m², 4 ch. s/1.000 m² terrain. 2.400.000 F.

MARLY-LE-ROI
– Pr. gare, mais., séj., sal., chemin., 3 ch., ss-sol. 1.840.000 F.

CRÉPIÈRES
– Séjour, chemin, 3 ch., garage, frais réduits. 1.160.000 F.

VERSAILLES
– Séj., 2 ch., cuis. équip., excellent état. 840.000 F.

VAUCRESSON
– Séj. 40 m² s/parc. 950.000 F.
– Près gare MAISON RURALE, 3 ch., bains. 895.000 F.

SAINT-CLOUD
– Séj., chbre, cuis. équipée, gar., balc. sud. 635.000 F.

NORMANDIE
1 h 15 PARIS, MANOIR EXCELLENT ÉTAT S/4 ha ARBRES CENTENAIRES.

39-63-27-80 ou 33-30.

hôtels particuliers

SUR 17e ARRDT OASIS DE VERDURE

HOTEL PARTICULIER Gd stand., park. 2 voit., cuis. aménagée, salle à manger, 4 chbres, liv. 50 m², 3 s. bns + 4 w.c., chauff. centr. fuel, s/caves voûtées. ÉTAT NEUF

MGN - 43-87-71-55.

ODÉON

Superbe demeure, site classé, r.-de-ch. et 3 étages, calme, cour privée fleurie, parking. Px élevé. BURON : 42-36-88-05.

propriétés

A vendre Limousin — maison du début du XIXe siècle

6 p. principales, poutres, cheminées, murs en pierre, toiture en bon état, à rénover entièrement. Peut être vendue seule ou avec 2 ha de terrain. A 1 km de Vayres (87), 40 km de Limoges, 45 km d'Angoulême. Plans d'eau de St-Mathieu et de Rochechouart avec tennis et planches à voile à 6 km. 200 000 F. Tél. : 55-78-12-28.

Part. NEAUPHLE-LE-CHATEAU rare, parfait état, XVIIIe, beaucoup de caractère, 4 ch., 3 bns, w.-c., tennis, dépend., 1 ha, 2 600 000 (1) 47-70-92-61 h b.

03 Allier, 3 h Paris, part. vd mais. R.-de-ch. : sal., s. à m., chem., 100 m², cuis. éq., pt sal., four à pain ; 1er ét. : 4 ch., s. de bns, déb., gren. aménag., tél., chff. cent., terr. 4 000 m², 800 000 F (1) 46-03-06-68.

Var, près Toulon, coup de foudre, style oriental. Part. vend ppté exceptionnelle vue mer et autoroute, clos de murs, splendide jardin ombragé de 1 ha, piscine mosaïque, bassins, poissons rouge, nénuphars, grand portique vue boules, 4 500 000 F. Conv. privé, club hôtelier. Tél. 94-24-33-39.

ÉPERNON 4 KM

Ravissante chaumière de caractère, cuis., séjour 30 m², cheminée, poutres, sal. bns, w.-c. 1er ét. : mezzanine 25 m², chbre 20 m², dépendanc. 1 pce s/cave. Terrain clos.

IMMO 106

33, RUE DE LA MADELEINE ÉPERNON

Tél. : 37-83-73-73.

VALLÉE DE CHEVREUSE ABBAYE DU XIIe SIÈCLE composée de 3 bâtiments de 1.000 m² habitables + nombreuses dépend. avec PISCINE s/7.655 m² CLOS ET ARBORÉ pos. divis. AFFAIRE A VOIR Prix justifié 9.000.000 F. ANIDEP 43-45-26-26.

VAUCRESSON PLATEAU PPTÉ fin XIXe, beaucoup d'allure, 270 m² habitables, 9 p., 2 s. bains, gar. indépendant, jard. 1.350 m². Px 3.675.000 F. 47-41-79-79.

91-BIÈVRE

12 KM PARIS, 20 MN ÉTOILE Hôtel part. de caractère dominant vallée de la Bièvre, 590 m² s/3 nivx (asc.), terrasses panoram. 157 m² s/terr. 4.500 m², gar. 2 voit. Px justifié : 6.600.000 F. S.L.E.T.R.A. - (1) 47-83-24-28.

150 KM SUD PARIS Magnifique PROPRIÉTÉ 5 P., cuis., s. de bns, gdes dépend., tennis, chauffage, sur 20.000 m². Prix 770.000 F. CRÉDIT POSSIBLE. (16) 86-74-08-12 ou apr. 20 h (16) 38-31-48-74.

15 KM SAULIEU S/1 ha vaste demeure rabattie fin 19e, parfait état, s/2 étages, 2 dble récept., 10 p., 3 s. de bains, dches, chauff. centr., 2 maisons de gardien. 950.000 F. VESTA - 47-30-30-65.

10 KM de PARIS

Limite BRY-sur-MARNE S/1300 m². Jard. clos murs.

MAISON : 460 m² HABIT.

STYLE contemporain 1981. S/ss-sol tot. avec 2 gar. et compren. : séj. 56 m², 7 chbres, 5 s. bns, 4 w.c., cuis. équip., 1 salle pour réception 70 m² (aménagée avec bar). Pos. court de tennis, dépend. LUXUEUSES PRESTATIONS (Usage privé ou professionnel). Pour seulement : 3.300.000 F. CHEREL 43-04-04-04.

Remparts de Provins (77) 1 heure Paris (rail et route) *Maison médiévale restaurée* Pierres et pans de bois apparents. Liv. 40 m². Chem. Entr. Cuis.-bar équip. 2 chbres. Bains. WC. Chff. ctl gaz + ds jdin sur remparts (500 m²) pavill. Eau chde. Chff. WC. Tél. + 4e pte chbre indépendante. Vue et charme exceptionn. A 400 m² 6 tennis. 2 pisc. munic. Golf en projet. Prix 950.000 F. Meublé ancien. Tél. : 42-88-42-87.

JOINVILLE BORD DE MARNE PPTÉ de 11-12 p., s/1.000 m² jard., 300 m² habit., gar. 3 voitures, terrasse. S. DE BILLARD. 3.600.000 F. ANIDEP - 43-45-26-26.

LA VARENNE, ppté style Mansard, 310 m² habit., TERRAIN BOISÉ de 980 m². Prestations de qualité, gar. 4 voitures, 3.800.000 F. ANIDEP - 43-45-26-26.

LA GARENNE-COLOMBES 5' NEUILLY, maison de charme cft feutré boiseries, dble fenêtre, 8 P. dont récept. 60 m² + pav. gardiens. IMPECCABLE 60 m², gar. 2 voitures, jardin 1000 m², prox. piscine, tennis. PX 4 600 000 F. 47-41-79-79.

maisons de campagne

5 KM ÉPERNON

ANCIEN RELAIS DE POSTE XVIIe siècle, cuis., séj. 30 m², cheminée monum., 8 p. ppales, four à pain d'époque, demeure chaude et sympathique. 475.000 F.

IMMO 106

33, RUE DE LA MADELEINE (à l'entrée d'Epernon)

(16) 37-83-73-73

Part. à part. de préf. vend

PLEIN PIED

Nassiet (Landes), 2 km d'Amou 15 km Orthez – 30 km Dax Entièr. rénovée, 400 m de ter. Visite sur place en août. Prix 230.000 francs Tél. : 48-20-78-02 (le soir).

MONTARGIS (45)

1 h Paris, direct. aut. sud. LA BELLE AU BOIS DORMANT

VDS CAUSE DIVORCE

Splend. mais. camp., orée forêt, entier. aménagée s/terre. 2 ha. Gd séj. cathédrale, cheminée monumentale, cuis., 3 chbres, bns, w.c., chf cent., gar., cave. Px tot. sacrifié 495.000 D. Créd. 100 %. TURPIN RELAIS MIEL MONTARGIS. 16-38-85-22-92 et ap. 20 h 16-38-96-22-29, 24/24 h.

200 km PARIS MAISON CAMPAGNE en cours de rénovation, style rustique, sanitaire neuf, dép., terrain 1 228 m² arboré. Prix : 165 000 F

RUFFINI IMMOBILIER
Tél. : 86-55-11-19.

boutiques

Ventes

LES LILAS

R. PARIS. BELLE BOUTIQUE. 50 m². Belle fac. Rens. :

MIL — 43-62-09-37

JUVISY

R. piét. Emplac. 1er ordre. Boutique 260 m². 1.850.000 F

MIL — 43-62-09-37

Achats

Ach. murs bout. libres ou murs et fonds, Paris. Tél. 45-32-61-83 h b, 46-51-61-05 soir.

Locations

EMPLACEMENT No 1 face PRINTEMPS MELUN, 500 m² avec ou sans pas de porte tous commerces, cause décès Direct pptaire – 42-96-12-08.

FG ST-HONORÉ

150 m² A CÉDER

PASSIM - 42-25-38-38

locaux industriels

Locations

ENTREPOT

A LOUER GENNEVILLIER (92) BONNEUIL (94) Quai routier, fer, douane. Bureaux d'accompagnement sur zone gardiennée. Cellules de 600 à 2.500 m². Prix net de charges et sans commission d'intermédiaire. T. : (1) 45-78-61-92, p. 480. PORT AUTONOME DE PARIS service commercial.

locaux commerciaux

Ventes

Fg SAINT-ANTOINE/ALIGRE

950 000 F. Local cciel 100 m², fac. 6 m, poss. 30 m² en plus. PROPRIÉTAIRE 43-37-74-44.

ALFORTVILLE local cciel 500 m². Prix 1.950.000 F possibilité location. Prix 3.200.000 F h.t. /annuel. ANIDEP 43-45-26-26.

Locations

ENTREPOT

A LOUER GENNEVILLIERS (92) BONNEUIL (94) Quai routier, fer, douane, bureaux d'accompagnement sur zone gardiennée. cellules de 600 à 2 500 m², prix net de charges et sans commission d'intermédiaire. T. : (1) 45-78-61-92, p. 480. PORT AUTONOME DE PARIS service commercial.

bureaux

Locations

COURBEVOIE 240 m²

+ 100 m² ss-sol travaux. 220.000 F + charges. VESTA - 47-30-30-65.

Domiciliation depuis 80 F/ms, Paris 1er ou 8e ou 12e ou 15e. Constitution SARL 1.500 F HT. INTER DOM - 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

COLLINE ST-CLOUD 345 m² RÉNOVÉS

PARKINGS, RÉNOVÉS

PASSIM - 42-25-38-38.

ÉTOILE-GEORGE V

Loue directement 1 bureau ou + dans immeuble standing. Tél. : 45-63-17-27.

MADELEINE

5 bux 115 m² env. 40-24-29-98.

78 - 92 - 94

A PARTIR DE 135 m² Prix net de charges et sans commission d'intermédiaire. T. : (1) 45-78-61-92, p. 480. PORT AUTONOME DE PARIS.

ST-PHILIPPE-ROULE

275 m² bureaux, 1er ét. imm. stand. Deslandes. 42-93-66-27.

93 MARNE-LA-VALLÉE

LE VENDOME, 2e tranche 7 500 m² lots à partir de 400 m². Livraison FIN 1987. SAGGEL VENDOME 45-22-39-00.

1er, MONT-THABOR

2 lots 120 m² environ. 5e et 6e étages Px : 2 500 F le m² par an. SAGGEL VENDOME 45-22-39-00.

8e, CHAMPS-ELYSEES

EXCEPTIONNEL très gd stand., 305 m² SAGGEL VENDOME 45-22-39-00.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas Cher en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toute la bijouterie or

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin. *Achat ts bijoux ou échanges.* Autre magasin autre gd choix. Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

Camping-car

Camping-car, Peugeot J9 Diesel 1980, 8 CV, 75.800 km, tr. bon équipt, télé + 2 min-vélos. 56.000 F. T. 34-53-80-44 ap. 20 h.

Stages

ENGLISH 'ROUND THE CLOCK pour de vrais progrès en anglais. Séjours en Touraine, juillet, août. ENGLISH ONLY ! Cours, repas, toutes activités en anglais. Classe de 3e jusqu'en classe préparatoire. 8, rue des Liserons, 75013 Paris. Tél. : 45-88-01-87.

Vacances Tourisme Loisirs

Vous recherchez pour vos enfants une bonne adresse en milieu rural de Haute-Savoie. Accueil en famille des enfants de 2 à 14 ans pendant le mois d'août. Tél. (16) 50-73-82-93.

Part. loue studio 2/3 pers., avec jardinet, centre Cannes, juill.-août 1 800 F/semaine. Tél. : (16) 67-52-17-65.

Garage

GARAGE DES TILLEULS

TOUS TRAVAUX DE CARROSSERIE ET DE MÉCANIQUE. Exécution rapide et soignée.

SARL BROUKEL

28, rue Dante 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE. Tél. : 69-44-00-40.

Poésie

POÉSIE ARABE MAGHRÉBINE 4 parmi les plus grands noms : XVIe, XVIIe, XIXe et pour toile de fond, les indicatifs de Zohra Benzarga. Cassette artisanale, 60 mn, excell. audition, présentation en fr., chants en arabe. 60 F franco. Bel Halfaoui, chez Denys, 5, r. de la Comète, 75007 PARIS.

Accessoires autos

IL MONTE VOTRE AUTO-RADIO A PARTIR DE 135 F

Le poseur spécialiste le moins cher de Paris c'est Autotec, qui installe le poste que vous possédez mais vend aussi les meilleurs autoradios : pour 695 F, un FM stéréo, cassette stéréo, GO, d'une qualité parfaite, muni de son antivol. On trouvera le Boston de Blaupunkt, un poste à recherches électroniques avec 15 présélections en FM, GO, PO, pour 1 575 F au 93, av. d'Italie (13e), Mo Tolbiac. 43-31-73-56.

Economie

AFFAIRES

Face au problème de la dette du tiers-monde

La Midland vend trois de ses filiales

Nouveau coup de théâtre dans la pièce qui voit les banques internationales tenter de régler le problème de leurs prêts au tiers-monde : la Midland Bank, l'une des principales banques britanniques, a annoncé, mardi 7 juillet à Londres, un ensemble de mesures spectaculaires et importantes. Sir Kit McMahon, président de la Midland, a indiqué que son établissement allait vendre trois de ses filiales, accroître considérablement ses provisions sur ses prêts au tiers-monde et procéder à une augmentation de capital.

Pour la première fois, une grande banque internationale décide de s'attaquer au problème de ses créances douteuses sur pays souverains en vendant des filiales. La Midland a annoncé qu'elle vendait trois de ses filiales (deux écossaises et une irlandaise) à la première banque australienne, la National Australian Bank pour un montant total de 390 millions de livres.

Les dirigeants de la Midland ont en outre décidé d'augmenter de 916 millions de livres les provisions sur prêt au tiers-monde, ainsi portées à 1,19 milliard. Les prêts aux trente pays en difficulté financière se trouvent ainsi couverts à hauteur de 27% (25% dans les banques américaines, 30% à la Natwest). Le traitement fiscal de ces provisions est en cours de négociation.

En tout état de cause, les résultats de la banque pour 1987 devraient s'en trouver fortement affectés. Après un bénéfice avant impôt de 434 millions de livres en 1986, la Midland pourrait accuser une perte de quelque 450 millions cette année.

M. Longuet rogne le monopole des télécommunications mais hésite à présenter un texte de loi

Les dangers du demi-libéralisme

« Je proposerai mon projet de loi sur la réforme des télécommunications... quand le volet social sera prêt. » M. Gérard Longuet, ministre délégué aux P et T, devait faire la lumière sur ses intentions au cours d'une conférence prévue le 7 juillet : il n'en a rien été. Le texte, préparé par ses services en conformité avec les engagements de la plate-forme RPR-UDF, prévoit l'ouverture des télécommunications à la concurrence et la transformation du statut de la direction générale des télécommunications (DGT) en celui d'une entreprise publique (*le Monde* du 3 juillet). Mais il provoque le scepticisme d'une partie de la majorité et, surtout, l'ire des syndicats depuis le 16 mars 1986. Dès lors, l'on voit mal comment M. Longuet pourrait réussir à convaincre ses interlocuteurs dans le peu de temps qui reste avant la session d'automne du Parlement, alors qu'il a échoué jusque-là. L'ambiguïté demeure donc, et le ministre déclare d'ailleurs tout à la fois qu'il « [veut] *présenter son texte à M. Chirac* », mais que la véritable échéance n'est pas 1988 mais... 1992, date de l'établissement du grand marché européen.

Quoi qu'il en soit de la future loi, le ministre avance dans l'ouverture de certains secteurs à la concurrence, en profitant de la législation actuelle (le code des PTT) qui lui donne, en effet, la possibilité d'agir par voie réglementaire. Il ouvre ainsi des *« chantiers de liberté »* dans les cabines téléphoniques, la télévision par câble, les services téléinformatiques et le radiotéléphone avec un objectif autant politique (satisfaire ses amis libéraux) que tactique : l'existence d'un début de concurrence forcera les syndicats et les opposants au gouvernement à accepter le changement de statut de la DGT et à lui donner une autonomie de gestion. Faute d'un statut neuf, la DGT, restée administration, risque en effet de ne pas pouvoir lutter *« à armes égales »* avec les nouveaux arrivants, ses profits seront mis à mal et son existence purement et simplement menacée.

« Verrous de sécurité »

M. Longuet a donc précisé qu'un appel d'offres sera lancé, le 14 juillet, pour un nouvel opérateur de radiotéléphone. Les candidats sont ceux que l'on retrouve un peu partout dans la communication : Bouygues, la Lyonnaise des eaux, la Générale des eaux. Le ministre a ouvert également la radiotéléphonie dite unidirectionnelle, l'Eurosignal de deuxième génération (1), en confiant à TDF le soin de proposer un tel service en concurrence avec la DGT. Enfin, en matière de services téléinformatiques, un décret donnant *« une très grande liberté »* aux sociétés privées va être soumis à la signature de M. Chirac.

Ce décret d'*« autorisation de revente de trafic de télécommunications ouvert à des tiers »* est très important par ses conséquences sur la DGT, mais aussi sur toute l'industrie informatique française, étant donné que seul IBM, associé à des partenaires nationaux, est vraiment candidat. Des *« verrous de sécurité »* ont été installés : principe de paiement de droit d'accès, limitation de la simple revente de trafic à 15 % et création d'un comité technique chargé de veiller à la bonne application des normes internationales. Mais, en revanche, la location des lignes P et T au forfait et non au volume (comme en RFA), et surtout la pression d'IBM, laissent planer des doutes sur le bien-fondé de ce décret.

D'une façon générale, les dangers de la tactique adoptée par M. Longuet sont grands : ouvrir la concurrence sans pouvoir donner à la DGT des armes statutaires pour se défendre, c'est s'arrêter à mi-chemin de la réforme souhaitée par les télécommunications. On observe déjà que les sociétés privées autorisées font logiquement appel aux fournisseurs les moins coûteux, c'est-à-dire tantôt anglais (Cable TV), tantôt américain (radiotéléphone), tantôt japonais (TDF). M. Longuet devrait y veiller : libérer dans ces conditions, c'est importer. Surtout, la DGT, paralysée, ne sait si elle peut investir les secteurs neufs et partir, comme ses homologues américaine et anglaise, à la conquête des réseaux internationaux, enjeu des batailles du vingt et unième siècle. On pourrait admettre qu'ouvrir le monopole se traduise par des importations, mais à la condition de pouvoir, au travers de l'internationalisation de la DGT, regagner à l'étranger des marchés perdus en France. Telle devrait être la justification d'une réforme des télécommunications françaises. Or ce ne peut être le cas tant que le statut de la DGT n'est pas réformé par une loi. Il est toujours dangereux de n'être libéral qu'à moitié.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Le système, *paging* en anglais, permet de transmettre des messages à un abonné se déplaçant. Ils sont reçus sur une petite boîte, grosse comme un paquet de cigarettes, construite par Mitsubishi.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Trans Resources lance une OPA sur Fermenta

Au centre d'un vaste scandale financier déclenché par son ancien président M. Refaat El Sayed, Fermenta, la firme pharmaceutique suédoise, pourrait bien être rachetée par Trans Resources Inc. (TRI), une société américaine dont le principal actif est constitué par Haïfa Chemicals, fabricant israélien d'engrais et de spécialités chimiques. TRI vient de lancer une OPA de 1,38 milliard de couronnes (autant de francs) sur Fermenta. Industrivaerden, principal actionnaire de Fermenta avec une participation de 40 % au capital, a répondu favorablement à cette offre sous réserve que 90 % *des porteurs d'actions Fermenta acceptent aussi de vendre leurs* titres. C'est la dernière chance, pour Fermenta, soutenue à bout de bras par les banques suédoises, et à qui elle doit plus de 1,2 milliard de couronnes, sans parler du déficit pour 1986 (570 millions de couronnes), *d'échapper à la faillite.*

Mais pour les analystes, cette affaire n'est pas très claire. TRI est, en effet, détenu par un groupe de financiers américains, parmi lesquels figure un « raider » assez connu, M. Meshulam Riklis. Son directeur général, M. Arie Genger, a été en contact avec M. Refaat El Sayed, accusé de fraude et condamné à rembourser plus de 500 millions de couronnes. Cependant, M. Bertil Holmberg, actuel président de Fermenta, affirme avoir reçu des assurances écrites de TRI qu'aucun lien n'existait avec l'ancien *président de Fermenta.*

Pechiney signe un accord de transfert de technologie *dans l'aluminium* avec le Venezuela

Le groupe français Pechiney a signé, le 7 juillet, un accord avec le Venezuela pour transférer sa technologie d'électrolyse de l'aluminium à la société vénézuélienne à capitaux publics ALCASA. C'est la première fois que Pechiney exporte sa technologie des cuves à 280 000 ampères, qui permettront au Venezuela – dont l'aluminium est la deuxième source de revenus d'exportation après le pétrole – de produire 180 000 tonnes d'aluminium supplémentaires. Ce projet devrait ête achevé d'ici à 1990, et prévoit l'achat d'équipements en France pour 200 millions de dollars. Cet investissement est financé, sous l'égide d'Indosuez, par des crédits acheteurs français et espagnols, et par un eurocrédit de 30 millions de dollars, qui marque le retour du Venezuela sur le marché international des capitaux, pour la première fois depuis 1982. Un *symbole de meilleure santé financière*, qui devrait être suivi d'autres opérations sur le marché des eurodevises.

Semi-conducteurs : accord entre Texas-Instruments et Intel

Les deux fabricants américains de semi-conducteurs, Texas-Instruments et Intel, ont signé un accord d'échange de technologie sur les puces semi-finies dites ASIC (application specific integrated circuits). Une partie de ces circuits est standard et la finition dépend des souhaits des différents clients. Ce marché, fortement croissant, devrait atteindre 5 milliards de dollars en 1990, soit 15 % de l'ensemble des puces.

Intel a déjà signé un accord similaire avec IBM et l'opération s'inscrit dans le cadre des réactions des producteurs américains multipliant les coopérations croisées face aux Japonais.

M. Pierre Gadonneix nommé directeur général de Gaz de France

« Quart de ministre »

Le conseil des ministres du 8 juillet devait nommer M. Pierre Gadonneix directeur général de Gaz de France, en remplacement de M. Pierre Delaporte, désigné président d'Electricité de France, le 6 mai dernier (*le Monde* daté 5-6 juillet). Cette nomination a été proposée le 7 juillet par le conseil d'administration de GDF au cours d'une réunion extraordinaire. Elle rompt avec la tradition qui veut que ce poste soit occupé par un homme de la maison. Spécialement lorsque le président vient de l'extérieur, comme c'est le cas actuellement avec l'arrivée en novembre 1986 de M. Jacques Fournier.

Le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, tenait, semble-t-il beaucoup à redonner un poste de haut niveau à ce polytechnicien de quarante-quatre ans, diplômé de Harvard, sans affectation depuis que la réorganisation du ministère de l'industrie lui avait fait perdre, au début de l'année, la fonction de directeur de la DIMME (Direction des industries métallurgiques, mécaniques et électriques) qu'il occupait depuis dix ans.

M. Gadonneix aura réussi l'exploit de survivre à des ministres de l'industrie nombreux et variés. Choisi comme conseiller technique par, M. Michel d'Ornano en septembre 1976, il devait être nommé directeur de la DIMME par M. René Monory, en décembre 1977, avant de voir défiler rue de Grenelle M. André Giraud, puis les divers ministres socialistes, dont M. Jean-Pierre Chevènement, Mme Edith Cresson et M. Laurent Fabius, avant d'hériter du libéral Alain Madelin. Si sa formation « harvardienne » avait pu détonner à l'origine dans l'administration, il avait vite fait figure de fonctionnaire modèle, alignant imperturbablement les plans sectoriels. La sidérurgie et les discussions marathons sur l'acier à Bruxelles furent une des spécialités de celui que certains surnommaient « Quart de ministre ». Son habitude des négociations et des cohabitations multiples lui suffira-t-elle pour faire sa place dans un établissement auquel il n'était pas naturellement destiné ?

C. B.

L'état-major de la RATP sera complètement réorganisé

M. Paul Reverdy, président du conseil d'administration de la RATP, et M. Michel Rousselot, directeur général, ont poursuivi, le lundi 6 juillet, une tournée dans les réseaux de la Régie pour expliquer le sens de la profonde réorganisation de leur état-major et pour calmer les inquiétudes que celles-ci avaient pu faire naître.

Jusqu'à ce jour, le directeur général de la RATP est assisté de deux directeurs adjoints, l'un compétent pour les questions techniques, M. Louis Gueieysse, l'autre pour les questions sociales, M. André Marcq, d'un secrétaire général, M. Maurice Lestrade, chargé des finances et des questions juridiques, et de deux directeurs de réseaux, MM. Pierre Faucheux (réseau ferré) et Maurice Bourgouin (réseau routier).

Selon toute vraisemblance, l'ensemble de ces hauts cadres sera renouvelé dans les mois qui viennent, le président et le directeur général étant tombés d'accord pour modifier l'organigramme de l'équipe de tête. Dans la nouvelle structure, les deux directeurs généraux adjoints seront en charge l'un du réseau routier et l'autre du réseau ferré. Le secrétaire général concentrera dans ses mains toutes les responsabilités administratives (finances, personnel, questions juridiques). Enfin, un haut cadre sera chargé de superviser les questions techniques. Le comité directeur de la RATP sera alors composé du président, du directeur général, du secrétaire général et des deux directeurs généraux adjoints.

Le trouble qui a suivi l'annonce de ces bouleversements a surtout affecté l'encadrement. Celui-ci a estimé que le président avait présenté la nécessité du changement d'une façon humiliante pour de fidèles serviteurs de la Régie. Ce remue-ménage survenant après l'amputation de 150 millions de francs du budget d'investissement de la RATP (*le Monde* du 28 mars), de nombreux cadres ont estimé qu'une telle mise au pas était inspirée par le gouvernement, d'autant plus que le futur secrétaire général sera, à partir du 1er septembre, M. Emmanuel Duret, conseiller à la Cour des comptes et ancien membre du cabinet du ministre des transports.

Il faut aussi dire que la RATP avait perdu l'habitude des remaniements de ses organes directeurs. En effet, ceux-ci supposent un accord entre le président et le directeur général, qui a longtemps fait défaut jusqu'à l'équipe que forment MM. Reverdy et Rousselot. D'autre part, il semble que l'actuel directeur général ait été convaincu, dès son arrivée en 1985, de la nécessité d'en finir avec les blocages et les neutralisations engendrés au sein de son état-major par des relations trop anciennes et qui empêchent la RATP de fonctionner comme une véritable entreprise.

ALAIN FAUJAS.

AGRICULTURE

Les débats au sein du GATT

Bruxelles rejette les propositions américaines de suppression des subventions

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Communauté européenne, par la voix du directeur de l'agriculture de la Commission, M. Guy Legras, a le 7 juillet jugé inacceptable la proposition des États-Unis qui vise la suppression des subventions agricoles dans les dix ans. Le premier ministre français, M. Chirac, a de son côté déclaré qu'il était « *prêt à prendre le pari* » de l'abolition des subventions. Il a cependant souligné que les États-Unis portaient la responsabilité des distorsions dans la concurrence, en accordant à leurs agriculteurs des subventions quatre fois plus importantes que celles reçues par les agriculteurs européens.

La Commission européenne, porte-parole des douze pays de la CEE, rejette les propositions présentées lundi 6 juillet par les États-Unis à Genève afin d'assainir les échanges agricoles internationaux. M. Tan Amstutz, le représentant américain au groupe de négociation sur les questions agricoles créé au sein du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) dans le cadre de l'Uruguay Round, avait préconisé la suppression en dix ans de toute subvention agricole affectant le commerce ou la production (1) et la suppression de toutes les barrières à l'importation.

M. Guy Legras, le directeur général de l'agriculture de la Commission européenne, qui a exposé mardi 7 juillet à Genève les premières réactions de son institution, s'est interrogé sur le réalisme de la démarche proposée, estimant qu'elle avait tendance à simplifier les problèmes et à *« nous engager dans une voie qui risque de rendre la négociation encore plus difficile »*.

M. Legras a fait observer en particulier que la proposition américaine ne tenait pas compte de la nécessité pour les États d'assurer leur sécurité alimentaire et donc de limiter leur dépendance à l'égard de l'extérieur, ni non plus du caractère hétérogène de l'agriculture mondiale (pour 1 000 hectares de surface agricole, il y a soixante-neuf exploitants dans la CEE, quatre aux États-Unis, un en Australie et quatre cent quarante au Japon)... Supprimer toutes les interventions aboutirait à faire dépendre l'approvisionnement d'un pays du marché mondial avec des aléas, notamment de prix, considérables.

Un système de double prix

M. Legras a indiqué que la Communauté avait déjà consenti depuis 1984 *un effort significatif pour réduire son soutien à l'agriculture.* S'agissant des céréales et des oléagineux, deux productions particulièrement sensibles pour le commerce international, les mesures décidées la semaine dernière toujours par les ministres de l'agriculture des Douze, entraîneront ainsi des baisses de prix se situant respectivement autour de 10 et 13 %. M. Legras a reproché en termes à peine voilés aux Américains de ne pas en faire autant, de promettre la lutte pour le long terme et de pratiquer allègrement la guerre des subventions dans l'immédiat.

Plutôt que la double option zéro agricole préconisée maintenant par les États-Unis (abolition des subventions et des protections à l'importation), M. Legras suggère le maintien d'un système de double prix : un prix mondial et, dans chaque pays, un prix intérieur garanti par la combinaison d'une protection aux frontières et d'un soutien public. Le débat agricole au sein de l'Uruguay Round aurait alors pour objet d'organiser et de négocier une réduction progressive et concertée du soutien.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Y compris donc les *deficiency paiements* telles les aides directes à la production d'oléagineux ou de blé dur accordées par la CEE.

La réunion de la conférence annuelle

• Mesures fiscales en faveur de l'éthanol
• Reconnaissance du statut des agricultrices

L'incitation par la fiscalité à la production d'éthanol et la reconnaissance à l'agricultrice d'un statut à part entière sont les principales décisions que le premier ministre, M. Jacques Chirac, et le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, ont annoncées, le 7 juillet, à l'issue de la conférence annuelle agricole.

Cette réunion a permis aux pouvoirs publics d'entendre les dirigeants des principales organisations syndicales agricoles (à l'exception des « minoritaires », non conviés) au moment où se préparent les options du budget 1988.

Le premier ministre a d'abord qualifié d'*« historique »* la mesure prise avec l'aval du ministre de l'économie, M. Balladur, d'aligner la fiscalité de l'éthanol sur celle du gazole. *« La France engage une politique nouvelle pour valoriser des débouchés industriels de l'agriculture »*, a ajouté M. Chirac. Un projet grandeur nature de mise en marche d'une unité de fabrication d'éthanol bénéficiant de conditions fiscales avantageuses sera de surcroît lancé.

M. Guillaume a indiqué qu'il continuerait d'exercer ses pressions sur Bruxelles pour favoriser le démarrage de l'éthanol. La France souhaite, en particulier, que la Communauté contribue à la rentabilité de la production de ce biocarburant. Concrètement, les pouvoirs publics aimeraient que les céréales utilisées pour la fabrication de l'éthanol reçoivent de la CEE un montant de *restititions* (subventions) équivalant à ce qui aurait été obtenu si elles avaient été exportées sur le marché mondial.

L'autre décision significative de la conférence concerne les agricultrices, qui vont désormais bénéficier d'un véritable statut, à condition... qu'elles soient mariées à un agriculteur et qu'elles s'engagent autant que lui dans le fonctionnement de l'exploitation. Les femmes qui ont choisi la terre pourront ainsi, au même titre que leur époux, obtenir les dotations accordées aux jeunes agriculteurs lors de leur installation.

Un effort sur les prêts

Plusieurs mesures devraient enfin aider le monde paysan à retrouver une certaine marge de manœuvre financière. L'encours des prêts calamité consentis aux exploitants victimes de la sécheresse pendant l'été 1986 sera porté à 3,2 milliards de francs. Le plafond, fixé à l'origine, à 1,6 milliard, avait ensuite été de 2,3 milliards de francs. Une enquête menée notamment par la Caisse nationale de crédit agricole a conduit le premier ministre à relever de nouveau la barre.

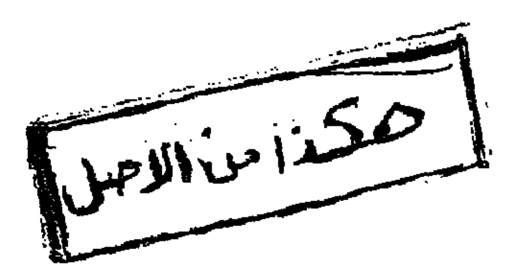
L'objectif du gouvernement d'abaisser les coûts de production et d'alléger les charges des agriculteurs l'a incité à réduire les taux d'intérêt de certains prêts : les prêts non bonifiés et les prêts à venir destinés à favoriser les productions de fruits, de légumes et de vin de table – produits affectés par l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal – seront concernés par cette diminution.

L'an prochain, le gouvernement *prendra en charge à hauteur de* 1,75 % les intérêts des prêts accordés aux jeunes agriculteurs entre 1982 et 1986. Dans le projet de budget pour 1988, 255 millions de francs devraient aussi être débloqués au titre de mesures nouvelles pour favoriser la production animale dans les zones dites défavorisées, une notion plus large que celle de zones de montagne.

Quant aux cotisations sociales, elles augmenteront en 1988 de 2,71 %, mais M. Guillaume a souligné que cette progression serait la plus faible jamais enregistrée depuis la création du régime BAPSA (budget annexe de prestations sociales agricoles). Quelques décisions ont été prises en faveur de l'enseignement agricole (création de postes, soutien budgétaire).

D'autres questions plus brûlantes sont restées en suspens. Le projet de loi de modernisation agricole donnera lieu à une prochaine réunion d'arbitrage sous la présidence du premier ministre. L'engagement a été pris de soumettre au Parlement, lors de sa prochaine session, le projet de mutualisation du Crédit agricole. Une fourchette d'évaluation de sa valeur sera indiquée en septembre aux caisses régionales. La conférence agricole est close. Le débat sur le sort de la banque verte reste grand ouvert.

ERIC FOTTORINO.



Economie

SOCIAL

En leur demandant de faire des économies sur les médicaments

La mutualité en appelle au « sens civique » des médecins

La Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) va écrire aux quatre-vingt-six mille médecins libéraux pour leur demander de « *réaliser ensemble des économies volontaires* » sur les médicaments plutôt que les économies imposées par les plans gouvernementaux. La FNMF demande aux praticiens de choisir, autant que possible, les spécialités les moins coûteuses pour un même « *principe actif* ».

Sur dix exemples assez répandus (notamment des diurétiques contre l'hypertension, un antioestrogène, un antalgique, un antibiotique, un antiulcéreux), elle montre que, à présentation et dosage identiques, l'écart de prix entre les spécialités les plus et les moins coûteuses peut aller jusqu'à 40 % (pour des antalgiques à base de glafénine ou des coronarodilatateurs à base de dipyridamole) davantage encore pour certains diurétiques...

En fait, les médicaments les plus chers sont souvent les plus connus : selon M. René Teulade, président de la Mutualité française, ils sont davantage prescrits, parfois parce qu'ils sont les plus anciens mais aussi parce que, produits par des laboratoires plus importants, ils ont bénéficié de plus de publicité, directement ou par les visiteurs médicaux. Sachant que 57 millions de boîtes des produits les plus chers parmi ceux qui sont cités ont été prescrits en 1986, on peut faire plus de 500 millions de francs d'économies, a affirmé M. Teulade.

Rappelant les prescriptions du code de déontologie et du code de Sécurité sociale, demandant aux médecins d'observer « *une plus stricte économie, compatible avec l'efficacité du traitement* », M. Teulade s'est défendu de toute mise en accusation des médecins et a fait appel à leur « *sens civique* » et à leur aide ; la lettre qui leur est adressée réaffirme l'attachement de la mutualité à la liberté de prescription des médecins et leur demande de faire « *le bon choix* ».

« *Les médecins sont d'autant plus excusables*, a dit M. Teulade, *que rien n'est fait pour les aider.* » L'information dépend d'abord des laboratoires pharmaceutiques et la mutualité n'a jamais pu obtenir que soit simplement expérimenté le système de fiches transparentes qu'elle a mis au point il y a quelques années, qui permettrait aux médecins de « *visualiser l'ensemble des informations nécessaires* » : généralisé, ce système coûterait 200 millions de francs, ce qui, selon M. Teulade, représente le trentième des frais d'« *informations médicales* » de l'industrie pharmaceutique.

La FNMF se défend aussi d'ignorer le rôle exportateur et créateur d'emplois de cette industrie : « *L'industrie pharmaceutique doit être bénéficiaire, parce qu'il faut qu'elle investisse pour pouvoir innover* », a dit M. Teulade. Mais les discussions entamées à plusieurs reprises avec le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique ont toujours buté sur le problème des interactions médicamenteuses, responsables, selon la mutualité, de 10 % des hospitalisations.

La FNMF va adresser la même lettre aux syndicats médicaux, à l'ordre des médecins et aux caisses de Sécurité sociale. Dans un deuxième temps, en septembre, elle compte étendre sa liste, sous une forme plus pratique, et mettre dans le coup ses adhérents. Mais elle n'envisage pas de publier des listes de médicaments qu'elle ne rembourserait pas, comme elle l'avait un moment envisagé.

GUY HERZLICH.

Elections professionnelles

FO revendique la première place, la CFDT la seconde

Comme chaque année, FO a publié le 8 juillet sa propre statistique d'élections professionnelles dans les entreprises où elle est présente. Selon cette statistique qui couvre la période juillet 1986-juillet 1987, pour des élections du seul secteur privé et qui porte sur 1 500 000 inscrits et 1 081 952 suffrages exprimés, FO arrive en tête avec 31,69 % des voix (+ 3,49 points sur un an et + 13,29 par rapport à 1968). La CGT obtient 28,37 % (– 3 points en un an, et – 19,93 par rapport à 1968) devant la CFDT 19,08 % (– 1,83 sur un an), la CGC 5,85 % – soit + 1,03, FO jugeant que cette organisation est minorée d'un point – la CFTC 3,2 % (– 1,29), les « autonomes » 5,94 % (+ 0,74), les « indépendants » 2,64 % (+ 0,22) et les listes « communes » 3,23 % (+ 0,64).

De son côté, la CFDT publie une statistique pour la période 1984-1986 qui est basée sur les élections dans les comités d'entreprise en 1985 et 1986, les élections aux commissions paritaires de la fonction publique de 1984-1986 et celles aux Charbonnages de France et à EDF. Sur 5 809 514 suffrages exprimés, la CFDT obtient 21 % derrière la CGT 25,8 % et devant FO 17,3 %, les non-syndiqués 12,4 %, les divers 7,8 %, la FEN 6,5 %, la CGC 4,6 % et la CFTC 4,1 %. Par rapport à un corps électoral similaire 1980-1982, la CGT recule de 5,1 points, la CFDT de 0,7 et FO progresse de 3,3 points.

● **La gare de Bordeaux bloquée par la CGT de Renault.** – Pour la troisième année consécutive, la CGT de Renault a bloqué des trains pour protester contre la réimportation en France des pièces ou de véhicules fabriqués à l'étranger par la firme et la suppression d'emplois dans des usines françaises. Quelque trois cents militants de diverses usines, partis de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) ont bloqué, avec le soutien des militants bordelais, un train de marchandises en provenance d'Espagne, mardi 7 juillet vers 22 h 50, à la gare Saint-Jean de Bordeaux, puis tous les trains jusqu'à 2 heures du matin, avant de quitter les lieux sans incidents. Ils ont manifesté aux cris de « *Les Renault à Bordeaux pour défendre leur boulot* » et « *Mitterrand-Chirac, ça suffit de casser nos industries* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

PARIS, 7 juillet ↓

Ventes bénéficiaires

Après avoir monté sept séances de suite, la Bourse de Paris a eu, mardi, un accès de faiblesse. Dans la matinée déjà, les valeurs françaises avaient paru essoufflées (– 0,3 %). La tendance au repli se confirmait par la suite. Malgré l'interruption du marché continu, bloqué à cause d'un méchant ordinateur douché par le premier orage venu, on avait déjà une idée de la température à 13 h 30 (– 1 %). Finalement, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 1,32 % en dessous de son niveau précédent.

Sous les lambris, personne ne se disait surpris de ce retournement de tendance. De l'avis général, depuis le 26 juin, le marché y est allé un peu fort (+ 7 %). Le facteur technique a eu d'autant plus de prise que des investisseurs, douchés par le récent mouvement de baisse, en ont profité pour se dégager dans de meilleures conditions. Cela étant dit, le sentiment était généralement assez bon.

D'après les professionnels, les étrangers seraient plutôt acheteurs. Le plus grand nombre estiment que la Bourse pourrait encore reculer de 1 % à 2 % avant de reprendre son ascension. Tous sont formels : la liquidation de juillet sera gagnante et d'un bon cru. Ce qui ne veut pas dire que le marché évitera tous les écueils.

L'annonce d'une grosse émission d'actions Paribas (environ 7 millions) à bons de souscription d'actions n'a pas eu l'heur de plaire à la Bourse. Le titre de l'établissement de la rue d'Antin a baissé de 4 %.

Calme plat sur le marché obligataire, où les cours se sont cantonnés au voisinage immédiat de leurs niveaux précédents. Sans trop y croire, quelques-uns attendent un nouveau geste de la Banque de France sur le front des taux.

Le service de diffusion des cours du MATIF n'a pas fonctionné pour la seconde journée consécutive. On ignorait si lui aussi avait été noyé par l'orage. « Heureusement qu'ils n'ont pas ouvert le marché à options négociables », disait en ricanant un spécialiste.

NEW-YORK, 7 juillet ↑

Forte reprise

Quelque peu malmené en début de semaine, Wall Street s'est bien ressaisi mardi. Une forte reprise s'est produite, et, si tout le terrain regagné n'a pu être intégralement conservé, l'indice des industrielles n'en a pas moins progressé de 20,24 points en clôture à 2 449,77. Au plus haut de la séance, il avait atteint la cote 2 467,63.

Le bilan de la journée a été d'excellente facture. Sur 1 986 valeurs traitées, 1 060 ont monté, 521 seulement ont baissé et 405 n'ont pas varié.

La fermeté du marché ne doit rien cette fois au dollar, mais tout à la déposition du colonel North, dans le cadre de l'enquête sur l'« Irangate », qui blanchit le président Reagan *(lire page 3)*. Une bonne nouvelle poussant l'autre : la hausse des prix du pétrole dans la matinée, au-dessus de 21 dollars le baril pour la première fois depuis janvier 1986, a fait bouillir les valeurs concernées. Enfin, autour du Big Board, l'on évoquait une recrudescence de la demande japonaise, favorisée par les programmes d'achat lancés par les ordinateurs. L'activité s'est accrue et a porté sur 200,73 millions de titres, contre 155 millions.

VALEURS	Cours du 6 juillet	Cours du 7 juillet
Alcoa	55 1/8	55 1/2
Allegis (ex-UAL)	91 1/8	91 7/8
A.T.T.	28 7/8	28 7/8
Boeing	46 1/4	46 7/8
Chase Manhattan Bank	40 1/4	40 3/8
Du Pont de Nemours	122 3/4	124 1/8
Eastman Kodak	85 1/4	86 1/2
Exxon	93 3/8	94 7/8
Ford	97 7/8	98 1/2
General Electric	55	55 5/8
General Motors	80	81
Goodyear	66 7/8	66 7/8
I.B.M.	165 1/8	167 7/8
I.T.T.	59	60 3/8
Mobil Oil	51 5/8	52 5/8
Pfizer	72 3/8	72 3/8
Schlumberger	47 1/4	48 3/8
Texaco	44 5/8	44 5/8
Union Carbide	30 1/8	30 1/8
U.S.X.	32 1/8	35
Westinghouse	62 3/4	62 1/2
Xerox Corp.	76 3/4	77

CHANGES

Dollar : 6,14 F ↑

La hausse d'été du dollar se poursuit, notamment à Tokyo, où sur un marché nerveux le cours du billet vert a dépassé 150 yens, pour la première fois depuis le mois de mars dernier. A Paris, le deutschemark continu à glisser.

FRANCFORT	7 juillet	8 juillet
Dollar (en DM)	1,8375	1,8450

TOKYO	7 juillet	8 juillet
Dollar (en yens)	149,50	150,50

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (8 juillet)	7 1/2 %
New-York (7 juillet)	6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	6 juillet	7 juillet
Valeurs françaises	105,5	
Valeurs étrangères	121,7	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 juillet	7 juillet
Indice général	420,9	418,6

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	6 juillet	7 juillet
Industrielles	2429,53	2449,77

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	6 juillet	7 juillet
Industrielles	1 830,8	1 836,7
Mines d'or	376,2	386,8
Fonds d'Etat	90,45	90,66

TOKYO

	7 juillet	8 juillet
Nikkei Dow Jones	23816,09	
Indice général	1980,27	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 juillet
Nombre de contrats : 27 743

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	104,45	104,35	104,25	104,15
Précédent	104,45	104,35	104,25	104,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'OUVERTURE DU MARCHÉ DES OPTIONS SUR ACTIONS REPOUSSÉE AU 10 SEPTEMBRE. – La chambre syndicale vient de fixer, au jeudi 10 septembre, la date d'ouverture du marché des options négociables sur actions. Au cours des deux mois à venir, il sera procédé à la mise au point et à l'amélioration du système de compensation des négociations. Les défaillances actuelles du système de diffusion des cours du MATIF et des cotations en continu rendent ces précautions pour le moins indispensables.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDE CHEZ AXA BANQUE. – Axa Banque a réalisé, en 1986, un bénéfice net de 15,420 millions de francs, contre 9,322 millions en 1985. La décision a été prise de distribuer un dividende net de 18 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 9 F. La distribution sera ainsi en hausse de 28 % sur celles de l'année précédente.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1370	6,1400	+ 35	+ 50	+ 80	+ 105	+ 290	+ 380
$ can.	4,6360	4,6410	– 44	– 25	– 69	– 40	– 120	– 35
Yen (100)	4,0814	4,0846	+ 132	+ 151	+ 264	+ 289	+ 816	+ 891
DM	3,3281	3,3310	+ 104	+ 121	+ 218	+ 241	+ 691	+ 761
Florin	2,9566	2,9588	+ 54	+ 64	+ 119	+ 135	+ 405	+ 457
F.B. (100)	16,0513	16,0607	+ 92	+ 215	+ 293	+ 464	+ 991	+ 1418
F.S.	3,9878	3,9917	+ 127	+ 144	+ 258	+ 285	+ 807	+ 884
L (1 000)	4,5986	4,6027	– 101	– 74	– 208	– 172	– 540	– 450
£	9,9221	9,9315	– 140	– 85	– 239	– 162	– 487	– 287

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16	7	7 1/8
DM	3 3/8	3 5/8	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 3/4	3 7/8
Florin	5	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 3/8	6 7/8	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 3/8	6 5/8
F.S.	2	2 1/2	3 7/16	3 9/16	3 5/8	3 3/4	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	9	9 3/4	9 3/4	10	10	10 3/8	10 1/4	10 1/2
£	8 3/4	9	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4
F. franç.	7 5/8	7 13/16	7 13/16	8	7 7/8	8 1/16	8 1/8	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 7 JUILLET

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1805	4,5 % 1973	1815	1800	1797	− 0 99
4270	C.N.E. 3%	4250	4253	4253	+ 0 07
1272	B.N.P. T.P.	1250	1250	1250	....
1114	C.C.F. T.P.	1145	1118	1119	− 2 28
1257	Créd. Lyon. T.P.	1263	1262	1262	− 0 07
....	Electricité T.P.	2900	2940	2930	+ 1 03
1955	Renault T.P.	1955	1970	1969	+ 0 72
2280	Rhone-Poul. T.P.	2298	2298	2298	....
1365	St-Gobain T.P.	1360	1320	1325	− 2 58
1360	Thomson T.P.	1343	1360	1360	+ 1 27
465	Accor	485	478	478	− 1 44
520	Agence Havas	540	535	535	− 0 93
480	Ag. Havas C.I.	515	505	505	− 1 94
680	Air Liquide	712	692	699	− 1 83
2450	Alcatel	2555	2500	2500	− 2 15
2020	Als. Superm.	2130	2090	2090	− 1 88
445	A.L.S.P.I.	490	476	477	− 2 65
410	Alsthom ★	382	384	380	− 0 51
2410	Arjom. Prioux	2611	2600	2595	− 0 61
535	Aussedat-Rey	569	559	551	− 3 16
1190	Aux. Entrepr. ★	1280	1293	1297	+ 1 32
1190	Avions Dassault	1215	1170	1230	+ 1 23
645	BAFIP	669	650	650	− 2 84
390	Bail-Equipem. ★	387	398 50	398 50	+ 2 97
940	Bail Investis.	910	914	912	+ 0 21
535	B.N.P. C.I.	569	560	555	− 2 46
700	Cie Bancaire	710	708	706	− 0 56
510	Bazar H.-V.	500	495	494	− 1 20
520	Béghin-Say ★	531	529	529	− 0 37
815	Berger (Ma)	931	935	935	+ 0 42
725	Bic ★	760	748	747	− 1 71
1350	B.I.S.	1408	1401	1412	+ 0 28
2680	Bongrain S.A.	2850	2830	2830	− 0 70
1040	Bouygues	1180	1120	1145	− 2 97
94	B.P. France	99	100 80	101 10	+ 2 12
4990	B.S.N.	4865	4855	4855	− 0 21
....	Cap Gemini Sog.	2431	2420	2425	− 0 25
1280	Carnaud	1390	1374	1370	− 1 44
3100	Carrefour★	3370	3352	3380	+ 0 29
1940	Casino	203	196	196	− 3 44
1500	Casino A.D.P.	151	154	153	+ 1 32
1200	C.C.M.C.	1225	1260	1260	+ 2 85
850	Cetelem	995	994	994	− 0 10
650	Cérus	849	846	852	+ 0 35
1890	C.F.A.O.	1985	2000	2000	+ 0 76
1420	C.G.I.P.	1444	1431	1425	− 1 32
1290	Chargeurs S.A.	1432	1388	1388	− 3 07
80	Chiers-Châtill.	84 20	83	83 10	− 1 31
1040	Ciments franç. ★	1090	1080	1090	....
575	Club Méditerr.	609	606	606	− 0 66
172	Codetel★	173	175	175	+ 1 15
365	Cofimeg	357	365	351	− 1 68
1980	Colas	2300	2205	2195	− 4 57
235	Compt. Entrepr.	252	251	249	− 1 19
675	Compt. Mod.	703	699	699	− 0 57
1160	Créd. Foncier	1205	1195	1180	− 2 07
595	Crédit F. Imm.	571	578	578	+ 1 23
139	C.C.F.	150	145 20	147	− 2

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
778	Créd. Lyon. (CI)	790	778	775	− 1 90
1140	Crédit Nat. ★	1200	1195	1195	− 0 41
310	Crouzet ★	279	279	278 80	− 0 07
2670	Damart S.A.	2763	2711	2720	− 1 56
380	Darty ★	431	439	444	+ 3 01
350	Darty (DP)	383	385	385	+ 0 52
2180	De Dietrich	2250	2180	2185	− 2 89
365	Dév. R.d.C. (Li)	370	370	370	....
560	D.M.C.	585	570	561	− 4 10
....	Drouot Assur.	505	503	501	− 0 79
2360	Docks France ★	2484	2450	2470	− 0 56
2180	Dumez ★	2265	2270	2278	+ 0 57
1160	Eaux (Gén.)	1328	1305	1310	− 1 35
2460	Ecco ★	1269	1251	1250	− 1 49
320	Electric. (Cie G.)	331 10	334 90	334 90	+ 1 15
1070	Electro-Financ.	1165	1150	1150	− 1 46
370	Elf-Aquitaine	374 50	374	374	− 0 12
340	− (certific.)	333	327	329	− 1 20
2950	Epeda-B-Faure	3190	3160	3155	− 1 10
3540	Essilor	3540	3500	3500	− 1 13
2540	Essilor Int. (DP)	2864	2840	2839	− 0 80
455	Esso S.A.F. ★	472	480	480	+ 1 69
2400	Euralliance	2225	2280	2280	+ 2 47
1460	Eurocom ★	1460	1489	1489	+ 1 98
3500	Euromarché	3690	3700	3700	+ 0 27
670	Europe n° 1 ★	697	695	690	− 1
1160	Exor	1295	1270	1270	− 2 01
1510	Facom	786	792	785	− 0 12
905	Fichet-Bauche	922	928	928	+ 0 76
210	Finextel	210	211	211 90	+ 0 90
186	Fives-Lille	198	190	189	− 4 55
1170	Fromageries Bel	1278	1280	1278	....
1290	Gal. Lafayette	1294	1276	1276 c	− 0 70
380	Gascogne	425	412	412	− 3 06
2290	Gaz et Eaux	2085	2078	2078	− 0 34
580	Géophysique★	640	646	670	+ 4 68
2440	Gerland	2450	2480	2480	+ 1 22
645	GTM-Entrepose	685	674	677	− 1 16
660	Guyenne-Gas. ★	726	701	710	− 2 20
2840	Hachette ★	2946	2939	2930	− 0 54
760	Hénin (La)	774	781	784	− 1 29
1300	Hutchinson	1325	1339	1341	+ 1 21
117	Imétal	143 10	141 50	141 60	− 1 05
430	Imm. Plaine-M.	423	417	416	− 1 65
4840	Inst. Mérieux	4900	5100	5100	+ 4 08
540	Interbail	567	545	545	− 3 88
1310	Intertechnique	1410	1398	1398	− 0 85
2700	J. Lefebvre	961	953	942	− 1 97
1730	Lab. Bellon	1595	1620	1615	+ 1 25
1610	Lafarge-Coppée	1621	1625	1612	− 0 55
1640	Lebon ★	1687	1674	1674	+ 0 41
5370	Legrand	5410	5300	5210	− 3 70
5000	Legrand (DP)	5040	5000	5000	− 0 79
690	Leroy-Somm. ★	770	770	770	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1900	Lesieur	2060	2060	2055	− 0 24
820	Locabail Immob.	824	824	824	....
600	Locafrance ★	600	600	600	....
855	Locindus	860	853	853	− 0 81
1040	L. Vuitton S.A ★	1145	1095	1131	− 1 22
560	Luchaire	588	562	560	− 4 76
1420	Lyonn. Eaux ★	1500	1514	1500	....
83	Mais. Phénix	82 70	83	83	+ 0 36
750	Majorette (Ly)	757	731	731	− 3 43
470	Mar. Wendel★	480	488	488	+ 1 66
2050	Martell	1770	1700	1685	− 4 80
2260	Matra	2410	2260	2280 c	− 3 07
2150	Merlin-Gerin ★	2298	2245	2250	− 2 13
3130	Michelin	3270	3179	3180	− 2 75
1310	Midi (Cie)	1411	1419	1405	− 0 42
370	Midland Bk SA★	350	350	348	− 0 57
940	Min. Salaig. (Ma)	960	952	952	− 0 83
43	M.M. Penarroya	45 95	47 70	47	+ 2 29
2520	Moët-Hennessy	2794	2750	2751	− 1 54
78	Moulinex	77 75	78	77 60	− 0 19
975	Navig. Mixtes	1061	1054	1054	− 1 04
160	Nord-Est	181	175	173 50	− 4 14
455	Nordon (Ny)	430	420	420	− 2 33
586	Nouvelles Gal.	647	643	643	− 0 62
1170	Occident. (Gén.)	1226	1178	1180	− 3 75
1590	Omn.F.Paris	1665	1651	1651	− 0 84
225	Olida-Caby	218	213	214	− 1 83
460	Opfi-Paribas	465	463	462	− 0 64
4060	Oréal (L')	3870	3870	3870	....
450	Paribas	482	469	465	− 3 52
610	Paris-Réesc. ★	690	680	676	− 2 02
1530	Pechelbronn ★	1471	1478	1498	+ 1 83
1400	Penhoet	1374	1370	1370	− 0 29
975	Pernod-Ricard	1035	1010	1010	− 2 42
1510	Peugeot S.A.	1614	1630	1620	+ 0 37
16	Poclain	14 50	14	14 10	− 2 76
2250	Poliet	2429	2450	2450	+ 0 86
735	P.M. Labinal	770	760	760	− 1 43
3410	Presses Cité	3580	3560	3600	+ 0 56
1290	Prétabail Sic.	1245	1270	1246	+ 0 08
805	Primagaz	872	872	870	− 0 23
700	Printemps★	716	695	704	− 1 67
1870	Promodès	2040	2020	2017	− 1 12
230	Prouvost S.A ★	267 50	263	265	− 0 93
1400	Radiotechn.	1475	1490	1490	+ 1 02
109	Raff. Dist. Total	102 60	102 10	103 70	+ 1 07
2940	Redoute (La) ★	3128	3105	3099	− 0 92
445	Robur financière	508	500	500	− 1 57
1470	Roussel-Uclaf	1499	1470	1470	− 1 93
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5800	5800	5800	....
225	Sade	245	249	249	+ 1 63
3480	Sagem	3860	3730	3730	− 3 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
425	Saint-Gobain	460	456 90	455	− 1 09
1200	St-Louis B.	1270	1265	1265	− 0 39
1900	Salomon	1930	1930	1930	....
1700	Salvepar	1830	1790	1790	− 0 56
720	Sanofi	771	756	752	− 2 46
800	S.A.T.	830	830	831	+ 0 12
1230	Saupiquet (Na)	1365	1355	1355	− 0 73
420	Schneider ★	479 90	471	471	− 1 85
125	S.C.O.A.	123 50	117	117	− 5 26
695	S.C.R.E.G.	715	710	710	− 0 70
815	Seb ★	885	890	897	+ 1 35
490	Sefimeg	469	470	469	....
1450	S.F.I.M.	1435	1500	1470 c	+ 4 21
63	S.G.E.	63 55	63 50	62 60	− 1 49
520	Sign. Ent. El. ★	605	596	580	− 4 13
1050	Silic	1039	1043	1050	+ 1 06
615	Simco-U.P.H. ★	598	595	595	− 0 50
440	Simnor (L)	443	450	460	+ 0 22
1200	Skis Rossignol	1196	1196	1199	+ 0 25
740	Siminco	710	710	710	....
265	Sodexco	246	240 50	240 50	− 2 24
250	Sodero (Na)	255	250	250	− 1 96
2820	Sodexho	2868	2820	2770	− 3 42
150	Sogenal (Ny)	152	150	150	− 1 32
435	Sograp	460	465	464	+ 0 86
2110	Somm-Allib. ★	2430	2380	2407	− 0 94
750	Source Perrier	805	804	801	− 0 50
960	Sovac ★	1005	1000	1001	− 0 39
605	Spie-Batignol.	615	600	600	− 2 44
630	Strafor	640	648	648	+ 1 25
305	Synthelabo ★	319	319	314	− 1 56
635	Talcs Luzenac	645	669	669	+ 3 72
2920	Tél. Elect.	3085	3110	3100	+ 0 49
1330	Thomson-C.S.F.	1401	1422	1417	+ 1 14
475	Total (CFP)★	465	465	485	+ 4 30
105	− (certific.)	104	102	104	....
2220	T.R.T.	2190	2175	2175	− 0 68
680	U.F.B.	680	680	680	....
1220	U.I.C.	1255	1265	1265	+ 0 80
670	U.I.F.	654	647	647	− 1 07
900	U.I.S.	882	919	919	+ 4 20
300	U.C.B. ★	318	320	315 10	− 0 91
750	Unibail	735	740	739	+ 0 54
570	Valéo	616	602	601	− 2 44
53	Vallourec	55 80	57 50	57 05	+ 2 24
495	Via Banque	544	537	538	− 1 10
840	Elf-Gabon	890	905	910	+ 2 25
126	Amax Inc.	129 90	132 10	137 50	+ 5 85
440	Amer. Express	220 10	217	217	− 1 41
177	Amer. Teleph.	178 80	178 20	178 20	− 0 34
145	Anglo Amer. C.	147	151 50	151 80	+ 3 27
620	Amgold	647	655	655	+ 1 24
1030	BASF (Akt)	980	1000	1000	+ 2 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1180	Bayer	1125	1120	1121	− 0 36
125	Buffelsfont.	131 50	133 10	133 10	+ 1 22
275	Chase Manh.	255	250	249 50	− 2 18
69	De Beers	77 50	79	79 80	+ 2 97
2140	Deutsche Bank	2150	2150	2140	− 0 47
76	Dome Mines	79 70	79 90	80 80	+ 1 38
1100	Dresdner Bank	1105	1092	1092	− 1 18
140	Driefontein Cld	145 50	152	151	+ 3 78
735	Du Pont-Nem.	757	758	758	+ 0 13
545	Eastman Kodak	536	527	526	− 1 87
68	East Rand	69	70 70	70 90	+ 2 75
285	Electrolux	277	277	277 90	+ 0 32
250	Ericsson	240	236	236	− 1 67
560	Exxon Corp.	573	575	575	+ 0 35
585	Ford Motors	620	596	596	− 3 87
89	Freegold	96 80	97 80	97 70	+ 0 93
91	Gencor	98 70	96 15	98 50	− 0 20
668	Gén. Electr.	344	341	341	− 0 87
580	Gén. Belgique	660	659	657	− 0 45
505	Gen. Motors	506	494	494	− 2 37
94	Goldfields	101	102 60	103 60	+ 2 57
54	Gd Metropolitan	55	56 50	56 50	+ 2 73
84	Harmony	83 50	84 80	84 70	+ 1 44
47	Hitachi	47 40	45 70	45 70	− 3 59
1010	Hoechst Akt.	986	1000	995	+ 0 91
147	Imp. Chemical	148 60	150	151	+ 1 62
980	IBM	1005	1010	1019	+ 1 39
365	ITT	365	364	364	− 0 27
169	Ito-Yokado	160 50	164	158	− 1 56
87	Matsushita	96 50	92 80	92 80	− 3 83
1010	Merck	1082	1078	1076	− 0 55
840	Minnesota M.	876	843	848	− 3 20
310	Mobil Corp.	314	314 50	314 50	+ 0 16
305	Morgan J.P.	294	290 10	290 10	− 1 33
39050	Nestlé	38990	38990	38990	....
182	Norsk Hydro	190 50	195	197	+ 3 41
225	Otsil	237 50	242	244	+ 2 74
1790	Petrofina	1990	1999	2000	+ 0 50
545	Philip Morris	563	556	558	− 0 89
152	Philips	156	155	156	....
545	Quilmès	566	561	563	− 0 53
770	Randfontein	737	767	767	+ 4 07
780	Royal Dutch	842	864	864	+ 2 61
100	Rio Tinto Zinc	109	111 40	112	+ 2 75
94	St Helena Co	92 80	94 50	95 80	+ 3 23
280	Schlumberger	291	293 80	299	+ 2 75
134	Shell transp.	145 90	149	148 50	+ 1 78
2490	Siemens A.G.	2290	2250	2240	− 2 18
168	Sony	170 50	164 70	171	+ 0 29
163	T.D.K.	167 50	164 50	164	− 2 09
29	Toshiba Corp.	28 30	28 05	28 05	− 0 95
2030	Unilever	410	408	401	− 2 20
310	Unit. Techn.	328	330	328	....
700	Vaal Reefs	732	770	774	+ 5 74
300	Volvo	296 50	297	296 90	+ 0 13
340	West Deep	337	345 20	346 20	+ 2 43
480	Xerox Corp.	478	474	474	− 0 84
1 13	Zambia Corp.	1 27	1 29	1 26	− 0 79

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8970	..
Emp. 8,80 % 77	126 90	1 105
9,80 % 78/93	101 60	9 693
10,80 % 79/94	103 65	9 094
13,25 % 80/90	106 95	1 267
13,80 % 80/87	101 46	10 019
13,80 % 81/89	107 25	6 579
16,75 % 81/87	101 40	13 813
16,20 % 82/90	116 30	7 812
16 % juin 82	118 20	1 288
14,60 % fév. 83	116 75	5 480
13,40 % déc. 83	119 20	7 306
12,20 % oct. 84	111 70	9 125
11 % fév. 85	110 65	4 129
10,26 % mars 86	106 72	3 308
ORT 12,75 % 83	1768	..
OAT 10 % 2000	104 70	1 148
OAT 9,80 % 1997	105 45	5 615
OAT 9,80 % 1996	103 75	4 269
Ch. France 3 %	182	..
CNB Bques janv. 82	101 35	0 167
CNB Paribas	102 05	0 167
CNB Suez	102 05	0 167
CNI janv. 82	101 35	0 167
PTT 11,20% 85	108	6 214
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 70	0 990
CNT 9% 86	95 10	2 036
CRH 10,90% déc. 85	103 70	5 107

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions Peugeot	1243	1205
Agache (Sté Fin.)	2100	2090
A.G.F. (St Cent.)	805	817
Applic. Hydraul.	752	751
Arbel	238	238
Astorg	385	397
Avenir Publicité	2792	2700
Bain C. Monaco	337	349
Banque Hypoth. Eur.	460	465
Béghin-Say (C.I.)	342	345
B.G.L.	615	619
Bisquit (Gévé.)	....	....
Blanzy-Ouest	610	620
B.N.P. Intercontin.	347	347
Bénédictine	5900	5850
Bon-Marché	850	852
B.T.P.	143 90	143 90
Cam	880	845
Cambodge	840	848
C.A.M.E.	446	444
Campenon Bern.	447 50	486
Caoutch. Lorraine	785	760
C.E.G.Frig.	769	733 c
Centen. Blanzy	2750	2880
Centrest (Ny)	274	279 80
Cerabati	90	90

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1100	1100
Alain Manoukian	760	760
Asystel	724	728
B.I.C.M.	980	980
B.I.P.	785	777
Bolloré Technologies	1240	1230
Bisson	731	748
Câbles de Lyon	1300	1320
Calberson	836	891
Cardif	2490	2400
C.D.M.E.	1041	1050
C. Equip. Elect.	300	300
C.E.G.I.D.	2492	2499
C.E.G.E.P.	230	228
C.E.P.-Communication	1560	1531
C.G.I. Informatique	835	930
C.M.S.M.	415	418
Cofidel	290	285
Dauphin O.T.A.	3310	3340
Devilley	2620	2630
Ozelle	920	944

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arosp	6 40	....
Calciphos	460	449
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	182	180
Coparex	410	420
Dubois Inv. (Cesto.)	1100	1090
Gachot	216	....
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Mesa Hotl. (échan.)	....	....
Nicolas	1015	....
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	399	....
Rorento N.V.	153 90	155
Sopalux	95 70	0 10 o
S.P.R.	455	470
Ufimex	380	....
Union Brasseries	135	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) 7/7

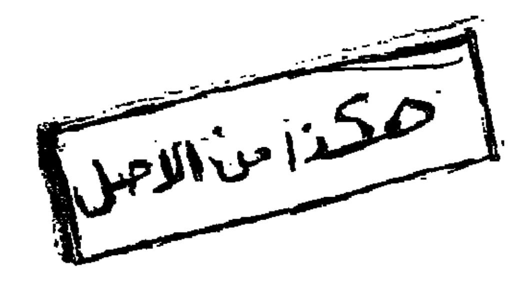
c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/7	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 136	6 125	5 880	6 400
ECU	6 911	6 917	....	....
Allemagne (100 DM)	333 100	333 170	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 066	16 066	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 790	295 940	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	87 880	87 980	85	92
Norvège (100 k)	91 140	91 150	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 883	9 926	9 550	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 438	4 438	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 601	4 602	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	398 950	399 700	388	408
Suède (100 krs)	95 600	95 670	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 370	47 400	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 820	4 831	....	....
Portugal (100 esc.)	4 266	4 287	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 616	4 625	4 450	4 900
Japon (100 yens)	4 109	4 103	3 970	4 180

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/7
Or fin (kilo en barre)	87400	87500
Or fin (en lingot)	87800	87650
Pièce française (20 fr)	511	510
Pièce française (10 fr)	360	....
Pièce suisse (20 fr)	591	596
Pièce latine (20 fr)	503	504
Souverain	640	631
Pièce de 20 dollars	2925	2930
Pièce de 10 dollars	1460	1470
Pièce de 5 dollars	880	....
Pièce de 50 pesos	3290	3285
Pièce de 10 florins	520	522
Or Londres	443 10	444 80
Or Zurich	443	445
Or Hongkong	442 35	446 15
Argent Londres	7 20	7 47



Le Monde

La préparation de l'élection présidentielle

Le plan de course du peloton Chirac

M. Chirac doit effectuer jeudi 9 juillet un voyage officiel à Bordeaux, où il sera reçu par M. Chaban-Delmas, maire de la ville, président de l'Assemblée nationale. Vendredi 10, le premier ministre parcourra le Pays basque en visitant Arcachon, Bayonne, Biarritz et Pau.

Le tour de France de M. Chirac va durer plusieurs mois, et, comme tout prétendant au maillot jaune, le premier ministre devra moduler ses efforts. Il souhaite engager le plus tard possible le sprint ultime qui sera jugé le 24 avril 1988 avant la « boucle finale » qui se terminera le 8 mai non sur les Champs-Elysées mais à la porte même du Palais de l'Elysée.

Le « prologue » qui s'est déjà déroulé — notamment à travers les sondages — a vu la victoire de M. Mitterrand, dont on ne doute plus à l'hôtel Matignon qu'il demeurera dans la course jusqu'à la fin. On y affirme aussi que cela ne préjuge en rien le déroulement de la suite de l'épreuve ni du classement à l'arrivée. M. Chirac, depuis un peu plus d'un an, a joué la carte *« moi, je gouverne »*, certain que l'opinion publique lui sera reconnaissante d'avoir eu le courage d'affronter les dangers de la cohabitation que M. Barre qualifie avec un brin de mépris d'*« intermède institutionnel »*.

Le premier ministre a donc *« plongé les mains dans le cambouis »*, apparemment indifférent aux sarcasmes des barristes, aux reproches de l'extrême droite et aux attaques des socialistes. Cette préoccupation trop exclusive lui a fait négliger la santé politique de sa propre majorité et l'a empêché de percevoir à temps les inquiétudes sociales du pays. Il a fallu que s'expriment avec éclat les prétentions de M. Léotard et les impatiences de quelques jeunes ministres RPR pour qu'il s'inquiète de l'état de sa majorité et même de son propre parti. Tout comme de l'ampleur de l'offensive menée contre lui avec obstination aussi bien par le Front national que par les barristes, par les socialistes que par le président de la République.

La crise froide du printemps ayant été surmontée, M. Chirac constate qu'il n'y a plus, venant des membres du gouvernement, de cacophonie, et ses proches estiment que le résultat de ces remous est tout simplement l'élimination de M. Léotard du peloton des éventuels candidats : le maire de Fréjus ne peut plus agiter comme une menace sa possible candidature à l'Elysée ni en faire un argument de marchandage... envers quiconque.

La cohésion du gouvernement ainsi restaurée puisqu'aucune fausse note n'a été entendue depuis le début juin (congrès du PR à Fréjus), M. Chirac a repris son action de responsable des affaires publiques sans en négliger aucun aspect et notamment pas celui concernant la défense et la diplomatie.

Mais il a également changé de ton. Au « Grand-Jury RTL-*le Monde* » du 28 juin, il a montré qu'il pouvait quand il le voulait à la fois s'opposer à M. Mitterrand et se distinguer de M. Barre, dénoncer le comportement de candidat et même de *« chef de l'opposition »* du président de la République et rectifier les chiffres avancés par *« le meilleur économiste de France »*. Ses propos consistaient surtout en une sorte d'avertissement — poli mais sans équivoque — lancé à M. Mitterrand de ne pas ouvrir trop tôt la campagne électorale.

Changement de rythme

Cela a été ressenti comme un encouragement par les responsables du RPR qui, eux, ne sont pas bridés par les astreintes de la cohabitation et qui peuvent utiliser tout haut le « parler vrai » dont M. Chirac doit user modérément. MM. Debré, Messmer, Toubon ont ainsi brisé les tabous en dénonçant la campagne électorale que M. Mitterrand aurait prématurément ouverte. M. Chaban-Delmas lui-même, en comptant les points des deux camps, répartit plus équitablement les responsabilités. Mais désormais M. Barre n'a plus le monopole de la dénonciation du mythe consensuel.

M. Chirac va également changer de rythme. S'étant surtout occupé de la gestion de l'Etat, il va maintenant s'intéresser davantage aux citoyens, c'est-à-dire aux électeurs. Ses déplacements en province seront moins des voyages de travail que des occasions de contact personnel avec la population. M. Mitterrand, en Basse-Normandie, n'a-t-il pas commencé à faire de même ?

Dès le mois de juillet, le premier ministre se rendra ainsi à Bordeaux et en Aquitaine (les 9 et 10), en Corrèze pour le passage du Tour de France dans ce département, dans le Lot-et-Garonne et en Dordogne (le 27 juillet). Le dimanche 2 août, M. Chirac sera l'invité de l'émission « Forum RMC-FR 3 ». Après une quinzaine de jours de vacances, le premier ministre effectuera fin août un voyage officiel au Québec pour participer au sommet de la francophonie, et il assistera dans la foulée à l'université d'été des jeunes RPR en Arles.

Avec la « rentrée » qui sera marquée par les journées d'études des groupes parlementaires auxquelles il est invité, les 17 et 18 septembre à Bordeaux pour le RPR, et ensuite à Nice pour l'UDF, M. Chirac changera encore de braquet. Plusieurs déplacements en province sont inscrits à son programme, en Bretagne, dans la Manche, dans le Nord, dans le Pas-de-calais, dans les Bouches-du-Rhône, etc., alors que les voyages à l'étranger — hormis un déplacement en Israël — seront limités à l'Europe. Il est invité à participer à des émissions politiques télévisées sur toutes les chaînes notamment sur TF 1 et sur la 5, lorsque cette dernière inaugurera sa nouvelle grille.

L'intention de M. Chirac est de monter en ligne progressivement et de ne pas contribuer à plonger le pays dans une précampagne électorale prématurée, quitte à laisser ses « seconds couteaux » répliquer à ceux de M. Mitterrand. Son souhait serait de tenir ainsi au moins jusqu'en janvier.

C'est pourquoi il affirme n'attacher aucune signification aux sondages d'opinion effectués à propos de l'élection présidentielle réalisés neuf mois avant le scrutin. De même il ne s'inquiète pas du relatif flottement qui se perçoit au sein du peloton RPR, et des offensives lancées par quelques coureurs des équipes « barristes » ou « lepénistes ». Il ne doute pas que le moment venu la « machine RPR » repartira comme il convient à son signal. M. Charles Pasqua a d'ailleurs été chargé de « penser » la campagne électorale de M. Chirac dans laquelle le RPR sera l'un des éléments, mais pas le seul.

ANDRÉ PASSERON.

Au Chili

Le général Pinochet a formé son nouveau gouvernement

Santiago-du-Chili. — Le général Augusto Pinochet a procédé mardi 7 juillet au remaniement de son gouvernement en remplaçant les responsables de sept ministères sur les seize que compte son cabinet. La nouvelle équipe aura pour tâche de consolider la politique intérieure dans la perspective du plébisciste prévu en 1989, d'où sortira le nom du futur dirigeant du pays.

C'est l'un des artisans de la nouvelle Constitution (étendant le mandat du général Pinochet jusqu'en 1989), M. Sergio Fernandez, qui a été nommé ministre de l'intérieur et chef politique du gouvernement, poste qu'il occupait déjà entre 1978 et 1982. L'ancien titulaire de l'intérieur, M. Ricardo Garcia, se voit confié le portefeuille des affaires étrangères. L'ex-secrétaire général de la présidence et porte-parole du gouvernement, M. Francisco Javier Cuadra, quitte, lui, le cabinet pour devenir ambassadeur dans un pays « clef » qui n'a pas été précisé. Il est remplacé par l'ancien rédacteur en chef du journal *la Nacion*, M. Orlando Poblete.

Voici la liste du nouveau cabinet : intérieur : M. Sergio Fernandez * ; relations extérieures : M. Ricardo Garcia * ; défense : contre-amiral Patricio Carvajal ; économie : général Manuel Concha * ; finances : Hernan Buchi ; éducation : M. Juan Antonio Guzman * ; justice : M. Hugo Rosende ; travaux publics : général Bruno Siebert ; travail : M. Alfonso Marquez de la Plata ; logement : M. Miguel Angel Poduje ; transports et télécommunications : général Jorge Massa * ; mines : M. Samuel Lira Ovalle ; santé : M. Juan Giaconi ; agriculture : M. Jorge Prado ; biens nationaux : général Jorge Veloso * ; secrétaire général du gouvernement et information : M. Orlando Poblete * ; secrétaire général de la présidence : général Sergio Valenzuela. (Les noms marqués d'un astérisque sont ceux des nouveaux titulaires). — *(AFP., Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 8 juillet 1987 a été tiré à 452 047 exemplaires

Sur le vif

Lettres d'amour

Dis, Jean-Marc — vous m'excuserez, mais là, maintenant on est tellement surveillés nous deux Rouillan, vous savez mon petit copain d'Action directe, que j'ai plus d'autre moyen de communiquer avec lui, je suis obligée de passer par le journal — dis, mon chéri, pourquoi tu l'as bouffée, la lettre que tu me destinais par avocate interposée ? T'as eu une petite faim ou quoi ? Moi qui me languissais, je suis drôlement déçue.

T'es fâché après moi ? C'est rapport aux faux tampons de l'administration pénitentiaire ? Bon, d'accord, ils sont pas tout à fait ressemblants. Je me suis un peu gourée. Ce médecin, le docteur Machin, c'était pas un gynécologue, c'était un vénérologue. Bon, OK, quelle importance ? Ils mettent dans *France-Soir* qu'avec ça tu pouvais te balader partout, faire les couloirs de la prison, aller à l'infirmerie... Moi, c'est ce que je t'avais conseillé : t'en profites pour piquer du speed ou de la coke. En *taule*, il y a pas mieux comme monnaie d'échange.

Je voulais te dire aussi, ton message aux copains de la Rote Armee Fraktion, pourquoi tu l'as pas glissé dans mon bas quand je suis venue te voir au parloir et que t'as passé la main sous ma jupe, maintenant qu'il n'y a plus de vitre, fallait en profiter ? Je leur aurais communiqué. Suffisait de les appeler et de leur lire par téléphone. Je me suis renseignée, ici au standard, pour avoir la RFA faut faire le 19, attendre la tonalité musicale et puis le 49.

C'est comme pour la machine à écrire de Cipriani à Fleury-Mérogis. D'accord, il a pu s'en servir, bien peinard, pendant des mois, mais c'était sûr qu'un jour ou l'autre ils finiraient par la lui confisquer. C'est pour ça que tu me boudes ? Enfin, si je te l'avais fait parvenir, ta Canon, en cas de perquisition, où t'espérais la planquer ? Tu l'aurais croquée, après avoir avalé ma bafouille, c'est ça ? Pas raisonnable. Déjà que t'as pas reçu mes deux paquets d'Alka-Seltzer !

Ah ! j'allais oublier : les poèmes de Verlaine pour m'envoyer des messages, terminé. C'est trop difficile à décoder. Je vais encore me planter. Tu vas râler. Et pendant ce temps-là, la lutte contre l'impérialisme militaire au centre de la citadelle capitaliste, qui c'est qui la mènera ? Non, à partir d'aujourd'hui, on se sert de Paul Géraldy, hein, mon chéri !

CLAUDE SARRAUTE.

En RFA, un camion-citerne percute un immeuble

Plusieurs dizaines de disparus

HERBORN (RFA)
de notre envoyé spécial

Un tas de décombres d'où s'échappent des volutes de fumée : c'est tout ce qui reste, mercredi matin 8 juillet, d'un immeuble de quatre étages du centre de la petite ville d'Herborn, dans la Hesse, percuté de plein fouet, mardi soir, par un camion-citerne. Tout autour, les maisons sont ravagées, fenêtres béantes, parois noircies par la fumée. Il était un peu moins de 21 heures, mardi soir, quand le camion-citerne, dont les freins avaient probablement lâché, a percuté l'immeuble, après un carrefour, juste à proximité de la zone piétonnière. Au rez-de-chaussée se trouvait un glacier où de nombreux jeunes de la région avaient l'habitude de se rencontrer.

Immédiatement après l'impact, la citerne a commencé à perdre les 36 000 litres d'essence qu'elle contenait. Il s'est passé quelques minutes avant que l'ensemble ne s'embrase. L'essence s'était répandue dans les rues.

« Il y a eu un grand bruit... Je suis sorti de chez moi, a raconté M. Horst Clemens, commerçant lui-même, qui habite juste en face du glacier. *J'ai vu le camion renversé et le liquide qui coulait ; je ne savais pas ce que c'était. Je suis remonté chez moi pour appeler les pompiers. »*

Après être ressorti de chez lui, M. Clemens s'est aperçu que l'essence s'étalait partout. *« J'ai hurlé à ma femme de partir, c'est alors qu'il y a eu l'explosion. Cela a fait un grand souffle, l'air est devenu tout à coup très, très chaud, les flammes grimpaient jusqu'au deuxième étage, les gens criaient dans les escaliers en feu. Le plus terrible, c'est de ne rien pouvoir faire, d'être comme paralysé. »*

Un silence de mort régnait, mercredi matin, sur la petite ville d'Herborn, où, dans le quartier dévasté, les gens s'affairaient, l'air hébété, à rassembler dans les magasins les débris de verre et les décombres. Cinq cents pompiers et membres de la sécurité civile de la Hesse se trouvaient sur place pour tenter de dégager les ruines.

Combien de personnes se trouvaient encore dessous ? Il était toujours impossible, mercredi matin, de le savoir. Au cours de la nuit, les sauveteurs n'avaient réussi à dégager qu'une jeune femme. Selon le porte-parole des pompiers, M. Karl-Heinz Schneider, vingt-trois personnes ont été signalées comme disparues. Mais il est tout à fait possible qu'il y en ait d'autres.

Toutes les personnes habitant le quartier touché ont dû être évacuées en raison des risques qui ont persisté jusqu'aux premières heures de la journée de mercredi. L'essence s'était répandue dans les égouts, provoquant un peu partout des explosions. Les témoins ont indiqué que la petite rivière qui traverse la ville, la Dill, s'est elle-même enflammée. Les déflagrations ont fait sauter un peu partout les plaques d'égout.

Trente-neuf personnes ont été blessées dans les maisons entourant le point d'impact. Certaines d'entre elles ont été gravement brûlées. Le laps de temps qui s'est écoulé entre le choc et l'explosion a permis d'éviter, selon M. Schneider, un bilan plus lourd encore. Certains habitants ont en effet pu évacuer les lieux en catastrophe.

La cause de l'accident est probablement la rupture du système de freinage du camion. Le carrefour où s'est produit l'accident est situé dans un virage, en bas d'une pente à 8 %. L'enquête déterminera s'il y a eu vitesse excessive. Le chauffeur du camion a eu la vie sauve, mais, grièvement blessé, il a dû être transporté immédiatement à l'hôpital.

Un accident similaire s'était déjà produit il y a trois ans dans cette petite ville ; un camion avait percuté un étal de boucher, faisant trois morts.

HENRI DE BRESSON.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 juillet

Sensible reprise

La Bourse de Paris s'est redressée mercredi matin après son coup de fatigue de la veille. Le mouvement s'est accéléré. De 0,6 % à l'ouverture, la progression de l'indicateur instantané atteignait 0,98 % à la clôture de la cession préliminaire. Géophysique, Esso et Sogerap se sont détachées avec plus de 5 % de hausse. A signaler également la performance de Pernod-Ricard (+ 4 %). Les baisses ont été négligeables (à peine plus de 1 %) et peu nombreuses.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	478	478	478
Agence Havas	535	541	540
Air Liquide (L')	699	698	703
Bancaire (Cie)	706	710	718
Bongrain	2830	2840	2840
Bouygues	1145	1155	1158
B.S.N.	4855	4870	4890
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1388	1398	1400
Club Méditerranée	605	608	620
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3500	3570	3590
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1500	1500	1508
Michelin	3180	3280	3270
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2751	2755	2785
Navig. Mixtes	1054	1065	1068
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	1010	1025	1050
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	455	462	463 50
Sanofi	752	750	756
Source Perrier	801	808	807 c
Télémécanique	3100	3120	3120
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2175	2175	2180
Valéo	601	602	609

Interprète de « Maréchal nous voilà ! »

Le chanteur André Dassary est mort

Le chanteur d'opérette André Dassary, de son vrai nom André Deyherassary, est mort dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 juillet. Il était âgé de soixante-quinze ans.

[C'est Ray Ventura, grand découvreur de jeunes talents, qui avait rebaptisé cet ex-professeur d'éducation physique et masseur, formé au chant au conservatoire de Bordeaux. Ventura devait ensuite l'emmener en tournée et le faire tourner dans ses films musicaux *(Feux de joie, Tourbillon de Paris)*. Ce brillant départ est interrompu par la guerre, pendant laquelle André Dassary popularise la chanson *Maréchal, nous voilà*, à la gloire du maréchal Pétain. Il fut ensuite, avec Luis Mariano et Georges Guétary, l'un des trois grands chanteurs de charme des années 50, passant de la Gaîté-Lyrique au Châtelet et à l'ABC, créant de nombreuses opérettes *(l'Ingénue de Londres, Chanson gitane...)* et, notamment, *Ramuntcho*, dont un film devait ultérieurement être tiré. Outre ce *Mariage de Ramuntcho*, Dassary avait tourné dans *Paris chante toujours*, et rendu célèbres de très nombreuses chansons comme *Bambina, Ma France* ou *le Tango des Pyrénées*. Conseiller municipal de Biarritz entre 1965 et 1971, il était chevalier de la Légion d'honneur.]



A B C D E F G